LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Un mode d'épargne supérieur
Nos certificats de dépôt garanti
15% 1 an intérêt annuel
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Vol. LXXI — No 89 | Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 14. | Montréal, samedi 19 avril 1980 | 25 CENTS

Le Japon attend la décision de l'Europe

L'étau se resserre autour de l'Iran

PARIS (d'après AFP et Reuter) — Après les nouvelles sanctions prises par le président Carter, la décision du Portugal de rompre ses relations commerciales avec Téhéran et le vote du parlement européen, l'étau occidental se resserre autour de l'Iran.

Le prochain «tour de vis» sera sans doute donné mardi à Luxembourg au cours de la séance de coopération politique des «Neuf» en marge de la réunion des ministres des Affaires étrangères de la CEE, estiment les observateurs.

Du côté français, le gouvernement a arrêté sa position à l'égard d'éventuelles sanctions lors du dernier conseil des ministres mercredi, mais dans les milieux officiels, on se refuse à préciser quelles instructions ont été données au ministre des Affaires étrangères, M. Jean François-Poncet.

On sait simplement que pour des raisons de principe, la France n'est pas partisan de faire jouer l'article 113 du traité de Rome, qui lèverait certaines difficultés juridiques pour plusieurs pays européens concernant l'imposition de sanctions.

Dans les milieux informés, on indique en effet qu'exercer des représailles constitue un problème politique relevant d'un examen au sein d'un cadre politique et que ça n'est qu'une fois une décision prise que pourront être étudiés les moyens de la faire appliquer.

Sur le fond, les observateurs estiment qu'à Luxembourg, les ministres des Affaires étrangères des «Neuf» iront un peu plus loin dans leurs avertissements à l'Iran, sans nécessairement annoncer des sanctions ni même fixer publiquement une échéance limite à l'Iran pour libérer les otages américains. Mais leur message devrait néanmoins être assez clair.

Déjà à Lisbonne la semaine dernière, les «Neuf», après avoir annoncé le rappel en consultations de leurs ambassadeurs à Téhéran, avaient précisé dans leur déclaration qu'ils arrêteraient ensuite leur position et définiraient leur attitude en fonction de la réponse qu'ils obtiendraient des autorités iraniennes.

Or celle-ci a été négative et depuis le président Carter a renouvelé ses appels à la solidarité occidentale. Si les nouvelles sanctions qu'il a énumérées et la menace d'une intervention militaire américaine qu'il a brandie jeudi soir visaient directement l'Iran, elles constituaient un moyen de pression indirecte contre les Européens, estiment nombre d'observateurs.

L'exemple du Portugal qui vient de rompre ses relations commerciales avec l'Iran et surtout la résolution énergique votée par le parlement européen qui a demandé aux gouvernements de la CEE «d'envisager le cas échéant de rompre leurs relations diplomatiques avec Téhéran», apporteront certainement des éléments de réflexion aux ministres des Affaires étrangères des «Neuf».

À Paris, dans les milieux informés, on fait remarquer que la résolution votée jeudi à Strasbourg outrepassait les compétences du parlement européen mais l'on admet qu'elle ne peut pas être totale-

Voir page 20: L'Iran

Dénonçant les médias

Ryan propose la création d'un comité de surveillance

Le président du Comité des Québécois pour le NON, M. Claude Ryan, est insatisfait du travail de la presse. Il croit même qu'un comité de surveillance impartial devrait être formé pour la durée de la campagne référendaire afin de pouvoir redresser rapidement les torts causés à l'un ou l'autre groupe.

Le président du Comité des Québécois pour le NON donnait hier après-midi une conférence de presse pour faire le point sur le déroulement de sa campagne référendaire, et c'est alors qu'il s'en est pris aux médias d'information.

«Les médias d'information ont un devoir strict d'objectivité, d'impartialité, d'honnêteté et d'égalité, ils doivent accorder un traitement égal à l'endroit des deux groupes», a-t-il dit, affirmant par la suite que «très souvent au cours de la première semaine nous avons eu non pas l'impression mais la preuve que tel n'est pas le cas».

Ce n'était pas la première fois que le chef du NON s'en prenait à la presse. Ainsi il avait reproché au cours de la semaine aux journalistes d'être blasés parce qu'ils avaient qualifié de demi-succès le lancement de la campagne du NON à Chicoutimi où il n'y avait eu que 3,000 personnes au lieu des 6,000 attendues. À quelques reprises il avait aussi invité les journalistes à sortir de leur milieu pour voir ce qui se passe réellement. Enfin dans une assemblée tenue à Laval, il avait affirmé sur un ton agressif que si «la liberté de la presse a ses droits, la vérité aussi».

Dans sa conférence de presse d'hier, le chef du NON n'a pas voulu donner d'exemples précis du mauvais traitement que reçoit le NON dans les médias, affirmant au passage qu'il existe certes des performances impeccables, il s'est dit d'avis que le comité de vigilance qu'aurait formé le camp du OUI n'aura par contre pas beaucoup de travail.

Invité à être plus explicite, M. Ryan a reproché à un journal (qu'il n'a pas nommé) d'avoir caché en pages intérieures l'événement des Yvettes au Forum de Montréal puis d'avoir donné, quelques jours plus tard, une super-manchette au premier ministre Lévesque. Il a aussi signalé que de nombreux observateurs peuvent penser à bon droit que le NON fait une campagne négative puisque les journalistes ne rendent pas toujours compte de ce qu'il dit.

C'est en réaction à cette situation ainsi dénoncée que M. Ryan a soumis sa proposition de création d'un comité de surveillance, impartial, formé des deux camps et de représentants des organismes de presse, «de manière à réagir rapidement à des situations tout à fait injustes et obtenir le redressement de situations inacceptables». Un tel comité de surveillance est d'autant plus justifié dans les circonstances que le Conseil de presse ne serait pas en mesure de faire droit aux doléances des groupes en présence assez rapidement, pense M. Ryan.

Le rôle de la presse selon lui est d'informer loyalement, impartialement, objectivement le public sur ce qui se passe et se dit. Elle doit aussi commenter les événements en toute liberté, mais quand les deux fonctions sont confondues, il y a alors danger pour la liberté de presse. Il croit cependant qu'il vaut mieux que certains mensonges puissent se raconter librement plutôt que d'imposer la vérité.

Les journalistes qui accompagnent le président du NON dans ses tournées se sont plaints à plusieurs reprises des difficultés que l'horaire des tournées de M. Ryan leur impose, celui-ci parlant toujours très tard en soirée, très longtemps, toujours le dernier, au moment où les heures de tombée sont passées ou sur le point de l'être.

Les assemblées ne sont pas faites d'abord pour les médias mais pour les citoyens, a expliqué hier M. Ryan qui a aussi souligné que son groupe étant un rassemblement il devait laisser plusieurs

Voir page 20: Claude Ryan

Une rentrée frileuse

Écouteurs aux oreilles et revue des Expos à la main, cet amateur de baseball était parmi les 41,222 personnes qui ont assisté hier après-midi au match d'ouverture des Expos, au Stade olympique. Les Expos l'ont emporté 7-5, grâce à une poussée de cinq points épicée par un circuit de trois points par Gary Carter, en cinquième manche. Le match a été joué sous une température plutôt froide de 10 degrés centigrades, et devant une foule beaucoup moins enthousiaste qu'à l'habitude lors d'un match d'ouverture. À cause du froid, sans doute, et peut-être parce que plus attentive aux Expos, que plusieurs favorisent cette saison pour remporter le championnat de la section Est de la Ligue nationale.

(Photo LE DEVOIR)

culture & société

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC
THE QUÉBEC INTERNATIONAL BOOK FAIR
SALON INTERNACIONAL DEL LIBRO DE QUÉBEC
INTERNATIONALE QUÉBECER BUCHMESSE

L'écrivain et le politique

À l'occasion du 9e Salon du livre de Québec, un cahier littéraire spécial présente les réponses d'une dizaine d'écrivains québécois à la question du DEVOIR: quel est votre rapport d'écrivain avec le politique, ici et maintenant ? Jacques Ferron (notre photo), Madeleine Ferron, Jacques Godbout, Nicole Brossard, Gérald Godin et Jacques Grand'Maison, entre autres, ont fait face à la question.

— page 21

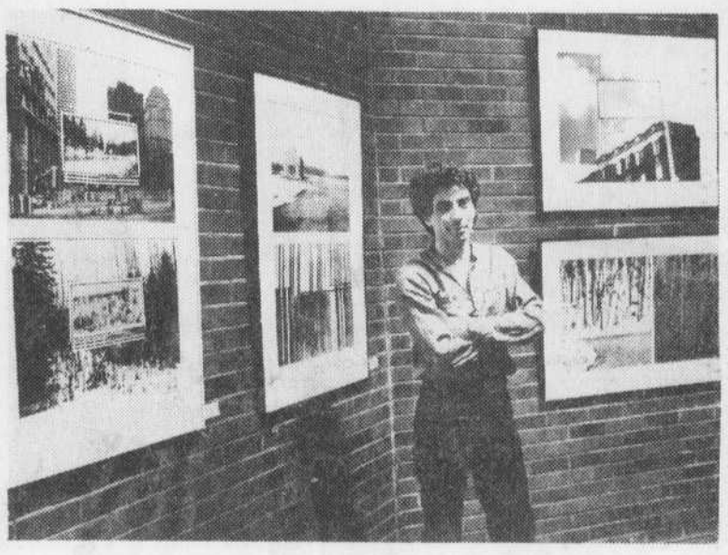

Michel Leclair

Michel Leclair, sérographe, est connu comme un artiste du «quotidien». Mais l'artiste est fatigué d'être collé à cette image du réalisme urbain. Leclair aborde d'autres paysages à la galerie «A», rue Sherbrooke. Notre chroniqueur René Viau l'a rencontré.

— page 35

René Lévesque s'étonne

L'intervention de Davis, un signe d'«affolement»?

Pour M. René Lévesque qui faisait campagne hier sur l'île Jésus, l'intention exprimée par le premier ministre ontarien, M. William Davis, de venir au Québec défendre la thèse fédéraliste n'est pas particulièrement impressionnante. Il y voit plutôt un avantage puisque cela prouve l'«affolement» qui s'est emparé des forces de l'extérieur devant le mouvement croissant du OUI à la question référendaire.

Selon le premier ministre du Québec, cette intrusion de M. Davis pourrait avoir l'effet d'un «boomerang».

«Je n'ai aucune objection à ce qu'il vienne prononcer des discours ici si cela lui chante, a commenté M. Lévesque. C'est son droit le plus indiscutable comme citoyen. Surtout que l'Ontario a toujours été un des principaux remparts du statu quo. Ce n'est pas M. Davis qui voudrait réformer le régime actuel puisque c'est sa province qui y trouve le plus grand profit».

M. Lévesque s'est cependant dit étonné de ce que le premier ministre de l'Ontario veuille se mêler d'une question qui regarde au premier chef l'opinion québécoise et il ajoute qu'il ne lui viendrait pas à l'idée d'aller dire aux Ontariens quelle attitude adopter dans de telles circonstances. «Quoi qu'il en soit, a conclu M. Lévesque sur ce sujet, je crains un rendement décroissant devant toute manifestation de l'extérieur (du Québec) touchant la défense de la thèse fédéraliste».

C'était une belle journée hier pour M. Lévesque qui a visité dans la ville de Laval plusieurs groupes de citoyens: travailleurs du secteur hospitalier, de l'éducation, d'usine avant d'aller présider à la formation du Comité pour le OUI dans son comté de Taillon, en fin d'après-midi. Le compte à rebours est commencé et partout où il a adressé la parole il a bien insisté pour dire qu'il ne restait plus que 32 jours (d'ici le 20 mai) pour convaincre les indécis, la cible la plus vulnérable. Il convient qu'il peut être plus difficile d'amener les opposants du OUI à changer d'idée. Aussi ne cesse-t-il de convier ses partisans à un dialogue respectueux et empreint de dignité.

- Chrétien et De Bané tentent de faire vibrer les cordes sensibles des Québécois
- Trudeau ne soumettra pas un projet de réforme constitutionnelle avant le référendum

— page 5

Fidèle au style de la campagne qu'il a entrepris dans la Beauce mercredi dernier, M. Lévesque se contente de faire des sauts de mouton dans différents endroits d'une région où il se mêle simplement aux citoyens, cause avec eux, reçoit leur promesse d'un OUI avant de leur remettre un certificat attestant formellement de leur option le 20 mai.

L'accueil le plus chaleureux de cet magnifique vendredi printanier a été sans contredit celui que lui réservaient les étudiants et les éducateurs du réseau scolaire de Chomedey de Laval. La cérémonie s'est déroulée d'abord en plein air, sur le campus de l'école secondaire Monde-La-Salle, ancienne maison-mère des Frères des écoles chrétiennes à Laval-des-Rapides. Le PM a été littéralement happé par une horde de jeunes qui brandissaient l'affiche bleue et blanche du OUI ce qui a fait dire à M. Lévesque qu'il regrettait ne pas avoir fixé l'âge du vote... à 16 ans! Ces jeunes sont des étudiants du niveau secondaire. «Vous êtes cependant l'avenir de ce pays, a-t-il lancé, et je suis

Voir page 20: René Lévesque

Une décision jeudi

Le boycott des Jeux: Trudeau est sceptique

par Michel Vastel

OTTAWA — Le premier ministre, M. Pierre Trudeau, se montre toujours aussi peu enthousiaste face à la perspective d'un boycott des Jeux olympiques de Moscou. «De toute manière, mon opinion personnelle compte peu», a-t-il lancé hier aux Communes d'un ton désabusé.

Il se confirme donc que M. Trudeau laissera son secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, convaincre ses collègues de la nécessité d'un boycott. Justement, M. MacGuigan revient dimanche soir du Zimbabwe après avoir mené là-bas une ultime série de consultations intensives avec des homologues importants comme ceux de Grande-Bretagne et d'Allemagne fédérale, et les représentants de plusieurs pays non alignés.

Contrairement à ce qu'avait espéré M. Trudeau, la décision ne pourra être prise avant la visite du secrétaire d'État américain, mercredi matin. «C'est devenu techniquement impossible», affirme-t-on dans l'entourage du premier ministre.

La date maintenant la plus probable pour une décision du cabinet est donc jeudi, lors de sa réunion hebdomadaire, mais il est évident que M. Trudeau y jouera un rôle plutôt passif.

Le premier ministre cache à peine que, pour lui, le boycott des Jeux olympiques, s'il ne fait pas partie d'un plan d'ensemble, concerté entre tous les pays et surtout les pays non alignés, ce genre de boycott n'est que de la «poudre aux yeux».

Déjà, lors d'un discours important sur la politique étrangère à Toronto, pendant la campagne électorale, M. Trudeau avait déclaré que «le boycottage des Jeux olympiques ne devrait être qu'un des aspects d'une politique plus globale... Il n'est qu'un geste symbolique, qui n'aura de poids que s'il sert à unir ceux qui s'opposent à l'agression soviétique (en Afghanistan) et non à étaler leurs divergences».

M. Trudeau avait alors déclaré qu'il ne participerait à un boycottage que s'il est suivi par la plupart des alliés occidentaux et, surtout, les pays non alignés. A l'ONU, une résolution condamnant l'URSS, présentée par les pays non alignés, avait justement recueilli 104 voix contre 18 et 18 abstentions. C'est sur cette rare unanimité, surtout contre l'Union soviétique, que le gouvernement canadien voulait bâtir une action.

Or il n'y a que 30 nations qui ont jusqu'ici fait officiellement connaître leur décision de ne pas être représentées à

Voir page 20: Le boycott

Québec / Amérique

Le goût de lire

Venez rencontrer nos auteurs au Salon du livre de Québec, du 22 au 27 avril.

Vient de paraître

Le grand roman des vacances

Eden retrouvé

de Michel Solomon

Des rescapés des camps de la mort viennent s'établir dans le Montréal d'après-guerre, où tout est possible. Des Juifs y refont leur vie et implantent des racines profondes dans leur nouveau pays. Les destins se nouent et se dénouent, l'argent fait sa loi, on fait fortune ou on meurt dans la jungle des affaires... Une épopée haute en couleur, une saga particulièrement saisissante, des personnages attachants qui ne s'oublient pas facilement.

500 p. — **$14.95**

Un scandale à l'échelle planétaire!

Les Géants du grain

de Dan Morgan

L'arme alimentaire est devenue un argument décisif sur le plan politique et diplomatique, plus puissant que le chantage au pétrole. Voilà le scandale que dévoile en détails l'ouvrage de Dan Morgan, correspondant européen de 1967 à 1973 pour le **Washington Post.** Voilà un livre qui risque d'avoir l'effet d'une bombe, par l'acuité des problèmes qu'il soulève et par l'abondance et l'importance des sources qu'il dévoile. Un portrait vivant, révélateur et riche en anecdotes du mystérieux commerce des cinq «Grands» de l'empire des céréales.

308 p. — **$12.95**

Vient de paraître

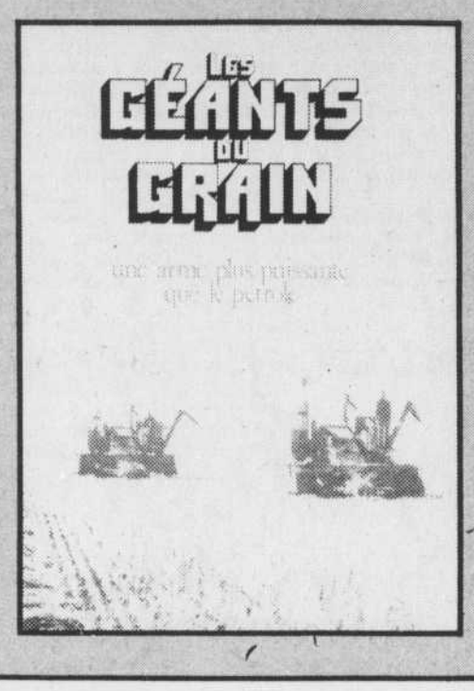

Vient de paraître

Des récits pleins de verve et de vie

La Garden-party de Christophine

de Gérard Bessette

Voici un recueil de nouvelles qui nous livrent une facette mal connue du talent de Bessette: un Bessette conteur, très détendu, qui donne libre-cours à sa verve et nous offre des récits qu'on dirait croqués sur le vif, avec toute la truculence d'un style inimitable. Du rire à la plongée dans les tréfonds de l'inconscient et jusqu'au monologue intérieur, un ouvrage dont la gamme a une étendue peu fréquente dans notre littérature.

128 p. — **$6.95**

Vient de paraître

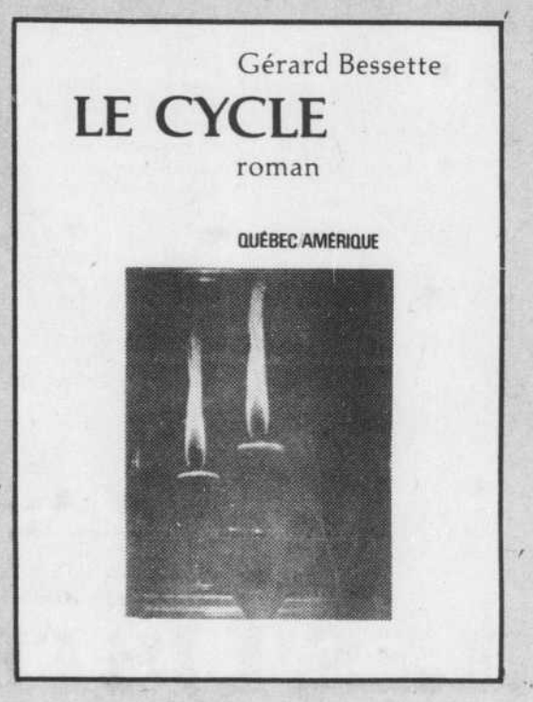

Une oeuvre majeure d'un grand écrivain

Le Cycle

de Gérard Bessette

Un roman polyphonique, un récit à sept voix qui composent «une ronde de famille autour du père (mari, grand-père) défunt et autour de chacun des personnages, dont nous sont révélés les visages les plus contradictoires». *(Réjean Robidoux)*

Cet ouvrage a valu à Gérard Bessette son second prix du Gouverneur général.

213 p. — **$9.95**

Vient de paraître

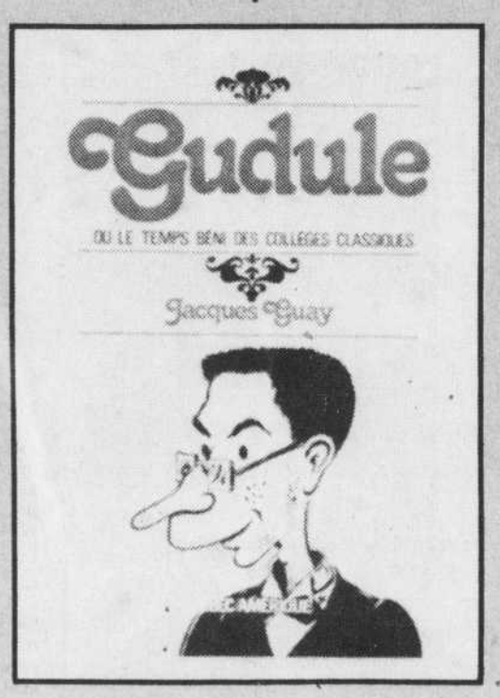

Le temps béni des collèges classiques

Gudule

Une réédition du roman satirique que Jacques Guay avait livré, en partie, sous la forme de chroniques dans le **Quartier-Latin** au cours de l'année universitaire 1960-1961. La vie estudiantine d'une époque révolue. Un ouvrage que voudront absolument lire les nostalgiques - ou ceux qui sont tentés par le démon de la vogue rétro.

172 p. — **$6.95**

Vient de paraître

Échec scolaire ou échec de l'école?

Les Sacrifiés

de Jean Gaudreau

Assistons-nous actuellement à un retentissant échec de notre système d'éducation? Les classes spéciales dans lesquelles on relègue les écoliers «inadaptés» leur sont-elles vraiment profitables? Dans son ouvrage, Jean Gaudreau tente de débrouiller les données de ce problème de plus en plus compliqué que constitue l'éducation au Québec. Une prise de position ferme pour l'intégration scolaire. Un document exceptionnel.

300 p. — **$12.95**

Vient de paraître

Police, coroner et morts suspectes

Les Complices

de Jean-Claude Bernheim et Lucie Laurin

Des gens trouvent la mort de façon plutôt bizarre alors qu'ils sont entre les mains des autorités policières. Cela soulève des questions que nos coroners n'aiment pas se faire poser. Un livre brûlant et choquant, où sept cas particulièrement troublants (dont la célèbre «affaire Charest») sont exposés, avec le texte intégral - et toute la saveur qu'on imagine - des enquêtes du coroner.

477 p. — **$14.95**

Magazine Québec-Amérique

Le nouveau magazine d'information Québec/Amérique est actuellement en vente partout, au prix de $1.00. Cependant, vous bénéficiez d'un abonnement gratuit pour tout achat de $10.00 et plus.

Ouvrages disponibles également dans les bonnes librairies.

BON DE COMMANDE

☐ EDEN RETROUVÉ	**$14.95**
☐ LES GÉANTS DU GRAIN	**$12.95**
☐ LA GARDEN-PARTY	**$6.95**
☐ LE CYCLE	**$9.95**
☐ GUDULE	**$6.95**
☐ LES SACRIFIÉS	**$12.95**
☐ LES COMPLICES	**$14.95**

☐ Je ne désire pas acheter de livre pour le moment, mais je voudrais m'abonner pour un an au magazine Québec/Amérique $3.00

DISTRIBUTION EXCLUSIVE N.M.I.L.

Vous pouvez recevoir ces livres chez vous, en postant ce coupon. Nous assumons tous les frais d'envoi au Canada.

NOM .....

ADRESSE .....

..... CODE .....

Ci-joint la somme de ..... ☐ Chèque ☐ Mandat

à l'ordre de: ÉDITIONS QUÉBEC-AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke, Suite 801, Montréal, P.Q. H2L 1J8, tél.: (514) 288-2371

19-4-80

Doit-on louer un camion à une femme ?

Le juge Yves Laurier, de la Cour provinciale, a pris en délibéré hier une plainte portée par la Commission des droits et libertés de la personne, à l'endroit d'une entreprise de location de véhicules-automobiles, Emergency Car Rental, dont le propriétaire aurait refusé de louer un camion de cinq tonnes, présumément parce que le locataire était une femme.

En juin 1978, Mlle Colette Larouche, âgée de 32 ans et professeur d'anthropologie au Cégep André-Laurendeau, s'était tout d'abord adressée par téléphone à l'entreprise, pour savoir ce qu'on demandait afin de louer un camion. Après s'être fait répondre qu'il fallait remplir certaines conditions, dont celle de posséder un permis de conduire, Mlle Larouche s'était ensuite rendue sur place, pour y demander un camion d'au moins 20 pieds de longueur, mais qui pesait cinq tonnes, dans le but de déménager une amie au cours d'un seul voyage, entre la rue Saint-Hubert, à Montréal, et la municipalité de Lorraine, dans les Basses-Laurentides, le tout vers le 30 juin ou le 1er juillet 1978.

Rejetant du revers de la main les $50 que la jeune femme avait déposés sur le comptoir, le propriétaire de l'entreprise, M. André Lauzon, aurait en même temps dit: «Je ne loue pas à une femme ces jours-là. Je ne veux pas prendre de risque avec ça.»

Mlle Larouche quitta donc les lieux pour aller chercher un de ses étudiants, Paul Desbiens, âgé de 23 ans. Celui-se présenta seul devant M. Lauzon et ce dernier, devant la demande formulée, se disait prêt à lui louer le camion demandé. C'est ce moment que choisit Mlle Larouche pour intervenir à nouveau et demander qu'on lui loue le camion convoité, puisqu'on en avait de disponible. Nouveau refus de M. Lauzon.

Hier, M. Lauzon a expliqué que son entreprise était surveillée, comme toutes les autres du genre, par la Régie des transports et que pour répondre aux exigences de celle-ci, il a le devoir de vérifier si un camion de cinq tonnes peut être conduit sans danger. Il a ajouté que ce genre de camion possède un double système d'embrayage et que si on le conduit sans la moindre expérience, il en résulte un bris qui entraîne des réparations à un coût très élevé.

Il a par ailleurs affirmé qu'il n'avait jamais refusé de louer un camion à Mlle Larouche mais qu'il lui en avait offert un plus petit.

Le juge Laurier a commenté à ce moment que si les femmes allaient bientôt avoir le droit d'aller à la guerre, elles devaient également avoir le droit de conduire un camion, surtout si elles sont expérimentées, comme avait aussi tenté de le lui démontrer Mlle Larouche.

Parlant au nom de la Commission des droits de libertés de la personne, Me Robert Senez a fait valoir de son côté que le texte de la Charte des droits et libertés de la personne était clair quant à la discrimination sexuelle, ce avec quoi le juge s'est dit en accord.

Prolongeant l'autoroute du même nom sur 8.8 kilomètres

Québec met en chantier le boulevard Ville-Marie

Interrompue depuis quelques années, la construction de l'autoroute Ville-Marie, d'ouest en est dans le sud de la ville de Montréal, reprendra à l'automne en empruntant les attributs d'un boulevard urbain.

Le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, et le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, ont annoncé hier, à l'hôtel de ville de Montréal, le prolongement vers l'est, entre le carré Viger et l'autoroute 25 (Pont-tunnel Louis-Hyppolite Lafontaine), du boulevard Ville-Marie, sur une distance de 8.8 kilomètres. Il s'agit d'un projet évalué à environ $68 millions.

Les travaux de l'automne prochain porteront sur la poursuite en tunnel d'un tronçon, large de huit pistes, sous le carré Viger et jusqu'à la rue Saint-André. A cet endroit, l'autoroute remonte en surface et prend des allures de boulevard urbain à six pistes, contourne les immeubles du Pied-du-courant, et se poursuit jusqu'à la rue Viau. De la rue Viau à l'échangeur Hochelaga, le boulevard redevient une autoroute en partie surélevée. L'aménagement complet du boulevard devrait être complété vers 1983.

L'autoroute Ville-Marie avait déjà suscité de vives controverses puisque, pour la mettre en chantier, on avait entrepris un programme de démolition le long de la rue Notre-Dame touchant particulièrement des quartiers à caractère résidentiel.

Le projet dévoilé hier n'utilisera pas toute l'emprise ainsi dégagée et retournera le surplus de terrain à des fins d'habitation et à l'aménagement d'une piste cyclable. Dans sa partie boulevard, le projet fait place à des espaces verts, à des talus paysagers, à des liens piétonniers entre le fleuve et les quartiers.

En vertu d'un protocole intervenu entre les ministère des Transports et des Affaires culturelles, les immeubles classés du Pied-du-courant, connus aussi sous le nom de «Prison des patriotes», ne seront pas touchés par l'aménagement. Le projet prévoit la démolition des immeubles sans attrait architectural ou historique, mais conserve la maison du gouverneur et la prison proprement dite. Il appartiendra au ministère des Affaires culturelles de mettre en valeur ses bâtiments classés monuments historiques à l'époque où le ministère des Transports se proposait de les démolir pour faire place à son autoroute.

La poursuite de l'autoroute est-ouest, tel qu'il avait été conçu à l'origine, aurait nécessité des dépenses d'environ $250 millions sans apporter au milieu urbain, déjà considérablement compromis, une amélioration réelle autre que celle de faciliter la circulation automobile d'ouest en est. En transformant le projet en boulevard urbain, on récupère une bande de terrain variant de 37 mètres (122 pieds) à 53 mètres (175 pieds) à d'autres fins, et on réduit le coût de construction à $68 millions en s'épargnant les frais d'une imposante infrastructure autoroutière.

Les taxes municipales ont baissé un peu partout, dit Tardif

La réforme a atteint ses objectifs

La réforme de la fiscalité municipale aura permis, estime le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, dans la vaste majorité des villes de réduire les taxes municipales ou, à tout le moins, de ne pas les augmenter.

Traçant un bilan préliminaire de la réforme au moment où presque toutes les administrations municipales ont adopté leur budget de l'année 1980, le ministre des Affaires municipales constate que, bien que les dépenses des municipalités aient augmenté, le fardeau fiscal a, dans les faits, diminué. «L'impression générale qui se dégage, c'est une diminution générale des taxes municipales,» a dit M. Tardif.

À plus long terme, la réforme devrait se faire sentir avec plus de poids puisque le gouvernement accroîtra les paiements en lieu de taxes sur les immeubles des réseaux scolaires et de la santé. De plus, certaines villes, parmi lesquelles on compte les villes de la CUM, n'auront pas en 1981 à rattraper le déficit d'exploitation de la CTCUM de l'année précédente.

Toutefois, la réforme coûtera plus chef au gouvernement québécois puisqu'il devra dépenser environ $400 millions au lieu de $365 millions. Cet accroissement des coûts est attribuable au fait que les simulations du ministère des Affaires municipales portaient sur les budgets de 1979 et au succès de la carte mensuelle des transports en commun.

L'injonction obtenue plus tôt cette semaine par les commissions scolaires, au sujet de laquelle le gouvernement a interjeté appel, ne sert qu'à démontrer, selon M. Tardif, la désuétude de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. «S'il fallait une nouvelle raison pour rejeter le texte archaïque qui nous sert de constitution, la voilà», a dit le ministre.

«Si le jugement est maintenu, cela veut dire que l'AANB empêche les citoyens d'avoir un contrôle par voie de référendum sur les dépenses des commissions scolaires. Nous sommes régis par un document du XIXe siècle en plein XXe siècle».

L'injonction suspend l'application de 11 articles sur les 590 que comprend la loi 57. Elle a pour effet de rétablir le droit des commissions colaires d'imposer les contribuables sans se soucier des balises que posait la réforme de la fiscalité municipale.

Le ministre des Affaires municipales estime également qu'il est encore trop tôt pour intervenir dans le cas des locataires qui subissent des hausses de loyers sous le prétexte d'une augmentation des taxes municipales. La plupart des propriétaires n'ont pas encore reçu le compte définitif des taxes municipales et ne le recevront vraisemblablement qu'en juillet. Il leur est donc impossible de retransmettre à leurs locataires une réduction des taxes municipales qu'ils ne connaissent pas encore. Par ailleurs, la loi 57 prévoit des délais de deux ans pour la réouverture des baux résidentiels et commerciaux. En janvier prochain, lorsque les propriétaires livreront les formules TP-6 supplémentaires aux fins du crédit d'impôt foncier, les locataires auront alors en mains tous les renseignements sur la part de leur loyer consacré au paiement des taxes municipales. «Ils pourront alors comparer, a dit le ministre. Il faut au moins laisser au proprio le temps de recevoir son compte de taxes».

Conflit vite réglé au CH Saint-Michel

Un débrayage d'un peu plus d'une journée, axé surtout sur la politique de vacances de l'employeur, semble avoir été réglé à l'amiable hier en fin d'après-midi, à l'hôpital Saint-Michel dans le nord-est de la métropole.

Une cinquantaine de membres du Syndicat des travailleurs du Centre hospitalier Saint-Michel (CSN) avaient en effet débrayé jeudi midi, et ce, jusque vers 17 h hier, alors que le conflit s'est résorbé. Ils désiraient notamment avoir la possibilité de prendre leurs vacances en juillet et août plus qu'un à la fois, droit que l'employeur semblait leur nier.

Un conflit identique avait éclaté à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville il y a deux semaines, et s'était soldé par un débrayage de deux jours qui avait aussi entraîné les infirmiers et infirmières. La convention collective négociée à l'échelle provinciale semblait à l'origine de cette confusion.

À Saint-Michel, les employés de soutien affirmaient que la politique de vacances n'était pas appliquée également dans tous les services, et que la raison invoquée pour les forcer à prendre leurs vacances plus tôt ou plus tard à l'été — aucune fermeture de lits durant cette période — ne tenait pas puisque le 4e étage des soins infirmiers doit être fermé pour un grand nettoyage.

Enfin, les syndiqués ont dénoncé la situation à la buanderie-lingerie de Saint-Michel, où un contrat à forfait était récemment accordé à une entreprise privée pour le lavage. Or, le linge serait revenu à toutes sortes d'heures à l'hôpital, parfois mal lavé et, surtout, endommagé dans plusieurs cas, ce qui aurait entraîné beaucoup de gaspillage.

La CAM coûte cher, tant mieux

«La carte mensuelle (de la CTCUM) a connu un succès fulgurant. Cela nous coûte plus cher que prévu mais c'est heureux en soi.» C'est ce qu'a déclaré hier M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales, alors qu'il traçait un bilan de la loi 57, en vigueur depuis le 1er janvier 1980.

L'application de la loi coûte plus cher que prévu, $400 millions au lieu de $365 millions, mais cela est dû à ce que les prévisions étaient basées sur les données de l'an dernier et aussi à la vente de 190,000 laissez-passer mensuels au lieu des 70,000 prévus par la CTCUM.

La loi 57 prévoit en effet que le gouvernement du Québec finance à raison de 110% les coûts de cette carte. Pour un usager qui monte 50 fois par mois dans le réseau de la CTCUM, la carte représente une économie moyenne de $7, c'est-à-dire que Québec verse $7.70 au transporteur pour chaque carte vendue.

FORMATEUR D'ADULTES

DES JOURNÉES D'ÉTUDES SUR SES RÔLE ET STATUT EN MILIEU SCOLAIRE

Les vendredi, samedi et dimanche
25 - 26 - 27 avril 1980

Lieu: Pavillon Principal
Université de Montréal

Objectifs:
- dresser un portrait de la situation
- détecter les orientations
- formuler des hypothèses d'action

Début des activités: Le 25 avril, 18h30.

Pour toute information téléphonez au:

343-6982

Faculté de l'Éducation permanente
Université de Montréal

L'eau potable c'est important
AQTE

dixVersions

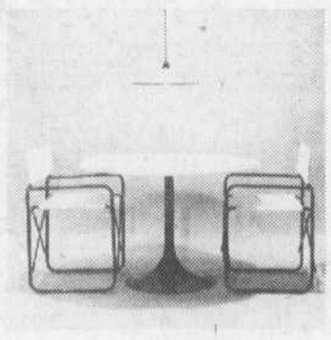

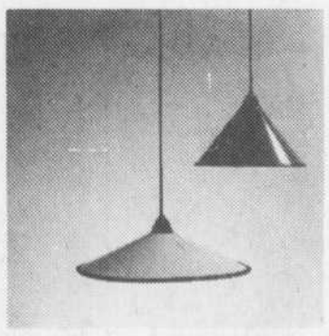

1 table,
dessus de plastique stratifié (arborite) blanc
42" de diamètre
Base en métal émaillé blanc, vert, rouge, brun.

4 chaises directeur pliantes,
rouge, vert, brun.
Rég. **$375.** l'ensemble
moins 20%

Lampes suspendues,
blanc, rouge, jaune, vert, gris métallisé
Rég. **$45.** l'ensemble
moins 20%

Vente d'ouverture
10 à 20%
Sur toute la marchandise jusqu'à la fin d'avril

Mobilier dixVersions Inc.
4361 St-Denis
Montréal H2J 2L2
(métro Mont-Royal)
tél: 845-1002

Heures d'ouverture: lun. mar. mer. de 9h à 6h.
jeu. ven. de 9h à 9h.
sam. de 9h à 5h.

VOUS DEVEZ ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES POUR AVOIR DROIT DE VOTE AU RÉFÉRENDUM

À ce sujet, voici les réponses aux questions que vous pourriez vous poser.

Qui peut voter lors d'un référendum au Québec?
Toute personne peut voter lors d'un référendum au Québec à la condition d'être INSCRITE SUR LES LISTES ÉLECTORALES, parce que le déroulement d'un référendum est semblable à celui d'une élection générale.

Y aura-t-il un nouveau recensement pour la tenue de ce référendum?
Non. Les listes électorales dressées lors du recensement et de la révision de l'automne 1979 serviront à la tenue de ce référendum.

Les listes électorales seront distribuées dans tous les foyers du Québec avant qu'ait lieu la révision. En effet, 3 semaines avant le référendum, une révision des listes électorales aura lieu.

Pourquoi une révision des listes électorales?
Pour permettre aux personnes non-inscrites possédant les qualités d'électeur de s'inscrire sur les listes.

Les personnes déjà inscrites pourront également faire les demandes de changement appropriées selon le cas (radiations, corrections).

Ces personnes devront se présenter au bureau de dépôt le plus près de leur domicile. Pour chaque district électoral, les adresses de ces bureaux seront publiées dans les journaux.

Vous avez du 28 avril au 3 mai pour inscrire votre nom sur les listes électorales.

Qui a droit de vote?
Toute personne a droit de vote si:
1. elle est inscrite sur une liste électorale* en vigueur et servant au scrutin;
2. elle a les qualités d'électeur au moment de voter.

*** Qui peut être inscrit sur une liste électorale?**
Toute personne:
1. qui a son domicile au Québec depuis au moins un an, avant le jour de l'émission du bref référendaire.

   Toutefois, après avoir établi son domicile en dehors du Québec pour remplir une fonction pour le compte du gouvernement du Québec ou du Canada, elle peut être inscrite sur la liste si, au moment où elle demande l'inscription de son nom, elle est de nouveau domiciliée au Québec.
2. qui a son domicile dans une section de vote le jour de l'émission du bref référendaire.
3. qui est âgée de 18 ans accomplis le jour du scrutin.
4. qui est de citoyenneté canadienne.
5. qui n'est frappée d'aucune incapacité légale.

N'oubliez pas que votre droit de vote au référendum dépend de votre inscription sur les listes électorales.

Vous avez du 28 avril au 3 mai pour inscrire votre nom sur les listes électorales, pour changer votre inscription ou pour y apporter une correction.

Notre rôle est de bien vous renseigner.

Pour plus de renseignements, composez sans frais 659-3717 si vous habitez Québec (pour les appels sans interurbain), 1-800-463-4378 si vous habitez ailleurs au Québec, pour tous les autres appels.

Référendum 80

Le Directeur général des élections du Québec

Le Directeur général des élections du Québec, M. Pierre F. Côté, C.R., nommé à ce poste par l'Assemblée nationale suite à une résolution approuvée à l'unanimité des membres de l'Assemblée, a la responsabilité de surveiller l'exécution de la Loi sur la consultation populaire (Référendum) sauf à l'égard des dispositions concernant le financement des comités nationaux.

En attendant les retombées du F-18, Québec croit qu'Ottawa ment (Duhaime)

«Tant qu'Ottawa refusera de garantir aux Québécois leur juste part des bénéfices de la construction des nouveaux avions de chasse par un engagement formel qui serait incorporé au contrat d'achat signé avec McDonnell Douglas, le gouvernement du Québec demeurera convaincu que les autorités fédérales mentent au public». Voilà ce qu'a affirmé, hier à Montréal, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, M. Yves Duhaime.

Faute d'accès direct aux véritables chiffres fournis par les compagnies, M. Duhaime a reconnu qu'il est incapable de faire la preuve du «mensonge» de ses homologues fédéraux mais il s'est attaché à démontrer l'incrédibilité des chiffres rendus publics par Ottawa. Il a aussi monté en épingle les contradictions qui persistent entre les porte-parole de McDonnell Douglas et ceux du gouvernement fédéral.

M. Duhaime a particulièrement insisté à cet égard sur les propos récents du vice-président canadien de McDonnell Douglas, M. William Baker, selon qui il n'est «aucunement certain» que Canadair obtiendra le contrat d'assemblage de $248 millions mentionné dans le document fédéral parce que cette compagnie du gouvernement canadien n'a manifesté aucun intérêt envers ce contrat et qu'il lui faudrait de toute façon soumettre une soumission inférieure à celle de ses concurrents, parmi lesquels figure la propre usine de McDonnell Douglas à Malton, Ontario.

Si ce contrat devait aller en Ontario comme il est probable, en conclut M. Duhaime, le décalage entre les deux provinces s'accroit brusquement d'un demi-milliard de dollars au détriment du Québec.

M. Duhaime refuse aussi d'accorder la moindre crédibilité au télégramme dans lequel le président américain de McDonnell Douglas, M. Georges Graff, affirmait que M. Baker a été «mal cité» et dans lequel il se disait en accord avec les «prévisions» du gouvernement du Canada.

C'est justement ce qui agace M. Duhaime: ce n'est qu'une prévision, pas un engagement ferme. «Il est inquiétant de constater que le document rendu public par le gouvernement fédéral est rempli de corrections manuscrites, particulièrement lorsqu'il s'agit du Québec», a noté M. Duhaime. Il a aussi mis en lumière des erreurs d'addition qui dénotent, selon lui, le caractère improvisé de ce document.

«Quand il s'agit de l'Ontario, a-t-il souligné, les conclusions sont claires, nettes et rédigées au dactylo. Pourtant, quand il s'agit du Québec, le bilan est beaucoup moins certain et parsemé de nombreuses corrections manuscrites, apportées à la dernière minute.»

Effectivement, le document rendu public le 10 avril dernier à Ottawa indique que, pour le Québec, l'offre de McDonnel Douglas est «légèrement supérieure» à celle du concurrent et qu'elle présente un potentiel «un peu plus grand». Pour l'Ontario, au contraire, le choix du F-18 est «de beaucoup supérieur» et présente «des avantages beaucoup plus grands».

Finalement, M. Duhaime a souligné que la situation est à ce point floue que l'industrie aéronautique canadienne, réunie en congrès à Ottawa lundi dernier, à été incapable de définir les retombées régionales de ce gigantesque contrat de $3 milliards.

Les participants à ce congrès, incidemment, ont souligné que la participation de compagnies canadiennes à la construction du F-18 dépendrait dans une grande mesure de l'aide financière que leur accorderait le gouvernement par l'intermédiaire des programmes de subvention du ministère de l'Industrie et du Commerce. Cette aide n'a pas encore été quantifiée et viendrait s'ajouter au coût de construction des chasseurs à réaction.

M. Duhaime, pour sa part, s'est dit «totalement ignorant» des mesures auxquelles faisait allusion le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, dans sa correspondance avec les autorités québécoises. Ces mesures étaient destinées disait-il, à assurer une répartition adéquate des retombées économiques dans les diverses régions du pays et à faciliter les soumissions des compagnies canadiennes intéressées à obtenir des sous-contrats.

Des groupes de locataires exigent la construction de nouveaux HLM

Non seulement les locataires s'opposent-ils à l'abandon du programme de HLM par le gouvernement du Québec, mais ils exigent son maintien et la construction de nouveaux logements à prix modiques, et ils entendent se battre pour l'amélioration des conditions de vie et des services dans ceux qui existent actuellement.

C'est le message qu'ont livré deux organismes voués aux intérêts des locataires, le Comité de lutte des locataires de HLM de la région de Montréal ainsi que le Regroupement pour le gel des loyers, à l'occasion d'une conférence de presse.

Notant qu'il y avait actuellement 20,000 logements dans la métropole qui ne trouvaient pas preneur parce que trop dispendieux, les locataires ont accusé le gouvernement du Québec de s'en remettre de plus en plus à l'entreprise privée, tant pour les HLM que pour la rénovation de logements ou le contrôle des augmentations de loyer.

«Face à la surproduction de logements qu'on ne peut pas se payer (qu'on soit locataire ou petit propriétaire), l'Etat emboite le pas à l'entreprise privée. Il réorganise ses interventions en fonction de ce qui est rentable pour les investisseurs, la rénovation par exemple; il abandonne le programme des HLM pour obliger les locataires à se tourner vers le secteur privé et il refuse de contrôler les loyers», a déclaré Mme Laurette Bernier, porte-parole du Comité de lutte.

«Les sommes que l'Etat économise sur notre dos, il les destine directement au secteur privé pour aider les entreprises à réorganiser leur production et pour tenter de maintenir en vie l'économie. Là-dedans, nos besoins immédiats ne comptent pas. C'est ce que nous voulons dénoncer aujourd'hui à cause des conséquences graves que cela entraîne», a-t-elle ajouté.

Les locataires dénoncent également le mythe voulant qu'ils ne payent presque rien pour habiter dans un HLM. On y verse en effet jusqu'à $230 de loyer par mois, et 75% d'entre eux subissent des augmentations annuelles. Et on oublie généralement que l'Etat, par le biais des offices d'habitation, récupère en loyers une bonne partie de ce qu'il verse en assurance-chômage ou en pension de vieillesse.

«En prétendant remplacer le programme des HLM par une allocation-logement qui sera versée aux personnes âgées et par son nouveau programme de rénovation (Loginove), le gouvernement veut que les gens s'adressent à l'entreprise privée pour se loger», a dit de son côté M. André Lavallée, du Comité logement Saint-Louis, l'une des sept associations de locataires au sein du Regroupement.

«Ça permet ainsi à l'Etat d'économiser du même coup des sommes importantes qui seront versées à l'entreprise privée, pour qui ça ne peut pas mieux tomber: la construction ne fonctionne plus et les nouveaux logements ne se louent pas.»

Les locataires se réjouissent de l'intention du gouvernement d'augmenter le revenu des personnes âgées, dont 65% vivent en dessous du seuil de la pauvreté. Mais tous les locataires de HLM ne sont pas des personnes âgées — la liste d'attente de l'Office municipal d'habitation comprote 13,000 noms — et pour beaucoup de citoyens, le seul choix hors les HLM, c'est de changer de mauvais logement chaque année ou de couper dans la nourriture, le vêtement et les soins à la santé.

Quant aux programmes de rénovation, les locataires s'y opposent quand ils se font sur le dos des travailleurs et au profit des compagnies immobilières et des entrepreneurs, les subventions encourageant habituellement l'expulsion des occupants.

«La rénovation ne profite pas seulement aux entrepreneurs et aux propriétaires, a dit M. Lavallée. Ce n'est pas pour rien que la Ville a toujours refusé et refuse encore de plafonner les augmentations de loyer dues à des rénovations, qui augmentent les contributions au trésor municipal.»

Pour ce qui est de la possibilité de se plaindre à la Régie des loyers, beaucoup de locataires n'y croient plus, d'autant plus que le gouvernement prône plutôt une politique de bonne entente avec les propriétaires, qui en profiteraient pour mettre les locataires à la porte.

Pour contrer les augmentations de loyer enfin, les propriétaires en réclament le gel d'urgence. «Une telle mesure ne réglera pas tous nos problèmes de logement. Beaucoup de locataires paient déjà trop cher pour se loger. Sans parler des feux, des maisons barricadées, des taudis, des démolitions inutiles, de la détérioration et du manque d'entretien, des logements qui ne correspondent pas à nos besoins comme les habitations de luxe.»

Les locataires regroupés ne réclament pas pour autant un gel des salaires, car ils veulent continuer d'appuyer les luttes des travailleurs pour des augmentations et de meilleures conditions de travail. Ils font actuellement circuler une pétition en ce sens à l'échelle de la province, et ils entendent participer massivement aux manifestations prévues pour le 1er mai prochain.

La Commonwealth Plywood forcée de rembaucher 13 employés licenciés

Le juge Bernard Gratton, de la Cour supérieure, a ordonné hier à la Commonwealth Plywood, de Sainte-Thérèse, et à son président, M. William Caine, de rembaucher illico, comme le recommandait une sentence arbitrale rendue en janvier 1979, 13 employés qui avaient été mis à pied, en juin 1977, peu avant le mémorable conflit qui avait duré plusieurs mois.

Outre d'ordonner la réintégration de ces 13 personnes, le juge précise que doit aussi être respectée une autre partie de la sentence arbitrale, qui précisait que ces 13 personnes doivent revenir aux postes qu'elles avaient été jugées capables d'occuper tout en respectant la liste d'ancienneté établie à cet effet.

Ce jugement du juge Gratton répond à la requête qui lui avait été soumise par le syndicat et les 13 employés, à l'effet de se prononcer sur la lenteur mise par la Commonwealth Plywood à se plier à la sentence arbitrale qui, elle, avait fixé au 29 janvier 1979 le retour de ces employés au travail.

M. William Caine avait toutefois invoqué diverses raisons pour ne pas le faire, allant même jusqu'à fermer un certain département de son entreprise, sous prétexte qu'il n'était pas rentable.

Mais le juge Gratton opine, tout comme l'arbitre d'ailleurs, que les employés visés, en raison de leur ancienneté et de leur expérience, peuvent remplir à peu près toutes les fonctions qu'on voudrait bien leur attribuer dans l'usine.

L'injonction est également dirigée contre M. William Caine personnellement, parce que la Commonwealth Plywood est sa propriété comme telle et qu'elle n'est pas dirigée par un conseil d'administration.

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit ou consultation gratuite.

282-0058

ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal

Jacques Brossard

l'accession à la souveraineté et le cas du Québec

à l'intention de tous ceux, favorables ou non à l'indépendance, qui se soucient de l'évolution politique du Québec et du Canada.

800 pages, $11.00 — en librairie

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

C.P. 6128, Succ. «A» Montréal, Qué., Canada H3C 3J7

Tél.: 343-6321/6325

Une équipe que vous avez intérêt à connaître: nos spécialistes de l'immobilier dans Westmount.

Le Montréal Trust est fier de vous présenter son équipe du bureau immobilier de Westmount. Parce que c'est une équipe qui connaît à fond le domaine immobilier, une équipe dynamique qui totalise à elle seule 225 ans d'expérience.

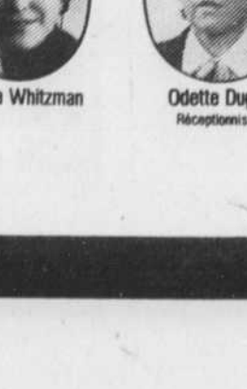

Rod Quesnel, Directeur

Monsieur Quesnel vient de notre bureau immobilier de Beaconsfield qui connaît un grand essor sous sa direction. Directeur de la Chambre d'immeuble de Montréal de 1972 à 1980 et président de cet organisme en 1978, M. Quesnel fait carrière dans l'immobilier depuis 25 ans.

Venez donc rencontrer ces spécialistes de l'immobilier à notre nouveau bureau de Westmount, situé au 4150 ouest, Ste-Catherine. Vous verrez que, dans Westmount, le Montréal Trust sert vos intérêts mieux que jamais.

Edith Berman, Philip Berman, Françoise Bibaud, Herb Bourgeois, Terri Brault, Ursula Clabon, Letizia Colfer, Rita Anne Conn, Audrey Culver, Juanita Etcheverry

Betty Firstbrook, Patricia Hamilton, Richard Kastner, Béatrice Kaufman, Barbara Leiter, Jules Millian, Bernice McKee, Jacqueline Nantel Brault, Lillian o'Mara, Jeannine Saegert

Ruth Sinclair, Bobbie Tilden, Georgette Tremblay, Pauline Vickers (F.R.I.), Sheila Whitzman, Odette Dugas, Réceptionniste

Montréal Trust

Chez nous, vos intérêts sont bien servis.

4150 ouest, Ste-Catherine
934-1818

en bref...

■ Mme Bégin retire ses propos

Le ministre fédéral de la Santé et du bien-être social, Mme Monique Bégin, a retiré les propos qu'elle a tenus récemment à l'endroit de l'ancien chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, qu'elle avait accusé d'avoir été payé par le gouvernement Lévesque pour présenter un amendement à la question référendaire.

«Ma question n'avait aucunement comme but de laisser entendre que M. Biron avait reçu des avantages matériels à la suite de sa volte-face subite; dans le feu du débat, il reconnaîtra sûrement que nous avons probablement chacun dépassé notre pensée. En bonne Yvette, il me fait donc plaisir de retirer mes remarques», dit le ministre, dans un communiqué remis à la presse.

M. Biron avait formellement demandé au ministre Bégin de retirer ses propos, qu'il a qualifiés de libelleux, sans quoi il porterait l'affaire devant les tribunaux.

Mme Bégin avait tenu ces propos à l'endroit de M. Biron au cours d'une entrevue à Radio-Canada.

■ Mise au point du Dr Roy

Le 16 janvier dernier, le leader parlementaire du PQ à l'Assemblée nationale s'est amené au bureau du Dr Augustin Roy, président de la Corporation des médecins du Québec, pour tenter de le convaincre d'adhérer au Comité du OUI. Le Dr Roy a dit NON et il a adhéré depuis au Comité présidé par M. Claude Ryan. Mais impressionné par la performance de M. Claude Charron dans le débat sur la question, le Dr Roy lui a fait parvenir une lettre de félicitations. Or, samedi dernier à Montréal, M. Charron s'est servi de cette lettre pour ridiculiser le Dr Roy. L'auditoire a bien rigolé mais le Dr Roy a trouvé l'indiscrétion de mauvais goût. De fait, il trouve l'attitude des tenants du OUI, «démagogique et mesquine». Le Dr Roy ne voit pas pourquoi les Québécois cesseraient de se parler parce qu'ils ne partagent pas la même opinion de l'avenir politique du Québec. Plus encore, contrairement à ce que M. Charron avait laissé entendre dans son discours de samedi au Cégep Maisonneuve, le Dr Roy nie lui avoir souhaité bonne chance. M. Roy se décrit comme «très nationaliste et très québécois». Et si les tenants du OUI continuent à faire preuve d'intolérance, il les prévient qu'il sortira «le paquet».

■ Vote anticipé

Les personnes qui prévoient ne pas pouvoir se prévaloir de leur droit de vote au référendum du 20 mai pourront l'exercer dans des bureaux de scrutin spéciaux les 16 et 17 mai, chacun dans son comté.

Les listes électorales doivent être affichées au plus tard samedi le 26 avril. Elles seront révisées ensuite, du 28 avril au 10 mai dans les sections rurales et du 1er au 10 mai dans les sections urbaines.

Avant le 10 mai, le directeur général des élections du Québec doit faire parvenir à tous les électeurs une brochure dans laquelle chacune des deux options représentées par les dirigeants des deux parapluies du OUI et du NON est expliquée. Les deux textes décrivant ces options seront rédigés par les responsables des deux comités (et non par le directeur général des élections).

■ L'armée ne sortira pas

À chaque printemps depuis l'année 1969, le 12e régiment blindé et l'escadrille d'hélicoptères de la base militaire de Valcartier se livrent à des séances d'entraînement dans la vallée de la Chaudière, depuis Québec jusqu'en Beauce.

En ce printemps référendaire, cependant, aucun véhicule blindé et nulle artillerie légère ne viendront troubler les esprits. L'entraînement militaire sera contenu à l'intérieur des limites du camp de Valcartier, afin de n'agacer qui que ce soit. C'est du moins ce qu'a précisé jeudi, à Québec, le commandant de la base de Valcartier, le brigadier-général François Richard.

Rappelons que les grandes manoeuvres nationales (d'entraînement militaire), qui devaient avoir lieu à Gagetown, Nouveau-Brunswick, ce printemps, ont été reportées à l'automne prochain.

■ Débat à l'ouest

Comme en Saskatchewan et en Alberta, il sera question du débat référendaire à l'Assemblée législative du Manitoba. Contrairement, cependant, aux deux premières provinces, où une période particulière a été réservée pour le débat noté, l'Assemblée du Manitoba tiendra sa discussion après le dépôt du budget seulement. Ainsi en a décidé le premier ministre conservateur, M. Sterling Lyon.

À l'occasion de ce débat manitobain, les députés de l'opposition auront le loisir de traiter librement du référendum; mais le premier ministre leur a recommandé la plus grande prudence. On sait que la Société des Franco-Manitobains a pris récemment position pour le OUI, même si elle affirme toujours son désaccord avec la thèse de la souveraineté-association.

■ L'Ontario et le référendum

Le chef de l'Opposition, M. Stuart Smith, a déclaré hier que les chefs des trois partis politiques de l'Ontario devraient se présenter ensemble au Québec pour bien montrer que le premier ministre parle avec l'appui de tous les citoyens de l'Ontario.

Cela empêcherait M. René Lévesque, dit-il, de prétendre que l'opinion de l'Ontario est divisée.

Signalant que les chefs des partis conservateur et néo-démocrate préparaient une résolution pour le débat sur la confédération, il a suggéré que le voyage des chefs politiques se faisse après l'adoption de la résolution.

M. William Davis, premier ministre, a répondu en somme que les autres chefs politiques étaient bien libres d'aller au Québec mais qu'il avait quelques réserves quant à l'idée de voyager avec eux.

M. Michael Cassidy, chef du NPD, parlant en français, a dit qu'il serait bon de résoudre le problème scolaire de Penetenghuishene avant que les dirigeants politiques de l'Ontario aillent au Québec.

Chrétien et De Bané tentent de faire vibrer les cordes sensibles des Québécois

OTTAWA — Les ministres Jean Chrétien et Pierre De Bané sont deux hommes fort différents sauf sur un point. Ils défendent farouchement le fédéralisme comme on a pu le constater hier à la Chambre des communes alors que c'était leur tour de fournir leur contribution dans le débat référendaire orchestré par les libéraux fédéraux.

M. Chrétien a cherché à faire vibrer une corde sensible des Québécois en soutenant que le gouvernement du Parti québécois veut «un mandat pour que Pierre Elliott Trudeau soit le dernier Canadien-français à être premier ministre du Canada». Quant à M. De Bané, il a visiblement opté pour des déclarations radicalement anti-péquistes, comme en fait foi cette affirmation d'hier: «Sur cette planète, où il y a à peine 160 pays et 2,500 langues et cultures, il y a eu bien d'autres mouvements vers l'indépendance et la séparation. Mais je n'en connais aucun où la démarche a été marquée dès le début par l'ambiguité et l'humiliation». Sauf, s'empresse-t-il d'ajouter, celle adoptée par le Parti québécois.

L'envie de délaisser un texte soigneusement préparé «pour rectifier les faits», se fait parfois forte chez un homme politique comme M. Jean Chrétien et cela donne lieu à diverses remarques. De dire, par exemple, qu'en 1963, lorsqu'il est venu à Ottawa, il doutait un peu du régime fédéral. Mais depuis il a appris à connaître le Canada.

«Ce qui me choque un peu dans le débat émotif qu'on entend au Québec, poursuit M. Chrétien, c'est qu'on parle encore des erreurs du passé, du temps où il existait beaucoup de discrimination avant que le Canada ne devienne une société plus mûre. Cela ne sert à rien de réécrire l'histoire. Moi aussi j'aurais aimé que, sur les Plaines d'Abraham, Montcalm puisse défaire Wolfe. Je n'étais pas là pour réveiller Montcalm quand Wolfe est arrivé durant la nuit».

Et M. Chrétien ajoute: «Ce qui me choque c'est qu'on essaie d'instaurer la haine dans notre société. C'est rendu que les gens nous détestent parce qu'on est fédéralistes; je l'ai vu dans des assemblées au Québec au cours des dernières années où de jeunes Québécois fanatisés me détestaient. Cela me fait mal. J'aime les miens et je viens les servir à Ottawa».

Puis M. Chrétien revient à son texte écrit et mentionne que le mandat demandé par le Parti québécois vise en somme à augmenter de 33% l'impôt provincial sur le revenu personnel. Il parle aussi des pensions, de l'énergie, etc...

M. Chrétien tire la conclusion que dire OUI au référendum c'est dire non à une présence québécoise à Ottawa, non au passeport canadien, non à d'autres Pierre Elliott Trudeau, mais c'est dire oui à «une augmentation éhontée du prix de la gazoline et de l'huile à chauffage» et à la fin de la péréquation.

Pour sa part, M. Pierre De Bané s'est montré également très hostile au Parti québécois, mais en partant d'une dialectique tout à fait différente. Il a cherché à doubler les péquistes au chapitre de la fierté québécoise.

«Dire qu'une chose qui ne se négocie pas comme l'indépendance va devenir maintenant associée d'une façon indissoluble à l'association, est-il possible d'imaginer une démarche plus humiliante où l'on met notre avenir, nous qui sommes supposés être les porte-parole de la fierté, entre les mains de l'autre? Je dis, a poursuivi M. De Bané, qu'en fait de «bargaining power» j'ai vu mieux et que celui qui veut «bluffer» ne commence pas par montrer ses cartes aux voisins».

Pour lui, il ne s'agit ni plus ni moins que d'une «souveraineté abimée». Pour ce ministre le Canada est encore le meilleur choix. Mais, prévient-il, «si par malheur mon pari qui est basé tout autant sur l'ouverture de mon coeur que sur la générosité des autres devait être trahi, alors, et alors seulement, je prêcherai les valeurs d'une société close».

Il accuse le Parti québécois d'utiliser tous les arguments comme un écran de fumée. «Fondamentalement, explique-t-il, la raison pour laquelle on veut l'indépendance est unique: c'est parce qu'on parle français et que les autres parlent anglais.»

M. De Bané s'en prend passionnément au ministre Claude Morin qui aurait déclaré récemment que les seules personnes qui pourraient souffrir des effets de leur option sont celles qui représentent le Québec au Parlement fédéral.

Sur cette envolée, il fustige le gouvernement péquiste pour son administration dans les domaines de l'éducation et des affaires sociales. Il cite M. Jacques Parizeau à propos du «trou» dans l'administration scolaire.

Et il termine ainsi: «Heureusement que la Voirie ne relève pas du gouvernement fédéral parce qu'ils diraient bien sûr que si les routes du Québec sont les plus meurtrières, ça doit être dû au gouvernement fédéral.»

M. De Bané en vient à cette affirmation: «Une chose que je peux leur dire, ils n'ont pas le monopole de la passion du Québec, nous l'avons tout autant qu'eux et cette idée de vouloir essayer de récupérer le patriotisme des Québécois, de cet objectif que nous avons tous de vivre dans la dignité, pour moi c'est la manoeuvre la plus diabolique à laquelle je peux penser.»

Trudeau écarte l'hypothèse de soumettre un projet de réforme avant le référendum

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau a écarté hier toute possibilité que son gouvernement soumette une proposition concrète de réforme constitutionnelle avant le référendum du 20 mai, en faisant valoir que cela risquerait d'être interprété comme «une conversion de dernière minute».

Au cours d'une conférence de presse, M. Trudeau a ajouté que, personnellement, il peut «regretter que dans le passé, depuis 10 ou 12 ans ou peut-être depuis un siècle, on n'a pas fait assez dans nos lois, nos politiques et notre constitution pour rencontrer le soi-disant point de vue du Québec».

Mais pour l'instant M. Trudeau estime que le débat se déroule au Québec, en sachant que la grande majorité des premiers ministres provinciaux rejettent la souveraineté-association. Le chef du gouvernement canadien a mentionné en outre qu'au cours des dernières années «de grands efforts ont été faits pour sortir du statu quo», mais il a rejeté la faute de l'échec sur le premier ministre du Québec, l'accusant d'avoir voulu établir la preuve que le fédéralisme ne pouvait pas fonctionner.

On a aussi demandé à M. Trudeau de donner son avis sur l'interprétation de M. René Lévesque quant à la force ou à la valeur du référendum par rapport aux mandats électoraux donnés à Québec comme à Ottawa. Le premier ministre du Québec accorde une prédominance au référendum.

Pour sa part, M. Trudeau expose le problème en disant que son gouvernement a reçu un mandat pour voter des lois s'appliquant au Québec. En revanche, M. Lévesque demande un mandat qui permettrait au Québec seul de faire des lois. Ces deux mandats sont contradictoires.

M. Trudeau ajoute que son madat est très clair, tandis que celui demandé par M. Lévesque est ambigu et conditionnel. Le gouvernement péquiste, explique M. Trudeau, demande la permission de faire seul des lois pour le Québec à la condition qu'il y ait une association.

Puis M. Trudeau tire cette conclusion: «Alors, je dis à M. Lévesque que si vous avez un OUI au référendum, nous avons chacun un mandat: moi, c'est de faire des lois pendant quatre ans; vous, c'est de m'empêcher de faire des lois à condition d'avoir une association. Moi, mon mandat n'est pas conditionnel; le vôtre l'est. Voyons voir. S'il y a un OUI, essayez d'obtenir une association; si vous ne l'avez pas, votre mandat tombe, le mien reste».

Une autre solution hypothétique avancée par M. Trudeau est celle d'un NON massif qui convaincrait le Parti québécois d'adopter l'option fédéraliste, mais une telle conversion, a-t-il ajouté hier, lui paraît aussi improbable que la disparition des taches noires sur le dos d'un léopard.

Un comité du OUI au journal «The Gazette»

Un noyau initial de quelques 80 employés du quotidien montréalais *The Gazette* vient de se constituer en un comité local en faveur du OUI au référendum.

Les membres du groupe refusent, par crainte de représailles de la part de leur employeur, soutiennent-ils, de rendre leurs noms publics, à l'exception de ceux de leurs porte-parole, MM. Fred Reed, documentaliste, et André Gagnon, journaliste. LE DEVOIR a cependant rencontré une douzaine d'entre eux jeudi, dans ses locaux de la rue du Saint-Sacrement.

Le quotidien de langue anglaise compte un peu plus de 500 employés. Les membres du Comité des employés de *The Gazette* pour le OUI se recrutent dans les services variés de l'entreprise: chez les journalistes, parmi les typographes, au service du tirage et de la distribution, ainsi qu'à celui de l'entretien. Ils sont de toutes allégeances politiques. On y compte à peu près autant d'anglophones que de francophones, d'hommes que de femmes. Il faut préciser que les journalistes affectés à la couverture de la campagne référendaire ont refusé d'emblée de faire partie du comité, entre autres raisons à cause de la portée politique de leur travail.

Les membres du comité pour le OUI protestent avec virulence contre la manière dont *The Gazette* traite de la question référendaire et ils ont souscrit à un manifeste qui en dénonce les pratiques. Ils rappellent d'abord que le référendum à venir porte sur «la question la plus importante qu'ait à débattre le peuple du Québec à l'heure actuelle» et que «pour la première fois, les Québécois ont une influence directe sur leur affirmation propre et leur autodétermination». Mais *The Gazette*, écrivent-ils, «ignore les points cruciaux du débat» et traite la chose «comme une aberration». Ils accusent le journal de «camoufler les faits historiques et le contexte du débat». Ils rappellent à cet égard la lutte séculaire des Québécois «pour la survie de leur culture et de leur nation» et pour «l'exercice fondamental de leurs droits», depuis 1778 à nos jours. Le manifeste du comité des employés relève quelques faits:

The Gazette «a complètement ignoré» la manifestation des 10,000 étudiants en faveur du OUI à Québec, au début de mars, tandis qu'il a abondamment traité du happening des Yvettes du Parti libéral;

— Le journal «acclamait comme une prodigieuse réussite» et plaçait en manchette la nouvelle que la campagne de financement du Parti libéral du Québec avait rapporté $3 millions en novembre dernier, alors qu'il taisait récemment les résultats d'une campagne semblable du PQ, qui a rapporté $3.6 millions, quitte à en faire «une nouvelle brève, deux jours plus tard»;

— La note de service datée du 18 mars dernier et adressée par le City Editor, M. J. Robert Walker, à ses supérieurs touchant le projet de couverture référendaire du journal, forme, suivant le manifeste, «une inculpation accablante et des perspectives et de la stratégie des cadres dirigeants de *The Gazette* et de la compagnie Southam», propriétaire du quotidien.

Le comité des employés dénonce «l'insoutenable arrogance du journal», qui lui fait dire «qu'un vote pour le OUI est un vote pour l'indépendance définitive et complète», une «présentation erronée qui induit en erreur les lecteurs du journal et le peuple du Québec».

«Il appert que les mandarins au journal *The Gazette*... confondent leurs fonctions avec celles du Parti libéral et du Comité du NON.» Le comité estime que les journalistes de la maison font leur possible pour rapporter les faits, mais que «la direction se réserve le droit de décider et du traitement de la nouvelle et de son importance dans le journal».

Les membres du comité jugent que «la liberté de parole est un luxe dont seuls les tenants du NON peuvent jouir à *The Gazette*» et notent ironiquement que «les seules personnes qui possèdent la liberté de presse sont celles qui sont propriétaires des entreprises de presse». Ils rappellent l'annonce qu'avaient publiée et payée 36 journalistes du quotidien anglais, au moment de l'élection du Parti québécois en novembre 1976, pour dénoncer les prédictions incendiaires dont faisait état à ce sujet l'éditeur d'alors, M. Ross Monro. «Aujourd'hui, il ne reste plus que 11 des signataires de cette annonce à l'emploi du journal.»

La plupart des membres du comité des employés pour le OUI sont des syndiqués, mais les trois syndicats des travailleurs du journal ne sont en rien mêlés dans cette affaire. Le groupe gardera les noms de ses adhérents secrets, à moins que la direction ne décide de se montrer plus tolérante à l'égard de leur position politique et leur garantisse qu'ils peuvent s'afficher, comme le font du reste, dans la maison, les tenants du NON, sans risque de représailles.

Heures d'ouverture:
du lun. au sam. de 5h30 à minuit.
Fermé le dimanche

la sila
gastronomie italienne
2040, St-Denis, Montréal
réservations: 844-5083

il faut lire...

OBLIQUES
NUMERO SPECIAL

SARTRE

Dirigé par Michel Sicard, ce volume comporte des études et des textes inédits (de Serge Doubrovsky, Michel Zeraffa, Michel Butor, Simone de Beauvoir, etc.), un très long entretien avec Sartre, et surtout un certain nombre d'inédits fondamentaux dont Sartre avait refusé jusqu'ici la publication.

Un livre sans lequel il n'est désormais plus possible d'apprécier justement le demi-siècle de vigilance culturelle que Sartre a donné à la pensée.
382 pages, 300 illustrations.
Tirage sur vélin des papeteries de Lana. $65.00

Diffusion DMR-Socadis

En vente dans toutes les librairies

L'Association des conseillers en organisation et méthodes
PRÉSENTE
les 8 et 9 mai 1980
au Château Bonne Entente à Ste-Foy
un séminaire sur
L'influence de la technologie sur l'organisation de l'entreprise
donné par
M. Michel Bernier
professeur à l'ENAP

Pour information supplémentaire, téléphonez à 831-0071 entre 10h et 16h.
S'inscrire avant le 1er mai
en faisant parvenir votre inscription à:
ACOMQ
Casier postal 9124
Sainte-Foy, Qué.
G1V 4A8
COÛT:
Membre de l'ACOMQ . $175
Non membre $225
Le coût d'inscription inclut 2 dîners et le matériel didactique nécessaire.

INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
INSTITUTE FOR INTERNATIONAL CO-OPERATION
PROGRAMME D'ÉTUDES EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
(PRODEV)
STAGE EN AFRIQUE OCCIDENTALE
Organisé par l'Institut de Coopération internationale et le Service de l'éducation permanente de l'Université d'Ottawa, sur
"La Coopération et les perspectives de développement au Bénin en Haute-Volta et au Togo"
du 28 juin au 26 juillet 1980
Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à:
Marjolaine Letarte
Institut de Coopération internationale
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5
Tél.: (613) 231-5457
UNIVERSITÉ D'OTTAWA

écrivez
Société Canadienne du Cancer

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du SYNDICAT DES CHARGÉS DE COURS DE L'UQAM (SCCUQ)
Lieu: pavillon Hubert-Aquin, local A-2860
Date: 21 avril 80 à 20h
Points à l'ordre du jour: élections, orientations stratégiques, projet de convention, etc.

Déploiement russe dans l'océan Indien

BRUXELLES (AFP) — Moscou prépare un impressionnant déploiement de forces navales dans l'océan Indien, dans le cadre de ses grandes manoeuvres quinquennales «Océan 80»: c'est le sens que donnent à Bruxelles les experts de l'Otan aux nombreux et insolites mouvements de navires de guerre soviétiques ces derniers temps en Baltique, dans l'Atlantique, en Mer Noire et à proximité directe de l'océan Indien.

«Une intense activité est observée depuis quelque temps déjà dans les ports soviétiques, en mer Noire et dans la péninsule de Kola, où sont basés les sous-marins atomiques soviétiques, a indiqué hier un expert de l'Otan. Des croiseurs lance-missiles de la classe «Krivak» et des sous-marins atomiques venant de Mourmansk, dans la péninsule de Kola, font actuellement mouvement vers l'océan Atlantique, tandis que le porte-avion Kiev (40,000 tonnes), accompagné d'un ravitailleur et de trois escorteurs, vient de passer le détroit de Gibraltar et semble faire mouvement vers le nord-ouest de l'Atlantique. Nous suivons très attentivement ces mouvements avec nos unités maritimes et aériennes», a indiqué cet expert.

«Nous nous attendons à ce que les manoeuvres «Océan 80», qui se déroulent à l'échelle des sept mers, mettent en jeu plus que les 220 unités déployées il y a cinq ans dans «Océan 75», qui avait pour thème l'interception de convois alliés dans l'Atlantique Nord», a encore précisé cet expert. «Nous pensons que le thème de «Océan 80» est manifestement de montrer la puissance navale soviétique de l'amiral Gorschkov dans l'océan Indien, au moment où s'y trouve déjà une importante «task force» américaine».

«L'arrivée toute récente dans la région du Golfe de l'Ivan Rogov, l'un des bâtiments de débarquement soviétiques les plus modernes (13,000 tonnes) avec une unité de 400 fusiliers marins soviétiques est particulièrement révélatrice à cet égard. L'Ivan Rogov, qui vient de Vladivostok, va renforcer une force soviétique de quelque trente bâtiments, dont le Berezina, le plus gros navire de ravitaillement russe (40,000 tonnes), a souligné l'expert.

La «task force» américaine dans l'océan Indien dispose déjà de quelque 26 bâtiments, dont les porte-avions Nimitz et Coral Sea, de cinq croiseurs lance-missiles, dont deux à propulsion atomique, d'une douzaine de destroyers, de 180 avions de combat et de 1800 marines.

Un raid de représailles de l'armée israélienne fait 18 morts au Liban

LONDRES (d'après Reuter et AFP) — Dix jours après le raid palestinien contre un kibboutz de Galilée, l'armée israélienne a attaqué hier le Sud-Liban. Selon les Palestiniens, l'attaque lancée à proximité du village côtier de Safarand a fait 18 tués, dont trois enfants et six feddayin.

Pour sa part, Israël fait état de six feddayin tués et de deux blessés légers parmi les membres du commando lancé à l'attaque d'une base de feddayin au Sud-Liban, utilisée comme entrepôt et centre de formation par les Palestiniens.

Selon la thèse palestinienne, le commando israélien est arrivé par mer peu après zéro heure locale (22 h 45 G.M.T., jeudi) en bénéficiant d'une couverture d'hélicoptères et d'artillerie. Les Israéliens ont dynamité une maison servant de clinique au Front populaire de libération de la Palestine-commandement général (F.P.L.P.-C.G.) et bombardé une habitation voisine.

On dénombre en outre au moins sept blessés, indique-t-on de même source. Les affrontements ont duré plus de deux heures à une quarantaine de kilomètres de la frontière israélo-libanaise. Selon des correspondants de presse, dès que les vedettes eurent pris le large, elles ont pilonné les habitations, puis ont tenté de s'approcher du littoral de Tyr et Rachidieh (20 kms plus au sud), mais le barrage d'artillerie établi par les forces palestino-progressistes les a maintenus à distance.

D'autre part, le gros bourg de Nabatiyeh, quartier général des forces palestino-progressistes pour le Liban-Sud, à une quinzaine de km de la frontière, a subi dans le courant de la nuit un intense bombardement «en provenance de la région frontalière», a indiqué la radio officielle, sans préciser si les auteurs des tirs étaient les milices conservatrices contrôlant la bande frontalière ou les troupes israéliennes.

L'objectif, selon la radio israélienne, était un camp d'entraînement palestinien servant aussi de base logistique pour les commandos palestiniens infiltrés dans la zone sous mandat des «casques bleus» de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL). Dans le secteur de la base attaquée, il y a, précise la radio, quelque 1,500 combattants palestiniens et un bataillon mécanisé du Fatah (principal mouvement palestinien) possédant des blindés légers.

L'opération a été faite en représailles de l'attentat du lundi 7 avril par un commando palestinien de cinq hommes contre le Kibboutz frontalier de Misgav Am. Cet attentat, revendiqué par un Front de libération arabe (d'obédience irakienne) avait fait trois morts et seize blessés du côté israélien. Les cinq terroristes palestiniens avaient été tués.

Le lendemain, l'armée israélienne avait lancé une énigmatique expédition en territoire libanais, dans la zone sous contrôle des milices chiites et chrétiennes du commandant rebelle Saad Haddad, allié d'Israël. L'expédition n'avait pas donné lieu à des accrochages. Les forces qui, officiellement, ont procédé à des patrouilles d'observation, s'étaient repliées cinq jours plus tard.

Le raid d'hier matin est le premier de ce genre depuis dix mois, a précisé la radio israélienne.

C'est en raison de «pressions politiques» extérieures qu'Israël n'avait plus fait de raids ni de pilonnage systématique en territoire libanais durant les six derniers mois, a dit de son côté le général Avidor Ben Gal, commandant la région nord d'Israël.

Jeudi après-midi, notent les observateurs, le général Ezer Weizman, ministre israélien de la Défense, avait conféré pendant une heure avec les représentants du kibboutz de Misgav Am.

D'autre part, il est remarquable que les forces israéliennes se sont retirées du Liban-Sud à la veille du départ du premier ministre Menahem Begin pour Washington et y sont retournées après que le chef du gouvernement israélien eut quitté le sol américain, jeudi soir.

Par ailleurs, les milices libanaises soutenues par Israël ont abattu deux soldats irlandais de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), après avoir pris un convoi de l'ONU dans une embuscade, a annoncé hier soir un porte-parole de l'ambassade d'Irlande à Beyrouth.

Il a précisé qu'un des soldats avait été l'objet de violences sexuelles avant d'être abattu dans le dos. Les corps des deux soldats ont été retrouvés hier soir désarmés; un troisième soldat irlandais avait été blessé par balle dans le courant de la journée. Il a été emmené à l'hôpital de l'ONU à Naqoura, sur la côte.

Begin revient dans un climat de crise

TEL AVIV (AP) — Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a regagné Israël, hier, au terme de sa visite à Washington en déclarant qu'il n'avait pas cédé sur les problèmes clés des discussions sur l'autonomie palestienne: Jérusalem, la sécurité dans les territoires occupés et les pouvoirs du Conseil palestinien élu.

Mais il va devoir à présent préparer le véritable marathon que représentent les prochaines négociations israélo-égyptiennes sur l'autonomie palestienienne, et affronter une nouvelle crise politique interne.

La perspective des négociations israélo-égyptiennes, décidées à la suite des deux sommets séparés de Washington dans l'espoir de parvenir à un accord avant le 26 mai, est en effet passée au second plan à Tel Aviv, à la suite de déclarations du ministre de la Défense, M. Ezer Weizman.

Ce dernier a critiqué publiquement le gouvernement et demandé des élections législatives anticipées, s'attirant aussitôt les répliques de ses collègues qui ont demandé sa démission. M. Begin va devoir resoudre cette crise — ou en atténuer les effets — afin d'aborder dans de bonnes conditions les négociations avec l'Égypte qui s'ouvrent à la fin du mois.

À son retour de Washington, le chef du gouvernement israélien s'est refusé à tout commentaire sur les déclarations de M. Weizman. Il a préféré évoquer ses entretiens avec le président Jimmy Carter en soulignant qu'il n'avait fait aucune concession sur les points qui concernent les intérêts et la sécurité d'Israël.

À son départ de la capitale américaine, M. Begin a d'ailleurs révélé qu'il avait remis au président Jimmy Carter un document résumant en quatre points la position israélienne. Sans en révéler les termes, il a précisé que ce document réaffirmait le fond de la position israélienne, qui s'en tient aux accords de Camp David.

Ainsi, sur une éventuelle souveraineté arabe dans l'est de Jérusalem précédemment demandée par le président égyptien Anouar El Sadate, il a déclaré à M. Carter que Jérusalem n'était pas l'affaire de l'Égypte mais celle d'Israël, et il a ajouté qu'il ne laisserait pas les Arabes des quartiers est de la ville voter pour l'élection du Conseil palestinien.

Devant le président américain, il s'est déclaré par ailleurs prêt à discuter de la sécurité dans les territoires occupés, principalement en Cisjordanie, à la condition que l'Égypte admette au préalable l'autorité d'Israël dans ce domaine.

Dans un discours prononcé devant les dirigeants des organisations juives américaines, le premier ministre israélien a en outre dissuadé les États-Unis de soutenir une éventuelle attribution au Conseil palestinien de pouvoirs exécutifs et législatifs, comme le demandait M. Sadate.

Selon lui, une telle proposition risquerait d'aboutir à la mise en place d'un État palestinien armé par l'Union soviétique, ce qui créerait de nouveaux dangers pour les intérêts occidentaux au Proche-Orient et dans le golfe Persique. «Le monde libre, a lancé M. Begin, a-t-il besoin d'une base soviétique sur la rive occidentale (du Jourdain)?».

Lors de la conférence de presse qui a clos la visite du dirigeant israélien, le président Carter a déclaré que les différences subsistant entre Israël et l'Égypte étaient moins importantes que celles qui les séparaient avant le traité de paix conclu l'année dernière.

Pont aérien interrompu pour les exilés cubains

LA HAVANE (AFP) — L'interruption, annoncée hier à La Havane de source autorisée, du pont aérien mis en place entre Cuba et le Costa-Rica, pour transporter les réfugiés cubains de l'ambassade du Pérou, obligera les pays d'accueil à organiser eux-mêmes des vols sur Cuba.

Ce pont aérien fonctionnait depuis 48 heures. Son dernier vol, hier matin, a permis à 188 personnes de quitter La Havane pour le Costa-Rica, à bord d'un appareil de la compagnie de charters espagnole Spantax. Au total, ce pont a été utilisé par 732 Cubains.

Les huit pays qui se sont déclarés d'accord pour accueillir des Cubains, parmi les milliers de réfugiés de l'ambassade du Pérou, devront maintenant organiser des rotations aériennes directes entre leurs capitales respectives et Cuba.

Toujours de source autorisée, on indiquait hier qu'il ne fait plus guère de doute que le pont aérien est désormais purement et simplement annulé.

L'interruption du pont aérien vers San Jose du Costa-Rica pouvait être déduite d'un commentaire publié hier par le quotidien Granma: l'organe du Parti communiste cubain critiquait la création d'un centre de transit pour les réfugiés au Costa-Rica, la suspectant d'être une «machination des impérialistes yankee» avec ce pays. «Cela n'a pas de sens de créer un campement au Costa-Rica (...) C'est fait peut-être à des fins démagogiques et publicitaires», avait commenté Granma, qui soulignait que les candidats au départ, une fois munis des papiers nécessaires, pouvaient en effet quitter Cuba par vol direct pour le pays de leur choix.

La situation des réfugiés déjà munis des documents délivrés par les autorités locales — passeport, sauf-conduit et autorisation de sortie — apparaît comme «gelée» à court terme, si l'on se réfère aux difficultés actuelles des rapports bilatéraux entre le Pérou et Cuba.

Alors que le Pérou a déjà annoncé depuis la semaine dernière son intention d'accueillir 1.000 Cubains, aucun avion n'a encore quitté Lima pour La Havane, en raison d'un désaccord, selon l'ambassade péruvienne, sur la première liste des partants pour la capitale péruvienne.

Alors qu'environ 6.800 Cubains n'attendaient plus chez eux que les visas devant leur être fournis par les pays d'accueil (jusqu'à présent, 8 pays), 700 candidats au départ ont fait savoir qu'ils renonçaient à quitter le pays et près de 2.400 personnes étaient toujours hier à l'intérieur de l'ambassade du Pérou. Apparemment, ces dernières refusent de quitter ces locaux, en dépit des déclarations des autorités cubaines, qui leur ont réitéré la garantie d'octroi de passeports et de sauf-conduits. Ce groupe, selon un recensement des diplomates péruviens, est composé de 1200 hommes, et d'environ 600 femmes et 600 enfants.

Les abords de l'ambassade du Pérou risquent d'être le théâtre d'une certaine agitation aujourd'hui. En effet, une gigantesque «marche du peuple combattant» est organisée à La Havane, à l'appel des organisations de masse, et elle doit passer devant les grilles de la mission diplomatique péruvienne.

On estime que plus d'un million de personnes participeront à cette manifestation organisée a l'occasion du 19ème anniversaire de la «victoire de Playa Giron», au sud-est de l'île. En avril 1961, l'armée de Fidel Castro faisait échec au débarquement d'un corps expéditionnaire composé d'exilés anti-castristes.

Le quotidien de la jeunesse communiste, Juventud Rebelde, écrivait hier que «patrie, révolution et peuple empliront la 5ème avenue (où se trouve l'ambassade du Pérou) samedi et montreront le véritable Cuba aux infâmes qui prétendent confondre les sentiments de notre peuple héroïque avec ceux des parias de notre société».

Mugabe affronte ses premiers problèmes

HARARE, ex-Salisbury (AFP) — M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, a du faire face, hier, à ses premières difficultés quelques heures après la proclamation de l'indépendance du pays, avec une série d'incidents violents faisant deux morts et 30 blessés.

Le prince Charles d'Angleterre, qui a présidé à la naissance du Zimbabwe à minuit au cours d'une grande cérémonie dans un stade de la capitale, est reparti pour Londres, hier matin. Le dernier gouverneur colonial, lord Soames, qui a eu le pays en charge pendant quatre mois, l'a suivi quelques heures plus tard.

Tandis que la population africaine fêtait dans l'enthousiasme sa souveraineté chèrement acquise, quatre attentats à la grenade dans des faubourgs africains de la capitale ont rompu la paix jusque là de rigueur.

L'incident le plus grave s'est déroulé dans la cité de Mabvuku: une grenade a explosé au milieu d'un groupe de 150 Africains qui chantaient devant une église, faisant deux morts et 15 blessés.

Les auteurs des attentats n'ont pas été identifiés. Selon une hypothèse, il s'agirait de Blancs voulant manifester leur désapprobation à la prise de pouvoir par le chef de la principale armée de guérilla.

La population blanche est fortement armée et des stocks d'armements échappent totalement au contrôle du gouvernement.

Dans la capitale, peu après la proclamation de l'indépendance, on a vu deux jeunes Blancs casser des parcomètres à coups de pics.

Toutefois, au stade où se déroulait la cérémonie, plusieurs centaines de Blancs se mêlaient aux milliers d'Africains, même si leur ancien leader rebelle, M. Ian Smith, a préféré se trouver ce jour-là en Afrique du Sud.

Autre incident qui a créé une vive émotion: l'évasion de 235 prisonniers de droit commun en attente de jugement, après un début de mutinerie à la prison centrale de Salisbury. Tous ont été repris, sauf neuf, et ont indiqué qu'ils protestaient contre le fait de ne pas avoir été couverts par l'amnistie proclamée à l'occasion de l'indépendance pour tout crime lié à la guerre.

EDOUARD I. SARAFIAN
Tailleur pour hommes
Anciennement au Caire, puis à Beyrouth est actuellement à Mont Royal serait heureux de recevoir ses amis et ses clients à sa nouvelle adresse, au
1255 boul., Laird (Canora Laird Building)
suite 320 tél.: (514) 733-0572

Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro
APPARTEMENTS CLIMATISÉS
POUR RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS
(50 ans et plus)
Location immédiate • Occupation juin 1980
STUDIO à compter de $225 par mois
LOGEMENT DE 1 chambre à coucher à compter de $290 par mois
Tous les services habituels inclus, plus...
Électricité • climatisation • tapis • tentures • piscine intérieure
•sauna • terrasse • salle de rencontres • salons de repos •
Aussi disponible...
Stationnement intérieur ($35. par mois) • cablevision • buanderie
Service non inclus: taxe d'eau
• Commerces au rez-de-chaussée
PAS D'ANIMAUX S.V.P.
BUREAU DE LOCATION ET RENSEIGNEMENTS
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
425 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.
849-1291
Visites: lun. au ven. 13 hres à 20 hres sam. et dim. 10 hres à 15 hres

Première communion
QUOI OFFRIR?
Nous avons des suggestions et l'embarras du choix
Desmarais & Robitaille
60 ouest, rue Notre-Dame
845-3194

CONDOMINIUM
NOUVEAU PROJET
avec taux d'intérêt de
11% pour le CHAMBORD
12% pour le CHANTILLY
(pour une durée de 5 ans)

LA RECHERCHE
L'évolution du cerveau par Phillip V. Tobias
L'énergie éolienne par Raymond Goethals
Les usines à pions par Jacques Arvieux
La résistance aux maladies par Jan Klein
La subduction par Xavier Le Pichon
Dossier : La recherche mathématique en Chine par Kwan Chao-Chih
N° 109 - $3.00
OFFRE D'ABONNEMENT
Un an: $26.00 (au lieu de $33.00)
Je souscris un abonnement d'un an (11 nos) à la RECHERCHE, au prix de $26.00 (ttc) au lieu de $33.00
Nom
Profession
Adresse
Code postal
Je règle par : (à l'ordre de la Recherche)
chèque bancaire
chèque postal (3 volets)
mandat
A retourner, accompagné de votre règlement à la RECHERCHE Diffusion 539 ave Lebeau, V. Saint-Laurent H4N 1S2

Cours d'initiation
Cours de croisière
Location et nolisement
ECOLE DE VOILE 697-3267
Stefan Marshall Inc.
à 20 minutes du centre-ville
Baie Valois
90, Bord-du-Lac
Pointe-Claire

"AH! LA BELLE VIE!"
LAVAL
MONTREAL
DOMAINE DE L'ILE PATON
Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Iles.
4540 Promenade Paton, Ile Paton, Qué.
Tél.: 688-8440
DOMAINE de l'ILE PATON

Nouvelle baisse du «prime rate» aux États-Unis à 19½%

NEW YORK (d'après AFP, CP et Reuter) — Plusieurs grandes banques américaines ont abaissé hier leur taux d'intérêt de base, le ramenant à 19.50% contre 20% précédemment pour la plupart d'entre elles.

Le signal du mouvement de désescalade des taux de base avait été donné au début de la semaine par la Chase Manhattan Bank, qui avait ramené son taux de 20 à 19.75%.

Elle n'avait été suivie jusqu'à présent que par quelques petites banques. Parmi les grandes banques qui ont porté hier leur taux de base à 19.50%, figurent la Chase Manhattan Bank, la Morgan Garanty Trust et la Chemical Bank.

Au Canada, d'autres banques ont suivi l'exemple des cinq plus grandes du pays, qui avaient annoncé jeudi une réduction de un quart de un pour cent de leur taux d'intérêt privilégié. Ainsi, la Banque Nationale du Canada et la Banque Mercantile du Canada ont fait savoir qu'elles ramenaient elles aussi leur taux de base de 17.50 à 17.25%.

Ces réductions font suite à la baisse du taux d'escompte de la Banque du Canada, qui connaissait jeudi sa première baisse depuis plusieurs semaines, passant de 16.20 à 15.96%.

La désescalade des taux d'intérêt a déjà touché le secteur hypothécaire, puisque le Trust Général du Canada annonçait hier une diminution de un quart de un pour cent sur toutes ses hypothèques, sauf celles d'un an. Pour une hypothèque conventionnelle de cinq ans, le taux est ainsi ramené à 16%.

Entre-temps, le dollar américain s'est redressé hier sur le marché newyorkais des changes, en dépit du nouveau fléchissement du taux d'intérêt de base des banques.

La devise américaine a clôturé à 1.8570 mark contre 1.8455 la veille, à 1.7425 franc suisse contre 1.7250 et à 4.3025 francs français contre 4.3000.

L'or a clôturé en léger recul par rapport à la veille, tombant à 510.20 dollars en clôture, contre 512 dollars l'once la veille.

À Londres, pour la seconde journée successive, la Banque fédérale américaine a été contrainte de soutenir le dollar, hier, la pression sur cette monnaie ayant repris dans l'après-midi à l'annonce des nouvelles réductions des «prime rates» aux États-Unis.

Toutefois, le calme est revenu par la suite, permettant au dollar d'effacer partiellement ou dans certains cas entièrement ses pertes initiales.

Ainsi, le billet vert a clôturé à 1.8550 mark (après être tombé à 1.8420) contre 1.8570 jeudi soir, à 4.3175 francs français (après 4.2900) contre 4.3100, à 1.7410 franc suisse (après 1.7150) contre 1.7325, à 29.81 francs belges contre 29.85 et à 240 yens (après 248.25) contre 248.75.

Le sterling a terminé à $2.22 contre 2.2240 la veille, après avoir fluctué entre 2.2175 et 2.2330.

3ième COLLOQUE QUÉBÉCOIS
SUR LA
JUSTICE ADMINISTRATIVE
DU
LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LA JUSTICE ADMINISTRATIVE
AVEC LA COLLABORATION DE LA
RÉGIONALE DE QUÉBEC DE L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN
THÈME:
"La protection judiciaire des droits et libertés des citoyens"
23-24 MAI 1980
PAVILLON DE KONINCK
UNIVERSITÉ LAVAL

Inscription: À partir de 19 h 00 au Salon des professeurs, local 2419.
1ère séance: 20 h 00 - Amphithéâtre 1C
SOUS-THÈME 1: "LE FONDEMENT ET LES LIMITES DU CONTRÔLE JUDICIAIRE DE LA LÉGALITÉ DES ACTES DU POUVOIR EXÉCUTIF ET DE L'ADMINISTRATION"
Panellistes: — M. le Professeur Denis Lemieux, Université Laval
— Honorable Juge Maurice Jacques, Cour supérieure
— Me Marc Lapointe, Président, C.C.R.T., Ottawa
22 h 30: Réception
2ième séance: Samedi, 24 mai, 9 h 30 - Amphithéâtre 1C
SOUS-THÈME 2: "LA SOUVERAINETÉ DU PARLEMENT, LES CHARTES DES DROITS ET LIBERTÉS ET LE POUVOIR EXÉCUTIF"
Panellistes: — M. le Professeur Henri Brun, Université Laval
— Honorable Louis-Philippe Pigeon, Ottawa
— Me Claude Armand Sheppard, Montréal
12 h 30: DINER Pavillon Pollack
3ième séance: 2 h 00 - Amphithéâtre 1C
SOUS-THÈME 3: "L'ARTICLE 96 DE L'A.A.N.B. ET LA RÉORGANISATION DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF"
Panellistes: — Madame le Professeur Nicole Duplé, Université Laval
— Me Marie-Josée Longtin, ministère de la Justice
— Me Roger Thibaudeau, Québec
16 h 30: Réception offerte par l'Université Laval, lancement de publications, notamment: "La Commission des affaires sociales: tribunal administratif d'appel".
N.B.: FRAIS D'INSCRIPTION: $50.00 (repas et réceptions incluses). Chèque à l'ordre de l'Université Laval
ADRESSER À: Laboratoire de recherche sur l la justice administrative
Faculté de droit, Pavillon de Koninck
Université Laval, Québec G1K 7P4
Tél.: 656-7331

Net ralentissement de la croissance aux États-Unis au premier trimestre

WASHINGTON (AFP) — La progression du Produit national brut des Etats-Unis n'a été, sur une base annuelle, que de 1.1% au premier trimestre contre 2% au dernier trimestre 1979, a annoncé hier le département du Commerce, selon ses calculs préliminaires.

Ce ralentissement de la croissance tend à montrer, selon les experts, que l'économie américaine s'oriente vers une récession.

Le taux d'inflation, calculé sur la base du PNB, a atteint le taux annuel de 9.5% au cours du premier trimestre de 1980 contre 3.4% au cours du dernier trimestre de 1979. Il s'agit du taux le plus élevé enregistré depuis le deuxième trimestre de 1978: 10.6%. Quant à l'indice des prix à la consommation, calculé sur une base différente, il a crû de 18% sur une base annuelle.

Le ralentissement du taux de croissance du PNB est imputable, selon le département du commerce, aux faibles performances des ventes de marchandises périssables, tels que les produits alimentaires, et à un déclin de l'industrie du bâtiment.

Le président Carter a déclaré jeudi, rappelle-t-on, que l'économie est désormais entrée dans une phase «transitoire difficile» et que «probablement une récession» — qui ne devrait être que modérée et de courte durée» — a déjà commencé.

Un bon nombre d'indices économiques publiés récemment montre que le ralentissement de l'activité économique a été particulièrement sensible en mars.

Le président Carter a admis jeudi soir au cours de sa conférence de presse que l'économie américaine était «probablement entrée dans une période de récession» qui coûtera «des douleurs et des pertes» à de nombreux Américains.

Mais pour le chef de l'exécutif américain, tel est le prix qu'il faudra payer pour réduire l'inflation à brève échéance.

C'est la première fois qu'il admet la réalité de la récession, même si ses propres conseillers économiques l'ont déjà fait. Il est vrai que les perspectives viennent d'être encore assombries par de récents licenciements dans l'industrie automobile et par un ralentissement brusque de l'activité du secteur de la construction.

Selon la majorité des économistes américains, l'administration américaine a délibérément encouragé l'apparition d'une récession en laissant les taux d'intérêt grimper et en ralentissant les dépenses publiques. En effet, pour l'administration, un ralentissement de la croissance économique est nécessaire pour réduire l'inflation.

D'après M. Carter, si le pétrole n'augmente pas de nouveau et si les prêts hypothécaires baissent de deux points, le taux annuel de hausse des prix, actuellement de 18%, devrait retomber dans quelques mois aux alentours de 10%.

«J'ai bon espoir pour les mois qui viennent sur la maîtrise de l'inflation et sur la réduction des taux d'intérêt», a-t-il dit.

L'administration s'attend à une réduction de 0.4% de l'activité économique, le taux de chômage passant parallèlement de 6.2% à 7.2%. Un haut fonctionnaire est cependant allé plus loin dans le pessimisme en envisageant une chute de 1.5% de la production et un taux de chômage de 8%.

Chapuis et Dubuc
pour hommes
rue laurier ā outremont
vit toujours!!
le feu nous force ā dēmēnager temporairement notre collection de printemps ā
LA GRANDE ĒQUIPĒE
380 ouest rue laurier
ā quelques 500 pieds ā l'est de notre ancienne boutique
venez nous voir et profiter de notre
VENTE de FEU
ā bientōt!

La construction du gazoduc québécois reportée à 1981

La construction du gazoduc Trans Québec & Maritimes ne pourra pas être entreprise cette année, a annoncé hier Trans Canada Pipelines.

La première phase du gazoduc Trans Québec & Maritimes, soit le tronçon reliant Saint-Lazare à Boisbriand, avait obtenu l'approbation de principe de l'Office national de l'Énergie le 21 mars dernier et devait être mise en oeuvre cet été. Cependant, cette première phase du projet na pas encore reçu toutes les autorisations requises pour que les travaux puissent commencer.

«Les délais sont mainteannt épuisés pour que nous puissions mettre en chantier cette année», affirment les responsables du projet.

On espère que toutes les autorisations nécessaires pourront être obtenues en 1980, de sorte qu'on puisse construire le gazoduc jusqu'à Québec en 1981. Dans un tel cas, le délai d'un an n'aurait pas pour effet de retarder l'arrivée du gaz naturel à Québec l'an prochain, comme il était prévu à l'orgine.

À cet égard, les responsables du projet se réjouissent de la mise sur pied d'un groupe de travail interministériel au sein du gouvernement du Québec en vue de coordonner et accélérer le processus d'approbation.

Les responsables du projet estiment en effet qu'il serait possible de rattraper le retard en 1981 en construisant en une seule phase l'ensemble du prolongement de Saint-Lazare à Boisbriand puis de Boisbriand jusqu'à Québec, ainsi qu'un tronçon au Nouveau-Brunswick.

Le gazoduc Trans Québec & Maritimes est un projet conjoint de Trans Canada Pipelines et de Québec & Maritimes Pipe Lines, une filiale à part entière de la société Alberta Gas Trunck Line.

Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti du Trust Général
- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

15%
1 an intérêt annuel
Dépot minimum $500.00
Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
Demandez le poste 2000
Sept-Îles: 968-1830 Chicoutimi: 549-6490 Alma: 668-3391 Rimouski: 724-4106 Rivière-du-Loup: 862-7286 Québec: 688-0630 Lévis: 833-4450 Trois-Rivières: 379-7230 Montréal: 866-9641 Outremont: 739-3265 Hull: 771-3227 Ottawa: 238-4900

Êtes-vous chauffeur ou chauffard?
Passez le test de conduite à notre émission spéciale
Émission à grand succès en reprise le samedi 19 avril à 19 heures!
Quarante questions pour vérifier si vous êtes ou non une menace au volant!
Bureau d'assurance du Canada
Une initiative des assureurs privés

Utilisez cette grille pour vos réponses.

Q	Vrai ou Faux	Bonne réponse	Q	Vrai ou Faux	Bonne réponse
1			21		
2			22		
3			23		
4			24		
5			25		
6			26		
7			27		
8			28		
9			29		
10			30		
11			31		
12			32		
13			33		
14			34		
15			35		
16			36		
17			37		
18			38		
19			39		
20			40		

Total: ____

Émission spéciale
10 CFTM-TV 4 CFCM-TV 6 CJPM-TV 7 CHLT-TV
8 CHEM-TV 11 CFER-TV 40 CHOT-TV 9 CIMT-TV 13 CFEM-TV

Commerçants, manufacturiers, publicitaires:
La Loi sur la protection du consommateur vous concerne.
Pour être d'affaires... faut voir à son affaire!

Cette nouvelle loi sera en vigueur le 30 avril 1980. Elle vise avant tout à harmoniser les rapports entre les milieux d'affaires et les consommateurs. En délimitant clairement les droits et obligations de part et d'autre, la nouvelle Loi sur la protection du consommateur permettra qu'un meilleur climat entoure toute transaction avec vos clients.

Pour vous familiariser avec les diverses dispositions de cette nouvelle loi, vous pouvez vous procurer des guides d'application sur différents secteurs d'activité commerciale en utilisant le coupon-réponse ci-dessous. Ces guides, spécialement préparés à votre intention, comprennent les articles et règlements concernant votre secteur d'activité et sont assortis d'exemples et de commentaires qui vous aideront à mieux comprendre et appliquer la loi.

Il existe aussi une brochure à l'intention des consommateurs qui résume leurs droits et leurs obligations. Vous pourrez vous la procurer bientôt aux Caisses populaires et à la Banque d'Épargne.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec le bureau régional de l'Office de la protection du consommateur.

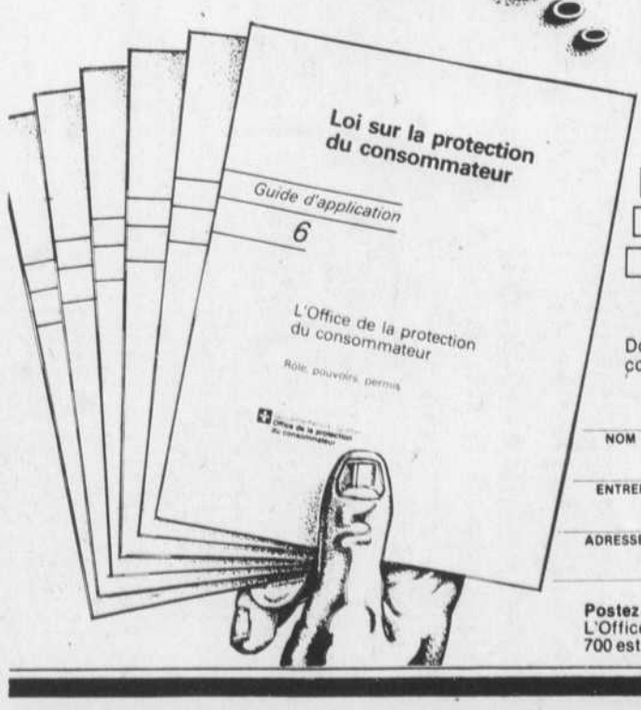

Gouvernement du Québec
Office de la protection du consommateur

Veuillez me faire parvenir le ou les guides suivants:
☐ 1. Les contrats relatifs aux biens et aux services
☐ 2. Les contrats de crédit
☐ 3. Les contrats relatifs aux automobiles et aux motocyclettes. La réparation d'appareils domestiques
☐ 4. Les pratiques de commerce et la publicité
☐ 5. Les garanties
☐ 6. L'Office de la protection du consommateur (rôle, pouvoirs, permis)
Documents techniques spécifiquement réservés aux commerçants, manufacturiers et publicitaires.
DEV-6
NOM
ENTREPRISE (mention obligatoire)
ADRESSE
CODE POSTAL
Postez à: "GUIDES D'APPLICATION"
L'Office de la protection du consommateur,
700 est, boul. St-Cyrille, 15e étage, Québec G1R 5A9

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Forte reprise

La Bourse de Toronto a fini la semaine sur une forte hausse, hier, après quatre séances consécutives de pertes. L'indice composé clôture avec un gain de 5.34 à 1807.04. Huit des 14 secteurs du marché ont progressé, tirés par celui de la gestion. Les papetières ont subi les plus lourdes pertes.

À l'issue de la séance, on dénombre 222 titres en hausse, 201 en baisse et 217 ont conservé leurs positions du jour précédent. Le volume s'inscrit à 3.36 millions d'actions et la valeur chiffre $57.44 millions.

Les transactions sur Keeprite, suspendues la veille, ont repris à l'ouverture et ce titre termine en baisse de 7-8 à 13 7-8. D'autre part, la commission ontarienne des valeurs mobilières a ordonné la cessation des transactions sur les titres New Kelore Mines, cette société n'ayant pas encore fourni les renseignements exigés.

Parmi les industrielles échangées à la séance de vendredi, Falconbridge Nickel A gagne 4 7-8 à $100 7-8, Gulf Canada 2 à $140 1-2, Banister Continental 1 7-8 à $15 5-8, Canadian Utilities 1 3-4 à $20 3-4 et Murphy Oil 1 1-2 à $24.

Faser Inc. cède 2 3-4 à $18 1-2, Algoma Steel 1 7-8 à $31 3-8, Alcan Aluminium 7-8 à $27 7-8, Genstar 1-2 à $25 1-2 et Municipal Savings and Loan 40 cents à 4.60.

Dans le secteur minier, McIntyre Mines prend 2 1-2 à $56 1-2, Brenda Mines 1 à $27 1-2 et Patino N.V. 3-4 à $31. United Keno Hill Mines abandonne 2 à $29 et Afton Mines, 7-8 à $24.

Parmi les pétroles, Ranchmen's Resources gagne 1 1-8 à 13 3-8, Chieftain Development 1-2 à $26 et Bighart Oil and Gas 1-4 à $7 7-8. Numac Oil and Gas recule de 3-4 à $35 1-4 et Canada Southern Pete de 1-2 à $15.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A G F M	1000	350	350	350	
AbtiPrce	21295	$18⅞	18½	18¾	+ ⅛
Abitbi10	z100	$50⅛	49½	50⅛	
ActionTrd	19930	19	15½	17	+ 2
AdanacM	1700	350	320	320	−25
Advocate	700	180	180	180	+10
AftonMin	2150	$24	23½	24	− ⅞
AgnicoE	1997	$10⅞	10⅜	10⅜	− ⅛
AgraIndA	400	470	465	465	− 5
Albany	17710	230	215	225	+10
AltEnergy	54467	$18½	17⅛	18¼	+1⅛
AltaGasA	16255	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Alta G Cp	z20	$62	61½	61½	
Alta G Dp	z1	$290	290	290	
AltaG9.76	400	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
AltaG7.60	600	$19¾	19¾	19¾	− ¼
AltaG6¾	845	$35⅜	35	35⅜	+ ¼
AltaG6½	3115	$24¾	24¼	24¼	− ¼
AltaNat	400	$84	84	84	
Alcan	46511	$28¾	27½	27⅞	− ⅜
AlgoCent	485	$24½	24	24½	
AlgomaSt	2160	$33	31¼	31⅜	−1⅞
AmLarder	4800	81	80	80	
AmEagle	8310	$5	480	480	+ 5
AmLeduc	15800	115	105	105	− 4
AndresWA	260	$10⅛	10⅛	10⅛	− ⅛
AngAm6¼	100	$58	58	58	
AngCT4½	100	$23	23	23	+ ½
AngCT290	z130	$27¼	26¾	27¼	
AngCT315	100	$31¼	31¼	31¼	+ ¼
Ang D Gld	325	375	370	375	
Aquitaine	5305	$48	47¼	47½	− ¼
Argosy	z400	49	49	49	
Args250p	z50	$27¾	27¾	27¾	
ArgusBpr	290	$25	25	25	+ ½
Asamera	15700	$20½	20⅛	20⅛	
Asbestos	1800	$31¼	31½	31½	− ¼
AtcoA	1600	$21	20½	20½	+ ½
AtlasYk	2000	80	80	80	+ 1
AtoHardA	200	$10½	10½	10½	
BCSugarA	300	$35	35	35	
BP Can	4900	$40½	39¾	40	+ ¼
BanisterC	7000	$15⅞	13⅞	15⅝	+1⅞
BankBC	960	$30	30	30	
BankMtl	24618	$23⅜	23¼	23¼	
BankNS	7947	$24¼	23⅜	24¼	+ ⅜
Bankeno	6900	$6⅝	6⅜	6⅝	+ ⅛
Barex	4500	29	27	29	
BaryExpl	1300	190	185	185	− 5
BasicRes	13266	$12⅜	12⅛	12⅛	− ⅛
BeckerBp	1300	$8⅜	8⅜	8⅜	− ⅛
BellCanad	64402	$19½	19¼	19⅜	+ ¼
BellApr	z18	$56⅞	55¾	56⅞	
BellCpr	300	$23½	23½	23½	
BellDpr	z15	$58⅝	58⅜	58⅝	
Bell2.28	150	$28½	28½	28½	
Bell1.80	350	$18¼	18	18	− ⅜
Bell1.96	590	$23½	23½	23½	+ ¾
BighartOG	1495	$8	7¾	7⅞	+ ¼
Biltmorel	z30	465	465	465	
BlHawk	1000	55	55	55	
BlakwodA	100	$5	5	5	+ ½
Bombr	904	$10½	10¼	10¼	− ¼
Bonza O	13335	$10⅛	9⅝	9¾	− ⅛
BonanzaW	10220	495	480	495	+15
BowValy	9519	$41¾	40¼	40¼	+ ¼
BralorRes	2950	$23⅝	23	23	− ½
Bramalea	300	$17	16½	17	+ ½
BrascanA	4386	$24½	24¼	24⅜	+ ⅛
Brscn8½	400	$23¼	23¼	23¼	
BrendaM	5700	$27½	26	27½	+ 1
Brinco	15036	$7⅞	7½	7½	
Brincop	100	$5	5	5	
BCFP	3835	$22¾	22	22½	
BCFPpr	340	$31½	30¾	31½	+ 1
BCRIC	17845	$6½	6⅜	6⅜	
BC Phone	2660	$16¼	15⅝	15⅝	− ⅜
BCPh4¾p	140	$47½	47½	47½	+2½
BCPh4.84	z20	$12⅜	12⅜	12⅜	
BCPh5¾p	200	$56½	56½	56½	
BCP7.04p	600	$18	17⅜	18	+ ⅜
BCP10.16p	300	$24¾	24¾	24¾	+ ¾
BCP2.32p	600	$31⅛	31⅛	31⅛	−1⅜
BroulReef	4100	110	105	105	
Brunswk	6000	$11⅛	10¾	10⅞	+ ¼
BuddCan	1500	$8	7½	8	+ ½
CAE	1225	$14⅜	14½	14½	− ⅛
CIL	800	$25¾	25½	25¾	+ ¼
CME Res	5500	310	295	310	+10
CMSMines	600	90	90	90	+15
CadFrv	1355	$17¾	17½	17⅜	+ ⅜
Cad Frv A	1452	$8½	8¼	8½	+ ½
Cal Pow A	3117	$47½	46⅞	47½	+ ½
CalP4p	z5	$45	45	45	
CalP9.80	100	$98	98	98	+ 2
CalP9.75	z55	$95⅝	95	95	
Calvert	9700	270	265	265	+ 5
Camflo	715	$17	16⅞	17	− ¼
CampRL	3814	$34	33¼	33¾	+ ¼
CanCem	1820	$12¼	12⅛	12¼	+ ¼
CDC	5720	$12⅜	12⅛	12½	
CDCpr B	444	$133	130	132	
CanMalt	602	$28¾	28	28¼	− ¼
CNorWest	3750	$17⅜	17½	17½	+ ¼
CPackrs	300	$31¾	31¾	31¾	− ¼
CanPerm	2250	$17¾	17⅛	17¾	+ ⅝
CPerm6¾	600	$20	19⅞	20	+ ⅛
CS Pete	8950	$16	14¾	15	− ½
Can Trust	1010	$22½	22¼	22¼	− ¼
CTrust7¼	1300	$18½	17	18½	+2¼
CTung	900	$25½	25	25	
CCablesyA	2977	$12¾	12½	12½	− ¼

MONTRÉAL

Hausse des cours

Légère hausse des cours dans un marché modéré, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice composé termine sur un gain de 0.68 et marque à présent 313.84. Le volume comprend 737,255 actions et 1,457 contrats d'option. Les hausses l'emportent sur les pertes par 60 contre 51 et 41 valeurs sont stationnaires.

Les pétroles reculent de 1.29 à 661.04, les papetières de 1.65 à 167.37, les industrielles de 1.03 à 338.62. Les services publics montent de 2.28 à 236.32 et les bancaires de 7.43 à 300.74.

Banque impériale gagne $1 3-8 à $25, Banque de Nouvelle-Écosse $1 1-4 à $24 1-4, IAC Lt $1 à $11, Hudson Bay Mining 3-4 à $18 1-2, Canadian Pacific Investments 1-2 à $38 3-4, CP Ltd 1-2 à $38 3-4, Norcen Energy Resources 3-8 à $33 1-4, Aquitaine 3-8 à $48, Inco 1-4 à $25 7-8, Hudson Bay Co. 1-4 à $25 1-4, Banque Toronto-Dominion 1-4 à $25 3-8, Bell Canada 1-4 à $19 3-8, Abitibi-Price 1-8 à $18 3-4, Banque de Montréal 1-8 à $23 3-8 et Banque nationale 1-8 à $10.

Alcan nouvelle perd $1 1-8 à $27 3-4, Northern Telecom 3-4 à $39 3-4, Carling O'Keefe 1-4 à $6 3-4 et Domtar Inc. 1-8 à $22 1-8.

Dans la spéculation, Talisman Mines prend 33 cents à $2.70, Bruneau Mining cède à 48 cents et North American Rare Metals un demi-cent à 26 cents. Consolidated Imperial Resources cède 15 cents à $2.25. Par contre, Muscocho Mines abandonne cinq cents à $1.74 et Bateman Bay Mining un cent à 27 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ZAbtiPric	80500	$19	18¾	18¾	+ ⅛
AltaGasT	1150	$25⅜	25⅜	25½	
Abt Pr K	100	$24½	24½	24½	− ⅜
Alcan	6180	$28½	27⅜	27¾	−1⅛
Aldona	1022	115	115	115	−2
Algoma	500	$31½	31½	31½	−1¾
Aquitaine	2525	$48	47½	48	+ ⅜
BPCan	1900	$40¼	39¾	40	+ ⅝
Bakertalc	700	73	73	73	−1
BankMtl	3505	$23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
BankNS	2050	$24¼	23⅞	24¼	+1¼
BqueNat	109795	$10⅛	9⅞	10	+ ⅛
Bateman	7200	28	26	27	−1
BellCanad	13076	$19½	19¼	19⅜	+ ¼
Bell pr G	100	$23	23	23	+1
Belches	1000	77	77	77	−3
Bombr Inc	280	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
BorealisEx	1100	485	485	485	−515
BrcanA	1503	$24½	24¼	24¼	
Bruneau	13000	48	45	48	+5
CAE A	300	$14½	14½	14½	− ½
CadillacEx	2600	490	475	475	+5
Calpw A	125	$47¼	47¼	47¼	+1¼
CdeCem	1387	$12¼	12	12⅛	+ ⅛
C Perm M	100	$17⅛	17⅛	17⅛	+1⅛
CCellulose	1150	$10	10	10	+ ¼
C Imp Bank	1400	$25	23½	25	+1⅜
CP Rlty	4181	$38¾	38½	38¾	+ ½
CP Ltd	2375	$38¾	38	38¾	+ ½
CdnTire A	2000	$24¾	24¼	24¼	− ⅜
Capital Dyn	1000	60	60	60	+10
CarlOk	2300	$7	6¾	6¾	− ⅛
Celanese	1800	$6⅛	6⅜	6⅜	− ⅛
Cent Dyn	4100	35	35	35	
Charter Ind	200	120	120	120	−10
Chrysler	2340	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ¼
ChumB	500	$10	10	10	
Cominco	350	$53	52¼	52¼	+ ¼
Cominco A	1700	$23½	23¼	23½	+ ¼
C Bath A	100	$14½	14½	14½	− ½
Cons I Res	44100	242	225	225	−15
C Sum	4000	22	21	22	
C Text	700	$7	7	7	
Dalco Pet	500	$8	8	8	− ⅛
DomeMns	200	$66½	66½	66½	− ½
DomePete	5000	$63¼	61⅞	62¼	
DBrdge	505	$14⅞	14⅞	14⅞	
Domtex	1210	$12⅞	12⅞	12⅞	
Domtar	1260	$22½	22¼	22½	− ⅛
Donohue	650	$24	23½	24	+1
Dumgmi	6300	365	345	345	−20
Dumont	9500	80	76	79	−1
DynMn	1700	85	85	85	
Dyn M Wts	1000	30	30	30	+4
Emco	2800	$11½	11½	11½	+1½
En P Met	1700	$6	5¾	6	− ¼
GazMetr	1150	$7	6⅝	6¾	
Genstar	2000	$25⅝	25½	25½	− 1
Goldex	2300	150	142	150	
GmaLee	1850	220	215	215	+5
Gr Coast	500	71	71	71	−3
GulfCan	2527	$141	139	139	− ½
H Bay Co	116	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
H Bay pr A	316	$18½	18½	18½	+ ¾
HuskyOil	200	$8¼	8¼	8¼	−1
IAC	4700	$11	10½	11	+1
IUInt	5300	$14¼	13⅞	13⅞	+ ⅜
Imp O A	3570	$40¾	40¼	40¼	+ ¼
Inco	4220	$26⅛	25⅞	25⅞	+ ⅛
IPLA	100	$17¼	17¼	17¼	+ ½
Jtown	6000	21	20	20	−1
JamexExpl	2000	95	95	95	+5
Kiena	800	$11¼	10⅜	10⅝	− ⅜
Ladubor	52700	190	155	170	+10
LaVrdy	300	$8	8	8	− ⅜
LynxExp	3100	84	80	84	+4
Mid Ind	500	50	50	50	
MB Ltd	200	$25¾	25½	25½	− ⅜
Mrt El A	300	$12	12	12	− ½
Mrt pr A	200	$6¾	6¾	6¾	− ¼
MassFer	375	$9¼	9¼	9¼	
Massval	18000	31	30	31	−1
Msvlrt	18975	5	4	5	
MnrahM	2000	39	35	39	+4
Mercanti	1600	$18	18	18	
Min est M	200	292	292	292	+5
Moore	350	$33¾	33½	33½	− ⅜
Muscoch	2800	180	171	175	−5
Noranda	15370	$24¼	23⅜	24⅛	+ ⅛
NA Rare	7000	26	25	26	+ ½
Norcen	1278	$33⅜	33¼	33¼	+ ⅛
Nor Tel	907	$40¼	39¾	39¾	− ¾
Nuinsco	1333	130	125	125	
Pat NV	506	$31	31	31	+10
Petrofina	100	$50	50	50	
Polysar A	3600	$23	23	23	−1⅜
Popular	100	400	400	400	+45
PowrCrp	4112	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
ProtoEx	300	175	175	175	+5
Provigo	700	$30	30	30	+ ¼
ProvEx	1200	165	165	165	+5
QueExpl	3100	170	160	160	−10
QueTel	683	$20¼	20⅛	20¼	+ ⅛
Queenstn	12100	280	275	280	+1
Redpath	10200	$14	14	14	− ⅜
ReddSten	24300	$7½	7½	7½	
ReitmanA	150	$15¼	15¼	15¼	
RoyalBank	2942	$40⅛	39⅝	40⅛	+ ½
R Trco A	2598	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Seagram	4150	$63½	62½	63	+ ¾
ShellCan	6100	$31½	31	31	− ⅜
SilStack	4400	$7⅛	7¼	7¼	− ⅛
Stafrd	2600	330	305	320	+10
StelcoA	1200	$25⅞	25⅞	25⅞	− ⅛
SteinbgA	125	$20½	20½	20½	+ ½
Talisman	89300	280	240	270	+33
Tele Met B	325	18	18	18	
Thom A	2050	$15¼	15¼	15¼	− ¼
Tor Dm Bk	1250	$25⅜	25⅛	25⅜	+ ¼
Tot Pet A	5200	$25	24⅜	24⅞	− ⅛
Tot Pet pr	400	$45¾	45½	45½	− ½
Tot Pet wt	1000	$14⅞	14¾	14¾	− ⅛
Tr Can PL	100	$22	22	22	− ⅛
Trsmount	500	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
TurboB	100	$21¼	21¼	21¼	− ¾
UnigescoB	500	145	145	145	
UnCarbid	9030	$32¼	32¼	32¼	+1⅛
UnitAsbes	200	$6⅛	6⅛	6⅛	−53
UnWburn	1000	$33	33	33	−6½
Velcro	200	$8¾	8¾	8¾	− ⅛
WikrC	10614	$24¼	23⅞	24	+ ⅛
WcoastTran	850	$13	12⅞	12⅞	
YorkLam	3060	160	155	156	−13
ZellersA	200	$8½	8½	8½	

Trust Units

BM−RTun	1800	$10	9¼	9¾	+ ½

HORS COTE

	Ventes	Haut	Bas
Albermont	1000	20	20
Amos	5500	20	19
Arlon Gold	60500	25	22
Augmitto	200	240	240
Bell	38600	$21¾	20¾
Bilou	1000	100	100
Bras d'Or	1700	$9	7½
Brominco	4325	335	312½
Canada Cement	4350	$14	13¾
Canada Israel	2200	100	90
Canada NW Lnds	10000	43	43
Can NW Lds wts	56000	27	23
Cane Consol	10000	74	74
Carena Bancorp	5470	250	247
Carling Cop	4000	40	40
Cenex	20000	10	10
Cinc Porc	1000	20	20
Cie Fonciere Man	6	$13	12
Cons Louanna	1500	150	150
Cons Orofino	125	200	200
Dejour	5000	39	35
Despina	4500	28	28
East Amphi	5000	5	5
East Bay	1600	22	15
Exeter	23500	235	200
Genstar pr	550	$30¾	30¾
Gordon-Lebel	3000	18	18
Gotaas-Larsen	999	$6½	6
Grasset Lake	1000	22	22
Hanson Mns	500	15	15
Kewagama Gold	5000	130	130
Kingswood	4000	44	40
Lakelyn	400	125	125
Mandarin	21500	65	55
Marshall Boston	2000	8	8
Mogico thdus	50	50	50
Mont Laurier	3000	11	11
Multi Minerals	7000	16	15
New Athona	22000	22	16
New Bidlamaque	2000	25	25
New Lorie	4000	11	11
North Que Expl	3000	1	1
Pinetree	25000	30	30
Pronto	1000	125	125
Quebec Gold	2000	50	50
Rand Malartic	8000	85	80
Redcon	1000	45	45
Rochelom	36500	100	85
Shawnee Pet	4000	5	5
Sogevex	1700	40	35
South Dufault	40000	19	17
Standard	500	$29	29
Standard Trst rts	1010	160	145
Steelco pr	1150	$22½	22½
Tagami	3500	18	15
Tex Sol Expl	8000	18	18
Thompson Bousquet	2000	$12¾	12¾
Tor Domin	910	$23¾	22¾
TrCan Pipe	500	$21¾	21¾
Twin Gold	1400	195	195
Warren	3000	325	325
Western QBC	15000	135	80
Yorbeau	12000	70	65

On le fait. Mieux.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
courtier en immeuble

Forte remontée des obligations

Une forte hausse des cours a été observée cette semaine au marché canadien des obligations, où régnait une vive animation à la suite de la première baisse des taux préférentiels des banques en Amérique du Nord.

Le court terme a gagné un demi-point au cours de la semaine. Les moyen et long termes ainsi que les obligations des provinces et des sociétés, ont monté de deux points environ.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 14%. Les bons du Trésor à trois mois rapportaient 15.71%, contre 15.95% la semaine dernière; les bons à six mois donnaient un rendement de 15.38% au lieu de 16.25%.

L'État a lancé une émission d'obligations d'une valeur de $1.1 milliard, mardi. Les courtiers notent que l'offre a été bien accueillie, surtout les titres à court terme.

D'autre part, l'Hydro-Québec a lancé mardi aussi une émission d'obligations à $99.75 l'unité, et d'une valeur de $200 millions, à 14%.

De son côté, New Brunswick Electric a offert $75 millions d'obligations à $99.50 pièce. Le rendement est de 13.89%.

■

Shell a triplé en 1979 ses bénéfices qui sont passés de 1.086 à 3.051 millions de livres sterling, bien qu'elle ait vendu 5% de produits pétroliers de moins que l'année précédente.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
McIntyre	1000	$56½	55	56½	+2½
McLaghln	1500	$11	10⅞	10⅞	− ⅛
Melcor	700	$12	12	12	
Mentor	275	435	435	435	
Mercantil	25365	$18⅛	18	18	− ⅛
MerlandE	1700	$22⅜	22½	22⅜	− ⅛
Midcon	2000	220	220	220	+10
MikesSubs	550	135	135	135	
Minri Res	16300	269	260	264	− 4
MitelCorp	2730	$18	17⅛	18	+ ¼
MoffatA	400	$15	15	15	
MolsonA	500	$25¾	25¼	25¼	− ¼
MolsonB	260	$24¼	24¼	24¼	− ¾
MonencoA	700	$11½	11½	11½	
Moore	5350	$34	33½	33½	− ½
MtnStates	8700	$10½	10¼	10½	+ ¼
MuncplSL	1200	480	460	460	−40
Murphy	1900	$24	23⅜	24	+1½
NBU Mine	19200	340	330	340	+10
Nat Bk	110206	$10¼	9⅞	10	
NatPete	10800	320	305	315	+10
NatSeaA	310	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Nemco	18500	305	281	285	−12
Neomar	7900	335	330	335	
NBTel	1400	$19	18⅝	19	+ ⅜
NB Tel A p	1700	$14	14	14	
NB Tel1.85	177	$19½	19½	19½	− ½
NProvidD	2000	55	53	53	− 2
NQueRagl	7900	440	375	375	−55
N Senator	18000	58	55	56	+ 1
NYorkOil	1200	250	245	250	+ 5
NfldLPA	300	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅜
NfldTel	z80	$10½	10	10½	
NfldTelA	500	$15¾	15	15	− ⅜
Nfld Te975	214	$19	19	19	+ ¼
Nfld Te885	450	$17¾	17⅛	17⅛	− ¼
Newnor	11000	30	28	28	− 2
NomaA	100	$9	9	9	− ¼
NorAcme	1000	75	75	75	
Noranda	53945	$24¼	23¾	23⅞	
Norbaska	3500	70	69	69	+ 3
Norcen	11011	$33¼	33	33¼	
Norcn288	2100	$59	59	59	
Norlex	7200	33	31	32	− 4
NCOils	z50	$16½	16½	16½	
Nor Tel	1058	$39⅞	39	39¾	− ⅜
Northgat	1006	$9⅝	9¼	9¼	+ ¼
Northld	23200	118	107	107	− 6
NWUtilp	100	$43	43	43	+ 3
NSSavngs	z45	$9¼	9¼	9¼	
NSSav10¼	z45	$18	18	18	
NowscoW	1334	$54	54	54	
Nu-WstA	4530	$15½	15⅜	15⅜	+ ⅛
Nufort Res	6000	86	85	85	+ 3
Numac	1400	$35¼	35	35¼	− ¾
OakwoodP	2700	$18	17⅝	17⅜	− ⅜
Obrien	17772	230	225	225	
OcelotA	100	$26	26	26	− ⅜
OcelotB	5800	$25⅞	25½	25⅞	− ⅛
Okanagan	100	$16¾	16¾	16¾	
Onaping	5900	450	430	430	
OshawaA	850	$7½	7½	7½	+ ¼
Osisko	23500	45	40	40	− 3
Oxford A	z3	$26¾	26¾	26¾	
PCLIndust	1000	425	425	425	− 5
PacCoper	12900	355	340	350	+15
Pac NthG	200	$9⅞	9⅞	9⅞	− ⅛
PagePet	6200	$20¾	20	20¾	+ ⅛
PagePet2	100	$13⅜	13⅜	13⅜	− ⅛
PagurianA	43200	$5	480	5	+10
Paloma P	1730	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
PamourA	1500	$11	10¾	10¾	
PancanaA	1000	490	470	470	−30
PancanaB	3600	$5	490	490	−10
PanCentr	13465	225	207	207	− 3
PanCan P	200	$69½	69½	69½	− ½
Parlake	2500	255	255	255	
PatinoNV	26889	$31	31	31	+ ¾
PeBenO	24000	310	310	310	− 5
Pembina	17100	$11	10¾	11	+ ⅛
Pennant	24067	290	280	282	+10
Penningtn	340	$5⅞	5¾	5¾	− ⅛
Peningtnp	z50	415	415	415	
Petro Sun	175	315	315	315	+ 5
Petrofina	2784	$50	50	50	
Petrol	300	$9¾	9½	9¾	+ ⅛
PeytoOils	8100	$22½	22⅜	22½	− ⅛
PhillipsCb	z10	$12¼	12¼	12¼	
Phonix Oil	400	$5⅜	5¼	5¼	− ¼
Phnx r	12842	10	9	9½	− ½
PinePoint	1715	$37¾	37¼	37½	+ ¾
PlaceG	4300	325	315	320	
Placer	7350	$47¾	47	47¼	+ ¼
Plysr840	1000	$23⅛	23⅛	23⅛	
Pominex	2200	175	170	170	+ 5
PopShops	200	165	165	165	
PowrCorp	2600	$13¾	13½	13¾	+ ¼
PowC4¾	200	$23¼	23¼	23¼	− 1
PradoExp	1000	110	110	110	
Precamb	11800	455	435	440	−20
PremierC	500	$18	17¾	17¾	− ¼
QMG Hldg	13850	470	440	440	−10
Qasar Pet	650	$5¼	5⅛	5¼	− ⅛
Que Sturg	2650	415	400	415	+ 5
Ram	4500	$18¾	17⅝	18	+ ¼
Ram wt	600	$11	10½	10½	− ½
Rchmn	3000	$13½	12¾	13⅜	+1⅛
Ranger	12150	$24¼	23½	23⅝	+ ⅛
Rayrock	2200	275	265	265	−10
Readers D	100	$8¼	8¼	8¼	
Redpath	100	$14	14	14	− ¼
Redstone	10100	150	140	140	− 5
ReedPapA	4450	$10	9¾	9¾	
R Sth A	3102	$7¾	7½	7½	
Reichhold	1900	$12⅛	12	12	
ReitmanA	3200	$15½	15¼	15¼	− ½
ResServic	2200	$10	9¾	9¾	
RevnuPrp	4565	171	170	170	− 3
RioAlgom	1660	$28½	28⅛	28¼	− ½
Rio8.5	1600	430	430	430	− 5
R Little	900	230	225	225	
Roman	2100	63	62	62	
RonaldFd	200	$25	25	25	
Ronyx Cor	1300	$5	490	490	−10
Rothman	200	$19½	19½	19½	+ ½
RothmnAp	275	$64¾	64¾	64¾	
Royal Bnk	13988

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 11

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO.: 500-02-024882-792. GILLES BRACONNIER, demanderesse -vs- YVES BECOTTE défenderesse. Le 1er mai 1980, à 13 h eures de l'après-midi au domicile du défendresse au No 147 rue De Salaberry, en la cité de St-Hilaire, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Oldsmobile Delta 1974 de couleur brune, 1 téléviseur couleur Hitachi portatif, 1 divan, 1 cadre et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier. 284-1007. Montréal le 16 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE No.: 500-02-002707-805. LABORATOIRE DENTAIRE CADIEUX INC. demanderesse -vs- DAME THÉRÈSE GRENIER, défenderesse. Le 1er mai 1980, à 12 heures au domicile de la défenderesse au No 855 rue Galt, #316, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif, 1 radio-réveil, 1 set de salon, 1 appareil photo Polaroid. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier 284-1007. Montréal, le 16 avril 1980.

Province de Québec, District de Québec. COUR PROVINCIALE. No. 200-02-009057-797. AUBERGE DES GOUVERNEURS ET AL. demanderesse -vs- YVAN PAQUET défenderesse. Le 30 avril 1980 à 11 heures au domicile du défendeur au No 200 rue Senneville, en la cité de Senneville, district de Québec seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau antique, 2 fauteuils, 1 horloge grand-père, 1 divan massif beige et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal, le 16 avril 1980.

Province de Québec, District de Beauce. COUR PROVINCIALE No.: 350-02-001031-79. MENUISERIE DE SCOTT INC. demanderesse -vs- ALONZO MALTAIS défenderesse. Le 1er mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 1210 rue Provencher, 305, en la cité de Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 1 fauteuil, 1 pouf, 1 table à cafe, 1 système de son, 1 téléviseur Electrohome couleur, 1 petit banc, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier 284-1007. Montréal, le 16 avril 1980.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No.: 200-02-006145-793. CHARLES TAILLON, demanderesse -vs- VITRONIC CANADA CORP. défenderesse. Le 1er mai 1980, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 242 rue St-Louis, en la cité de Lemoyne, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 chaise de secrétaire, 1 chaise droite, 1 porte manteau et autres mobilier et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier. 284-1007. Montréal, le 16 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-022561-794. GROUPE COMMERCE CIE D'ASSURANCES, demanderesse -vs- GERALD LABELLE, défendeur. Le 1er mai 1980 à 12 heures midi au domicile du défendeur au No 1301 rue De Bruxelles, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano, 1 miroir, 1 lasy boy noire, 1 fauteuil beige, 1 table et 4 chaises, 1 table tournante, 1 récepteur, 2 boites de son, 1 souffleuse Snow Champ, 1 mobilier de chambre et 1 automobile de marque Mercury Montego de couleur bleu. HENRI DESCOTEAUX, huissier. 284-1007. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 16 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 500-02-033424-792. UNIQUE SASH BALANCE (1977), demanderesse -vs- VINCE AGOSTINO ET MICHAEL AGOSTINO, défendeurs. Le 1er mai 1980, à 11:30 heures au domicile de MICHAEL AGOSTINO au No 3417 rue Champdoré, app. 3 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur MICHAEL AGOSTINO saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 866-4498. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031003-796. LA PLOMBERIE ET LE CHAUFFAGE DÉCARIE LTÉE, demanderesse -vs- CLAIRE P. MALOUF, défenderesse. Le 29 avril 1980, à 14 heures au domicile de la défenderesse au No 29 rue Woodland en la cité Beaconsfield district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Philips, meubles de ménage, 1 automobile Chevy, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier 866-4498. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-062384-792. LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, demanderesse -vs- JEAN AUGER, défendeur. Le 29 avril 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9555 rue Lajeunesse # 10 en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge Trademan 200 Fargo 1972, lic. Québec 79-80/239 L 057, # B21AB2V645267 & acc., 1 mobilier de salon brun 2 mcx, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1007. Montréal, 17 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-3295-799. LE SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- TRANS CANADA MAGNETOPHONE INC., défenderesse. Le 30 avril 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 7200 rue Hutchison, ste 206, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipements et mobiliers de bureaux et plusieurs magnétophones. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007, Montréal, le 16 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-000220-801. RUSSELL PORTUGAIS, demanderesse -vs- GIOVANIO DILILLO ET AL, défenderesse. Le 30 avril 1980, à 10 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au No 1620 rue Charles Faulkner en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau arborite et métal beige, 1 chaise pivotante, 2 chaises, 1 table à dactylo et autres équipements et mobilier de bureaux, 1 voiture usagée de marque Pontiac de couleur brune, et autres mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ MATHIEU, huissier, 284-1007, Montréal, le 16 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-3295-799. LE SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- TRANS CANADA MAGNETOPHONE INC., défenderesse. Le 30 avril 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 7200 rue Hutchison, ste 206, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif, 1 radio-réveil, 1 set de salon, 1 appareil photo Polaroid. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier 284-1007. Montréal, le 16 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-002555-808. G.M. PATRY LTD,, demanderesse -vs- GABRIEL DEROME, défendeur. Le 1er mai 1980, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 214 rue Salaberry en la cité de Laprairie et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Voiture Mazda 2LC 2 portes No. série FA4TS-666-40C, licence 336H855 79/80. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 avril 1980

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-053752-791. CENTURY SALES INC., demanderesse -vs- LUMINAIRE B.D.R. DU QUÉBEC INC., défenderesse. Le 1er mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2189 Ch. Chambly en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 calculatrices, 1 T.V. port. Motorola, 1 lot d'équipement de bureau assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 avril 1980

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, No: 05-004714-79. MES CHIQUETTE, BISSONNETTE & ALS., demanderesse -vs- PIERRE THIVIERGE & FRANCINE VOISINE-THIVIERGE, défenderesse. Le 30 avril 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 839 rue Forget en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Système de son Juliette, meubles de ménage, 1 auto Buick Wildcat. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL HUARD, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-053487-794. CHRYSLER CREDIT CANADA LTD., demanderesse -vs- SIMONE MALAISON, défenderesse. Le 30 avril 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 7300 13e Avenue en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Thunderbird, portant no de série 9687F 294548, et licence no. 447L741 80. Conditions: ARGENT COMPTANT. ZALMAN SINGER, H.C.S., 845-8156. Montréal, 19 avril 1980

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 02-002637-80. QUINCAILLERIE DURAND LTÉE, demanderesse -vs- CONSTRUCTION R.J. COUTURE INC., défenderesse. Le 1er mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile & place d'affaires de la défenderesse au No 1865 rue Taschereau en la cité Duvernay (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles de bureau, 1 camion Ford (Parcel delivery). Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-058817-797. YORK HOLDINGS INC., demanderesse -vs- MARC BEAUCHEMIN, défendeur. Le 1er mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4518 rue Medley Drive en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Datsun S-10 Station Wagon, immatriculé, 321P649 et portant le numero de série F10-007210, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-019254-778. ATLANTIS REAL ESTATE COMPANY, demanderesse -vs- LES ENTREPRISES ROGER PILON INC ET AL, défendeurs. Le 1er mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 39 rue Val d'Ajol en la cité de Lorraine et district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 Dactylo électrique Adler, 2 copieurs Pitney Bowes, 1 calculatrice Underwood, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 avril 1980

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-050533-798. TURRET REALTIES INC., demanderesse -vs- GUY FISET, défendeur. Le 1er mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 12895 rue Notre-Dame est en la cité de Pointe-aux-Trembles et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les bien et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: t.v. couleur Admiral, congélateur Viking, dactylo Fawcet. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DALCOURT, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 02-054107-79. DU-FOR INC., demanderesse -vs- ALAIN COGNARD, défendeur. Le 1er mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11196 Boul. L'Archevêque en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Blazer 1974, 1 motocyclette Yamaha. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 02-002637-80. JEAN-GUY OUELLET, demandeur -vs- JOSEPH KHAWAN, défendeur. Le 1er mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 5160 rue d'Iberville, app. 1 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau, 1 radio GE. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 02-061586-79. LES MOTEURS STOKER LTÉE, demanderesse -vs- RICHARD DESY INC., défenderesse. Le 30 avril 1980, à 14 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1903 rue Amherst en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse, articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 02-025997-77. CHARLES BREAULT, demandeur -vs- ADRIEN ST-LAURENT, défendeur. Le 30 avril 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 90 Terrasse Carillon en la cité Lavaltrie, district Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: t.v. couleur Hitachi, lessiveuse-sécheuse Inglis, 1 congélateur Roy. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DALCOURT, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-058657-797. RAYMOND BRODEUR INC., demanderesse -vs- MARIE R. LEBLANC, défenderesse. Le 30 avril 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 1825 rue Ste-Rose, ste 1010, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur Admiral, 1 mobilier de salon, 1 tapis, 1 table à café, 1 table à lampe, 1 lampe, 1 vaisselier, 1 récepteur AM FM Fleetwood et 2 boites de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007, Montréal, le 16 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-003028-808. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- CAN-AM PHOTO EQUIPMENT AND CAMERA SERV. LTD., défenderesse. Le 1er mai 1980, à 12 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1030 rue St-Alexandre en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau, 1 chaise et autres mobiliers de bureaux, équipements de bureaux, tel que dactylo, calculatrice etc... et équipements et accessoires pour photographie. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007, Montréal, le 16 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 500-02-058657-797. RAYMOND BRODEUR INC., demanderesse -vs- MARIE R. LEBLANC, défenderesse. Le 30 avril 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 1825 rue Ste-Rose, ste 1010, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur Admiral, 1 mobilier de salon, 1 tapis, 1 table à café, 1 table à lampe, 1 lampe, 1 vaisselier, 1 récepteur AM FM Fleetwood et 2 boites de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007, Montréal, le 16 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-047802-793. HARRY MODRO demanderesse -vs- NORMAND PINEL ET DIANE LEGRIS défenderesse. Le 1er mai 1980, à 13 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage des défenderesses au No 700 rue Des Ateliers, en la cité de Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défenderesses saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Dodge Démon de couleur noire avec lignes rouges. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal, le 16 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-053487-794. S. ALBERT & CO. LTD., demanderesse -vs- DIMITRIOS MARKAKIS, défendeur. Le 2 mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7405 rue Malo en la cité de Brossard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 T.V. Fleetwood (1 port. en couleur) et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 avril 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-059374-798. MELOLI CORPORATION LTD., demanderesse -vs- CLEMENT BOILY, défendeur. Le 30 avril 1980, à 13 heures au domicile du défendeur au No 454 rue Toulouse en la cité de Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Couleur Quazar, 1 mobilier de salon (2 mcx), 1 machine à coudre, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OMER LANGLOIS, H.C.S., 866-5375. Montréal, 17 avril 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-000971-80. J.B. DESCHAMPS INC., demanderesse -vs- LES COMMUNICATIONS AMIS INC., défenderesse. Le 30 avril 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2156 Trans-Canadienne en la cité de Dorval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-044331-78. CLAUDE THÉROUX, demandeur -vs- JOËL DENIS, défendeur. Le 30 avril 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 37 rue Richelieu en la cité de Chambly, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Quasar, système de son Audio, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No: 02-001939-79. LES RENOVATIONS BEL O ENRG., demanderesse -vs- PIERRETTE LIZOTTE, défendeur. Le 30 avril 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5813 rue Désormeaux en la cité d'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: t.v. couleur Admiral, congélateur Viking, dactylo Fawcet. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DALCOURT, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-047032-77. UNIT PRÉFABRIQUÉE (1973) LTÉE, demanderesse -vs- SAKIS CONSTRUCTION INC., défenderesse. Le 1er mai 1980, à 11.30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2000 rue Georges en la cité St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-011281-795. LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ MARTEL INC. demandeur, -vs- OVILA LANGLOIS, défendeur. Le 30 avril 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 132, 39e Ave, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un camion Camper Dodge Funcraft & Acc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LAMARCHE, huissier, 288-6793. Montréal, 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-047802-793. HARRY MODRO demanderesse -vs- NORMAND PINEL ET DIANE LEGRIS défenderesse. Le 1er mai 1980, à 13 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage des défenderesses au No 700 rue Des Ateliers, en la cité de Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défenderesses saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Dodge Démon de couleur noire avec lignes rouges. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal, le 16 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-059374-798. MELOLI CORPORATION LTD., demanderesse -vs- CLEMENT BOILY, défendeur. Le 30 avril 1980, à 13 heures au domicile du défendeur au No 454 rue Toulouse en la cité de Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Couleur Quazar, 1 mobilier de salon (2 mcx), 1 machine à coudre, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. OMER LANGLOIS, H.C.S., 866-5375. Montréal, 17 avril 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-000971-80. J.B. DESCHAMPS INC., demanderesse -vs- LES COMMUNICATIONS AMIS INC., défenderesse. Le 30 avril 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2156 Trans-Canadienne en la cité de Dorval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-044331-78. CLAUDE THÉROUX, demandeur -vs- JOËL DENIS, défendeur. Le 30 avril 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 37 rue Richelieu en la cité de Chambly, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Quasar, système de son Audio, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No: 02-001939-79. LES RENOVATIONS BEL O ENRG., demanderesse -vs- PIERRETTE LIZOTTE, défendeur. Le 30 avril 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5813 rue Désormeaux en la cité d'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: t.v. couleur Admiral, congélateur Viking, dactylo Fawcet. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DALCOURT, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-050533-798. TURRET REALTIES INC., demanderesse -vs- GUY FISET, défendeur. Le 1er mai 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 12895 rue Notre-Dame est en la cité de Pointe-aux-Trembles et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les bien et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: t.v. couleur Admiral, congélateur Viking, dactylo Fawcet. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DALCOURT, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-018464-797. FERNAND REGIMBALD, demandeur -vs- ANDRÉ JEAN, défendeur. Le 30 avril 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1630 rue Rang 4 en la cité de St-Calixte, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Peugeot 1978 verte no série 2254104, no plaques 1979 431 L 007 et 811-3617. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier 879-1007. Montréal, le 17 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-029574-790. LA COMMUNAUTE DES PRÊTRES DE ST SULPICE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- R.E. BOULAY & ASS. INC., défenderesse. Le 1er mai 1980, à 1:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no 477 rue St-François Xavier en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 adressographe Elliott no 8000#Z complet et accessoires, 1 machine à calculer Victor. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO, huissier, 288-4511, Montréal, 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-015198-797. CAUADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LTD., demanderesse -vs- ZOL TECH ELECTRONIQUE LTÉE, défenderesse. Le 1er mai 1980, à 11.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1921 rue Sauriol en la cité Chomedey district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Style Van Dodge 1973, équipement et ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511, Montréal, 17 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-026503-792. RÉAL LEBLANC, demandeur -vs- ELIZABETH KUZIEL, défenderesse. Le 2 mai 1980, à 14 heures, au domicile de la défenderesse au No 7493 rue Bourdeau app. 201 en la cité de Ville LaSalle district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Panasonic, 1 radio G.E., 1 aspirateur Electrolux équipé et meubles de menage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier 866-4498. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-033424-792. UNIQUE SASH BALANCE (1977), demanderesse -vs- VINCE AGOSTINO ET MICHAEL AGOSTINO, défendeurs. Le 1er mai 1980, à 12:30 heures au domicile de VINCE AGOSTINO au No 4721 rue Beauvoir en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur VINCE AGOSTINO saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur, meuble R.C.A. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 866-4498. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-003066-790. Les Produits de Paper Dorfin, demandeur -vs- Baby L. Belanger, défendeur. Le 30 avril 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No 593 rue Cardinal Léger en la cité Pincourt de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo component marque «Sanui» amp toune disque Haut Parleur et Tape Deck avec table, 2 tables de salon, 1 télévision console R.C.A. couleur et acc. et meuble de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SHAPIRO, huissier, 845-8156, Montréal, 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-001346-803. Les entreprises Electriques Forget Inc., demanderesse -vs- Serge et Rachelle Tremblay, défenderesse. Le 29 avril 1980, à 10 heures au domicile de la défenderesse Serge et Rachelle Tremblay au No 6640 rue Rivière en la cité Auteuil Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur, meuble de marque Sanyo et divers articles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 866-4495, Montréal, 17 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR P-SUPÉRIEURE, No: 500-05-010421-798. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse -vs- CLAUDE DELCOURT, défendeur. Le 6 mai 1980, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 3423 rue St-Denis, #22 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Claude Delcourt saisis en cette cause, consistant en: 1 secrétaire de travail en bois, 4 fauteuils en matériel multicolore... etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier 866-1811. Montréal, ce 17 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-034251-798. INVESTIM INC., demanderesse -vs- DENIS WILNER, défendeur. Le 6 mai, 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2307 rue Labelle, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Denis Wilner saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif noir et blanc de marque Zenith, 1 radio AM/FM Magnavox, meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier 866-1811. Montréal ce 17 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-046733-75. MAINSLIN TRANSPORT LTD., demanderesse -vs- LEEMAN MANUFACTURING CO. LTD. & PIERRE VILLENEUVE, défenderesse. Le 30 avril 1980, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 140 Maple Grove en la cité Maple Grove, dist. Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Articles de bureau, 1 chain block sur roues, 1 moteur neuf de bateau Leeman Ford Diesel, 1 moteur de bateau Ford. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS EMOND, huissier 288-0211. Montréal, le 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-021858-795. HAN CHI LEE, demanderesse -vs- SERGE DESROCHERS, défenderesse. Le 30 avril 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 6171 rue De L'Authion, # 2, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 1 table à café, 1 table à lampe, 1 bibliothèque brune, 1 guitare, 1 système de son et boîtes de son, 1 télévision portative Fleetwood. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier 284-1007. Montréal, le 16 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-029017-790. AIGLE D'OR CANADA LTÉE., demanderesse, -vs- LOUCIE GIANNAKOUROS, défenderesse. Le 30 avril 1980, à 11.00 heures au domicile de la défenderesse au No 6774 rue Métivier en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télé couleur RCA, 1 lot de peintures et cadres, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier, 288-4511, Montréal, 19 avril 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-015851-780. AGENCE DE VOYAGE VIATOUR LTD, demanderesse -vs- DORTUNATO FORTUNO, défendeur. Le 30 avril 1980, à 11.00 heures au domicile du défendeur au No 4180 rue Des Grandes Prairies en la cité St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 11

AIDES DOMESTIQUES

CHERCHE PERSONNE pour garder 2 filles de 6 et 8 ans et pour l'entretien de la maison. Possibilité de loger. Téléphonez samedi 523-4162. 21-4-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

MOBILIER DE SALLE À DÎNER KAUFFMAN, reproduction antique, neuf. Régulier: $4,000.00, pour $2,500.00. 655-0188. 21-4-80

MEUBLES ARTISANAUX espagnols et style classique, à vendre en bloc. 937-3430, fin de semaine 1-586-2353. 21-4-80

SALLE À MANGER en pin et bois de rose, lit 54", et couvre-lit, 3 mois d'usure, 688-4036. 21-4-80

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

À VENDRE ARMOIRE canadienne en pin, 19e siècle, patine originale, excellente condition. 481-6516. 21-4-80

VENTE D'ANTIQUITES au 2270 Mont-Royal, est. 20% sur toutes marchandises en magasin. 21-4-80

20% DESCOMPTE sur toutes nos antiquités, du jeudi le 17 au dimanche 20 avril. La Belle Époque, route 40, vers Ottawa, sortie 12, Rigaud. 451-4101. 21-4-80

ARMOIRE DÉBUT 19e siècle en pin, panneaux soulevés, clous de forge, bleu d'origine, $2,600. Petite armoire en pin début 19e, clous de forge, panneaux creux, rouge d'origine, $1,800. 2 armoires de Verchères en pin, 1850, clous carrés, ton bois, $1,400. Chaise berceuse de Chambly, parfaite condition, $750. 583-6759. 22-4-80

GIGANTESQUE encan de 4 jours, sans mise à prix, ni réserve, tenu par Empire Industries. Très grand choix d'antiquités, meubles orientaux, meubles d'appoint, d'époque et antiques. Porcelaine de Royal Doulton, Worcester Lladro, Capodimonte, Nippon, Sasuma, Arita, Moorcraft, Delft, Cristal et verre de Daum Gallé attrayante sélection d'oeuvres d'art oriental et pièces de collection ivoire et porcelaine. Cadrans de voyage, bijoux de famille, carpettes orientales tissées à la main, bronzes, horloges, pièces en argent sterling et assiettes en argent de tout genre. Peintures, imprimés, pastels, oeuvres importantes de Robert Pilot, Harrold Beament, Adam Sheriff Scott, Gordon Fifer, Hall Russ Perigard, John Little, Marie-Claire Cosgrove, Marc-Aurèle Fortin, Alfred Laliberté, Noble Graham Norwell, Harrold Knight, Norman Leibovitch, Lorne Bouchard, etc... venez en grand nombre, misez et achetez ce qui plaît à votre oeil, à un prix qui plaira à votre portefeuille. INSPECTION: le samedi 19 avril de 10h à 18h, le dimanche 20 avril de 10h à 18h, le lundi 21 avril de 10h à 18h, le mardi 22 avril de 10h jusqu'au début de l'encan. ENCAN: le mardi 22 avril, le mercredi 23 avril, le jeudi 24 avril, à 19h00. À la Galerie des Encans, 5500, rue Paré, Montréal. Renseignements: composez 482-3801 ou 737-5343. 21-4-80

MOBILIER DE SALON victorien, sofa et 2 chaises: $500. Racamir victorien, non rembourré: $300. 334-3404. 21-4-80

Service à dîner de porcelaine pour 24 personnes blanc et or ainsi que tous les morceaux de service et soupières, coutellerie de sterling pour 8 "old english", paire de vases sèvres 20", paire de lampes porcelaine, service à thé 3 morceaux sterling, tapis oriental "meshed" 7.6 x 11.2, magnifique bibliothèque-pupitre victorien 102 x 68, tables, chaises, plusieurs autres articles. 481-3431. 22-4-80

APPARTEMENTS À LOUER

CÔTES DES NEIGES (SECTEUR), grands 2½, 3½, propres, équipés, chauffés; juillet. De $180. à $255. 739-2913. 16-5-80

ILE-DES-SOEURS, 4½ spacieux, tranquille, lave-vaisselle. Près du centre communautaire, $400. 766-1531. 21-4-80

AVENUE DU PARC, 5904-A, 3ième, 4 pièces chauffées, propre, libre juillet, $165. 689-0206. 21-4-80

LONGUEUIL, À SOUS-LOUER / 1er juillet. Beau 4½, Domaine d'Iberville. Piscine, sauna, tennis, garage. $350. tout compris. Renseignements: 670-1285. 21-4-80

OUTREMONT, chemin Côte Ste-Catherine, près Wiseman, 2½ demi sous-sol, eau chaude, chauffé, électricité, Proximité Université. Libre immédiatement. $150. 274-0377. 21-4-80

OUTREMONT, Wiseman, 5 pièces, 2e étage, chauffé, eau chaude, propre, couple de préférence. 1er juillet. 737-3995 — 273-1813. 21-4-80

ATTRAYANT 2780 Kent, 3½, balcon devant, cuisine double, ascenseur, intercom, $235. mensuel. Plamondon 2½, propre, juillet, $160. tout inclus. Privé. 738-4593 — 731-2189. 21-4-80

APPARTEMENTS À LOUER

CHEMIN DE LA CÔTE STE-CATHERINE, 4855, 1er mai, grand 4½, cuisinière-réfrigérateur fournis, chauffé, eau chaude, face parc, frais peint, planchers refaits. 489-4741. J.N.O.

HAUT DE TRIPLEX, 7½, à louer, $340. à Outremont. Téléphoner au 276-3275. 21-4-80

OUTREMONT 7½ pièces avec balcon, dans immeuble rénové, habité par co-propriétaire, $400. chauffé. Libre début mai, 937-8363 21-4-80

VILLE ST-PIERRE, 4½, bien éclairé, $132. par mois. Diane Frigon 486-8265 sinon 489-4986. 21-4-80

APPARTEMENTS À PARTAGER

CHERCHE JEUNE PERSONNE, sérieuse seulement, afin de partager un grand 7½ confortable et bien situé. 523-2220. 21-4-80

APPARTEMENTS DEMANDÉS

Grande garçonnière non-meublée dans bonne maison. 288-8323. 22-4-80

ARTICLES À VENDRE

LEICA M4-2
SUMMICRON F.2 50mm
TÉLÉ-ELMARIT F2.8 90mm
SUMMICRON F.2 35mm
POSE MÈTRE NEUF, LE TOUT $2,000.
524-6536
21-4-80

MAGNIFIQUE MONTRE POUR DAME, en or et diamant, 14 carats. De marque Rolex. 284-0137. 22-4-80

COUTELLERIE en argent modèle "Élysée" exclusive, orfèvre François Frionet de Paris. 175 morceaux, évaluation maison Ohman's $12,000. vendrait au plus offrant. 737-0360 21-4-80

VÊTEMENTS DE MATERNITÉ à prix d'escompte: ensembles 2 pièces, blouses, chemisiers, robes, pantalons, etc... Boutique Mariatta, 769-4019. 21-4-80

AUTOS À VENDRE

VOLVO 1972, 1974, 1975, excellente condition, GARAGE AUTOMAG, 1616 Crémazie est, 376-9111, 376-9110. 23-4-80

PEUGEOT 504, 1974, toit ouvrant, radio AM-FM, bonne condition. Particulier. Après 6 hres 738-9376. 21-4-80

RABBIT 1978, de luxe, manuelle, 16,000 milles, absolument comme neuve, 8 extras inclus, $6,200. (Le prix 1980: $8,500.). Tél.: soir et week end 738-9020. 1-5-80

SAAB 1978, 14500 milles, excellent état, Michelin, AM-FM, $7,500. prix 1980 $11,000. particulier. Soir et fin de semaine: 489-5889, jour: 879-1090 poste 22. 21-4-80

BATEAUX À VENDRE

VOILIER, MISTRAL 16, 1979, dérive lestée, remorque, $3,100.00. Tél.: 343-7199 et 384-7031. 21-4-80

BUREAUX À LOUER

Espaces disponibles pour
MÉDECINS & DENTISTES
Au nord de Joliette, centre touristique de la région, immeuble récent, possibilité d'expansion. Excellentes conditions.
Appelez à frais virés
Marthe Richard
1-514-886-3879
J.N.O.

ESPACE DE BUREAU À LOUER
Près du métro.
En haut d'une caisse populaire. 1,100 p.c. ou 2,200 p.c.
8162 St-Hubert
270-7221
21-4-80

BUREAUX OU CLINIQUE, sur le boulevard St-Joseph, près du métro Laurier; luxueux et soigné. Informations: Dr Roger Lemieux, 737-7386, 526-6163. 1-5-80

CENTRE-VILLE, 1200 p.c. à 2 pas de Place Dupuis et UQUAM. Maison victorienne, entièrement rénovée. Idéal pour professionnels. Sur rendez-vous 523-1440 - 934-2674. 24-4-80

PROFESSIONNELS, 2520 est, Beaubien, face au parc. Occupation immédiate, 1 bureau au 2e étage, 2 bureaux au 3e étage. Tél.: 721-5050. 25-4-80

BUREAU POUR PROFESSIONNELS, rez-de-chaussée, rue Rachel, face au parc Lafontaine. 523-2340. 21-4-80

PONT VIAU, 110 boulevard des Laurentides, face/clinique médicale Pont Viau, 2 ou 3 bureaux pour professionnels, rez-de-chaussée. Chauffage, électricité, stationnement. Conditions à discuter, 667-8904. 22-4-80

BUREAUX À LOUER

À LOUER ESPACES À BUREAUX VILLE D'ANJOU
En tout: 4,576 pi²
Pour une plus grande flexibilité: Réparttitions ett divisions sont laissées à votre choix.
Localisation:
- 5,800, Boul. Hippolyte Lafontaine (coin Pierre Corneille)
- À proximité de: Centre industriel St-Léonard-Anjou, Place Versailles, Galeries d'Anjou, station de métro Radisson, rue Sherbrooke, autoroutes, Boul. Métropolitain, etc...

Caractéristiques:
- Édifice neuf, béton, insonorisé et climatisé.
- Fenêtres teintées: 42% des murs extérieurs.
- Stationnement disponible aux environs.
- Salles de conférences disponibles.

Pour location ou informations: **M. O. B. Rousseau (514) 871-9424 ou sans frais: 1-800-361-5300 du lundi au vendredi de 9:00 à 17:00.**
21-4-80

CHALETS À LOUER

CHALETS À LOUER AU CHERIBOURG
Entièrement équipés pour 5 ou 6 personnes: piscine, tennis (leçons disponibles), aussi golf et équitation au parc Orford, et autres sports dans les environs.
Saison de 3 mois: du 8 juin au 7 septembre 1980.
À PARTIR DE
$1,740.00
Pour réservations sans frais:
1-800-567-6132
21-4-80

CHALETS À LOUER

OU À VENDRE. VAL DAVID, luxueux, vue panoramique, foyer, lave-vaisselle, bain sauna. 3 chambres à coucher. Saison: $2,000.00. 665-2540. 21-4-80

DOMAINE STE-AGATHE, vacances, repos, luxueux Bavarois, cheminée pierre, meubles Thibault, saison, semaine de ski (7 jours, 5 jours, weekend). Dépliants: 256-6825, (819) 326-5836. 22-4-80

SUTTON, flanc de montagne, chalet moderne habité par propriétaire l'hiver, du 15 mai au 15 octobre, 3 chambres, foyer, tranquillité, confort. Semaine, St-Hyacinthe 799-3203 — fin de semaine, Sutton 538-3908 21-4-80

CHALETS À VENDRE

GRAND LAC NOMININGUE, bord de lac. Tél. semaine 488-6615 et 489-6386, fin de semaine 1-819-275-5238 - 488-6615 (Mtl). 21-4-80

LAURENTIDES près Hawkesbury, hivernisé, équipé, 3 chambres à coucher, près lac privé, $12,000. 684-4800 21-4-80

CHALET SITUÉ À KNOWLTON, sur le bord du lac, 5 pièces, foyer, bien meublé. Très grand terrain, cour en asphalte, 2 remises. Clair d'hypothèque. Prix: $52,500.00. Échangerait pour propriétés à revenus. J.C. Poulin, courtier. IMMEUBLES ROYAL ENRG. 378-7874 ou 372-6034. 21-4-80

CHALETS DEMANDÉS

DÉSIRE LOUER petit chalet, meublé, pour la saison d'été. Bord de l'eau, région de Lanaudière, accessible par transport public. Entre 7 et 9 hres 722-5183. 21-4-80

COMMERCES À VENDRE

FROMAGERIE-CHARCUTERIE à vendre, Place Bonaventure. Tél.: 866-1288. 22-4-80

ST-JÉROME: Bâtisse commerciale restaurant centre ville — spécialité — steak — fruits de mer 31,895 p.c. — rentable. THÉRÈSE T. LARIVIÈRE 467-2156 467-6115 IMM. SÉLECT COURTIERS 21-4-80

ERABLIÈRE, 1100 VAISSEAUX avec belle ferme, pouvant servir des repas pour une centaine de personnes à la fois, et avec un très bon équipement. Située à 5 milles de Granby, sur 45 arpents de terre. Accepterait échange. J.C. Poulin, 378-7874 ou 372-6034. IMMEUBLES ROYAL ENRG. 21-4-80

CONDOMINIUM

Deux condominiums, Côte-des-Neiges, luxueux, spacieux, 2 chambres à coucher, 2 salles/bain, cuisine équipée, climatisé, piscine, sauna, jardin extérieur, garage. $75,000. Privé 731-9091 — 738-3053. 25-4-80

CONDOMINIUMS À VENDRE: Vieux Montréal — divers emplacements — disponibles prix et grandeurs variés. Michelle Bérard, Douglas Cook, EXCL. 876-2515 TRUST ROYAL, courtier. 21-4-80

GREENFIELD PARK, town house/condominium, 3 chambres, 1½ toilette, grande salle de jeu, cuisine rénovée, excellente condition. 1ère hypothèque $18,600. à 11.75%, $8,000. comptant, balance à 12.75%, $32,000. Privé. 656-5909. 22-4-80

LONGUEUIL "Vieux". Condominium 5½. Impeccable. Piscine, sauna, garage. Dépanneur. $54,900. Michelle Bajart 651-1000 679-0695 MONTRÉAL TRUST COURTIERS 21-4-80

VIEUX LONGUEUIL, Le Square, app. de luxe 5½, piscine, sauna, dépanneur, près métro, centre d'achats et parc, hypothèque à 9½%, prix réduit $47,900. Pas d'agents. 679-2402 21-4-80

COURS PRIVÉS

NOS MÉTHODES VOUS PERMETTRONT d'utiliser les ressources qui sont en vous: détente, concentration, intuition, attitude positive, etc... De vivre des expériences supra-sensorielles et de découvrir des facultés insoupçonnées qui dorment en vous. ATELIER DU CONTRÔLE MENTAL A.C.N. INC. 931-0680. 21-4-80

COURS D'ESPAGNOL, conversation individuelle ou en petit groupe, cours tous niveaux, $3.75 de l'heure (groupe) de $12. à $20. de l'heure pour leçon individuelle. 523-2220. 21-4-80

MÉTHODE THÉRÈSE BERTHERAT, conditionnement physique pour dames. 935-9365. 22-4-80

CONDOMINIUM

A. E. LePAGE
Avec nous... c'est tellement plus facile
CENTRE-VILLE
LE CONDOMINIUM LE NOBLE
1250 avenue Des Pins (en haut de la rue de la Montagne.)
Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St. Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercice et salle pour réceptions. Pris à partir de $88,000 pour 2 chambres et $65,000 pour garçonnière.
VISITE SAMEDI ET DIMANCHE de préférence sur rendez-vous: 935-8541 ou appelez Ted Schaner 849-5458.
21-4-80

DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. J.N.O.

FERMES À VENDRE

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU: Ferme face rivière — 100 arpents cottage — bâtiments — garage — terre culture — ruisseau — possibilité — élevage moutons. THÉRÈSE T. LARIVIÈRE 467-2156 467-6115 IMM. SÉLECT COURTIERS 21-4-80

ST-MARC SUR RICHELIEU: Ferme équestre — face rivière — 11 stales — bâtiment — écurie 125x68x35 — cottage — possibilité — manège — Voir. THÉRÈSE T. LARIVIÈRE 467-2156 467-6115 IMM. SÉLECT COURTIERS 21-4-80

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTURE d'appartements et maisons de ville. Prix très raisonnable. 932-1158. 21-4-80

LOCAL À LOUER

LOCAUX POUR BOUTIQUES et bureaux commerciaux. Place très achalandée, coin Côte-des-Neiges et Queen Mary. 0.70 le p.c. par mois. 271-1186 ou 271-6381. 21-4-80

LOCAUX À LOUER

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
LOCAUX COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS À LOUER
La Commission de la Capitale nationale invite les intéressés à présenter des propositions de location à bail de locaux aux lieux connus sous les numéros 12 et 18 de la rue York, dans la ville d'Ottawa. Parmi les locaux disponibles, mentionnons un théâtre de 250 sièges et une superficie de quelque 9,000 pieds carrés en locaux commerciaux et administratifs.

Les intéressés peuvent s'adresser par écrit à la Commission ou téléphoner à M. Clifford Dunn au numéro 1-613-995-6169 pour obtenir plus amples renseignements.

La date limite de réception des propositions de location à bail est fixée au 30 juin 1980, pour tout ou partie de la superficie louable.

Voici l'adresse de la Commission:

Commission de la Capitale nationale
161 ouest, avenue Laurier
Ottawa, Ontario
K1P 6J6

À l'attention de la Direction des biens immobiliers
21-4-80

LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC, LUXUEUX 5½, haut de duplex, 250 est, boulevard Gouin, chauffé, électricité payée, cuisinière-réfrigérateur, laveuse-sécheuse, tentures, et tapis mur à mur. $700./mois. Sur rendez-vous seulement: 384-5533 ou 382-5668. 25-4-80

OUTREMONT, rue tranquille, très beau 6½, tout confort, boiseries, foyer, garage, chauffage électrique indépendant, entrée laveuse/-sécheuse, lave-vaisselle. $600. 739-9616. 21-4-80

C.D.N. grand 6½, ensoleillé, duplex près futur métro, meublé ou non, chauffé, 2 salles de bains, taxes, garage, jardin, entretien, $700. mois, septembre ou avant, semaine: 733-6186. 25-4-80

LAURIER, coin JEANNE-MANCE, 7 pièces, propre, chauffé, eau chaude fournie, 3ième. $275. BAS, 4 grandes pièces, ménage frais fait, chauffé, eau chaude. $235. 733-5767. 21-4-80

OUTREMONT, Hutchison près boulevard St-Joseph, 8 pièces, chauffé, eau chaude fournie, $450. par mois, 272-8052. 21-4-80

AHUNTSIC OUEST, Jeanne-Mance, près de Fleury, bas, duplex, 5 pièces, moderne, ensoleillé, résidentiel, entrée privée, garage double. Près métro. Libre 1er juillet. 737-4935. 21-4-80

CARRÉ ST-LOUIS, superbe logis rénové, 3ième étage, 1,400 p.c., $450.00. 658-0082 522-1149. 23-4-80

C.D.N. PRÈS UNIVERSITÉ, 8½, bas de duplex, de luxe, 2 salles de bain, chauffé, eau chaude, garage, beau jardin, $650.00 342-0232, 738-0969. 21-4-80

C.D.N. 4031 Lacombe, haut de duplex, 8 pièces, 2 salles de bain, chauffé, eau chaude, près de l'Université, $550. par mois. Renseignements après 5h 341-6671. 26-4-80

GREENFIELD PARK, 3½, chauffé, redécoré, eau chaude, très propre, tapis mur à mur. Tranquille. Près centre d'achats. Stationnement. 671-4452. 22-4-80

N.D.G., très grand 5 pièces, rénové, rez-de-chaussée, chauffage central, entrée laveuse-sécheuse, sous-sol, très bien situé, à proximité d'un parc. Non-chauffé, $315./mois, 1er mai. 484-6902. 22-4-80

OUTREMONT bas duplex avec jardin, 6 pièces, chauffé, toilette et bain séparés, libre en juillet. Roberte Morin 738-1378, Trust Général courtier 739-3265. 21-4-80

SUR CÔTE STE-CATHERINE, grand 8½ luxueux, deuxième étage, tapis mur à mur. À louer $600./mois chauffé. Tél.: 735-6864, demander Bernard. 21-4-80

VIEUX LONGUEUIL, 5 minutes du métro, sur la route de la CTCUM, magnifique logement, 10 pièces, 6 au rez-de-chaussée, 3 chambres, grande cuisine, lave-vaisselle; salon et chambre avec 'bay window! Au sous-sol: 2 chambres, 1 salle de lavage, 1 salle de jeu, 2ième salle de bain. Chauffé, eau chaude. Grand terrain, arbres fruitiers. $800./mois, juillet. Après 5 heures: 679-8200. 22-4-80

2½, REZ-DE-CHAUSSÉE, immense, ensoleillé, sis St-Joseph. Poêle, frigo fournis. Air climatisé. $170./-mois. Accès Parc Lafontaine et Mont-Royal. Idéal pour intellectuel dans milieu choisi. 525-5750. 21-4-80

LOGEMENT À PARTAGER

PERSONNE OU COUPLE pour diviser coûts / grand appartement vieillot, meublé. Sis St-Joseph et Parc, personnes intéressées écrire à: C.P. 566 succ. Outremont, H2V 4N4 a/s R. L'Heureux. 21-4-80

LOGEMENT DEMANDÉ

ADULTES (2), 5½ ou grand 4½, chauffé, 220, stationnement, Outremont ou environs. 274-7910 après 6 hres ou fin de semaine. 21-4-80

BACHELOR 1½ meublé, chauffé, très propre, tranquilité absolue, stationnement; conditions essentielles. De préférence Ville St-Laurent, Mont-Royal, Outremont, Westmount, Longueuil, St-Lambert. 656-8361. 21-4-80

LOGEMENTS À LOUER

C.D.N. couple un enfant cherche bas duplex, environ $350. 5½ ou 6½, ensoleillé, spacieux, pour 1er juillet. Bonnes références. 342-9431. 21-4-80

MAISONS À LOUER

RÉSIDENCE 10 pièces, meublée, non chauffée, boul. Gouin est, Montréal-Nord, bord de l'eau, bail de 2 ans, $12,000 annuel. Pour cadre supérieur ou professionnel. 324-5181, soir seulement. 22-4-80

ENTIÈREMENT MEUBLÉE, N.D.G. Oxford, cottage de 10 pièces, libre à l'été pour 1 an; foyer, magnifique jardin, stationnement. $700. 482-4765. 21-4-80

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE entièrement meublée, cottage de 10 pièces, foyer, jardin, stationnement, libre 1er juillet, 486-6380 22-4-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

Je recherche artistes du spectacle, prêts à investir, pour acquérir et rénover bel immeuble, propice aux spectacles et fort bien localisé. Je possède une solide expérience de la construction et de bonnes références.
Faites Vite!
522-1149 - 658-0082
22-4-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

DALI
"La conquête du cosmos"
Gravure originale 1974
signée et numérotée 353-3413
21-4-80

SCULPTURE D'ARMAND VAILLANCOURT
primée par le
Musée des Beaux Arts en 1962
Pastel de Juneau
Huile de Jean-Paul Mousseau, 1956
Tél.: 276-4501
aussi
Cactus (euphorbia), plante de collection et autres plantes d'intérieur.
21-4-80

«LES FLEURS DU MAL», de Charles Baudelaire, illustré par 24 lithogravures de Léonard Fini, 12" X 17", no 494 de 500. Cercle du Livre Précieux, 1964. 767-3289. 21-4-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE POUR VICE-PRÉSIDENTE
Bilingue. Minimum 5 ans d'expérience, préférablement dans le domaine de la construction. Dictaphone requis. Sténo optionnelle. Bon salaire. Emploi stable. 3 semaines de vacances.
878-1078
21-4-80

SECRÉTAIRE DEMANDÉE
pour optométriste à Montréal-Nord
Bilingue. Expérience requise dans bureau professionnel. Efficacité et compétence nécessaires. Rémunération selon qualifications. Pour entrevue.
324-7297
21-4-80

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
—Bilingue —5 ans d'expérience en droit civil et contentieux.
S.V.P. appeler au
934-0785
21-4-80

BUREAU D'AVOCATS, Place d'Armes, secrétaire dictaphone, bilingue, avec expérience. 845-5171. 11-4-80.

MANNEQUINS PHOTOGÉNIQUES pour portraits. Expérience nonnécessaire. Les Portraitistes Enrg. 365-2147, demander Vic. 21-4-80

OFFRES D'EMPLOIS

DOCUMENTALISTE
SIDBEC–DOSCO
COMPLEXE DE CONTRECOEUR

SIDBEC DOSCO recherche un documentaliste pour le centre de documentation situé à l'usine de Contrecoeur.

Sous la direction du bibliothécaire, le titulaire est responsable de l'organisation, de l'exploitation et de la mise à jour d'un système d'information technique.

Les candidats sont, idéalement, des personnes possédant des études collégiales, une bonne connaissance de la langue anglaise, et une ou deux années d'expérience dans un service de documentation.

Une formation technique, surtout en métallurgie, serait un avantage marqué.

Ce poste s'adresse également aux hommes et aux femmes.

Les personnes qualifiées sont invitées à soumettre leur curriculum vitae qui sera traité avec la plus grande confidentialité.

Faire parvenir votre demande au:

Service du personnel
SIDBEC-DOSCO
Complexe de Contrecoeur C.P. 100
Contrecoeur, Qué. J0L 1C0
21-4-80

Représentant des ventes
Pierre Belvédère est à la recherche d'un représentant qualifié pour son service de jouets éducatifs. La préférence sera accordée au candidat ayant une expérience dans le domaine. Basé à Montréal le représentant devra aussi voyager en province et travailler avec une clientèle déjà établie et en nette expansion. Le salaire est intéressant avec boni sur ventes, dépenses payées et autres avantages. L'équipe est jeune et dynamique. Veuillez communiquer votre curriculum vitae en toute confidence au:

PRÉSIDENT
PIERRE BELVÉDÈRE INC.
105 EST, RUE ST-PAUL
MONTRÉAL, H2Y 1G7
21-4-80

ÉVALUATEUR
Un entrepreneur général, spécialisé dans la finition de locaux commerciaux, a un poste vacant dans le département de l'évaluation, pour une personne mariée, qui parle le français et l'anglais avec une connaissance de la construction, pouvant lire les dessins d'architecture, pour faire «relevés de quantité», pour fins d'évaluation.
Salaire à discuter.
Résumé nécessaire.
Appeler Carole à:
523-3114
28-4-80

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

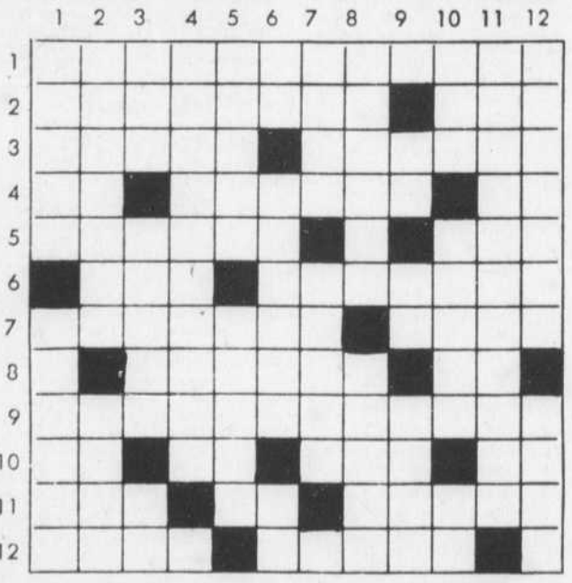

Horizontalement
1—Attitude de ceux qui préfèrent temporiser pour arriver plus sûrement au but en profitant des circonstances opportunes.
2—Qui a commis une faute. — Pluie.
3—Toute chose écrite. — Plante des prairies.
4—Interjection. — Genre de labiacées à odeur forte. — Connu.
5—Bâtiment ponté destiné à la navigation en pleine mer. — Mâle de la poule.
6—Cri du charretier. — Personne qui doit répondre d'une infraction devant la justice pénale.
7—Qui se fait en esprit (fém.) — Le premier-né.
8—Rassembla. — Venu au monde.
9—Relatif au déterminisme.
10—Éminence. — Saint. — De bonne heure. — Terre-Neuve.
11—Masse de pierre très dure. — Dans. — Feuille d'un ouvrage superflue et dépareillée.
12—Assiste. — Ouvrage en vers, le plus souvent d'une certaine étendue.

Verticalement
1—Vaste étendue d'un seul tenant que forme l'eau marine recouvrant le globe Tempéra.
2—Oeuvre littéraire rapidement écrite. — Émotion.
3—Sans mélange. — Un nombre. — Cadmium.
4—Qui sont tenaces dans leurs opinions, dans leurs résolutions.
5—Manquer. — Artère principale.
6—Terbium. — Chez les Anciens, tunique de femme agrafant sur l'épaule. — Neptunium.
7—Algue verte marine. — Délai, relâche.
8—Qui ne prend pas parti entre deux puissances belligérantes. — Électrode d'entrée du courant dans un voltamètre.
9—Adverbe de lieu. — Commandement. — En outre, de plus.
10—Pièce de la charrue. — Entoures. — Fer.
11—Petite maison.
12—Homme castré, jadis préposé à la garde d'un sérail. — Greffe.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	V	O	C	A	T	O	I	R	E	■	E
2	T	R	U	L	L	O	■	V	E	C	U	S
3	R	A	T	E	■	M	O	R	A	L	■	T
4	A	I	R	■	■	B	R	E	L	A	N	■
5	N	■	A	M	M	A	N	■	G	I	E	■
6	G	A	G	E	U	S	E	■	A	R	G	■
7	L	U	E	U	R	■	R	A	R	E	T	E
8	E	T	A	L	A	I	■	B	■	R	A	S
9	M	A	N	I	L	L	E	U	R	■	C	I
10	E	N	T	E	■	E	N	S	A	C	H	E
11	N	■	E	R	G	O	T	■	N	I	E	R
12	T	U	■	E	N	N	E	I	G	E	R	■

Dimanche 20 avril

À 10 h, à la salle de bal de l'hôtel Bonaventure, dans le cadre des fêtes du 75e anniversaire de fondation de la paroisse Saint-Georges, la communauté orthodoxe célébrera une liturgie solennelle en présence de son Eminence le Métropolitain Philippe et de son Excellence Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal.

■

À 20 h 15, au Sanctuaire Notre-Dame-de - Bonsecours, 400 est, rue Saint-Paul, un groupe de religieuses de la Congrégation de Notre-Dame organise une soirée mariale avec «son, images et prière».

■

À 15 h, conférence intitulée «notre port, sa grande et petite histoire» de M. Denis Masse, à l'auditorium Maxwell Commings du Musée des Beaux-Arts.

■

Une journée pour les alcooliques aura lieu de 9 h à 18 h au Centre Salvator de la Chapelle de la Réparation, à Pointe-aux-Trembles. Les animateurs seront l'abbé Jacques Pilon et Mlle Raymonde Pelletier.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame de Montréal, sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera lors de la messe de 11 h, *Jesu Nostra Redemptio de Palestrina* et *O Esca Viatorum* de M. Laurencelle. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

Le juge Marcel Trahan, de la Cour du Bien-être et de la Famille sera le conférencier lors d'un dîner-causerie en l'honneur du 15e anniversaire de fondation du camp Marie de Nazareth, dîner qui aura lieu à la paroisse de Saint-Jean-de-Matha, 2700 rue Allard.

■

À la messe de 11 h à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la Messe *Octavi Toni* **de Rolland de Lassus et à l'offertoire, le motet** *Tu es Petrus* de Maurice Duruflé. M. Raymond Daveluy sera à l'orgue.

■

L'Organisation des femmes Mizrachi-hapoel Hamizrachi invite le public à un grand bazar qui aura lieu à la Place Bonaventure à compter de 13 h, et qui se poursuivra le 21, de 10 h à 22 h.

■

Dans le cadre des fêtes du 150e anniversaire de Saint-Polycarpe, il y aura «conventum» des anciennes élèves et religieuses du Couvent des Soeurs Sainte-Anne de Saint-Polycarpe. Pour inf.: 265-3289.

■

Une réunion d'étude pour l'information et pour une meilleure protection du travailleur immigré aura lieu à l'école «Francesca Cabrini», 6855, rue Cartier, à compter de 14 h.

■

Un colloque intitulé «Quand les femmes de Rosemont décident de se retrouver... ensemble!» aura lieu à compter de 9 h au Collège de Rosemont, 6400, 16e avenue. Pour inf.: 376-6310.

■

L'Association des femmes célibataires tient son assemblée mensuelle à 14 h 30 au Centre Saint-Pierre, 1205 rue de la Visitation. Mme Sylvie Chaput-Boiteau entretiendra l'auditoire de décoration intérieure.

■

Les Services communautaires canadiens-italiens du Québec, en collaboration avec RACHAT (Aide à la Jeunesse), organisent un débat sur les problèmes de la drogue qui aura lieu à 15 h, au siège social des Services, 505 est, rue Jean-Talon. Pour inf.: 274-9461.

■

L'Association italienne des travailleurs émigrés et familles reçoivent M. Camille Laurin, ministre d'État au développement culturel à 15 h, à l'école Père Marquette, 6030 rue Marquette.

■

Le Service d'animation et d'éducation du Musée d'art contemporain présente un concert de Gropus 7, à 15 h.

À SURVEILLER

Lundi 21 avril

En marge du deuxième congrès international sur les services médicaux d'urgence, il y aura au Complexe Desjardins toute la semaine, des démonstrations de soins médicaux d'urgence.

■

À 13 h 30, au Centre troisième âge culture du Collège Jean-de-Brébeuf, Mme Monique Brunet-Weinmann, critique d'art, donnera une conférence intitulée «L'impressionnisme ou les débuts de l'art moderne».

■

Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean, prononcera une conférence à 20 h à l'auditorium du Collège Durocher, 857 Bord de l'Eau, à Saint-Lambert. Mgr Hubert a intitulé sa conférence «Les contrastes saisissants de deux Églises, celle d'Amérique latine et celle d'ici».

■

Un groupe de résidents de Saint-Laurent s'est réuni une deuxième fois pour former un conseil d'action communautaire. Tous les citoyens et groupes communautaires sont priés d'assister à une réunion pour définir la structure et les objectifs de ce conseil, réunion qui aura lieu à 19 h 30 à l'église luthérienne St-Paul, 1720, boul. Décarie.

■

Vous êtes invités à une conférence avec diapositives suivie d'un débat sur les extra-terrestres qui aura lieu à la Bibliothèque nationale, 1700, rue Saint-Denis. Le conférencier sera M. Jean-Denis Saint-Cyr.

Mardi 22 avril

Une soirée d'information des Comités logement et Association de locataires aura lieu à 19 h 30 au 319 Guizot (angle Jarry).

■

Jusqu'au 24 avril se tient à l'hôtel Sheraton Mt-Royal un congrès de formation et fusion du Syndicat des travailleurs de l'énergie et de la chimie. Plus de 500 délégués de toutes les provinces du Canada y sont attendus.

■

La Fédération québécoise du loisir scientifique invite le public à une conférence de M. Pierre Arpin sur l'éclipse solaire en Inde du 16 février dernier. Rendez-vous au Centre de loisirs Saint-Mathieu, 7110, 8ième Avenue (angle Jean-Talon), à 20 h.

■

Lors de sa réunion à la salle paroissiale de l'église Sainte-Famille à 20 h, la Société d'histoire des Îles Percées de Boucherville recevra M. Jacques Dunant qui parlera de René Boucher de la Perrière, le sixième fils de Pierre Boucher.

■

Jusqu'au 25 avril se tient à l'Université du Québec à Trois-Rivières, un colloque international sur la culture populaire.

■

À compter de ce jour et jusqu'au 27 avril se tient au Centre municipal des Congrès de Québec le 9e Salon international du Livre de Québec.

■

L'Association québécoise des parents et amis du malade mental invite la population à assister à une conférence de Mme Suzanne Lamarre, psychiâtre, sur «l'Attitude à prendre face au malade», à 20 h au Pavillon Mailloux de l'hôpital Notre-Dame.

■

L'Association gnostique internationale de recherche anthropologique offre une conférence sur «les trois aliments de l'organisme» à 19 h 30, au 8010 rue Saint-Denis.

■

Il y aura marché aux puces au Mount Royal United Church, 1800, boul. Graham, angle Lombard Crescent, Ville Mont-Royal, de 13 h à 20 h.

■

Le Comité national arménien, en collaboration avec la Ligue des droits et libertés, invite le public à une conférence sur les aspects historique, juridique et politique du génocide arménien en mémoire de cet événement survenu il y a 65 ans. M. Kévork Baghdjian, docteur en sociologie juridique sera le conférencier, à 20 h 30, au Centre Saint-Pierre, 1212 rue Panet.

■

La Société d'étude et de conférences convie ses membres à entendre M. André Malavoy qui a intitulé sa causerie «Pascal et l'angoisse moderne» à 19 h 30, à la Bibliothèque nationale, 1700 rue Saint-Denis.

■

Dans le cadre de la semaine de la déficience mentale, l'École Peter Hall ouvre ses portes au public dans le but de lui permettre de prendre connaissance de ce milieu scolaire. C'est au 5915 ouest, boul. Henri-Bourassa.

■

L'Association des locataires de Villeray et le comité-logement Saint-Louis en collaboration avec le Vidéographe présentent «En attendant, on est mal pris» à 19 h 30, au 319 est, rue Guizot. Pour inf.: 388-7723.

■

Une exposition d'artisanat a lieu au Centre Notre-Dame-de-Grâce, 5311, chemin de la Côte Saint-Antoine.

Mercredi 23 avril

Dans le cadre de la Semaine nationale des secrétaires l'Atelier de réflexion et d'action des secrétaires invite les employés de secrétariat à un 5 à 7 qui aura lieu à 17 h, au 3333 Chemin de la Reine-Marie, (angle Decelles).

■

En soirée, la Table des mouvements de jeunes du diocèse de Montréal se réunit afin de poursuivre les échanges sur leur façon de contribuer à l'évangélisation dans leurs milieux respectifs. Pour inf.: 931-7311.

■

L'Association des jeunes travailleurs de Montréal organise une soirée d'information sur les coopératives de travail, à 19 h 30, au local de l'AJTM, 4800 Des Érables (angle Gilford).

■

L'Advertising and Sales executives Club de Montréal organise le rallye des vendeurs qui aura lieu à l'Expo-théâtre de la Cité du Havre.

■

La grande famille Plamondon célèbre son tricentenaire. Une messe d'action de grâces sera célébrée dans l'église La Nativité de La Prairie, à 17 h. Tous sont bienvenus.

■

Le Salon de la publicité et de la communication 1980 débute à la Place Bonaventure.

Jeudi 24 avril

Une table-ronde sur le thème «le ghetto homosexuel: utopie, piège ou libération» aura lieu à l'Université du Québec (Pavillon Judith-Jasmin) à 19 h 30.

■

Le Collège O'Sullivan organise une conférence intitulée «La femme dans le milieu des affaires», qui aura lieu à l'hôtel Reine Élizabeth.

Vendredi 25 avril

La finale du concours d'expression orale «La Parole est aux cégeps», organisé par la Société du bon parler français aura lieu à 19 h 30 à l'Université du Québec, Studio-théâtre Alfred-Laliberté.

■

À 12 h 30, le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, sera le conférencier invité à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Association industrielle Laval qui aura lieu au Sheraton Le Saint-Laurent de l'Ile Charron.

■

À 10 h 30, assemblée annuelle de la Consolidated-Bathurst à l'hôtel Reine Elizabeth.

■

À 20 h, il y aura rencontre sur le Kombit Haïtien (solidarité communautaire) avec Rose Moraine Alphonse, Haïtienne, et ses amis haïtiens au Centre interculturel Monchanin, 4917, rue Saint-Urbain.

Samedi 26 avril

Journée internationale pour un monde sans nucléaire. Des marches se mettront en branle au Parc Atwater et au Parc Lafontaine à 11 h et se termineront au Parc Mont-Royal. Pour inf.: 486-6162.

■

L'Association des Jeunes travailleurs de Montréal organise une soirée de solidarité à 20 h, à la salle Victor-Doré, 1350 est, rue Crémazie.

■

Les scouts éclaireurs de Sainte-Rose passeront aux portes pour ramasser des bouteilles vides, des boîtes de conserve et des dons, afin de financer leur camp d'été. On demande aux gens du secteur de bien les accueillir.

■

Le Cercle de presse de la région sud de Montréal organise un important colloque sur l'information régionale qui aura lieu au Restaurant l'Ancêtre, 5370 Chemin Chambly à Saint-Hubert.

■

La Société du bon parler français présente la traditionnelle soirée nationale de la langue française sous la forme d'un banquet qui aura lieu à 19 h à l'hôtel Le Quatre Saisons, 1050 ouest, rue Sherbrooke.

■

Il y aura grande danse sociale au sous-sol de l'église Notre-Dame Auxiliatrice, 1001 rue Galt (angle Bannantyne), à Verdun, à 20 h 30. Cet événement est organisé par le Projet Aide Logement.

■

Une vente d'articles de sport, d'outillage de bricoleur et de jardin et menus articles de camping aura lieu au sous-sol de l'église Saint-Charles Borromée, 880 Sainte-Foy, à Longueuil, de 9 h à 16 h.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

• Chaque parution coûte $8.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 10

OFFRES D'EMPLOIS

ÉVALUATEUR JUNIOR

Un entrepreneur général, spécialisé dans la finition intérieure de locaux commerciaux, a un poste junior vacant, dans le département de l'évaluation, pour une jeune personne qui parle le français et l'anglais, intéressée à se développer une carrière dans la construction et à apprendre à faire des «relevés de quantité» et l'évaluation.
Salaire à discuter.

Appeler Carole à:
523-3114

28-4-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

SECTEUR HISTORIQUE de Laprairie. Duplex brique 2 X 6 pièces très spacieux. Très bien situé. Subvention possible. Rapporte $425.00 par mois. MLS Madeleine Gagnon 656-7770, 659-4217. TRUST NATIONAL COURTIER 21-4-80

SHERBROOKE EST (près de Pie IX) triplex, 6½ libre pour acheteur, condition impeccable, 1ère hypothèque disponible à 13%, prix demandé $95,000 parfait pour professionnel. Georges Fortin 684-9072. Immeubles Vincore 739-3166. 21-4-80

SNOWDON: Duplex 1 x 5, 1 x 6, garage, en face d'un parc, $67,500 IMMEUBLES PAL, courtier. 489-1260. 9-4-80

ST-HILAIRE: Bord de l'eau — cottage pierre aluminium — garage — salon — foyer pierre — intérieur cèdre — terrain 128 x 154 p.c. THÉRÈSE T. LARIVIÈRE 467-2156, 467-6115. IMM. SELECT COURTIERS 21-4-80

ST-HILAIRE: Hypothèque de $50,000 — 10¼% échéance 1983 — grande canadeinne brique — garage — piscine — Appelez. LISE D. DUFRESNE 467-2156, 467-6576 IMM. SELECT COURTIERS 21-4-80

OUTREMONT, duplex 2x5 pièces dont 3 chambres fermées, petite cour, hangars, 2 places pour stationner, près parc, magasins, école, métro. Inf. entre 17h30 et 19h15 à 273-3506 et 651-2640. 26-4-80

ST-PIE: bord rivière Noire, pied montagne, mini ferme 8 arps., grande maison, écurie, autres bâtiments. DENICOURT: 1-514-378-8461 — 1-514-379-5851. Fiducie du Québec, courtier 21-4-80

STE-JULIE: joli bungalow, sous-sol fini, foyer, 2 salles de toilettes, maison complètement repeinte avec occupation immédiate. Raymond Cusson 583-6591, 467-1120. MONTRÉAL TRUST COURTIER 21-4-80

VERCHÈRES: près fleuve, 80 arps. cultivables, terre grise argileuse, aqueduc, autobus pour métro. H. DENICOURT: 1-514-378-8461 — 1-514-379-5851. Fiducie du Québec, courtier 21-4-80

VILLE MONT-ROYAL, luxueux cottage 8 pièces, 2 salles de bain, sous-sol fini, garage double, grand jardin, patio, site exceptionnel. Exclusivité. Louise Bertrand 342-1966. TREMBLAY COURTIER 735-5588. 21-4-80

VISITE LIBRE: 382 Lethbridge, près Rockland, le dimanche 20 avril, de 14 à 16 hres. Luxueux split level, pierre et brique, 8 pièces, grand vivoir, 2 foyers, garage double, grand jardin avec piscine chauffée. Prix réduit à $239,000. Louise Bertrand 342-1966 — TREMBLAY COURTIER 735-5588. 21-4-80

WESTMOUNT sur Sunnyside, luxe, confort, qualité se marient dans ce magnifique bungalow en pierres. Air climatisé, 3 salles de bains, garage double, exclusif, Georgette Tremblay 845-3525, Montréal Trust courtier 934-1818. 21-4-80

10 MINUTES du Pont Champlain. "Maison Québécoise" pierre des champs. $29,000.00 première hypothèque à 10¼% due mars 1983. On demande $39,900.00. Pour rendez-vous appelez Lorraine du Berger 656-7770 632-5410 MLS. TRUST NATIONAL COURTIER 21-4-80

MAISON DE PIÈCES sur pièces centenaire, 25 X 27, avec plans et photos, incluant 9 portes originales et un plancher de pin, pour reconstruction. 1-295-2871. 21-4-80

GREENFIELD PARK, maison de ville condominium, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bain, garage. Prix $29,000. ($5,000. comptant, $24,000 à 10.75%, échéant 1984). 337-5146. 21-4-80

MONTEBELLO, P.Q. sur le magnifique lac Commandant, située dans une réserve privée de chasse et pêche, propriété unique, 2,100 p.c. de plancher, incluant un chalet pour les invités. Ameublement, bateau, quai, beaucoup d'extras. Complètement privé. Prix: $95,000. Inf. 1-613-226-5005. 19-4-80

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Trust Royal
Services immobiliers

COURTIER

Beloeil: Bord Richelieu, amour de maison «centenaire», foyer, terrain 13,200 p.c., parfaite condition, boiseries, la voir c'est l'aimer! THÉRÈSE DESMARAIS, 467-9362, 467-6461.

LAVALTRIE: style Breton, pierres, 234 ans, entièrement rénovée extérieur et intérieur, deux foyers, 3 chambres à coucher. Propriété exclusive. Prix négociable. MLS. CLAUDE PILON 354-0360, 471-0170.

ROSEMONT: cottage détaché, dimension 45x40, garage attenant 20x24, 9 pièces, 3 étages, terrain 100x202, facilité de stationnement. Résidence luxueuse familiale, aussi pour bureaux professionnels, cliniques, garderie, etc. MLS. HUGUETTE GUERETTE 354-0 0360, 376-6715.

ROSEMONT: hypothèque $4,000.00 à 11% échaéchéance juillet 82, duplex détaché avec bachelor et garage. Occupation complète libre à l'acheteur pour le 1-7-80. Excellent site pour bureau professionnel. HUGUETTE GUERETTE 376-6715, 354-0360, F.R.I.

ST-BRUNO: 7 pièces, foyer, bar, piscine, cabanon, BBQ, boisé. Secteur tranquille. Près du Parc Provincial. M. Lafontaine, 653-1576, 653-3026.

VIEUX LONGUEUIL: Entouré d'arbres matures. Joli cottage. 7 7 pièces. Garage. Hypothèque 10%. Impeccable. JANINE BÉDARD 651-4900, 465-1900.

Près Québec — Ile d'Orléans Sud

Vue et accès au fleuve, propriété ancestrale 1750 presque complètement restaurée, cachet d'époque conservé, dépendance, excellente finance transférable, occupation pour mai ou juin.

Madame Hardy, (418) 525-9951.
Morin & Associés Courtiers Inc.
1121, chemin Ste-Foy
Québec, Qué. (418) 683-2103

21-4-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAGNIFIQUE CANADIENNE
Sur terrain
1 million pi. ca.

À Saint-Lin, 25 minutes de Montréal, 14 pièces plus 1 logis pour domestiques. Construction spéciale. Dispositifs d'urgence électrique et gaz. Piscine de béton, fosse septique autonome, piste de ski de fond, emplacement pour court de tennis, possibilité de 2 trous de golf. Maintes autres particularités. Faut voir! Coût de construction: $250,000.00 de 1977. Termes de vente à négocier. Accepterais toute offre raisonnable.

Appeler soir et fins de semaine:
1-439-5746
Pas d'agents.

21-4-80

Magnifique propriété

Située directement sur le bord du Richelieu, à St-Hilaire. 8 pièces, foyer, piscine VAL MAR, rempart de ciment de 120 pieds de long. Terrain: 100 x 120. Paysager avec arbres matures. Idéal pour les gens pratiquant la voile. Notaire. Entre 9h. a.m. et 5h p.m., du lundi au vendredi;

463-0712

21-4-80

SAINT-LAMBERT
Superbe cottage "King"

4 chambres à coucher, 3 salles de bains, hypothèque 14% à discuter.

Pas d'agents. Prix: $118,000.
671-4026 - 671-3665

21-4-80

ILE BIZARD, aubaine exceptionnelle. Particulier sacrifie magnifique propriété près rivière. Joli cottage, idéal pour couple ou petite famille. 4 chalets d'été meublés, confortables. 3½ acres de superbe terrain boisé, secteur paisible. $49,500. **691-2607.**

21-4-80

ST-IRENÉE-LES-BAINS, Charlevoix, maison d'époque "Les Sablons", 16 vastes pièces, 3 foyers, terrain 500' X 400', intéressés seulement, 1-418-635-2859 après 20 h 00. 21-4-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAURENT NORD, cottage détaché, 3-4 chambres, sous-sol fini, air climatisé central, grand terrain paysagé. 332-5224. 21-4-80

LAVAL, maison historique (1840) pierre des champs, toit cathédrale, 19,000 p.c. de terrain, rénovée, Fabreville, pas d'agent s.v.p. 622-1834. 21-4-80

OUTREMONT, duplex 2 x 5 pièces, rue de l'Épée, bon état, grande cour avec stationnement. Occupation immédiate. Succession. 274-7826 ou 255-0465. 21-4-80

PROPRIÉTÉ À VENDRE

MONTREAL-OUEST, split détaché, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, 1 "powder room", nouvelle cuisine moderne, salon, salle à manger, "den" fini, sous-sol fini, air climatisé, garage, jardin clôturé en cèdre, excellente condition, privée, pas d'agent $170,000 après 5 h 00 PM, 482-8753. 21-4-80

N.D.G. duplex 5½, 6½, sous-sol commercial. Près écoles. $67,500.00. Immeubles Pal, courtier, 489-1260. 21-4-80

OUTREMONT, 1757 ave du Manoir, duplex spacieux, 7½, 6½, 2½, rue calme, vue panoramique, garages, foyers, idéal pour co-propriétaires. Pas d'agents. $132,000. 739-3581. 21-4-80

OUTREMONT-EN-HAUT. Majestueux, résidence en pierre, chambre famille, avec cheminée 6 chambres à coucher, 4 salles de bain, planchers en chêne toît en cuivre, 11,000 p.c., au-dessus de $200,000. PHYLLIS HUBSCHER 489-3606, 487-9560, TRUST ROYAL, COURTIER 21-4-80

ROXTON POND: voisin village, mini-ferme 18 acres, 10 boisés, grande maison, piscine, grange-étable. DENICOURT: 1-514-378-8461 — 1-514-379-5851. Fiducie du Québec, courtier, 21-4-80

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

BOUL. ST-MICHEL. Idéal pour propriétaire occupant. Hypothèque 10¼% due mai 1983. 4 logements 1 X 5½ et 3 X 3½. Comptant discutable. MLS Lorraine du Berger 656-7770, 632-5410. TRUST NATIONAL COURTIER. 11-4-80

ANJOU, cottage attaché, 1964, 8 pièces, deux salles de bain, en bon état. Milieu bilingue. Pas d'agent. $45,000.00. 354-7309 et 1-785-2139. 21-4-80

BELOEIL: Spacieux split-level pierre aluminium — garage 11 pièces — foyer — terrain clôturé — piscine creusée — Voir. THÉRÈSE T. LARIVIÈRE 467-2156, 467-6115 IMM. SELECT COURTIERS 21-4-80

CENTRE-VILLE, cottage à vendre, semi-détaché, entièrement rénové, stationnement et jardin. Jour sur semaine 842-5874. 22-4-80

CÔTE-DES-NEIGES, hypothèque 10½%, duplex 7½ - 8½, foyer naturel, cave à vin, faut voir. $150,000. Georgette Bonneville 739-4232. Tremblay Courtier 735-5588. 21-4-80

CÔTE-DES-NEIGES, près Université, duplex détaché pierre 7½ - 8½, 2 foyers, 3 garages, 3½ salles de bain rez-de-chaussée, sous-sol. Louise Bertrand 342-1966. TREMBLAY COURTIER 735-5588. 21-4-80

DUPLEX CENTRE-VILLE. Possédez votre propre maison en ville avec stationnement et jardin, pour aussi peu que $300 par mois. Jour sur semaine 842-5874. 22-4-80

DELSON. Bungalow 3 chambres. Hypothèque $31,000 à 10% due mars 1983. Terrain 9,880 pi.ca. On demande $39,000.00. Pour renseignement Lorraine du Berger 656-7770, 632-5410 MLS. TRUST NATIONAL COURTIER 21-4-80

DIMANCHE P.M. visite d'une maison canadienne en brique à vendre, meublée et finie en lattes de bois. Fort bon état et prix très raisonnable. Ste-Justine-de-Newton (entre Rigaud et Valleyfield), 2215, Montée Station 21-4-80

DUVERNAY, près du pont Papineau, la campagne boisée en ville! Bungalow idéal pour famille: 10½ pièces, 11,000 p.c., piscine chauffée, Hibachi intérieur, salle à manger avec grande cuisine, garage, sous-sol fini, $92,500.00. PAS D'AGENTS. 668-4186, 388-0226. 17-4-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DUVERNAY, cottage semi-détaché, bien situé, paysager, piscine, décoration intérieure, $38,200. 12%, garantie: 1 an. Comptant discutable. Pas d'agent. 661-5875, après 6 heures. 23-4-80

DUVERNAY (Laval), bungalow 8 pièces (3 ch. à coucher, 2 s. de bain), secteur de choix, terrain paysager, nombreux avantages qu'il faut voir: patio, recouvrement aluminium, bibliothèque incorporée dans 2 pièces, cuisine et buanderie incluant tous les accessoires, cabane de jardin en cèdre, etc. Prix: $82,000. 870-3564 — 663-2796. 21-4-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À LOUER

BELLE GRANDE MAISON de campagne à louer. Située près d'un beau verger en fleurs, à 3 milles du village et à 20 minutes de Montréal. 5½ avec sous-sol et garage. Informations: 1-245-3563. 21-4-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

MAISON MOBILE 1972, 12 X 60, très propre, meublée, $13,000. à St-Philippe - de Laprairie au Domaine Val Boisée. 272-3126 21-4-80

HAUTEUR DE BAIE ST-PAUL, voisin futur centre de ski, maison de pierre historique, à retaper, 65,000 p.c. Vue fleuve, baie, village. $27,000.00 1- (418) - 692-1230 (418) - 828-9794. 21-4-80

MAISON de campagne, terrain 15 arpents, garage, chauffage air chaud, à Ste-Hélène de Chester 1- (819) 382-2002. 21-4-80

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

ACHETEUR PRIVÉ

Recherche maison dans beau secteur à Outremont, occ. le plus tôt possible.

878-9641
ou
après 6h00 655-7451

21-4-80

SERVICES/DIVERS

FORMULES CONÇUES POUR la préparation de votre curriculum vitae, prix $5.60 (incluant frais de poste et manutention). Présentation professionnelle. Veuillez commander chez G.P. Distributor Inc., 1930 Locas, Laval, Qué. H7L 1Y7. 14-4-80.

BANQUETTES à sièges et dossiers arrondis. Longueur 50 pieds, en 6 sections. Squelettes de bois solide. 842-5334. 22-4-80

COUTURIÈRE ET COSTUMIÈRE. 382-2953. 21-4-80

ÉCOLE D'ÉQUITATION de DIXVILLE (Cantons de l'Est), 2 semaines d'entraînement intensif. Hébergement. Cours/randonnée. Louise Jolicoeur, instructeur, R.R. 5, Coaticook. 1-(819)-849-3208. 21-4-80

CHARTER, CCF, meilleurs prix: Europe, Floride, Mexique. EURO-AMERICAIN 878-1085. J.N.O.

SERVICES/DIVERS

SUPERBE VENTE DE GARAGE, artisanat, objets d'art, fourrures, bijoux, robes de soirée, bibelots et bric à brac. 19 et 20 avril, de 10h. à 4h. p.m., 4,800 Des Érables. 21-4-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

TERRES/TERRAINS

MONT ORFORD, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseau, près ski. $0.12 à $0.15 le p.c. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163. J.N.O.

TERRAIN 8 acres, érablière, bord de rivière, situé à Béthanie, Cantons de l'Est. Tél.: 1-548-2420 fin de semaine ou 279-1623. 21-4-80

Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux en page 9

La propriété appartenant pour partie à Jason Ostiguy, mineur, et pour partie à sa mère Sylvia Ostiguy, la tutrice, à 1981 avenue Victoria, Longueuil (lot 138-960 Paroisse St-Antoine de Longueuil), sera vendue au plus haut enchérisseur le 1 mai 1980 à 16 heures au bureau de Michel Trudeau, notaire, à 105 rue Guilbeault, Longueuil.

David Whitney, Commis
Tél.: 866-9671

AVIS DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par la présente donné que Monsieur RANI ROBERT ABBOUD, comptable, résidant et domicilié au 8495 L'Acadie app. 704, en les Cité et District de Montréal, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil, pour un décret changeant son nom de "RANI ROBERT ABBOUD" à celui de "RANI ROBERT FRANCIS".

ME HENRI KELADA
Procureur du requérant

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que ANO LIMITÉE, dont la principale place d'affaires est située à Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de La Banque Provinciale du Canada par acte daté du 10 octobre 1969 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2173656.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Burno Vincenzo domicilié au 1015 DeBourchemin St-Louis Terrebonne demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Edith Marchand et Jeanne-D'Arc Germain opérant sous le nom de EJA TRANSPORT ENRG. au 7693, 1re Avenue Montréal le permis M-506824 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10. Tout intéressé pour s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les cinq jours suivant la troisième parution de cet avis.
Première parution le 17 avril 1980
Deuxième parution le 18 avril 1980
Troisième parution le 19 avril 1980

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE: LUCIE CABANA-ASSELIN, domiciliée et résidant au 1455 ouest, Sherbrooke, app 2504, Montréal, P.Q. et ayant exercé sa profession de notaire à la même adresse.
Faillie
AVIS est par les présentes donné que la débitrice susdite a fait cession le 2ième jour d'avril 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23ième jour d'avril 1980, à 10 heures 30 de l'avant-midi au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, dans la ville de Montréal, province de Québec.
Daté de Montréal, ce 16ième jour d'avril 1980.

BLAIS, FORTIER, TOUCHE
ROSS, LTÉE
Syndic

1 Place Ville-Marie
Suite 2240
Montréal, Québec, H3B 3M4
(514) 861-6721

Prenez avis que la requérante-cédante Les Entreprises B.M.R. Enr. Gabriel Raymond opérant sous le nom de: 7 de la Mer, Baie-des-Sables, P.Q. s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but de transférer à la requérante-cessionnaire Les Entreprises Gabriel Raymond Inc., 7 de la Mer, Baie-des-Sables, P.Q. tout le système et moyen de transport ainsi que les droits et priviléges rattachés au permis portant le numéro Q-300740 détenu par la requérante-cédante.
De plus, vos requérants demandent l'application de l'article 2.58.1 du règlement 2 afin que ladite décision à être rendue puisse être exécutoire immédiatement.
Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec au 585 boul. Charest est, Québec, P.Q.
1ière parution: 17 avril 1980
2ième parution: 18 avril 1980
3ième parution: 19 avril 1980
Me Marc M. Delage,
procureur
St-Hilaire, De Blois et Ass.
220 est, Grande-Allée, suite 850
Québec, P.Q. G1R 2J1
Tél.: 522-4751 (418)

Avis est donné par les présentes que Collection Profil — Div. de Créations Marisyl Inc. a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Corporation de Factoring Mirabel Ltée. à titre de garantie, par acte portant la date du 25 mars 1980 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 8 avril 1980 sous le numéro 3062535.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que LANOX INC., dont la principale place d'affaires est située à Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de La Banque Provinciale du Canada par acte daté du 5 août 1974 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2542922.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No 69-01937
VILLE DE MONTRÉAL
-vs-
TAMANOIR HOLDING LTD.
Il est enjoint à Tamanoir Holding Ltd., à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours.

É. FLEURY,
Greffier adjoint

Mes Péloquin, Badeaux, Allard et Lacroix
Procureurs de la demanderesse

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: AZIZ JAMMAL, Technicien, demeurant au 3 Place Bellerive, App. 1411, Laval, Québec. H7V 1B2
AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait cession le 9ième jour d'avril 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30ième jour d'avril 1980, à 10:30 heures, au bureau du syndic soussigné.
Daté de Montréal, ce 14ième jour d'avril 1980.

BLAIS, FORTIER, TOUCHE
ROSS, LTÉE
Syndic

1 Place Ville Marie, suite 2240
Montréal — H3B 3M4
Tél.: (514) 861-6721

LOI SUR LA FAALLITE
AVIS AUX CREANCIERS DE
LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de
la faillite de:
JACQUES CHAGNON

Avis est par les présentes donné que M. Jacques Chagnon, représentant, 375 Ave Du Bord de l'Eau, App. #5, Sorel, Cté Richelieu, P.Q., a fait cession de ses biens le 10ième jour d'avril 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28ième jour d'avril 1980, à 9.30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.

LAURENT LANGEVIN, L.S.C.,
Adm. A. Syndic.

BUREAU
1305 rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél: 774-4300

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 80 (4))

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: GEORGES FONTAINE, administrateur et MME MARIE LETOURNEAU-FONTAINE, ménagère, domiciliés au 5545 Bretagne, Ville de Brossard, dans la Province de Québec. J4J 1X7
AVIS est par les présentes donné que les débiteurs susdits ont déposé une cession le 3ième jour d'avril 1980, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24ième jour d'avril 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

JACQUES FRANCO, c.a.
Syndic

MAHEU, NOISEUX, ROY & COMPAGNIE
2 Complexe Desjardins, bureau 2600
C.P. 153, Montréal, Québec.
H5B 1E8
Tél.: (514) 281-1565

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 janvier 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à H.I.M. Fashions Ltée a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 28ième jour de janvier 1980, sous le numéro 3045447.
Ce 2ième jour d'avril 1980
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que la requérante, Trudel le Déménageur (Lucien Trudel opérant sous le nom de:), s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de céder son permis no. 22897-V à Trudel le Déménageur (Marcel Lachapelle opérant sous le nom de:), le tout conformément à l'article 41 de la Loi des Transports et à l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

ALGONQUIN
LA DIVISION DU COMMERCE

recherche

Des Professeurs

MÉTHODES QUANTITATIVES
(Numéro du Concours 29-80)

Qualifications requises:
Il s'agit de pouvoir développer et enseigner des cours en français dans le domaine des méthodes statistiques, sciences de la gestion/recherche opérationnelle, ou mathématiques commerciales.
Les Candidats doivent posséder une formation académique appropriée — commerce, sciences de la gestion, ou domaines connexes — et une expérience pertinente dans le domaine des affaires.

INFORMATIQUE
(Numéro du Concours 30-80)

Qualifications requises:
Les candidats doivent posséder une expérience considérable en programmation et en systèmes, en plus d'une formation académique adéquate.
Il serait bon que les candidats possèdent une compétence certaine en systèmes de «software», en banques de données, en télé-traitement et en mini-ordinateurs.

FINANCE/ÉCONOMIQUE
(Numéro du Concours 31-80)

Qualifications requises:
Les candidats doivent posséder une formation académique adéquate dans le domaine de la finance et des sciences économiques, de préférence au niveau de la maîtrise ou du M.B.A.

Pour chacun de ces trois postes, la connaissance de l'anglais serait un atout, même si l'enseignement se fera essentiellement en français.

Date d'entrée en fonction: août 1980.
Date de fermeture des concours: **2 mai 1980.**

ÉCHELLE DE SALAIRE:
De $15,478. à $30,230. par année. Le salaire initial sera en fonction des titres, des qualifications et de l'expérience. Le Collège offre également une gamme complète d'avantage sociaux.

Tous les Concours s'adressent aux femmes et aux hommes.

Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir par écrit au:

Service du Personnel
Collège Algonquin
1385, avenue Woodroffe
Nepean, Ontario K2G 1V8

NOTE: Le collège Algonquin est un collège communautaire dispensant un enseignement professionnel en anglais et en français au niveau postsecondaire (il y a un parallélisme total des programmes dans les deux langues. l'étudiant a le choix de suivre tous ses cours en français ou en anglais). Il y a environ 8,000 étudiants à plein temps dont 2,000 à la Division du Commerce.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 13, 14 et 15

MÉDECINS

Médecins demandés pour clinique de nutrition et de traitements de l'obésité.

Communiquez avec

Mme Suzanne Dussault

274-3561

UN ORGANISME D'INTÉRÊT PUBLIC
requiert les services d'un (e):

CHERCHEUR(EUSE)-ORGANISATEUR(TRICE)

(ouverture immédiate)

Un organisme sans but lucratif opérant à Montréal requiert les services d'un gradué universitaire sociable, débrouillard et motivé pour prendre en main un projet de recherche et l'organisation d'une conférence.

Le candidat devra posséder une excellente habileté à communiquer oralement et par écrit tant en anglais qu'en français. Les fonctions reliées au poste commandent une personne intéressée aux divers problèmes des groupes communautaires. Une connaissance des actualités au Québec, de sa géographie et de son appareil administratif serait un atout. Le candidat devra être ouvert et disposé à travailler auprès de personnes de diverses origines culturelles et d'options politiques variées.

Ce poste est temporaire et la personne sera payée sur une base contractuelle.

Faire parvenir curriculum vitae à:

C.P. 865
Station H
Montréal H3G 2M8

Date limite du concours: 28 avril 1980

CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
requiert les services d'un(e)

Secrétaire général

pour travail permanent à temps plein

Fonctions:
L'emploi de Secrétaire général comporte la responsabilité de l'enregistrement, de la publication, de la conservation, de la certification de l'autenticité des actes officiels du collège conformément aux dispositions des lois régissant les organismes d'enseignement et à la réglementation interne du collège.

Cet emploi comporte la responsabilité de rassembler les informations demandées par le Directeur général, de les analyser, d'en faire une synthèse et de proposer des solutions motivées.

L'emploi de Secrétaire général comporte aussi la responsabilité des relations internes et externes que lui confie le Directeur général ainsi que l'exercice de toutes les fonctions de la gestion requises pour assumer les droits, pouvoirs et obligations de l'organisme qui ont été délégués à cet emploi.

Qualifications:
- diplôme universitaire, minimum maîtrise en administration ou licence en droit
- huit années d'expérience pertinente.

Salaire:
Selon les qualifications et expérience et selon les normes établies par le Ministère de l'éducation.

Date d'emploi: le 1er juin 1980.

Veuillez soumettre un curriculum vitae au plus tard le 2 mai 1980 au:

Comité de sélection
pour le Secrétaire général
a/s M. Jean-Marie Bergman
Directeur général
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
1257 nord, Boulevard Queen
Sherbrooke, Québec J1H 5H1

Champlain Regional College
OF GENERAL AND VOCATIONAL EDUCATION

AGENT DE LA SÉCURITÉ

La Commission de la Capitale nationale a besoin, à Ottawa, d'UN AGENT CAPABLE d'élaborer et d'effectuer des études, vérifications et enquêtes détaillées dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité professionnelles, de fournir conseils et avis et d'élaborer des programmes dans ce domaine.

Conditions de candidature: Plusieurs années d'expérience et des responsabilités de plus en plus grandes dans l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes touchant la prévention des accidents, la formation en matière de sécurité et l'hygiène professionnelle.

La connaissance des deux langues officielles est essentielle, la nature du poste exigeant une aisance dans l'utilisation du français et de l'anglais.

Rémunération: $19,094 - $24,304 (en négociation).

Faire parvenir les demandes (indiquant le numéro de concours 1980-6-DE) avant le 30 avril 1980, à

l'agent principal de dotation
Division du personnel
Commission de la Capitale nationale
48, rue Rideau
Ottawa, (Ontario)
K1N 8K5

ᐃᓕᓴᕐᓂᐊᕐᓂᖅ ᑲᓇᑕᒪᓐᓇᖅ

COMMISSION SCOLAIRE CRIE

La Commission scolaire crie va ouvrir un nouveau centre éducatif à niveaux multiples à Chisasibi - Fort George.

POSITIONS DISPONIBLES:
SERVICES AUX ÉTUDIANTS

- **Coordonnateur des Services aux étudiants**
- **Animateur en activités scolaires**
- **Travailleur social**
- **Conseiller en formation professionnelle**

SERVICES DE RÉSIDENCE AUX ÉTUDIANTS
Responsable des surveillants d'élèves
Chef Cuisinier

ANIMATION & RÉCRÉATION
Bibliothécaire
Technicien en bibliographie et opérateur
Techniciens en récréologie (2)

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT
Contremaître d'entretien spécialisé (immédiatement)
Chef de cuisine et caféteria

QUALIFICATIONS:
Être qualifié et avoir de l'expérience.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 avril 1980:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
A/S COMMISSION SCOLAIRE CRIE
C.P. 1210
VAL D'OR, QUÉBEC
J9P 4P8

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur de la recherche

Concours spécifique L6200GC/JD

Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des communications — 1 emploi à Québec

Attributions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint aux politiques, diriger et coordonner les activités de recherche du ministère; entretenir des contacts permanents avec toutes les institutions de recherche en communication, en particulier avec les universités du Québec et les firmes privées de recherche; identifier les secteurs prioritaires et élaborer les programmes nécessaires pour leur études; gérer une équipe pluridisciplinaire en recherche sur les communications.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de la recherche en communication.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec G1K 7N8

Administrateur, classe IV

Traitement — pouvant atteindre $44 817
administrateur, classe IV

Période d'inscription:
du 19 avril au 2 mai 1980

Adjoint au directeur de la section des valeurs mobilières

Concours spécifique L6210BP/JD

Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières
— Direction générale de l'inspection
— 1 emploi à Montréal

Attributions — Diriger et contrôler les activités du secteur inspection; effectuer des inspections et enquêtes auprès de courtiers et d'émetteurs de valeurs mobilières en vue de prévenir ou découvrir des infractions à la Loi sur les valeurs mobilières.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine des valeurs mobilières.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec G1K 7N8

Traitement — pr uvant atteindre $40 721
adjoint aux cadres supérieurs

Période d'inscription:
du 19 avril au 2 mai 1980

Adjoint aux relations intergouvernementales

Concours spécifique L6210CL/JD

Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'énergie et des ressources — 1 emploi à Québec

Attributions — Sous l'autorité du sous-ministre associé, planifier, coordonner et contrôler en collaboration avec le ministère des Affaires intergouvernementales, les activités et politiques interprovinciales, fédérales/provinciales et internationales du Québec en matière d'énergie. À cette fin, concevoir et encadrer la préparation de la participation québécoise aux travaux de divers organismes énergétiques permanents; collaborer avec les services pertinents à la préparation et la négociation d'ententes concernant le secteur de l'énergie avec les autres gouvernements et les organismes internationaux; définir les intérêts énergétiques du Québec à l'extérieur et en assurer la promotion et la protection à l'échelle internationale et canadienne.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans les domaines des relations fédérales/provinciales, interprovinciales et internationales.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec G1K 7N8

Traitement — pouvant atteindre $40 721
adjoint aux cadres supérieurs

Période d'inscription:
du 19 avril au 2 mai 1980

Directeur des politiques alimentaires

Concours spécifique L6210CM/JD

Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation — 1 emploi à Québec

Attributions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint à la commercialisation, concevoir et réaliser des programmes et activités dans le but de favoriser la consommation d'aliments et de produits agricoles québécois répondant aux normes nutritionnelles reconnues et ce principalement dans les institutions privées ou publiques offrant des services alimentaires; développer et améliorer sous toutes ses formes la qualité de l'alimentation et des services alimentaires offerts à la population du Québec.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de l'alimentation.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec G1K 7N8

Traitement — pouvant atteindre $40 721
adjoint aux cadres supérieurs

Période d'inscription:
du 19 avril au 2 mai 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

POSTE OUVERT

DIRECTEUR

DES SERVICES PROFESSIONNELS

Temps complet

Établissement:
Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés de courte durée et de soins prolongés (452 lits), administrant un département de santé communautaire. Un projet pour l'addition de 40 lits de soins prolongés actuellement en cours.

Nature de la fonction:
Administrer les activités professionnelles et scientifiques de l'établissement dans le but d'assurer la qualité des actes médicaux et dentaires.

Attributions types:
Sous l'autorité du Directeur général, il doit notamment:
— coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans l'établissement au triple plan des services, de l'enseignement et de la recherche.
— vérifier le fonctionnement des comités du conseil consultatif du personnel clinique et du conseil des médecins et dentistes et s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs fonctions et, dans le cas du conseil des médecins et dentistes qu'ils contrôlent adéquatement les actes médicaux et dentaires posés dans l'établissement.
— coordonner les activités des départements cliniques, en analyser les rapports et soumettre à qui de droit ses recommandations.
— procéder à l'analyse qualitative et quantitative de la nécessité médicale des admissions, des durées de séjour, des examens diagnostiques, des ordonnances médicales; soumettre à qui de droit ses recommandations.
— contrôler l'application des normes et standards de pratique professionnelle.
— participer à l'administration de l'établissement au niveau de divers comités.
— conseiller le Directeur général et le conseil d'administration sur les questions d'ordre médical et paramédical.

Exigences du poste:
— Doit être un médecin autorisé à exercer sa profession en vertu de la loi médicale

Qualités souhaitées:
— Compréhension du rôle des médecins et dentistes et des autres professionnels exerçant dans l'établissement.
— Connaissance approfondie des normes de pratique professionnelle et hospitalière.
— Connaissance des lois susceptibles de l'influencer dans l'exercice de sa fonction.
— Disponibilité.
— Expérience minimum de huit (8) années de pratique médicale dans le secteur d'activités.

Traitement:
Selon les normes de rémunération du Ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures le 5 mai 1980 au:

Directeur général
Hôtel-Dieu de Lévis
143 rue Wolfe
Lévis, Qué. G6V 3Z1

Chef de la direction

Compagnie d'assurances et de services financiers réputée

Notre client est une importante compagnie québécoise oeuvrant dans tous les secteurs de l'assurance générale et de l'assurance-vie collective et individuelle. L'entreprise offre également à sa clientèle des services financiers de plus en plus nombreux et diversifiés. Elle est solidement implantée au Québec et s'est mérité par sa croissance et son dynamisme une part importante du marché des assurances et des services financiers.

Le chef de la Direction sera principalement responsable de la gestion de l'ensemble des activités de l'entreprise et de l'élaboration des objectifs et stratégies globales, en conformité avec les orientations fixées par le Conseil d'administration. De plus, il devra jouer un rôle prédominant dans l'organisation des divisions que nécessite la mise en marché de nouveaux services financiers.

Le titulaire répond à la majorité des critères suivants:

- Il possède une formation universitaire appropriée au poste.
- Il a acquis une vaste expérience de la gestion supérieure dans une compagnie oeuvrant dans le secteur de l'assurance-vie collective, individuelle et de l'assurance générale ou dans une société de fiducie offrant des services financiers diversifiés. Une expérience pertinente dans des domaines connexes pourra aussi être considérée.
- Il est un gestionnaire dynamique, innovateur et pratique.
- Il possède un jugement d'affaires sûr lui permettant d'être autonome et de prendre les décisions appropriées.

Le traitement et les bénéfices d'appoint offerts sont généreux et à la mesure du défi à relever.

Toute demande sera traitée avec une discrétion absolue et devra être adressée comme suit:

Bureau de Montréal
1405, rue Peel, bureau 402
Montréal, Québec H3A 1S5
Tél.: (514) 845-8249
Dossier no: 208 EC
Attention: Claude Paradis

Piché, Charron & Associés
Conseillers en gestion - Bureaux à Montréal et Québec

Voir autres Carrières et Professions, en pages 12, 14 et 15

CARRIÈRES PROFESSIONS ET

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Directrice des Services professionnels

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada invite les candidatures au poste de directrice des Services professionnels.

Les candidat(e)s doivent être membres de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, justifier d'une maîtrise ou d'une formation équivalente et avoir au moins cinq années d'expérience dans un poste administratif. Ils (elles) doivent de plus avoir une connaissance pratique des deux langues officielles.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir avant le 12 mai, à titre confidentiel, leur curriculum vitae à:

La directrice générale
Association des infirmières et infirmiers du Canada
50, The Driveway
Ottawa (Ontario)
K2P 1E2

LE CENTRE D'ACCUEIL CONTRECOEUR

demande un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

TYPE D'ÉTABLISSEMENT:
Un nouveau centre d'Accueil de cinquante (50) lits pour personnes âgées. Un centre de jour.

RESPONSABILITÉ:
Sur la responsabilité du conseil d'administration, le Directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration.

EXIGENCES:
Détenir un diplôme universitaire en sciences administratives ou dans une autre discipline appropriée. Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire.

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

INSCRIPTION:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse ci-après, avant le 13 mai 1980, à l'attention de:

Gérard Bonin, secrétaire,
CENTRE D'ACCUEIL CONTRECOEUR
4718 Marie-Victorin, C.P. 398
Contrecoeur, (Québec) J0L 1C0
(Tél.: 587-2439)

N.B. Inscrire sur l'enveloppe: **"Poste de directeur général"**

PHYSIOTHÉRAPEUTE

L'Hôtel-Dieu d'Edmunston recherche les services d'un(e) physiothérapeute.

Qualifications requises:
— Enregistré(e) avec l'Association Canadienne des Physiothérapeutes.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur résumé avant le 25 avril à:

M. Jean-Claude Pelletier
Directeur des Services
du Personnel & d'Éducation
L'HÔTEL-DIEU D'EDMUNSTON
54-21e avenue
Edmunston, N.B.
E3V 2C1

Les Services Juridiques Communautaires de Pointe-Charles et Petite Bourgogne Inc. sont à la recherche de

STAGIAIRES

Les candidats devront avoir terminé leur Barreau.
Début de l'emploi: 26 mai 1980.
Faire parvenir les candidatures avant le 2 mai, à l'attention de:

Nicole Bergeron
2465 St-Jacques ouest
Montréal, Qué. H3J 1H8
Tél.: 937-9723

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
CANADA

AVOCATS

($17 065 - $26 197)

(sous révision)

Le Service des recherches dispose de postes d'avocats comme attachés de recherche. Le travail comprend la préparation de travaux de recherche, des consultations et toute autre forme d'assistance aux membres des deux Chambres, aux comités et aux délégations parlementaires.

Les postulants doivent être diplômés en droit d'une institution canadienne, être membres en règle d'un Barreau provincial ou posséder une maîtrise en droit. Ils doivent posséder une expérience antérieure dans le domaine de la recherche légale, de préférence en droit public; ils doivent être capables de communiquer d'une manière claire et précise aussi bien oralement que par écrit. Les attachés de recherche doivent posséder des talents variés et se montrer capables d'assister les parlementaires aussi largement que possible dans tous les domaines de leur formation professionnelle. La connaissance du français est essentielle; la connaissance de l?anglais est évidemment un atout.

Le salaire sera en rapport avec l'expérience et les qualifications. Les personnes intéressées doivent adresser un curriculum vitae détaillé avec les nom, adresse et numéro de téléphone de trois répondants au:

Directeur de l'Administration et du Personnel
Bibliothèque du Parlement
Édifice du Parlement
Ottawa, Ontario,
K1A 0A9

et nous parvenir au plus tard le vendredi, 9 mai 1980.

(Concours ouvert également aux hommes et aux femmes)

ÉCOLE DU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

AVIS D'OUVERTURE DE POSTES

• Technicien en audio-visuel:

Sous l'autorité du Directeur des services pédagogiques, le titulaire de ce poste doit assumer la responsabilité et le maintien du service audio-visuel de l'école

Qualifications requises: D.E.C. en techniques audio-visuelles ou toutes autres jugées équivalentes.

Salaire: selon les échelles du M.E.Q. pour les employés de cette catégorie.

• Technicien aux activités étudiantes, secteur sports

Sous l'autorité du Responsable de la vie étudiante, le titulaire doit principalement participer à l'organisation des activités sportives offertes aux élèves de l'école.

Qualifications requises: D.E.C. ou tout autre diplôme jugé équivalent associé à une spécialisation et/ou expérience pertinentes.

Salaire: selon les échelles du M.E.Q. pour les employés de cette catégorie.

Faire parfenir candidatures et curriculum vitae, ***avant le 30 avril 1980,*** *à*

L'École du Séminaire
a/s du Directeur général
450 Girouard
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 7B7
Tél.: (514) 773-4334

LE CENTRE HOSPITALIER DU SACRÉ-COEUR DE HULL

recherche

• Deux orthophonistes
• Un audiologiste

Sommaire des responsabilités:
Professionnel conseil auprès des chefs de programme du D.S.C. en ce qui concerne le contenu de prévention des handicapés de la parole, de l'ouie et du langage.
Professionnel participant à l'élaboration et responsable de l'exécution des programmes régionaux de dépistage, d'évaluation et de traitement des handicapés de la parole, de l'ouie et du langage.

Exigences:
— Doit détenir un premier diplôme universitaire terminal en orthophonie ou audiologie;
— Posséder une bonne connaissance de la langue seconde;
— Posséder une automobile.

Rémunération: selon les normes en vigueur au Centre Hospitalier du Sacré-Coeur.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 3 mai 1980 à:

L'Agent de recrutement
Centre Hospitalier Régional de l'Outaouais
116 Lionel Emond
Hull, Québec J8Y 1W7

CORPORATION DE LA VILLA DION

(UNITÉ DE RÉADAPTATION)

RECHERCHE

CHEF D'UNITÉ DE RÉADAPTATION

(mésadaptation sociale adolescents)
1 poste à Ste-Luce-sur-Mer (Rimouski)

FONCTIONS:
— Coordonner, contrôler, superviser et participer aux activités relatives à la vie de groupe des jeunes de son unité dans le but de leur assurer un milieu favorisant leur rééducation.

EXIGENCES:
— Diplôme en psycho-éducation avec expérience pertinente ou formation de niveau universitaire équivalente avec expérience auprès d'un groupe de jeunes en difficulté psychosociale.
— Bonne capacité d'animation d'équipe.

SUPÉRIEUR:
— Directeur des services professionnels et de réadaptation.

SALAIRE:
— Selon la politique des cadres du Ministère des Affaires sociales, de $21 793 à $30 721.

DÉBUT D'EMPLOI: Dès que possible.

INSCRIPTION:
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Corporation de la Villa Dion
Unité de réadaptation
C.P. 7
Ste-Luce-sur-Mer
Rimouski (Québec)
(G0K 1P0)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:
9 mai 1980 à 17 heures.

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Expert maritime «Navigation»

Concours spécifique L1113BJ/JD

Ce concours vise à combler uniquement les emplois identifiés à cet avis.

Ministère des transports — Direction du transport maritime et fluvial
— 2 emplois à Québec

Attributions — Assumer différentes tâches reliées à l'application des politiques et programmes d'intervention et à l'appréciation du fonctionnement et de la structure du transport maritime; de plus, en tant qu'expert maritime «navigation», rencontrer les différents intervenants afin d'identifier les problèmes rencontrés et recommander les actions à entreprendre; participer à la planification et à la réalisation d'infrastructures portuaires.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée; posséder 8 années d'expérience dans le domaine concerné. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de la navigation (brevet de capitaine au cabotage ou de capitaine au long cours) peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
Québec G1R 7X2

Attaché d'administration, classe I
Traitement — de 27 294 $ à 33 723 $
(en voie de révision)
Période d'inscription: du 19 avril au 2 mai 1980

Spécialiste en sécurité et en transport aérien

Concours spécifique L1113BK/JD

Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des transports — Direction du transport aérien
— 1 emploi à Québec

Attributions — S'assurer de la qualité des activités du transport aérien au Québec par une présence régulière aux audiences de la Commission canadienne des Transports (C.C.T.); assister et conseiller la Sûreté du Québec et le coroner en matière d'accidents d'aéronefs; préparer et diffuser la publicité nécessaire en matière de sécurité aérienne dans le but de maintenir et d'améliorer le niveau de sécurité; évaluer la légalité ou l'illégalité des opérations aériennes commerciales et rédiger, s'il y a lieu, les rapports pertinents.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en science appliquées ou dans une autre discipline appropriée; posséder 8 années d'expérience dans le domaine de l'aéronautique. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine aéronautique peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Détenir ou avoir détenu une licence de pilote de ligne avec l'annotation de vol aux instruments. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études et de sa licence de pilote.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
Québec G1K 7X2

Attaché d'administration, classe I
Traitement — de 27 294 $ à 33 723 $
(en voie de révision)
Période d'inscription: du 19 avril au 2 mai 1980

Spécialiste en infrastructures aéroportuaires

Concours spécifique L1113BL/JD

Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des transports — Direction du transport aérien
— 1 emploi à Québec

Attributions — Voir à ce que les normes et les politiques qui touchent à la mise en oeuvre, à l'entretien, au développement et à l'expansion de l'infrastructure aéroportuaire nécessaires aux activités du transport aérien au Québec (aéroports, hydrobases, aides à la navigation, carburant, installations d'éclairage, de balisage, et autre) soient appliquées.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences appliquées ou dans toute autre discipline appropriée; posséder 8 années d'expérience dans le domaine de l'aéronautique. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine aéronautique peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Détenir ou avoir détenu une licence de pilote de ligne ou une licence de pilote professionnel avec l'annotation de vol aux instruments. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études et de sa licence de pilote.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
Québec G1K 7X2

Attaché d'administration, classe I
Traitement — de 27 294 $ à 33 723 $
(en voie de révision)
Période d'inscription: du 19 avril au 2 mai 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

L'ASSOCIATION DES EMPLOYEURS DE LA BAIE JAMES RECHERCHE UN CONSEILLER EN RELATIONS DU TRAVAIL

Nature du poste:
Agir comme conseiller en relations du travail au sein de l'AEBJ tant au niveau des chantiers qu'au siège social ainsi qu'auprès des membres de l'Association en général. S'assurer de l'application uniforme et cohérente des conditions de travail, des conventions collectives et des lois du travail. Entretenir des échanges avec les syndicats et les organismes reliés au travail.

Exigences:
Posséder une formation universitaire en droit et un minimum de 4 années d'expérience.
Le lieu de travail sera Montréal.

AE
Service du Personnel
l'Association des employeurs de la Baie James
800, boul. de Maisonneuve est
14e Étage
Montréal, Québec H2L 4M8

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 12, 13, et 15

Organisation internationale

recherche

AGENT D'ÉTUDES

Qualifications requises:
— Diplôme universitaire de préférence dans un des domaines suivants: sciences économiques, sciences politiques, droit.
— Expérience professionnelle dans le domaine de la recherche économique ou du commerce international.

Rémunération: entre $24.264. et $26.088. d'après expérience.

Lieu de travail: Ottawa.

Veuillez faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

DOSSIER 3265
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, Qué. H3C 3C9

OFFRES D'EMPLOI

cscq

la fédération des commissions scolaires catholiques du québec

La Fédération représente les commissions scolaires pour catholiques au Québec, assume en leur nom l'importante mission de promouvoir le système public d'enseignement et intervient de manière concrète dans des secteurs stratégiques pour l'évolution de l'éducation.

CONSEILLER EN GESTION SCOLAIRE

Concours (EC) 79-80-01

FONCTION:
Son action est liée à des problèmes d'ensemble concernant l'administration scolaire (finance, assurance, transport scolaire, informatique, équipement).
Sous l'autorité du directeur de la direction de la gestion des affaires scolaires il devra entre autres:
— participer aux activités d'études de recherche et de conseil auprès des commissions scolaires et des services internes, selon les priorités fixées par la Fédération;
— remplir des fonctions de conseil auprès du directeur, des membres de la commission permanente de la gestion des affaires scolaires et sur demande, auprès des personnes responsables de la gestion dans les commissions scolaires;
— agir auprès de groupes de travail comme animateur, responsable ou personne-ressource;
— présenter des rapports d'études;
— élaborer et réaliser des projets d'aide aux commissions scolaires;
— contribuer à la diffusion d'expériences qui assurent le développement de la gestion;
— participer à des comités ministériels;
— faire des interventions auprès de divers organismes;
— recueillir et analyser les attentes des commissions scolaires.

Au besoin, il accomplit toute autre tâche connexe.

EXIGENCES:
Diplôme universitaire de 1er cycle en éducation, administration, économique ou tout autre profil de formation ou d'expérience compatible avec les exigences de la fonction.
— Expérience de cinq (5) ans minimum
— Aptitude au travail d'équipe.

LIEU DE TRAVAIL
Sainte-Foy (déplacements occasionnels)

TRAITEMENT:
Selon les échelles en vigueur, soit entre 17 600$ et 31 000$. Possibilité d'accès à la classe I.

CONSEILLER EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Concours (EC) 79-80-02

FONCTION:
Sous l'autorité du directeur de la direction de développement et recherche:
— produire certaines études prospectives sur l'avenir de l'éducation primaire et secondaire et des agents du système;
— effectuer certaines recherches en vue du développement du système public d'enseignement, plus particulièrement des commissions scolaires quant à leurs structures politiques, leur participation aux activités communautaires, sociales et économiques;
— participer à l'élaboration de stratégie et de plans d'actions en vue d'assurer le développement du système public;
— agir auprès de groupes de travail comme animateur, responsable ou personne-ressource;
— participer à des comités ministériels;
— faire des interventions auprès de divers organismes.

Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

EXIGENCES:
Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives ou tout autre profil de formation ou d'expérience compatible avec les exigences de la fonction. Une bonne expérience de travaux de recherche en éducation et en administration d'organismes sociaux provinciaux.
— Expérience de cinq (5) ans minimum
— Aptitudes au travail d'équipe
— Facilité dans la rédaction de documents
— Esprit de synthèse et goût particulier pour la recherche.

LIEU DE TRAVAIL:
Sainte-Foy (déplacements occasionnels)

TRAITEMENT:
Selon les échelles en vigueur, soit entre 17 600$ et 31 000$. Possibilité d'accès à la classe I.

SECRÉTAIRE

Concours (ES) 79-80-01

FONCTION:
La secrétaire recherchée doit remplir les fonctions de secrétaire auprès des personnels professionnels rattachés aux activités de négociations.
Attributions caractéristiques:
La secrétaire devra effectuer des travaux tels que:
— transcription correcte (à la machine à écrire) de textes et de lettres à partir de notes sténographiées, d'enregistrements sur rubans ou de manuscrits;
— tenue à jour de dossiers et de registres;
— communications téléphoniques de renseignements d'ordre général;
— recherche et cueillette de renseignements à inclure dans des rapports et dans la correspondance;
— polycopie et photocopie.

Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

EXIGENCES:
Avoir complété un cours secondaire V, avec option appropriée, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études équivalentes.
Avoir un minimum de trois (3) ans d'expérience. Une expérience dans le domaine des relations de travail serait un atout supplémentaire.
Connaître la sténographie, la dactylographie et la technique de disposition de textes.

LIEU DE TRAVAIL:
Sainte-Foy

TRAITEMENT:
Selon les échelles en vigueur, soit entre 10 000$ et 13 000$.

DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS
Le 2 mai 1980.

ADRESSER CURRICULUM VITAE

Directeur de l'administration interne
Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec
1001, avenue Bégon
C.P. 490, Sainte-Foy, Québec
G1V 4C7

Radio Québec

Chef du service de l'exploitation technique
(2e concours)

Le poste:
Sous l'autorité du directeur de l'Exploitation, le chef du Service de l'Exploitation technique est responsable des services techniques de production, de diffusion et de tirage des documents audio-visuels, produits et/ou diffusés par la Société dans les secteurs télévision et radio.
Le chef du Service doit préparer le calendrier annuel des activités de son Service, le modifier au besoin et voir à son respect.
Il s'assure du respect des critères de qualité technique des productions; de plus, il voit à l'élaboration et au respect des méthodes d'exploitation technique.

Le candidat:
Il possède, de préférence, un baccalauréat en technologie ou un diplôme universitaire de premier cycle équivalent et sept (7) ans d'expérience en télévision, dont au moins trois (3) ans en production.
La Société considérera également les candidats qui, à défaut de diplôme universitaire, possèdent un diplôme d'études collégiales en électro-technique et qui ont au moins trois (3) ans d'expérience à titre de directeur technique (superviseur) dans l'exploitation technique de la télévision.
Il devra faire montre d'un sens de l'organisation et des relations humaines supérieur à la moyenne.

Les candidats intéressés peuvent faire parvenir leur candidature, avant le 28 avril 1980, à:

Lyse Larouche
Directrice des Ressources humaines

Radio Québec
Service de la Gestion du Personnel
800 rue Fullum
Montréal, Qué. H2K 3L7

RESPONSABLE de L'INFORMATION

Organisme:
Le Conseil des Ministres de l'Éducation (Canada), organisme interprovincial, dont le siège social est à Toronto et dont l'objectif est de faciliter la collaboration entre les ministres provinciaux de l'éducation, recherche un responsable de l'information qui soit bilingue.

Poste:
Le candidat retenu aura la responsabilité de recommander et de mettre en oeuvre des moyens et des méthodes efficaces de diffusion et d'échange de renseignements. Parmi les tâches rattachées à cette fonction, citons l'organisation des relations entre le conseil et les média, l'échange des renseignements avec les provinces, la préparation de dossiers, de procès-verbaux et de documents d'information du CMEC.

Candidat:
Le candidat devra posséder à des degrés divers les compétences suivantes:
— Expérience dans la rédaction et dans la diffusion de l'information;
— Expérience dans les relations avec différents types de personnel du monde de l'éducation;
— Grande facilité dans l'expression orale et écrite;
— Expérience en matière de collaboration avec les représentants des média;
— Un diplôme universitaire de premier cycle, une formation et des expériences particulièrement pertinentes peuvent être admises en équivalence.

Traitement:
Selon les titres et l'expérience.
Indemnité de déménagement, le cas échéant. Le poste est à pourvoir immédiatement, mais la date d'entrée en fonction peut être discutée.

Le dossier de candidature doit parvenir à l'adresse suivante:

Le Directeur exécutif
Secrétariat du Conseil des Ministres de l'Éducation (Canada)
Bureau 5500
252, rue Bloor ouest
Toronto, Ontario
M5S 1V5

Kateri CLSC

(1) Directeur (trice) Module santé

Sommaire des responsabilités:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur du module santé doit:
— organiser, diriger et contrôler toutes les activités du personnel affecté aux soins et services de première ligne et de santé préventive;
— collaborer au processus de gestion du personnel affecté au module santé;
— contrôler et évaluer les services donnés dans son module;
— participer au comité de direction;

Exigences du poste:
— détenir un diplôme universitaire dans le domaine des soins de la santé, gestion ou tout autre discipline connexe;
— minimum de cinq ans d'expérience dans le domaine des soins de santé;
— expérience dans un poste similaire qui suppose du travail de coordination, de supervision et d'organisation;
— être apte à travailler et à diriger une équipe;
— intérêt et aptitudes à la polyvalence des tâches;
— bonne connaissance du milieu et du domaine des Affaires sociales;
— être intéressé à une approche globale des problèmes de santé;
— une expérience de plusieurs années dans le domaine de la santé pourrait suppléer aux études exigées.

Traitement:
— selon l'expérience.

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae aux soins du:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
C.L.S.C. Kateri
3505, boul. Marie-Victorin
Ville de Ste-Catherine
Comté de Laprairie
J0L 1E0

COMMUNAUTÉ HELLÉNIQUE DE MONTRÉAL
COMMISSION SCOLAIRE

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE GRECQUE SOCRATES

Nous sommes à la recherche d'un directeur pour l'École Élémentaire Grecque Socrates associée à la Commission des Écoles Catholiques de Montréal.

Qualifications:
D'après le règlement du Ministère de l'Éducation du Québec ● Français et anglais indispensables ● La connaissance du grec est souhaitable et constituera une qualification supplémentaire pour le candidat(e).

Traitement: selon les qualifications et expérience.

Date de clôture: le 5 mai 1980.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Concours: Directeur
Commission Scolaire de l'École Socrates
Communauté Hellénique de Montréal
2116, boul. St-Laurent
Montréal, Qué. H2X 2P2

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE

Professeur substitut

Le Département de biologie de l'Université de Sherbrooke demande, **pour le 1er juin 1980**, un professeur substitut pour la durée d'une année au programme de baccalauréat en biologie.

Fonctions
Enseigner des cours de base en biochimie, en endocrinologie et en physiologie cellulaire.

Exigences
De préférence être titulaire d'un Ph.D. et avoir l'expérience de l'enseignement.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur à l'Université de Sherbrooke.

Faire parvenir son curriculum vitae **avant le 2 mai 1980** à:

Monsieur le Doyen
Faculté des sciences
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Université Laval

PROFESSEUR DE DROIT

DESCRIPTION DU POSTE
La fonction consiste à assumer des activités d'enseignement et de recherche dans le domaine du droit patrimonial et du droit fiscal.
La priorité sera accordée au candidat qui sera le plus apte à assumer des activités d'enseignement et de recherche au programme de Diplôme de droit notarial.

QUALIFICATIONS REQUISES
Doctorat en droit ou l'équivalent (expérience ou diplôme pertinents).

TRAITEMENT
Selon la convention collective.

Communiquer confidentiellement le curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 12 mai 1980:

Me Claude Belleau
Doyen
Faculté de droit
Université Laval
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

ROMAN CATHOLIC SCHOOL BOARD

SECTION LABRADOR WEST
WABUSH, TERRE-NEUVE

invite les personnes intéressées à poser leur candidature aux postes suivants pour l'année scolaire 1980-81.

SECTEUR FRANCOPHONE

1 professeur de maternelle
(poste ouvert pour 1 an seulement)

1 professeur de sciences humaines au niveau Sec. I à IV

1 professeur de français langue maternelle, au niveau Sec. I à IV

1 directeur adjoint pour prendre la responsabilité des niveaux primaire et secondaire francophones.
(ce poste est ouvert pour un an seulement)

L'enseignement aux étudiants francophones est offert au niveau primaire à l'Académie Notre-Dame et au niveau secondaire au Labrador City Collegiate. Ces deux écoles sont bilingues et situées à Labrador City.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae le plus tôt possible à:

Comité du personnel
Roman Catholic School Board
C.P. 1300
Wabush, Terre-Neuve

LE CENTRE HOSPITALIER DU SACRÉ-COEUR DE HULL

est à la recherche d'un(e)

CHEF D'UNITÉ DE SOINS EN MÉDECINE

(59 lits)

Dans le cadre d'un projet de rénovation, la vocation de cette unité sera de 30 lits en chirurgie, 20 lits de grossesse à risque élevé et 10 lits en médecine.

Le candidat(e) recherché(e) doit être membre en règle de l'O.I.I.Q., posséder un certificat en nursing, une expérience en gestion d'une unité de soins et une bonne connaissance clinique du fonctionnement d'une unité de chirurgie et grossesse à risque élevé.

La rémunération: selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 3 mai 1980, à:

L'Agent de recrutement
Centre Hospitalier Régional de l'Outaouais
116 Lionel Emond
Hull, Québec J8Y 1W7

Spécialiste du marché monétaire

Pour diriger le service du marché monétaire du Québec et de l'est du Canada.

Responsabilités:
● obtenir des dépôts en offrant des instruments de dépôts bancaires aux grandes entreprises, aux établissements financiers et autres investisseurs professionnels
● fournir des conseils sur la gestion des fonds
● acheter et vendre des effets de commerce, des papiers des sociétés de financement, des acceptations de banque et des bonds du trésor.

Exigences:
La personne choisie possédera un diplôme universitaire ou l'équivalent et sera bilingue. Une expérience dans le domaine du marché monétaire est essentielle.

Ce poste captivant dans un établissement financier d'importance offre de nombreuses possibilités de perfectionnement et d'avancement. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Le Directeur du personnel
Division du Québec

BANQUE TORONTO-DOMINION
Division de l'Est
500 rue St-Jacques
Montréal, Québec

BANQUE TD

OFFRE D'EMPLOI

collège du nord-ouest

AGENT DE FORMATION SUR MESURE

Le Service de l'éducation des adultes du Collège du Nord-Ouest requiert les services d'un agent de formation en industrie, apte à remplir les tâches suivantes:
— préparer et dispenser la formation sur mesure à des groupes de secrétaires oeuvrant en milieu commercial et industriel;
— préparer et dispenser la formation sur mesure à des groupes de contremaîtres oeuvrant en milieu industriel;
— identifier les besoins liés au programme collégial de formation des contremaîtres.

QUALIFICATIONS EXIGÉES:
— diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée;
— diplôme collégial dans une discipline appropriée peut être considéré si appuyé par de l'expérience pertinente;
— aptitude à la communication écrite et verbale;
— mobilité géographique dans la région du Nord-Ouest;
— adaptation rapide au changement et goût de l'innovation pédagogique.

Durée de l'emploi: 1 an

Faire parvenir votre offre d'emploi et curriculum vitae d'ici le 2 mai 1980 à:

M. Gérard Giguère
Service de l'éducation des adultes
Collège du Nord-Ouest
Case postale 1500
ROUYN (Québec)
J9X 5E5

ᐃᓕᓴᕐᓂᐊᕐᓂᖅ ᑲᓇᑕᒪᓐᓇᐅᑉ

COMMISSION SCOLAIRE CRIE

La Commission scolaire crie recherche du personnel pour l'année scolaire 1980-81.

POSITIONS DISPONIBLES:

2 Directeurs d'école
Waswanipi
Eastmain

1 Directeur-adjoint
Mistassini

Enseignants(es):
Fort George, Fort Rupert, Paint Hills, Eastmain, Poste-de-la-Baleine, Mistassini et Waswanipi.
Niveau élémentaire
— Avec expérience dans l'enseignement de l'anglais, langue seconde
— Avec expérience dans l'enseignement du français, langue seconde
— Récupération en lecture
— Enfance inadaptée
— Éducation physique
Niveau secondaire
— Toutes les matières
— Mécanique
— Sciences domestiques
— Commerce
— Éducation physique
Responsable d'atelier en formation professionnelle et technique
Fort George.
QUALIFICATIONS:
Être légalement certifié et avoir de l'expérience.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 avril 1980:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
A/S COMMISSION SCOLAIRE CRIE
C.P. 1210
VAL D'OR, QUÉBEC
J9P 4P8

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PROFESSEURS DEMANDÉS

Pour classes d'immersion en français, septembre 1980.
Légalement qualifiés.
Niveau: maternelle
Nous sommes une école privée située à Dollard-des-Ormeaux. Les enfants ont la langue anglaise comme langue maternelle.

Pour autres renseignements:

684-6270

Voir autres Carrières et Professions, en pages 12, 13 et 14

PROFESSEURS EN COMMUNICATION

Postes accessibles aux femmes et aux hommes

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Dans le cadre de ses enseignements et de ses recherches, le département des communications recherche trois professeurs spécialisés dans les domaines suivants:
—Théorie des communications
—Communications organisationnelles
—Analyse et intervention psychosociologique dans les organisations.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
1er juin 1980

EXIGENCES:
—Doctorat
—Une expérience d'enseignement, de recherche ou d'intervention serait un atout.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur à L'UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 10 mai à

M. Gaétan Tremblay, directeur
Département des communications
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec, H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

(postes accessibles aux femmes et aux hommes)

PROFESSEURS, département de géographie (2 postes)

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Enseignement et recherche au département de géographie, dans l'un ou l'autre des champs de spécialisation suivants: géographie urbaine, aménagement du territoire, analyse régionale, géographie agraire.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
1er juillet 1980

EXIGENCES:
— Doctorat
— Expérience pertinente si possible

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 7 mai 1980

M. Luc Loslier, directeur
Département de géographie
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

ASSOCIÉ PROFESSIONNEL de RECHERCHE EN PHYSIQUE DU SOLIDE DÉPARTEMENT DE GÉNIE PHYSIQUE

École Polytechnique de Montréal

FONCTIONS:
Le candidat choisi devra collaborer, au sein du groupe de physique du solide, à un programme de recherche appliquée portant sur le développement du silicium amorphe pour dispositifs photovoltaïques.
Le candidat aura à utiliser des méthodes analytiques électriques, optiques et nucléaires pour caractériser ces solides.

EXIGENCES DU POSTE
Le candidat doit être un professionnel de recherchhe (physicien du solide, ingénieur électricien ou spécialiste en science des matériaux) et détenir un diplôme de Ph.D. ou de M.Sc.

DURÉE DE L'EMPLOI
Une année commençant dès maintenant, avec possibilité de renouvellement pour une seconde année.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, à:

M. Serge Galarneau
Professeur
Département de Génie physique
École Polytechnique de Montréal
Case postale 6079, Succursale "A"
Montréal (Québec) H3C 3A7
Tél.: (514) 344-4668

OFFRE D'EMPLOI
COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL
ADMINISTRATEUR ADJOINT

ATTRIBUTIONS Conformément à la loi concernant la Commission scolaire du Littoral, assister l'administrateur dans l'exercice de ses fonctions, notamment:
- en exerçant les pouvoirs et les obligations qui lui sont délégués par l'administrateur dans le domaine de l'administration de l'enseignement quant au contenu, aux techniques et aux méthodes et dans celui de la gestion des ressources humaines (instituteurs, personnel de soutien et de gérance dans les centres régionaux);
- en assurant le leadership de son administration dans les domaines de l'enseignement et du personnel;
- en assurant la liaison entre les comités de parents et l'administrateur.

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée ou l'équivalent. Minimum de sept (7) années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont deux (2) dans le domaine de l'éducation.

LIEU DE TRAVAIL Port d'attache à déterminer sur le territoire de la Commission scolaire avec de nombreux déplacements d'une localité à l'autre et au siège social à Sept-Îles.

TRAITEMENT Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

PÉRIODE D'INSCRIPTION Du 19 avril 1980 au 2 mai 1980.

Les candidats doivent adresser un curriculum vitae complet, avec une photocopie de l'original de leurs attestations d'études, à l'adresse suivante avant le 2 mai 1980:

Service du personnel
a/s M. Lionel Lirette
Ministère de l'Éducation
1035 de Lachevrotière (12e)
QUÉBEC (Québec)
G1R 5A5

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

La Télé-université offre deux postes de technicien en informatique

Lieu de travail : Québec

Deux programmeurs : - un sénior
- un junior

Fonctions :
Sous la direction de l'analyste en informatique, le technicien participe à l'analyse organique détaillée des systèmes, établit et prépare les diagrammes lui permettant de codifier de façon logique les programmes. Il prépare les fichiers tests et s'assure du bon fonctionnement de sa chaîne de programmes. Il participe à la documentation des procédures d'opérations.

Exigences :
D.E.C. en informatique; bonne connaissance du langage COBOL, PLI, FORTRAN. Préférence sera accordée aux personnes qui sont familières avec le système d'opération VM/CMS opérant sur un ordinateur IBM 4331 ainsi qu'avec une base de données relationnelle (QBE).

Expérience :
Un minimum de 4 années pour programmeur sénior et d'une année pour le programmeur junior.

Traitement entre $13 959 et $21 749 selon la scolarité et l'expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ ainsi que leur(s) attestation(s) d'études avant 17 heures le 30 avril 1980 en prenant bien soin d'identifier le poste concerné.

Télé-université
Service du personnel
214, avenue Saint-Sacrement
Québec
G1N 4M6

Université du Québec
Télé-université

Le Conseil du patronat du Québec

demande

AGENT DE RECHERCHES SOCIO-ÉCONOMIQUES

(homme ou femme)

Fonctions:
Sous la responsabilité du directeur de la recherche:
- Agir comme recherchiste dans des dossiers socio-économiques complexes et variés, reliés à l'actualité.
- Participer à des groupes de travail et en faire la synthèse des travaux.
- Rédiger et participer à la rédaction des mémoires et communications diverses.

La personne:
- Membre du Barreau ou diplômée universitaire de 2e cycle en économique ou en relations industrielles.
- Expérience de quelques années dans la recherche sur des dossiers reliés à l'actualité, de préférence dans l'entreprise privée.
- Excellente capacité de rédaction et de synthèse sur des sujets reliés à l'actualité socio-économique.

• • •

- Bilinguisme nécessaire.
- Salaire à discuter
- Poste disponible immédiatement.

Faire parvenir «curriculum vitae» complet, indiquant le salaire actuel, sous pli confidentiel, à:

Conseil du Patronat du Québec
2075 rue Université, suite 606
Montréal, Qué.
H3A 2L1

Agence canadienne de développement international | **Canadian International Development Agency**

Conseiller du Directeur général Contrôleur financier

Lesotho

La Basotho Enterprises Development Corporation (BEDCO) s'emploi à promouvoir l'établissement et l'expansion de petites entreprises qui appartiendront à des intérêts locaux, en mettant sur pied un plan de crédit aux petites entreprises, en créant des centres commerciaux et industriels, en dotant ses filiales d'avoirs propres, et en administrant un programme de formation et de vulgarisation; L'Agence canadienne de développement international (ACDI participe à ces efforts en fournissant une aide financière et en envoyant sur place des experts techniques.

Le conseiller du directeur général et le contrôleur financier devront travailler pour l'ACDI pendant deux ans à Maseru (Lesotho), à compter du 1er juillet 1980. Ils se joindront à cinq autres Canadiens qui participent déjà à ce projet. Le conseiller du directeur général sera le Canadien occupant le poste le plus élevé à la BEDCO.

Conseiller du directeur général
(DRH 0043)
Titres et qualités:
— diplôme universitaire;
— expérience dans le secteur des banques de développement ou des sociétés de développement provinciales;
— bonne connaissance du fonctionnement des petites entreprises;
— solide expérience de l'administration et du contrôle financier dans des postes de responsabilité;
— excellentes capacités de communication;
— capacité à former du personnel;
— citoyenneté canadienne.

Principale fonction:
— Conseiller le directeur général sur la gestion et l'administration de l'ensemble des opérations de la Société en respectant les lignes de conduite et les directives du conseil d'administration de la BEDCO et du gouvernement du Lesotho.

Contrôleur financier
(DRH 0044)
Titres et qualités:
— comptable agréé ou l'équivalent;
— de 10 à 15 années d'expérience reliée au poste;
— bonnes capacités d'administrateur;
— expérience antérieure dans le secteur des banques de développement;
— titulaire d'un poste financier de responsabilité;
— capacité à former du personnel;
— citoyenneté canadienne.

Principale fonction:
— planifier et administrer tous les aspects financiers des opérations de la BEDCO, et recommander à la direction les modifications qui s'imposent dans le secteur des opérations financières.

La connaissance de l'anglais est indispensable — aucune formation linguistique en anglais n'est offerte.

Candidatures:
Les candidats qui répondent aux exigences doivent faire parvenir à l'adresse ci-dessous un curriculum vitae complet ainsi que le nom de deux répondants avant le 2 mai 1980, en citant le numéro DRH du poste qui les intéresse (N.B.: les personnes dont le nom figure déjà au répertoire de l'ACDI ne sont pas visées; leur candidature sera automatiquement prise en considération).

Unité du développement social
Direction des ressources humaines
Agence canadienne de développement international
200, Promenade du Portage
Hull, Québec
K1A 0G4

"Professeurs pour la République Populaire du Bénin"

Dans le cadre du programme de coopération Canada-République Populaire du Bénin, le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec (MAIQ) collabore avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à la mise en oeuvre du Collège Polytechnique Universitaire du Bénin. À cet effet, le MAIQ recrute des professeurs dans les disciplines suivantes:
1) **Techniques de sciences naturelles** avec spécialisation en botanique et en enthomologie.
2) **Techniques de Laboratoire médical** avec spécialisation en biologie, biochimie, histologie et hématologie.

LIEU DE TRAVAIL:
Collège Polytechnique Universitaire de Cotonou en République populaire du Bénin.

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT:
Fin collégial, début universitaire.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:
— Expérience professionnelle pertinente et/ou enseignement de niveau collégial ou universitaire.
— Maîtrise de la langue française parlée et écrite.
— Citoyenneté canadienne.

Conditions du contrat:
— Le contrat est d'une durée de 18 mois commençant le 1er juillet 1980.
— Le traitement est basé sur les échelles en vigueur au Québec.

INDEMNITÉS DE SÉJOUR À L'ÉTRANGER:
— Selon les normes en vigueur au 1er juillet 1980.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE:
Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Yves Masson
Direction Afrique et Moyen-Orient
Ministère des Affaires intergouvernementales
1225 Place Georges V
Québec, P.Q.
G1R 4Z7

DATE LIMITE: 30 avril 1980.
Les entrevues auront lieu dans la semaine du 5 mai 1980.

L'électricité est-elle votre domaine?

Les besoins suscités par les nombreux et divers projets du Groupe SNC ont créé des postes à combler, notamment pour des

Ingénieurs en électricité
Techniciens en électricité
Dessinateurs en électricité

Les candidats doivent être au niveau intermédiaire ou senior, posséder cinq à dix ans d'expérience dans les domaines suivants: câblage, aménagement, systèmes électriques à haute tension, distribution, éclairage, mise à la terre ou instrumentation et commandes, et, de préférence, dans plus d'un de ces domaines. Le fait d'être bilingue est nettement un avantage.

Voulez-vous en savoir plus sur ce que nous offrons?

Envoyez votre curriculum vitae à:

SNC
Le Groupe SNC

Le Groupe SNC
Bureau de l'embauche
1, Complexe Desjardins
C.P. 10
Succursale Desjardins
Montréal H5B 1C8

Le Canadien se heurtera-t-il à Meloche ce soir à Bloomington ?

(d'après AP) — Pour une fraction de seconde, Steve Payne a laissé libre cours à ses impulsions. En s'amenant au banc des siens en troisième période du match de jeudi soir au Forum, il n'a pu s'empêcher de lancer à ses coéquipiers: «Vous êtes magnifiques».

«Ne me demandez pas pourquoi j'ai dit cela, je ne le sais même pas moi-même, d'expliquer Payne, un jeune et talentueux marqueur de 21 ans des North Stars du Minnesota. Lorsque j'ai pris place sur le banc, j'ai même répété la même chose. C'est peut-être la nervosité ou l'exhubérance qui n'ont fait agir ainsi, mais je ne m'en cache pas».

Payne n'en revient pas de la tenue de son club depuis le début de cette série contre le Canadien et il s'explique ainsi.

«Nous avions le match dans le sac, on le sentait vers la fin de la troisième période. Mes coéquipiers avaient si bien joué que je me devais de les encourager. Dans des séries éliminatoires la tension est forte et bien souvent, on parle avant d'y penser vraiment.

Chez le Canadien, on se demande vraiment ce qui est arrivé aux North Stars. Tirant de l'arrière par 2-0 à la veille du troisième match à Bloomington, au Minnesota, le club de Claude Ruel se doit de se ressaisir.

«Les North Stars jouent admirablement bien, prétend Ruel, l'instructeur du Canadien. Tout ce qu'ils ont fait jusqu'ici a bien tourné et ils ont le vent dans les voiles».

Pour un club qui participe à seulement sa deuxième série éliminatoire en sept ans, les North Stars sont surprenants. Et si le Canadien ne se réveille pas, il sera éliminé d'ici deux matches.

Fait à souligner, toutes les séries se ressemblent. Les Islanders de New York mènent 2-0 sur les Bruins de Boston; les Flyers de Philadelphie sont aussi en avance 2-0 sur les Rangers de New York; et les Sabres de Buffalo ont aussi battu les Black Hawks de Chicago à deux occasions.

Grâce à deux magnifiques performances du gardien de but Gilles Meloche, doublé d'un travail efficace de la part du trio de Payne, Bobby Smith et Al MacAdam, le Canadien n'a absolument rien fait qui vaille dans les deux premières parties. Et après 120 minutes de jeu, seul Yvon Lambert est parvenu à déjouer Meloche.

«Avant le début de la série, nous nous étions dit qu'un triomphe à Montréal nous suffirait, d'expliquer le défenseur Fred Barrett. Nous n'aurions accepté rien de moins».

Les North Stars ont fait beaucoup mieux. Ils retournent chez eux forts de deux triomphes et n'ont aucunement l'intention de changer leur style de jeu.

«Il ne faudrait tout de même pas commencer à fêter tout de suite, n'a pas manqué d'ajouter le gardien Gilles Meloche. Le Canadien, c'est le Canadien. Il ne faudrait pas croire que l'affaire est dans le sac».

Naturellement, le Tricolore manque énormément les services de Guy Lafleur, Guy Lapointe, Pierre Mondou et Doug Risebrough, tous à l'écart du jeu à cause de blessures.

Serge Savard était en uniforme pour le match de jeudi soir, mais il n'a fait aucune présence sur la patinoire. Ce qui a fait dire au défenseur Larry Robinson; «Lorsque vous jouez contre un club ayant autant de bons patineurs que les North Stars, il faut tenter d'utiliser tout le monde. Normand Dupont, Danny Geoffrion et Savard n'ont pratiquement pas joué et pourtant nous étions exténués surtout en troisième période. Dans une courte série, il faut tenter d'utiliser les services de tout le monde.

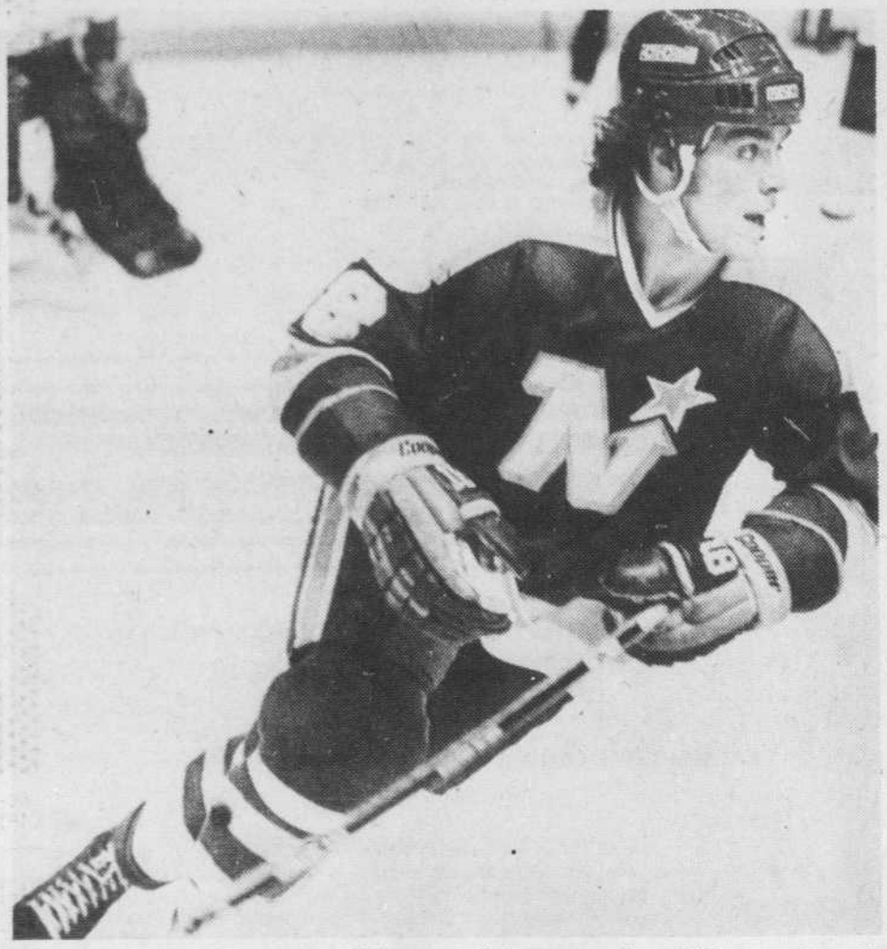

Les North Stars du Minnesota ont fait preuve de beaucoup de rapidité pour vaincre le Canadien à deux reprises au Forum, et le jeune Mike Eaves, un Américain, est l'un de ces marchands de vitesse de l'équipe de Glen Sonmor. (Photolaser CP)

Vachon suggère presque aux Wings de l'échanger

DETROIT (AP) — Le gardien Rogatien Vachon, insatisfait de son jeu au cours des deux dernières saisons, a indiqué que les Red Wings de Detroit devraient peut-être l'échanger pour le bien de l'équipe. Vachon, âgé de 34 ans, s'est joint aux Red Wings à titre de joueur autonome, paraphant un contrat de cinq ans de $1.9 million.

«Je suis ici depuis deux ans et rien ne semble fonctionner, a dit Vachon. Peut-être l'équipe devrait-elle m'échanger.»

Les Red Wings ne semblent pas intéressés à échanger Vachon, qui a conservé une moyenne de 3.61 buts par match en 59 parties cette saison. L'équipe a plutôt déjà tenté de céder le gardien auxiliaire Jim Rutherford, mais sans succès.

Vachon croit avoir bien joué avant Noël mais il ajoute que la deuxième moitié de saison a été extrêmement difficile. Les Red Wings ont d'ailleurs raté les éliminatoires, terminant au 18e rang.

D'autre part à Atlanta, un porte-parole des Flames a nié la rumeur qu'une offre de $14 millions a été présentée au propriétaire de l'équipe par trois hommes d'affaires de Calgary, les frères Seaman. Tom Cousins, le propriétaire de l'équipe, a confirmé qu'il cherchait à vendre les Flames, qui ont subi des pertes financières de $2 millions cette année.

La ville de Calgary possède un amphithéâtre de 6,400 places seulement. La construction d'un arena de 16,000 sièges est actuellement à l'étude, et le projet sera présenté d'ici deux semaines.

Les Gouverneurs de Ste-Foy passent en tête au tournoi midget Air Canada

CORNWALL (PC) — Les Gouverneurs de Ste-Foy, de la Fédération québécoise de hockey, ont consolidé leur position de champions sortants hier en triomphant de Halifax 4-1 au tournoi de hockey midget Air Canada. Les vainqueurs affichent un bilan de 4-0 tandis que Halifax présente une fiche de 3-1.

Réjean Vignola y est allé de deux buts pour les Gouverneurs, dont les autres marqueurs ont été Richard Gagné, avec le but victorieux en 2e période, et Daniel Courcy. Dave King a privé Gilles Tremblay d'un zéro avec un but pendant un jeu de puissance en 2e période.

■

BÂLE (AFP) — Le pilote suisse de formule un, Clay Regazzoni, victime d'un très grave accident dans le Grand Prix automobile de Long Beach (Californie), le 30 mars dernier, a quitté Los Angeles pour Bâle, où il est arrivé hier.

Les médecins, qui l'ont immédiatement examiné au centre paraplégique de Bâle, où il doit suivre un traitement thérapeutique, ont émis un avis réservé. Le pilote, âgé de 40 ans, qui souffre principalement d'une fracture d'une vertèbre et d'une autre de la jambe gauche, est optimiste.

C'est à la suite d'une défaillance des freins que la formule un du pilote tessinois avait heurté une voiture, une barrière de pneus, puis un muret de béton, à près de 250 km/h.

Le public d'Atlanta boude déjà les Braves

ATLANTA (AP) — Les Braves d'Atlanta sont encore sur la bonne voie pour terminer dans la cave de la division ouest de la Ligue nationale de baseball une cinquième saison d'affilée. Même si le gérant Bobby Cox n'est pas prêt à abandonner il semble que certains amateurs l'ont fait déjà.

Lorsque les Braves sont revenus à Atlanta pour leur match d'ouverture locale jeudi soir, une banderole attachée au-dessus du tableau indicateur les attendait avec cette inscription: «Attendez à l'an prochain».

Cox, à sa troisième saison à la barre des Braves, entend déjà les rumeurs de son congédiement éventuel, mais il refuse d'abandonner.

«Nous tentons de commencer la saison dès maintenant», a déclaré Cox avant de perdre son septième match d'affilée.

«Le club affiche une piètre tenue tant à la défensive qu'à l'offensive, ce qui n'aide pas à remporter des victoires.»

A ses sept premiers matches, Atlanta a affiché une moyenne inférieure à .200 au bâton, commis 16 erreurs et alloué une moyenne de six points par match.

«Le club est frustré et je sympathise avec lui. Le club est meilleur que sa fiche ne l'indique, mais il faudra convaincre les amateurs avec quelques victoires.»

Le propriétaire Ted Turner est aussi frustré que ses joueurs.

«Cela nuit beaucoup, a dit Turner au sujet du revers de jeudi. Nous pensions aligner un club convenable avant le début de la saison. Par ailleurs, j'ignore que faire, car je ne suis pas pour congédier toute l'équipe.»

Seulement, 15,742 amateurs ont assisté au match d'ouverture, lesquels ont connu leur meilleur moment lorsqu'un homme barbu, à l'allure d'un singe, a dansé sur l'abri des Braves pendant les 7e et 8e manches.

Pendant le reste du match, les amateurs se sont contentés de huer les Braves, en particulier leur as Bob Horner, qui compte deux coups sûrs en 26 essais cette saison.

L'ex-Yankee Chriss Chambliss, qui a bouclé le circuit en 9e manche, a qualifié la foule «comme la pire à un match d'ouverture, sans doute parce que nous avions perdu nos six premiers matches».

HOCKEY

Coupe Stanley

Jeudi
Philadelphie 4, Rangers NY 1
Buffalo 6, Chicago 4
Minnesota 4, Montréal 1
Islanders NY 5, Boston 4

Aujourd'hui
Philadelphie à Rangers NY, 21 h 05
Buffalo à Chicago, 20 h 35
Montréal au Minnesota, 21 h 05
Boston à Islanders NY, 20 h 05

Dimanche
Philadelphie à Rangers NY, 19 h 35
Buffalo à Chicago, 20 h 35
Montréal au Minnesota, 20 h 35

Lundi
Boston à Islanders NY, 20 h 05

Les meneurs

	b	p	pts
Perreault, Buf.	3	8	11
MacAdam, Min.	4	6	10
B. Smith, Min.	0	10	10
Lambert, Mon	7	2	9
Payne, Min.	5	4	9
Wilson, Chi.	2	7	9
Bourque, Bos	1	8	9
Trottier, Isl	4	4	8
Tonelli, Isl	3	5	8
Gare, Buf	4	3	7
McNab, Bos	4	3	7
Park, Bos	3	4	7
Kehoe, Pit.	2	5	7
Linseman, Phi	1	6	7

Ligue Majeure du Québec

Finale 4-de-7

Hier
Cornwall à Sherbrooke

Dimanche
Sherbrooke à Cornwall, 19 h 35

Mercredi
Cornwall à Sherbrooke, 20 h

COUPE STANLEY

Quarts-de-finale 4-de-7

Série I

	pj	g	p	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	2	2	0	6	2	4
RANGERS NY	2	0	2	2	6	0
Série J						
BUFFALO	2	2	0	11	4	4
CHICAGO	2	0	2	4	11	0
Série K						
MINNESOTA	2	2	0	7	1	4
MONTRÉAL	2	0	2	1	7	0
Série L						
ISLANDERS NY	2	2	0	7	5	4
BOSTON	2	0	2	5	7	0

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(cours collégial)

POURQUOI PAS... EN ARTS PLASTIQUES (professionnel)?
- nous orientons notre programme de deux (2) ans vers des études artistiques supérieures
- nous misons sur l'expérience du corps professoral
- nous présentons une formation polyvalente axée sur l'excellence
- nous allions joie de vivre et tradition.

TOUT CELA... à BRÉBEUF, bien sûr!

RENSEIGNEMENTS:

Bureau des admissions
Cours collégial
3200, chemin Ste-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: (514) 342-1320 Poste 262 ou 337.

centre des arts visuels
Cours débutant le 5 mai
Céramique: façonnage et tournage
Textiles: teinture, filage, tricot, dentelle
Perception visuelle: dessin
Autres: calligraphie, connaissance des fleurs
Demandez notre brochure
350 avenue Victoria
488-9558

goethe institut montréal
COURS D'ALLEMAND
à partir du 5 mai 1980
- COURS INTENSIF
- COURS DE RÉVISION/ CONVERSATION

Inscriptions en cours
Place Bonaventure
Entrée LaGauchetière & Université
Renseignements: 866-1081

centre des arts visuels
DIPLÔMÉ EN ARTS APPLIQUÉS ET DESIGN

Programme de trois ans à temps plein pour la formation d'artisans professionnels en céramique ou textiles.

Ce diplôme certifie que l'étudiant a complété avec succès un programme d'études d'au moins 1,170 heures et obtenu 39 crédits.

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

Pour information: (514) 488-9558

350 avenue, Victoria, Montréal H3Z 2N4

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ILES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
FACULTÉ D'ADMINISTRATION
Programme de maîtrise en administration des affaires (MBA)

Le programme offre:
- l'expérience du premier programme MBA implanté au Québec;
- l'intérêt d'un programme révisé et redéfini pour les besoins actuels et ceux des années à venir;
- un régime unique au Québec, le régime coopératif, où alternent sessions d'études et stages de travail (rémunérés) permettant l'application des connaissances acquises:

Année	Aut.	Hiver	Été
1980	S-1	T-1	S-2
1981	T-2	S-3	T-3
1982	S-4		

S: session d'études
T: stage de travail

Il s'adresse à...
Le programme s'adresse aux titulaires d'un grade de 1er cycle dans une discipline donnée et ayant de préférence quelques années d'expérience sur le marché du travail.

Renseignements
Pour renseignements supplémentaires, s'adresser au:
Directeur / MBA
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1 (819) 565-3449

La demande d'admission pour la rentrée de septembre doit parvenir au Bureau du registraire avant le 31 mai 1980.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
MBA MHA

La Faculté d'Administration de l'Université d'Ottawa offre des programmes au niveau des études supérieures en Administration des affaires et en Gestion des services de santé.

Ces maîtrises sont accessibles aux étudiants qui possèdent un baccalauréat ou aux autres qui ont acquis une expérience pratique, importante et pertinente.

Les diplômés font preuve de versatilité et de flexibilité parce qu'ils reçoivent une formation qui les prépare autant pour le secteur public que pour le secteur privé. A une époque où les gestionnaires sont souvent appelés à passer d'un secteur à l'autre, cette formation s'acquiert chez nous au sein de programmes à la fois flexibles et exigeants. Le personnel enseignant est composé d'universitaires érudits et de professionnels expérimentés qui, pour la plupart, enseignent dans les deux langues officielles.

Toute demande dûment complétée pour le semestre commençant en septembre 1980 doit être soumise au:

Programme M.B.A.
Faculté d'Administration
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 9B5
au plus tard le
15 mai 1980 pour le
M.B.A.

Directeur du Programme en
Gestion des services de santé
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

15 avril 1980 pour le
M.H.A.

Les Expos remportent leur match d'ouverture 7-5

Le gérant des Phillies a mal digéré le lancer à Carter

Le gérant Dallas Green, des Phillies, a peu parlé après la défaite. Il a préféré ouvrir la bouche pour manger sa tourtière plutôt que de blâmer publiquement son lanceur Dick Ruthven, qu'il a tenu responsable du circuit de trois points par Gary Carter.

Carter, lui, a tout simplement expliqué qu'il a frappé un lancer à son goût, sans doute au centre du marbre, pour mener les Expos à une victoire de 7-5 contre les Phillies de Philadelphie, lors du match d'ouverture au Stade olympique. Une foule de 41,222 personnes a assisté au match, sous un froid de 10 degrés centigrades en début de partie.

Le circuit de Carter contre Ruthven a épicé une remontée de cinq points des Expos, en cinquième, après que les Phillies eurent pris une avance de 4-2 en début de manche grâce à des circuits consécutifs par Mike Schmidt et Greg Luzinski contre le gagnant Scott Sanderson.

Il y avait deux retraits lorsque Carter a frappé le tir de Ruthven par-dessus la clôture de gauche, poussant au marbre André Dawson et Larry Parrish. Ron LeFlore a amorcé l'attaque en étant atteint par un lancer. Après un retrait, Dawson a obtenu un but sur balles, et Parrish a invité LeFlore à marquer, après deux retraits, grâce à un simple au champ centre. Chris Speier a produit le dernier point des Expos en cinquième.

«J'étais confiant, puisque Parrish venait de réussir un simple, a dit Carter. Je me suis présenté au marbre avec l'idée de frapper le premier tir qui me plaisait.

«Cette manche de cinq points aura des effets bénéfiques sur l'équipe, a-t-il ajouté. Les Phillies ont marqué trois points en début de manche, nous cinq. Ils n'ont pas eu le temps de savourer leur avance...»

Scott Sanderson a remporté la victoire, lançant les cinq premières manches avant d'être relevé par Dave Palmer et Woodie Fryman. Sanderson a accordé six coups sûrs et quatre points, Palmer trois coups sûrs et un point en deux manches et deux tiers tandis que Frymen a terminé le match en allouant un coup sûr en une manche et un tiers.

«Sanderson a bien fait, a dit le gérant Dick Williams. Il a été malade à la fin de l'entraînement, et j'exigeais de lui qu'il lance cinq manches. Palmer m'a impressionné, même s'il a commis une erreur qui lui a éventuellement causé un point en effectuant un mauvais relais au deuxième but. C'est un exercice qu'on a pratiqué durant la dernière semaine de l'entraînement, mais il était chez lui, à cause de la grève. Fryman s'est bien tiré d'affaires, après un très mauvais début à Philadelphie, dimanche dernier. Il avait donné deux coups sûrs aux deux seuls frappeurs à lui faire. J'ai voulu lui redonner confiance, et il a bien répondu à l'appel.»

Au total, Gary Carter a produit quatre points, puisqu'il avait réussi un simple d'un point en quatrième. Chris Speier a également bien frappé, avec un triple d'un point, en quatrième, et son simple d'un point en cinquième. À l'attaque, les Expos ont volé cinq buts, profitant notamment de trois mauvais lancers du receveur Bob Boone au deuxième coussin. À sa décharge, cependant, les Phillies s'entendaient pour dire que Ruthven n'a pas facilité sa tâche en ne retenant pas les coureurs.

Warren Cromartie s'est légèrement blessé à une cheville, en contournant le premier but en cinquième, mais il jouera probablement aujourd'hui, s'il n'en tient qu'à lui.

«J'ai mal, mais c'est de ma faute. J'ai ragardé la balle tomber, puis rouler au tapis au lieu de regarder où je mettais les pieds. Or, comme il y a un premier but, et que le règlement veut que j'y touche, j'ai cru être en mesure de le faire par habitude, sans voir. Je suis tombé, c'est ma faute».

Cromartie a été remplacé par Tommy Hutton, qui s'est payé le luxe d'un suberbe jeu défensif, en neuvième, volant un coup sûr certain à Gary Maddox. Sans Hutton, les Phillies auraient peut-être amorcé un ralliement, puisque Mike Schmidt a suivi avec un simple, son quatrième coup sûr en autant de présences, avant que Fryman ne retire le redoutable Luzinski pour mettre fin au match.

Au sujet de Cromartie, Williams n'a pas voulu se prononcer, se contentant d'affirmer qu'il jouera aujourd'hui s'il est en mesure de le faire. Hutton, qui a de nouveau brillé en fin de match, s'est satisfait de son rôle, même s'il était bien mieux dans l'abri qu'au froid, hier après-midi. A son retour, il a lancé à Williams qu'il ne savait pas qu'il avait réussi le catch avant de regarder au fond de son gant. Il a couru à sa droite, puis sauter au moins deux pieds avant de capter le coup de Maddox.

Pas étonnant, après le match, que Green ait ruminé en mangeant sa tourtière. Les Expos se sont brillamment relevé d'un déficit de deux points, et ils ont ensuite brillamment protégé leur victoire en match d'ouverture. Et puisqu'il fallait un coupable, Green a choisi Ruthven, qui joue sous ses ordres, et non pas Carter, Speier, et les Expos, des adversaires.

Les Phillies, rappelons-le, ont perdu leurs huit premiers matchs contre les Expos l'an dernier. Cette saison, ils ont jusqu'ici remporté deux victoires et subi deux défaites contre les joueurs de Williams, qu'ils devront nécessairement battre plus souvent en 1980 s'ils entendent gagner le championnat.

Green le sait trop bien.

ECHOS — Duke Snider, élu au Temple de la renommée en janvier, a lancé la première balle du match...Ron LeFlore a été chaleureusement applaudi lors de la présentation des joueurs. Il a volé le deuxième but, en cinquième, mais il n'a pas réussi de coup sûr en trois présences officielles au bâton. Il a été remplacé par Jerry White en fin de sixième... Les Expos avaient battu les Cubs de Chicago 2-0 lors du match d'ouverture de l'an dernier au Stade olympique.

Phillies (5)	ab	p	cs	pp	Expos (7)	ab	p	cs	pp
Rose, 1b	5	1	1	0	LeFlore, cg	3	1	0	0
McBrid, cd	5	1	1	0	White, cg	0	0	0	0
GMddx,cc	5	0	1	0	RScott, 2b	3	0	0	0
Schmdt,3b	4	1	4	3	Dawson, cc	3	1	1	0
Luzinski, cg	4	1	1	1	Valentin, cd	4	1	1	0
Boone, r	4	1	1	0	Parrish, 3b	4	1	1	1
Bowa, ac	4	0	0	0	Carter, r	4	2	2	4
Trillo, 2b	4	0	0	0	Cromrt, 1b	3	0	2	0
Ruthven, l	2	0	1	0	Bernzrd, cs	0	1	0	0
Saucier, l	0	0	0	0	Hutton, 1b	1	0	1	0
GVkvh,fs	1	0	0	0	Speier, ac	4	0	2	2
LaGron, l	0	0	0	0	Sandrsn, l	2	0	0	0
Unser, fs	0	0	0	0	Macha, fs	1	0	0	0
Morlnd, fs	1	0	0	0	Palmer, l	0	0	0	0
Reed, l	0	0	0	0	Fryman, l	1	0	0	0
Total	39	5	10	4	Total	33	7	10	7

Philadelphie	001	030	010—5
Montréal	000	250	00x—7

E—Speier, Boone 3, Palmer, RScott. DJ—Philadelphie 1. LSB—Philadelphie 9, Montréal 5. 2B—Ruthven, McBride, 3B—Speier. C—Schmidt (1), Luzinski (2), Carter (2). BV—Dawson, RScott, Valentine, LeFlore, Bernazard.

Philadelphie	ml	cs	p	pm	bb	rb
Ruthven p, 1-1	4 2/3	7	6	6	2	2
Saucier	1/3	2	1	1	0	0
LaGrow	2	0	0	0	0	1
Reed	1	1	0	0	0	0
Montréal						
Sandersn G, 1-0	5	6	4	4	2	0
Palmer	2 1/3	3	1	0	0	1
Fryman VP, 1	1 2/3	1	0	0	0	0

FPL—par Ruthven (LeFlore). ML—Ruthven. T—2 h 45. A— 41,222.

Les quelque 41,000 spectateurs qui ont assisté au match d'ouverture des Expos au Stade olympique sont repartis heureux à la suite de la victoire de 7-5 remportée par leurs favoris face aux Phillies de Philadelphie. (Photo LE DEVOIR)

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

St-Louis 12, Pittsburgh 9
Chicago 4, New York 1
Los Angeles 6, Houston 4
San Francisco 7, San Diego 3
Cincinnati 4, Atlanta 1

Hier

Montréal 7, Philadelphie 5
St-Louis à Pittsburgh
Cincinnati à Atlanta
Houston à Los Angeles
San Diego à San Francisco

Aujourd'hui

Lanceurs prévus

Philadelphie,, Christenson (0-0) à Montréal, Rogers (1-1), 13 h 15
St-Louis, Fulgham (0-1) à Pittsburgh, Blyleven (0-1), 14 h 15
New York, Falcone (1-0) à Chicago, Krukow (1-0), 14 h 15
San Diego, Wise (1-0) à San Francisco, Whitson (0-1), 16 h 05
Cincinnati, Leibrandt (1-0) à Atlanta, McWilliams (0-2), 19 h 35
Houston, Richard (1-0) à Los Angeles, Welch (0-0), 22 h

Ligue Américaine

Jeudi

Boston 5, Detroit 4
Toronto 1, Milwaukee 0
Chicago 8, New York 6
Baltimore 5, Kansas City 2
Seattle 4, Minnesota 3

Hier

Kansas City 9, Detroit 6
Milwaukee 3, New York 2
Texas 6, Boston 5
Chicago à Baltimore
Minnesota à Seattle, 2
Californie à Oakland

Aujourd'hui

Lanceurs prévus

Texas, Perry (0-1) à Boston, Eckersley (1-0), 13 h 20
Milwaukee, Haas (0-1) à New York, Fugueroa (1-0), 14 h
Toronto, Clancy (0-0) à Cleveland, Waits (0-1), 14 h 05
Kansas City, Leonard (0-2) à Detroit, Morris (1-1), 14 h 15
Californie, Ase (1-0) à Oakland, Norris (1-0), 16 h 30
Chicago, Trout (0-1) à Baltimore, Palmer (2-0), 19 h 30
Minnesota, Koosman (0-1) à Seattle, Abbott (1-0), 22 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PITTSBURGH	4	2	.667	—
MONTRÉAL	3	3	.500	1
CHICAGO	3	3	.500	1
PHILADELPHIE	3	3	.500	1
ST-LOUIS	3	4	.429	1½
NEW YORK	3	4	.429	1½

Section Ouest

CINCINNATI	8	0	1.000	—
HOUSTON	5	2	.714	2½
SAN DIEGO	5	3	.625	3
LOS ANGELES	3	5	.375	5
SAN FRANCISCO	2	6	.250	6
ATLANTA	0	7	.000	7½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	4	3	.571	—
BALTIMORE	4	3	.571	—
MILWAUKEE	3	3	.500	½
TORONTO	3	3	.500	½
NEW YORK	3	5	.375	1½
CLEVELAND	1	5	.167	2½
DÉTROIT	1	7	.125	3½

Section Ouest

TEXAS	6	2	.750	—
CHICAGO	5	2	.714	½
CALIFORNIE	4	2	.667	1
SEATTLE	5	3	.625	1
OAKLAND	4	3	.571	1½
KANSAS CITY	4	4	.500	2
MINNESOTA	3	5	.375	2½

EATON

Elle arrive à grands pas la Vente TransCanada Eaton

que vous attendiez tous avec impatience! Dans tous les magasins Eaton nous nous affairons à la préparer pour vous, afin que vous puissiez profiter d'aubaines saisonnières du **lundi 21 avril au samedi 26 avril.** Vous y trouverez une multitude de bonnes occasions pour vous, votre famille, votre foyer... à des prix intéressants. Pour avoir un avant-goût des aubaines qui en valent le "coût", consultez notre cahier de 48 pages, Trans Canada Eaton, il est truffé de bons achats! Commandez par téléphone et venez nous voir et n'oubliez surtout pas que vous pourrez utiliser votre carte-comptable Eaton.

Eaton Centre-ville et à ou par Laval, Cavendish, Anjou, Pointe-Claire, St-Bruno, Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy. Certains articles sont aussi vendus aux Centres d'aubaines Eaton à l'entrepôt, LaSalle, Langelier et Domaine. Aussi aux magasins Eaton Foyerama à Greenfield Park et St-Laurent. La plupart des articles sont vendus à Beloeil.

VENTE TRANS CANADA

EATON

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Un drame inachevé

DEPUIS près de vingt ans que le législateur québécois restaure, réforme, modernise et élargit le système d'éducation, il en est resté, en matière de confessionnalité scolaire et de respect de la liberté de conscience des citoyens, aux règles moyennageuses en vigueur à l'époque de la Confédération. Voilà ce que nous apprend avec sa clarté habituelle et une ironie à peine dissimulée, dans un jugement ostensiblement daté du Vendredi-Saint, le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, M. Jules Deschênes.

Rendu à l'occasion de la célèbre affaire de la déconfessionnalisation de l'école Notre-Dame-des-Neiges à Montréal, le jugement décevra ceux qui avaient espéré que puisse naître naturellement en 1980 une école publique «pluraliste» reconnue comme telle. Mais ce n'est pas la prérogative du juge de faire dire à la constitution autre chose que ce qu'elle dit et le magistrat, se fondant sur le préambule de l'article 93 de l'AANB, conclut qu'il protège la confessionnalité des écoles primaires de Montréal et de Québec, et de six commissions scolaires «dissidentes» en province. L'article 93, qui établit la compétence des provinces en matière d'éducation, leur interdit en effet de toucher aux privilèges confessionnels scolaires acquis législativement au moment de l'entrée en Confédération. Montréal avait alors, par une loi de 1861, une commission scolaire catholique et des écoles catholiques. La Commission des écoles catholiques de Montréal ne pourrait donc administrer que des écoles «confessionnelles et catholiques romaines» que les «parents catholiques» sont parfaitement en droit de réclamer.

Quand le comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation, conformément à la loi constitutive du Conseil, a reconnu officiellement comme catholiques toutes les écoles des commissions catholiques au Québec en 1974, il se mêlait donc de ce qui ne le regardait pas du moins à Montréal et à Québec, puisque ces écoles ne pouvaient constitutionnellement être autres que confessionnelles. Aussi bien, quand il a révoqué le statut catholique de l'école Notre-Dame-des-Neiges, en 1979, il n'avait pas le pouvoir de reprendre ce qu'il n'avait pas eu le pouvoir de conférer. Le juge donne donc raison en droit aux parents catholiques qui contestaient la compétence du comité catholique et déclare «inapplicables et inopérants», à Montréal, les articles de la loi scolaire qui voulaient donner de tels pouvoirs de reconnaissance et de révocation au comité catholique.

■

S'il satisfait les requérants, ce groupe de parents qui contestaient la déconfessionnalisation de Notre-Dame-des-Neiges, le juge démontre très clairement que l'école à laquelle tiennent ces catholiques et à laquelle ils ont donc droit, par sa définition et à cause du système actuel, «brime» carrément une minorité qui ne partage pas ce genre de convictions. Car une école catholique, en 1867 comme aujourd'hui, est un projet «globalisant». Le juge rapproche le «projet éducatif chrétien» défini aujourd'hui par le Comité catholique pour les écoles «reconnues catholiques» de la conception qu'on s'en faisait à la fin du siècle dernier, que ce soit dans les mandements des évêques du Québec ou les enseignements de Pie IX; dans tous les cas, c'est toute l'école et tout l'enseignement qui doivent être animés du sentiment religieux, et cela passe par la conviction des maîtres et le matériel scolaire. Autrement dit, les tenants de l'école catholique devraient peut-être aller au bout de leur logique et dépasser la simple défense de l'étiquette catholique pour aller voir vraiment si le «projet éducatif chrétien» se vit dans leurs écoles. Poussée par un opposant, la CECM y est allée récemment et a bien dû avouer que la réalité, en de très nombreux endroits, était plus proche de la tiédeur et de l'indifférence que du projet éducatif chrétien. Faudra-t-il retourner aux mandements? Certes non. La conciliation entre le caractère public et confessionnel de l'école est devenue «impossible» en ces temps d'unanimité rompue, où «une fraction importante de la population se soustrait au spirituel, refuse la directive religieuse et, à tort ou à raison, veut s'en tenir à la morale naturelle», constate le magistrat.

Puisque, légalement, il ne saurait y avoir d'autre solution, le juge Deschênes propose la création d'un véritable réseau d'institutions d'enseignement non-confessionnelles et au besoin de commissions scolaires non-confessionnelles, à côté des organismes confessionnels existants. Il s'en prend même vivement au législateur qui n'a pas eu la «volonté politique» vigoureuse pour s'attaquer à ce problème avant qu'il ne donne lieu au genre de querelles dont les tribunaux tranchent aujourd'hui, après des guerres de religions. Il attaque avec raison le «livre orange» de M. Jacques-Yvan Morin qui éteint la question sous un déluge de mots et prétend à la possibilité de créer des écoles «autres» alors que rien, dans la législation, ne le prévoit vraiment.

Cela, c'est la voie légale, puisqu'il ne semble plus y en avoir d'autre. Mais elle annonce un futur lourd, quasiment inadministrable. Les ressources se font rares, les écoles se vident. Comment créer un réseau d'écoles non-confessionnelles sans toucher aux réseaux catholique et protestant? Le juge semble croire au surplus que l'article 93 protège non seulement les écoles confessionnelles, mais les commissions confessionnelles elles-mêmes. Dans l'île de Montréal, la division confessionnelle des commissions scolaires crée déjà le chaos; si un gouvernement s'attaque un jour sérieusement au problème de la restructuration qui traîne depuis une dizaine d'années, ne pourra-t-il qu'ajouter à la confusion en créant un troisième type de commissions?

Qui contrôlera la «catholicité» des écoles de stricte obédience auxquelles la constitution de 1867 semble donner droit, si des parents plus zélés s'avisent de vouloir la faire respecter? Et demain, à l'école Notre-Dame-des-Neiges, au recrutement pluraliste par définition, faudra-t-il retourner au régime d'exemption de «l'exemption d'enseignement religieux»? Sait-on même si ces «exemptions» ne seront pas à leur tour contestées dans une école qui devrait en pratique être «toute» catholique?

Il faudra sans doute des années avant qu'un gouvernement mette au point une législation ingénieuse pour passer à travers le chas de l'aiguille. Si on avait laissé la constitution dormir et les écoles catholiques s'ouvrir à la différence, le système d'éducation du Québec se serait peut-être accordé à son temps sans s'infliger ces paralysies superflues et inévitables. Le «drame» en quatre actes, sous la forme duquel M. Deschênes propose son jugement, n'est pas terminé.

Lise BISSONNETTE

Nul n'est au-dessus des lois

(Lettre adressée à M. Yves Bérubé, ministre de l'Énergie et des Ressources).

Monsieur le ministre,

Après avoir obtenu la transcription de vos propos à l'Assemblée nationale le 9 avril dernier touchant le jugement rendu par la Cour d'appel relativement à l'expropriation de la société Asbestos Ltée, j'ai relu ce jugement et j'ai pu constater que vous vous y êtes référé erronément.

Vous avez dit: «Le juge s'est permis, à propos de la loi 121, de parler d'une loi arbitraire et répugnante, il ne faisait pas de politique, il faisait du juridique».

Or, dans les notes du juge Montgomery, on peut lire: «... but I regard the legislation here under attack as being, on the face of it, even more repugnant to the provisions of the British North America Act." Cela ne signifie pas du tout qu'il traitait la législation de répugnante mais qu'il la considérait comme *incompatible* avec le BNA Act.

Dans les notes du juge Lajoie, l'on retrouve le mot «discriminatoire» mais dans la phrase suivante: «Cette loi est discriminatoire en ce sens qu'elle ne vise que l'expropriation des biens de Asbestos; elle confère au gouvernement les droits des pouvoirs exceptionnels ou extraordinaires». Là encore, il ne s'agit pas d'un commentaire d'appréciation sur la loi mais d'un argument strictement juridique.

Il m'apparaît donc que votre prétendue justification pour attaquer les juges s'avère un faux prétexte. Vos lourdes responsabilités et votre désir de procéder le plus rapidement possible à mettre à exécution la loi 121 ne doivent pas vous faire oublier une autre de vos responsabilités, celle de soutenir l'autorité des tribunaux, garantie de nos libertés.

Si vous me prêtez la comparaison, votre attitude ressemble à celle d'un joueur de hockey qui, insatisfait d'une décision de l'arbitre, non seulement le critiquerait mais exigerait qu'il n'y ait plus d'arbitre sur la glace.

Vous savez que personne n'est au-dessus de la loi, pas même le gouvernement: tous doivent s'y soumettre comme les juges l'interprètent et l'appliquent. Et dans un système fédéral, il n'est pas *disgracieux* mais au contraire *essentiel* que les juges protègent la souveraineté de l'un et l'autre des parlements.

Permettez-moi d'ajouter que vous semblez bien mal concevoir l'immunité parlementaire dont vous jouissez comme député. Ce qui est inadmissible en dehors de la Chambre l'est tout autant à l'intérieur. Seule la sanction est supprimée, l'obligation de ne point tenir de propos libelleux ou outrageants demeure.

Vous ne pouvez quand même pas prétendre être surpris de ces jugements traitant de l'inconstitutionnalité de certaines dispositions des vos lois. Vous en aviez été prévenus, par exemple pour la loi 101, alors que le Barreau, en commission parlementaire, avait publiquement soulevé ce problème.

Je n'aurais pas cru nécessaire de vous écrire si vos paroles avaient pu être considérées comme un excès sinon excusable, du moins compréhensible quand on sait l'énorme pression que peut imposer la responsabilité de ministre du gouvernement. Mais vos propos surviennent notamment après une mise au point de l'honorable Jules Deschênes sur une même attitude dans le passé. Votre erreur devient récidive.

Le bâtonnier du Québec,
Paul VÉZINA

LETTRES AU DEVOIR

■ *Le niveau des débats*

Un avantage essentiel du projet de souveraineté-association n'a guère retenu l'attention jusqu'à maintenant. Si l'association avec le Canada vise à préserver l'intégrité de l'espace économique commun, il entraîne de multiples retombées dont la continuité démocratique n'est pas la moindre. Le Canada est un grand pays à tradition démocratique, et malgré les défauts apparents des institutions actuelles, sa réputation internationale est solidement établie. Nous sommes aussi membres d'une société où la tradition démocratique repose sur les valeurs de liberté et respect mutuel. Une association Québec-Canada semble alors naturelle sur le plan des valeurs et des principes régissant les institutions nationales canadienne et québécoise. Un coup surmontées les appréhensions, éliminées les mépris, réglé le contentieux historique, les chemins de l'avenir pourraient s'ouvrir, profitables aux uns et aux autres. Si seulement on convenait de se respecter dans l'égalité juridique qui régit les rapports des peuples souverains.

Or depuis quelques jours, les ténors libéraux fédéraux s'acharnent à se diminuer, et ce faisant, rabaissent le niveau des débats. À une expression normale, légitime, reconnue en droit international et chaque jour réaffirmée par l'existence de l'ONU, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, M. Jean Chrétien rappelle que la tolérance a des limites. Il nous dit en somme que l'on peut être démocrate à 35%, 50%, 65%. Un autre jour, M. André Ouellet claironne qu'en d'autres lieux on fusille pour moins que ça, le temps de reprendre son souffle pour nous mettre en garde qu'advenant une victoire du OUI l'exemple de Cuba nous guette! Et ça n'arrête pas, qui par ses attitudes, qui par des paroles inconsidérées, trahit son manque de rigueur et son souverain mépris pour les idées en se livrant avec abandon à des attaques disgrâcieuses.

Parce qu'au Canada, comme au Québec, les traditions démocratiques sont splendidement enracinées, que les divergences ne se règlent pas dans l'intolérance, que de part et d'autre la liberté et le respect des valeurs démocratiques sont si fortement défendues, l'évolution des relations entre nos deux peuples s'est exprimée dans les institutions et non hors d'elles. Curieux paradoxe, Messieurs Chrétien et Ouellet semblent aujourd'hui le regretter et souhaitent presque qu'il en fût autrement, un peu comme si les tensions actuelles faisaient resurgir des réflexes de tonton-macoute. Nous n'aurions rien à craindre si d'autres temps ne nous avaient enseigné la prudence car leurs réactions, violentes à l'occasion, leur semblent encore préférables à la remise en question de leur rôle d'éteignoir.

Une association Québec-Canada garantit la préservation de cet espace démocratique: malheureusement il en est parmi les nôtres pour ignorer que, comme peuple, nous puissions désirer nous affirmer autrement que minoritaire et ce, sans animosité. MM. Chrétien et Ouellet, sans disqualifier plusieurs de leurs collègues, font injure non seulement à l'intelligence des Québécois, mais d'abord au Canada pour la défense qu'ils en offrent. Ils tiennent des propos qui ne sont pas rassurants pour la suite du monde.

Pierre NADON

Montréal, 16 avril

■ *Un choc souhaitable*

(Lettre adressée à M. André Ouellet, ministre de la Consommation et de Corporations et ministre des Postes).

Dans votre discours du 16 avril au Parlement, vous accusez «la bande de séparatistes» d'être responsable de tous les maux de la crise constitutionnelle que connaît actuellement le Canada. L'émotion, que vous avez mise à éclabousser dans toutes les directions, a de toute évidence surpassé votre logique et votre sens de l'observation objective.

C'est justement le genre de discours qui fera avancer la cause du OUI parce qu'il apporte la preuve que, seul un choc sera capable de vaincre autant d'aveuglement et d'entêtement. Votre discours n'ébranlera aucun indépendantiste, d'abord, mais surtout, ensuite, convaincra plusieurs fédéralistes que s'ils se trouvaient trop de vos collègues à penser comme vous, la réforme du cadre fédéral n'est pas pour demain.

Je suis déçu. Je vous pensais capable de plus d'envergure, d'élévation, et surtout de connaissance des Québécois. Vous faites fausse route. J'espère que vous changerez de direction.

Je voudrais vous suggérer une autre façon de récupérer les nombreux fédéralistes qui, comme moi, s'apprêtent à voter OUI. Ce serait plutôt de dépenser vos énergies à convaincre le premier ministre du Canada et les premiers ministres des provinces de déclarer par exemple qu'ils considéreront le rapport Pépin-Robarts et le livre beige comme étant les deux documents de base, qu'ils s'engagent à négocier, pour créer un nouveau Canada, advenant une victoire du NON. Ainsi, ce NON prendrait une signification précise qu'il ne possède pas présentement. Il deviendrait alors un véritable choix. Vous avez en mains tous les moyens capables de vaincre la réticence de nombreux québécois à voter NON. Vous n'avez qu'à vous en servir. Si vous ne le faites pas, c'est que vous ne le voulez pas ou ne le pouvez pas. Dans les deux cas vous perdrez le référendum, par votre propre faute. Je vous souhaite de voir la lumière avant qu'il ne soit trop tard.

Léo PEARSON

Saint-Laurent, 17 avril

■ *Point final*

Le jour du poisson d'avril, LE DEVOIR nous a servi une vraie bouillabaise, sous la signature de Charles Castonguay. Celui-ci semble vouloir confondre ses lecteurs avec un flot de mots et d'informations qui n'ont rien à voir avec la minorisation des Franco-Manitobains, par exemple les noms de dix personnes qui ont participé au recensement de 1870.

Curieusement, M. Castonguay a choisi de citer longuement deux dépêches envoyées à Ottawa les 9 et 26 décembre 1870 par Adams G. Archibald, alors lieutenant-gouverneur du Manitoba. Loin d'appuyer M. Castonguay, ces dépêches nous dévoilent la manière dans laquelle fut pris le recensement du dernier trimestre de 1870 et elles démontrent clairement que ce recensement fut fait selon l'origine («by race» dans la version anglaise); on ne posait pas de questions sur la langue au 19e siècle.

Aussi, M. Castonguay doit-il savoir que les chiffres cités dans ces dépêches n'étaient que provisoires et que les résultats définitifs sont ceux que l'on trouve dans les pages 380-387 du quatrième volume du recensement de 1871 (publié à Ottawa en 1876). Certaines révisions étaient assez importantes: par exemple, la synopse des dépêches donne au Manitoba 5800 protestants et 6200 catholiques tandis que les chiffres finals sont de 4841 protestants, 5452 catholiques et 1935 «cultes non-donnés». Évidemment, les réviseurs de 1871 acceptaient moins naïvement que M. Castonguay, les chiffres provisoires d'Archibald.

Dans ce texte paru le premier avril, M. Castonguay révèle, encore une fois, la faiblesse de ses connaissances historiques. On se rappelle la gaffe remarquable de sa réplique du 23 janvier dernier, lorsqu'il écrivait: «les chiffres (du recensement) de 1891 furent recueillis sur un territoire identique au Manitoba actuel». Maintenant, il admet que la province, telle qu'on la connaît, est bien plus vaste qu'en 1891 mais il appelle l'agrandissement «le Nouveau-Manitoba». Il semble ainsi ignorer non seulement le nom de ce territoire mais, plus important encore, le fait que son annexation au Manitoba en 1912 a soulevé un tollé général précisément parce qu'il s'y trouvait une population catholique et francophone assez importante (le vicaire apostolique, Mgr Ovide Charlebois, avait vainement essayé d'éviter que ses fidèles de Keewatin soient soumis aux lois scolaires de Winnipeg).

En terminant, je tiens à signaler que cette lettre est ma dernière sur ce sujet. Même si M. Castonguay vous envoyait encore une demi-page sur le Manitoba, farcie peut-être d'extraits du discours d'Henri Bourassa sur le Keewatin, je laisse à d'autres lecteurs le plaisir d'en signaler les failles.

Richard J. JOY

Ottawa, 10 avril

ACTUALITÉ

La parole des autres

par Michel Vastel

Les questions sont tellement complexes aujourd'hui qu'elles ont toujours — et c'est bien ennuyeux — deux réponses possibles: «Oui» ou «Non».

Il fallait un génie politique de la trempe du ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, pour mettre tout le monde d'accord.

«La crise de l'énergie est aussi une crise qui met en péril l'existence de notre nation, d'affirmer, fort grave, le ministre fédéral. La distinction entre 'gagnants' et 'perdants' est à la fois très prononcée, facile à percevoir et potentiellement destructive».

Eh bien, fi des luttes inutilement fratricides, M. Lalonde vient de trancher le débat: «Vous serez tous perdants».

Certes, les ennemis du régime prétendront qu'il y a trois mois, en pleine campagne électorale, le parti de M. Lalonde garantissait la même unanimité en promettant aux Canadiens qu'ils seraient «tous gagnants». Mais c'est parce que nous n'avions rien compris.

En fait, personne n'a compris à l'époque que le chef du gouvernement et son principal conseiller, M. Lalonde, nous promettaient de respecter la promesse de leurs adversaires. Mais, le peuple l'a prouvé en les renvoyant chez eux, c'est-à-dire dans l'Opposition, les Conservateurs ne savent pas tenir une promesse. Alors, c'est bien simple: promettre de respecter la promesse d'un conservateur, c'est s'engager à ne pas tenir sa parole.

Alors, quand MM. Joe Clark et John Crosbie, avec cette candeur propre aux jeunes gouvernements, nous promettaient d'augmenter le prix du gallon d'essence de 10 cents en 1980 et de 15 cents en 1981, 1982 et 1983, et d'ajouter par là-dessus, pour faire bonne mesure, une taxe spéciale de 18 cents, tout le monde comprenait que le 1er janvier 1984, le gallon de super vaudrait $1.95 ou quelque chose comme ça.

M. Trudeau, qui comprend très bien l'âme de l'électeur moyen, promit alors de faire mieux que les conservateurs. Sans jamais donner de chiffre bien sûr. Pourquoi en donner puisque tout le monde les connaissait par coeur: 10, plus 15, plus 15, plus 15, plus 18, plus... Bref $1.95 le gallon.

Quatre mois plus tard, stupeur au ministère de l'Énergie, la promesse des conservateurs sera plus facile à tenir que prévu! En effet, ni M. Crosbie, ni M. Ray Hnatyshin, ni leurs 12,012 spécialistes, ne savent compter. En fait, la promesse des conservateurs, c'est que 30 cents plus 30 cents plus 30 cents plus 30 cents, ça fait quelque chose comme $2.65 le gallon d'essence.

Le plus drôle c'est que ce sont les mêmes fonctionnaires qui font les calculs mais on dit que les ministres, MM. Marc Lalonde et Allen MacEachen, ont amené avec eux un nouveau jeu de machines à calculer.

Pour faire plus authentique, M. Lalonde ne s'est pas livré lui-même à cette arithmétique. Il a plutôt dépêché un quarteron de technocrates défendre une série de chiffres qu'il avait lui-même demandé de tripoter. Ces braves bureaucrates, manifestement embarrassés, ont souvent dû protester de leur innocence: «nous ne pensons pas faire partie d'une opération de propagande». Et aux questions de plus en plus précises, ils devaient répondre, réellement navrés: «Ne nous demandez pas de répondre à une question à laquelle notre ministre serait bien embarrassé de répondre.»

La logique de cette opération du ministre de l'Énergie, c'est que les prix du pétrole, de l'essence et du gaz augmenteront sans doute plus vite que ne l'avaient prévu les conservateurs. Mais ce n'est pas parce que M. Lalonde renie la promesse de son chef. C'est parce que les conservateurs font des promesses qu'ils ne sont pas capables de tenir.

L'honneur de M. Marc Lalonde restera sauf jusqu'au bout. Le ministre n'a qu'une parole... celle des autres!

RÉPLIQUE

«J'ai fait mon devoir...»

par Fernand Lalonde

Député libéral de Marguerite-Bourgeoys à l'Assemblée nationale, solliciteur général de juillet à novembre 1976, l'auteur répond ici à l'éditorial de Jean-Claude Leclerc, publié dans LE DEVOIR du 20 mars.

Ce n'est pas mon habitude de rectifier les faussetés ou les imprécisions qui sont publiées ici et là. Toutefois, lorsque l'intégrité elle-même soit d'un gouvernement ou d'un homme public est mise en doute par un journaliste sérieux dans un journal sérieux, je crois qu'il est du devoir de l'homme public de rectifier les choses. C'est ce que j'ai l'intention de faire.

Votre éditorial du 20 mars 1980, intitulé «le nettoyage des autres provinces», prétend faire «un peu d'histoire récente» relativement à ce que vous appelez «Le scandale de la SAQ mis à nu au Québec par la Ceco en 1975», de la manière suivante:

«La Ceco avait réussi en 1975 à mettre à nu tout un système jugé par elle inadmissible de faveurs entre compagnies d'alcools et fonctionnaires de l'Etat ou de partis politiques. Mais le ministre de la Justice du temps avait été muté avant de donner suite à ce rapport explosif. Sans les révélations du Devoir lors de la campagne électorale de 1976, ce dossier n'aurait peut-être jamais été porté à la connaissance du public. Et sans l'arrivée au pouvoir à Québec d'un parti nouveau, et l'entrée en fonction d'un ministre de la Justice résolu à donner suite à l'affaire, le système honteux implanté à la Société des alcools du Québec au temps des vieux partis, aurait probablement glissé impuni dans les archives de l'oubli.

«Ayant reçu au contraire de M. Marc-André Bédard le feu vert pour agir, la Sûreté du Québec s'est mise résolument à l'oeuvre, complétant la preuve laissée par la Commission d'enquête sur le crime organisé par une série de quelque deux cents perquisitions dans les principales villes du Québec et du Canada.»

Plus loin vous poursuivez:

«L'expérience montre cependant qu'il est malaisé d'obliger les politiciens au pouvoir de faire enquête sur les turpitudes de leurs partis. Ainsi, en 1966, le gouvernement Robarts avait réussi à enterrer l'affaire de paiement secret au Parti conservateur de l'Ontario. Le même sort aurait été vraisemblablement réservé au dossier «Z» si les libéraux québécois étaient demeurés au pouvoir.»

Le reste de votre éditorial porte davantage sur la situation existant dans les autres provinces comme en indique le titre.

Ayant été solliciteur général du Québec de la fin juillet 1975 jusqu'après les élections de novembre 1976, j'ai donc succédé en ce qui concerne la responsabilité de la Sûreté du Québec et des affaires criminelles à M. Jérôme Choquette, «le ministre de la Justice du temps» et j'ai été remplacé aux mêmes charges par l'actuel ministre de la Justice, monsieur Marc-André Bédard. Donc, même sans me nommer, vos propos s'adressent directement à moi et au gouvernement dont j'ai fait partie.

Je dois tout d'abord rectifier la première erreur contenue dans votre éditorial à savoir que ce sont les révélations du DEVOIR en novembre 1976 qui ont porté à la connaissance du public les questions soulevées par l'enquête sur la SAQ. En effet, en décembre 1975, près d'un an avant les articles du DEVOIR, parus comme par hasard en pleine campagne électorale, toute l'affaire avait été portée à la connaissance de l'Assemblée nationale, par la révélation par l'Opposition de certains détails contenus aux documents confidentiels de la Ceco et de la Sûreté du Québec. J'ai alors annoncé que, dès réception par le ministère de la Justice du dossier remis par la Ceco, ce dernier avait été confié d'abord à un procureur spécial et ensuite à la Sûreté du Québec.

Ces révélations à l'Assemblée nationale avaient reçu un large écho dans les journaux de décembre 1975, y compris dans LE DEVOIR et avaient été commentés par des éditorialistes comme vous-même, monsieur Leclerc. D'une façon unanime, on exigeait des réponses aux questions soulevées et personne n'aurait été plus heureux que moi de les donner, sauf que l'enquête policière n'était pas terminée et que je ne pouvais en rendre publics les éléments sans nuire à son succès.

La deuxième fausseté contenue à votre éditorial est à l'effet que l'ancien gouvernement et plus particulièrement celui qui vous écrit, ont tenté d'étouffer l'affaire et n'ont pas donné le feu vert pour agir à la Sûreté du Québec. Je crois que c'est là l'erreur la plus grave de votre article car elle s'adresse directement à l'intégrité du gouvernement et en particulier de moi-même comme Solliciteur général à l'époque. Or c'est faux. Une rapide vérification auprès des autorités de la Sûreté du Québec et même des autorités actuelles du ministère de la Justice vous aurait permis d'apprendre, si vous ne le saviez déjà, que la sûreté du Québec, tel que je l'ai toujours dit à l'assemblée nationale ou à l'extérieur, en 1975 comme en 1976, a reçu mandat de faire une enquête complète sur tous les aspects soulevés par les opérations louches mises en lumière dans le rapport de la Ceco ou qui pourraient être découvertes à mesure que l'enquête se développerait.

Je suis arrivé au ministère de la Justice fin juillet 1975. Le rapport de la Ceco a été le premier dossier important qui a été porté à mon attention. Il a été immédiatement soumis à l'examen d'un procureur spécial qui était alors substitut chef du procureur général à Québec et qui est maintenant sous-ministre associé en matières criminelles au ministère de la Justice, Me François Tremblay. Conformément aux conclusions de son examen, le rapport fut dès lors remis à la Sûreté du Québec pour enquête. Nous étions alors en août 1975. Dès septembre 1975, soit le 26, deux mandats de perquisition étaient émis sous les numéros 500-26-2679-75 et 500-26-2680-75.

D'autres mandats de perquisition ont été émis le 9 octobre 1975. Tout cela avant même que des questions me soient posées à l'Assemblée nationale. D'autres mandats de perquisition ont été émis le 26 février 1976, le 5 avril 1976, le 28 juin 1976 et le 15 novembre 1976 dont je pourrais vous donner les numéros.

Des accusations ont été portées au cours de cette enquête, avant l'élection du Parti québécois, contre deux personnes qui ont été trouvées coupables ou qui ont plaidé coupables en 1977.

Ce qui est arrivé à l'enquête, après les élections et l'entrée en fonction d'un nouveau ministre de la Justice, est de notoriété publique ou hors ma connaissance. Je n'ai pas non plus le compte des personnes/heures qui ont été affectées à l'enquête de la SAQ et à ses ramifications de Loto-Québec en particulier, mais vous pourrez peut-être les obtenir en vous adressant au directeur de la Sûreté du Québec.

Il est donc faux et injuste de dire comme vous le faites dans votre éditorial que:

a) ce sont les révélations du DEVOIR lors de la campagne électorale de 1976 qui ont porté le dossier à la connaissance du public;

b) que c'est le ministre actuel de la Justice qui a donné le feu vert d'agir à la Sûreté du Québec;

c) que si les libéraux québécois étaient demeurés au pouvoir, le dossier «Z» aurait été enterré.

Les faits que j'ai mentionnés plus haut étaient facilement vérifiables et contredisent vos conclusions.

Je sais que le climat était à la méfiance lors de la publication du dossier «Z». J'en étais fort conscient et, si c'est possible, d'autant plus vigilant mais, par devoir envers ma fonction, je ne pouvais pas rendre publics des éléments incomplets d'une enquête complexe dont la nature et l'objet ne justifiaient pas une enquête publique. D'ailleurs, vous aurez remarqué que l'actuel ministre de la Justice n'a pas tenu l'enquête publique qu'il réclamait dans l'opposition.

Enfin, je ne vous apprends pas qu'alors que tous, éditorialistes, adversaires politiques, etc. réclamaient en décembre 1975 que l'enquête soit terminée dans les meilleurs délais, les dernières accusations de cette enquête n'ont été portées qu'en janvier 1980, soit plus de trois ans après l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement... j'avais sans doute raison quand j'expliquais qu'il s'agissait d'une enquête compliquée.

En terminant, j'ai la conviction d'avoir fait mon devoir en appuyant sans réserve l'enquête policière de la SAQ, et je déplore que pour donner plus de «punch» à votre écrit et un caractère plus sensationnel à vos conclusions, vous ayez choisi de prendre avec l'histoire des raccourcis qui constituent une attaque injuste à ma réputation et à celle du gouvernement auquel j'ai appartenu.

J'espère que la publication intégrale de la présente à votre journal pourra réparer au moins en partie les torts causés gratuitement et inutilement par votre éditorial.

Québec, 10 avril 1980

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois: $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00 par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19. par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

Jacques DUFRESNE

Lettre aux Américains

Cette lettre a été envoyée aux grands journaux qui ont diffusé la propagande de Seagram aux États-Unis, soit le New York Times, *le* Washington Post *et le* Los Angeles Times.

VOS grand journaux ont publié les opinions d'Edgar Bronfmann et de Seagram Corp. sur le Québec et le Canada. Au rythme où vont les choses, ces citoyens extraordinaires auront dépensé plus, sous forme de caricatures et de cahiers spéciaux, que l'ensemble des partis qui s'affrontent au Québec à l'occasion du référendum. En citant des affirmations de James Reston et de René Lévesque hors de leur contexte, ils insinuent que le Québec est sur la pente raide du communisme et que, par suite, la thèse souverainiste constitue une menace pour la sécurité du continent nord-américain. Ces insinuations sont d'autant plus graves qu'elles sont faites à un moment où le peuple américain traverse de dures épreuves.

Ce n'est pas la première fois qu'un distilleur sert d'intermédiaire entre notre pays et le vôtre. On raconte bien des choses sur la façon dont, à l'époque de la prohibition, cette confrérie fit passer notre alcool jusqu'à vos gorges desséchées. Elle transmet aujourd'hui l'information selon des méthodes similaires.

Voici les faits. Le gouvernement québécois actuel n'a jamais soutenu qu'un Québec souverain devrait se retirer de l'OTAN. La plus récente déclaration du premier ministre Lévesque va dans le sens opposé: «Un Québec souverain aurait une armée qui jouerait son rôle au sein de l'OTAN de façon plus efficace que ne le fait l'armée canadienne actuellement.

Et le communisme? Il faut reconnaître que cette philosophie a fait ici des progrès considérables depuis vingt-cinq ans. Aux dernières élections fédérales, les partis marxistes ont recueilli plusieurs douzaines de votes dans la plupart des circonscriptions du Québec. Ce résultat impressionnant est toutefois inférieur à celui du parti Rhinocéros, inférieur aussi sans doute à celui qu'obtiendrait chez vous les partis équivalents dans une élection présidentielle.

Trève d'ironie. Le gouvernement américain intervient pour sauver Chrysler. Est-ce là du communisme? La qualité des avions de chasse français a été démontrée; l'armée de l'air américaine n'en a cependant jamais acheté. Est-ce là un dirigisme condamnable? Quand vos intérêts vitaux sont en cause vous faites bon marché des sacro-saintes lois du marché, et vous avez sans doute raison d'agir ainsi.

Mais pourquoi, dans ces conditions, mettez-vous au banc des accusés des peuples amis dont le seul crime est de vous imiter timidement. Pour acquérir un petit pouvoir de négociation face à la grande GM, nous avons centralisé l'achat de nos autobus. Haro sur ces communistes, dira Mr. Bronfmann. Nous protégeons nos terres arables par une loi qui fait l'admiration de vos écologistes. Haro sur ces communistes! Pourtant l'un de vos plus grands penseurs Lewis Mumford, recommande d'abolir la propriété privée du terrain dans les villes. C'est selon lui la seule façon d'empêcher le développement barbare. Et que faites vous donc vous-mêmes lorsque, au grand déplaisir des Westerners, entre autres, vous multipliez les parcs nationaux sur votre territoire?

Nous sommes tellement sidérés par votre idéologie officielle que nous n'attendons même pas que vous nous reprochiez de vous imiter. Nous courons au devant de la culpabilité. Nous passons à l'aveu avant le supplice, voire même avant la faute.

Récemment notre ministre des Richesses naturelles a critiqué la lenteur des tribunaux dans l'affaire de la nationalisation d'Asbestos Corporation. Immédiatement, des voix autochtones ont dénoncé un glissement vers ces régimes abhorrés où le pouvoir judiciaire est au service du pouvoir législatif. À ce compte, il faudrait en conclure que Franklin D. Roosevelt était communiste ou fasciste. Non content de critiquer vertement les juges qui s'opposaient à son New Deal, il a utilisé le chantage contre eux, menaçant de les révoquer pour nommer à leur place des magistrats plus conciliants. Notre ministre des Richesses naturelles n'a même pas de pouvoir de chantage face aux tribunaux dont dépendent nos intérêts vitaux.

Tout ce que nous reprochent nos censeurs de l'intérieur et de l'extérieur, vous l'avez fait vous-mêmes à une plus grande échelle lorsque cela vous a convenu. La majorité d'entre nous semble vouloir négocier une souveraineté assortie d'une association avec le reste du Canada. En cela nous allons beaucoup moins loins que vous il y a deux siècles. Vous étiez moins de deux millions, nous sommes six millions.

Notez qu'en adoptant ce que vous appelez chez vous une politique régionaliste, nous entrons dans un courant historique qui a pris naissance dans votre pays. Blotti contre son interminable chemin de fer, le Canada est une idée du XIX siècle qui perd son sens à mesure que s'accroît le coût économique et écologique de l'énergie. Or qui nous a fait prendre conscience de ce phénomène? Qui a ouvert le débat sur la croissance zéro? Des Américains de Harvard. Et qui a adopté les idées de Schumacher pour nous les retransmettre ensuite? Des Américains de Californie. Nous sommes sous votre grande influence même quand nous disons: small is beautiful.

Schumacher, dans *Good Work*, raconte une anecdote très éclairante sur le Canada. Il y a quelques années, des citoyens de la Saskatchewan, désespérés par l'uniformité de leur province, l'ont appelé en consultation. Au premier repas pris en sa compagnie, ils lui ont offert du pain fabriqué à Toronto avec leur blé. Schumacher a dû leur révéler qu'ils étaient sous-développés.

À cause de notre histoire, malheureuse en un sens, heureuse en un autre, nous avons compris le message de Schumacher quelques années avant la Saskatchewan et l'Oregon. Voilà notre crime. Voilà en quoi nous sommes dangereux. Ce mouvement régionaliste, perceptible partout dans le monde, est-il une menace pour la sécurité de l'Occident? C'est la question qu'il faut poser. Plus précisément, l'accès du Québec à une souveraineté limitée est-il, dans ce contexte, une menace pour la sécurité du continent nord-américain? La réponse à cette question n'est pas simple. Soljénitsyne nous a rappelé, à nous comme à vous, que c'est le courage qui nous manque. Or courage a la même étymologie que coeur. Pour avoir à coeur de défendre son pays, il faut l'aimer, il faut en avoir le goût comme on dit ici. On ne peut pas aimer les grands ensembles abstraits qui usurpent aujourd'hui le beau nom de pays. On aime sa maison, son village ou son quartier, et le pays qui les prolonge organiquement, lequel est bien différent de celui qui les domine économiquement.

Selon toute vraisemblance, les Québécois seront pour vous de bien meilleurs alliés lorsqu'ils seront maîtres chez eux. Et vous-mêmes, qui sait, peut-être retrouverez-vous la plénitude de votre courage lorsque vous aurez fait correspondre un style particulier à l'âme des lieux divers que vous habitez.

Ce ton amical est celui que nous adoptons spontanément quand nous nous adressons à vous. Si vous voulez vraiment connaître les liens profonds qui unissent nos deux peuples lisez, de Tamara Hareven, historienne de Harvard, l'excellent ouvrage, *Amoskeag* (1), qui raconte comment nos ancêtres ont accepté les conditions de travail qui leur furent offertes dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre il y a un siècle.

Et plutôt que de vous laisser influencer par des barmen, fiez-vous à la CIA. Bien qu'elle se soit trompés en Iran, elle a sûrement une meilleure intelligence du Québec que nos distingués distilleurs. Et surtout, méfiez-vous de vos agences de presse et de publicité. Souvenez-vous de l'art consommé avec lequel elle vous ont entretenu dans l'illusion pendant la guerre du Vietnam. C'est un autre de vos grands penseurs, Hannah Arendt, qui a dénoncé ce mensonge. Oserai-je enfin vous demander de ne pas trop vous fier à l'information officielle concernant le Québec. Les anglophones d'ici en ont le contrôle. Nous ne mettons pas leur honnêteté en cause, mais dans les circonstances où ils se trouvent ils peuvent être honnêtes et conserver des préjugés.

(1) Tamara K. Hareven, *Amoskeag*, New York, Pantheon Books 1978, 395 p.

Keith Spicer et l'Alberta

Keith Spicer, Cher péquiste... et néanmoins ami, Éditions La Presse, Montréal, 1980, 183 pages.

par Christian Dufour

IL est toujours tentant pour un chroniqueur de réunir une série de ses textes, de les retravailler un peu et de publier un livre. C'est faire, sans grand effort, d'une pierre deux coups; c'est aussi prendre un risque. Le résultat est la plupart du temps vite lu, plus souvent encore vite oublié. Car la prose journalistique, faite pour être consommée rapidement, à petites doses, gagne rarement à être présentée en bloc à un lecteur qui n'est pas pressé.

Le livre de M. Spicer doit assumer au départ ce sérieux handicap. Trente-six des quarante chroniques qu'il nous présente ont déjà été publiées dans *La Presse* ou le *Vancouver Sun*; les autres sont des extraits de causeries. Seule la préface — 17 pages — est inédite.

On aborde quand même le tout avec sympathie, ne serait-ce qu'à cause de la sincérité évidente de l'auteur, de sa bonne volonté littéralement dévorante. On se sentirait bien mesquin de ne pas donner leur chance à ces «propos préréférendaires dans un esprit post-référendaire» — selon une périphrase typiquement spicérienne.

Recherchiste à la Commission Laurendeau-Dunton, promoteur infatigable pendant sept ans des idéaux linguistiques de M. Trudeau à titre de commissaire aux langues, ce professionnel du bilinguisme attira rapidement l'attention par son panache, certains diront son sens indû de la publicité. Journaliste, conférencier, animateur de télévision, il vole maintenant de ses propres ailes politiques, se démarquant des idées d'un mentor qu'il ne renie cependant pas: le rêve de M. Trudeau fut le sien, avoue-t-il, un peu désenchanté.

Et les chroniques succèdent aux chroniques; trois, quatre pages agrémentées d'anecdotes, ça se lit bien. Les textes sont artificiellement regroupés en sections, dont M. Spicer aurait dû préciser la logique, brumeuse. Les titres accrochent (Solange aux barricades; Aveux d'un vicieux en France). Le style vif, élégant, séduit. L'auteur écrit, indifféremment semble-t-il, un français ou un anglais de qualité.

Le but du livre, selon M. Spicer, n'est pas de dire aux Québécois comment voter au référendum (il est néanmoins très clair dès la préface qu'il veut qu'ils votent NON). Il s'agit plutôt de faire entendre un peu la voix du Canada anglais, grand absent de ce débat, grand méconnu aussi. Ce n'est pas le monolithe ennuyeux, francophobe que persistent à imaginer maints Québécois. M. Spicer dit bien sûr sa foi dans l'aventure canadienne. Malgré ses lacunes, elle a produit l'une des sociétés les plus libres, les plus tolérantes du monde contemporain; elle regorge encore de promesses. Le PQ est félicité pour sa soif de dignité, son refus de la peur. Son émergence aura peut-être facilité, en définitive, la solution de problèmes que les Canadiens excellent — c'en est presque devenu une spécialité nationale — à dramatiser. Les péquistes sont malheureusement souvent sectaires, un brin paranoïaques; M. Spicer rejette leur vision du Québec, qui lui apparaît mesquine, étriquée.

La mécanique — ces formules d'avocats qu'on veut faire passer pour un pays — intéresse manifestement moins l'ex-commissaire aux langues. Il croit en un fédéralisme décentralisé, où le Québec pourra s'épanouir comme société distincte. Il s'est éloigné sur ce point des conceptions de M. Trudeau qui s'est toujours plus préoccupé, note-t-il, de bilinguisme que de biculturalisme. M. Spicer a accueilli avec satisfaction le rapport Pepin-Robarts; plus récemment, les propositions de M. Ryan ont reçu son appui enthousiaste. Car la dynamique péquiste, à son avis, ne peut mener qu'à l'indépendance pure et simple.

Beaucoup d'idées donc. D'où vient qu'en refermant le livre, vous ayez l'impression — nette — que M. Spicer n'a pas vraiment de pensée politique; qu'il vous a tenu des propos souvent sensés, toujours chaleureux, mais sans importance réelle? Le handicap décrit plus haut y est sans doute pour quelque chose. Mais encore?

Au-delà d'idées qui font souvent figure de lieux communs politiques glanés ça et là, est toujours présente en filigrane la conviction que ces malheureux problèmes ne sont, au fond, que malentendus entre gens qui ne se connaissent pas: tout se règlerait sûrement avec un peu de bonne volonté et d'information.

Dans un discours imaginaire de M. Lougheed aux Québécois, M. Spicer fait annoncer au premier ministre albertain les mesures pratiques que son gouvernement entend prendre dans les trois prochaines années pour renforcer la solidarité canadienne. Ces mesures sont, tenez-vous bien: l'allocation de $10 millions à Pacific Western Airlines pour offrir des voyages forfaitaires en Alberta à 60,000 Québécois; des bourses de $5,000 à 1,000 Québécois leur permettant de venir étudier dans la province du pétrole; et... six colloques à Banff et à Jasper, pour 2,400 universitaires, chefs syndicaux, fonctionnaires, québécois et albertains.

Les naïfs sont parfois les vrais réalistes, nous dit M. Spicer. Peut-être. Il est cependant dommage que la pensée politique de l'un des Canadiens anglais les plus sympathique à la cause du Québec soit si superficielle. Mais, qui sait? M. Spicer prépare peut-être un livre, un vrai, qui nous convaincra demain du contraire.

La seconde conquête des mers

Gilles Chouraqui, La mer confisquée, L'Histoire immédiate, Seuil, Paris 1979, 262 pages.

par Luc Bélanger

UN nouvel ordre oceanique favorable aux riches? Cette question, on ne peut plus directe, posée comme sous-titre au livre de Gilles Chouraqui *La mer confisquée*, va droit au coeur du conflit qui oppose à l'heure actuelle sur la scène mondiale les nations industrialisées à celles en voie de développement pour l'établissement d'un nouveau régime de droit international sur l'ensemble des océans qui édicterait notamment les modalités d'exploitation de leurs fonds.

Pour tenter de répondre à cette question et à de très nombreuses autres que soulève toute cette problématique, l'auteur, grand spécialiste des affaires maritimes et conseiller du président de la Mission interministérielle de la mer retrace en premier lieu l'événementiel de ce conflit, des origines lointaines à nos jours, décrit ensuite dans leurs grandes lignes les principaux enjeux au centre des débats à la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et termine en évoquant un certain nombre de perspectives déjà prévisibles.

Il n'y a pas si longtemps encore, un régime de liberté presque complet régnait sur les mers: liberté de naviguer et d'aller pêcher au large de toutes les côtes. Mais avec l'avènement de nouvelles techniques de pêche ultra-modernes (mises au point surtout par les Soviétiques et les Japonais) capables d'effectuer de véritables razzias sur des stocks de poissons préalablement repérés et la découverte aussi récente de l'immense potentiel de richesses exploitables que contiendraient ces fonds, la «seconde conquête des mers» était dès lors engagée.

Son coup d'envoi aurait été véritablement donné le 28 septembre 1945, date de la Proclamation Truman qui établissait une zone économique sur le plateau continental américain, large de deux cents milles. Cette proclamation faisait suite à la découverte et la mise en exploitation de gisements de pétrole au large des côtes de la Floride. Pratiquement tous les États côtiers devaient par la suite emboiter le pas et s'approprier eux aussi une zone économique d'une égale distance. Résultat aujourd'hui? 35% des mers relèvent du contrôle, plus ou moins effectif il est vrai, des États et rien n'indique que l'on en restera là. Selon l'auteur, on pourrait même assister d'ici quelques années à la territorialisation complète des mers.

Il faut dire que les enjeux sont de taille. Enjeux stratégiques militaires lorsqu'on considère le mouvement des navires de guerre et des sous-marins atomiques, mais aussi et surtout économiques. En effet, pour s'en faire une idée plus précise, Chouraqui rappelle qu'à l'heure actuelle, les océans dont on ne connaît à peine que 10% des fonds, fournissent plus de 20% de la production mondiale de pétrole, 11% du gaz naturel et des protéines animales. Quant à la pêche, la production globale «stagne» depuis dix ans autour de 70 millions de tonnes. Signe d'épuisement relatif? On connaît le sort fait aux baleines et à d'autres espèces...

Ce n'est pas tout. On a aussi découvert que le lit des océans était couvert à maints endroits d'importants gisements de nodules polymétalliques, sortes de petits «galets» effectivement formés de différents métaux tels que le cuivre, le cobalt, le nickel et le manganèse dont les pays en développement sont, incidemment, grands exportateurs.

N'ayant pas la technologie requise pour entreprendre l'exploitation de ces ressources, ces pays craignent avec raison d'être exclus de tels projets, de n'en tirer aucun profit et d'être éventuellement confrontés à des termes d'échanges qui leur soient encore plus défavorables.

Solidairement réunis au sein du «groupe des 77» à cette Conférence qui bat des records de participation, les nations pauvres ont déjà clairement exprimé leurs revendications. Essentiellement, elles réclament l'internationalisation des fonds marins situés au-delà de la zone économique de deux cents milles, que ceux-ci deviennent en quelque sorte le «patrimoine commun de l'humanité». Elles voudraient également, de concert avec les nations riches, participer à la mise en valeur de ces fonds, avoir accès à la technologie moderne et créer, à partir des bénéfices d'une telle entreprise, un fonds destiné à aider les pays les plus démunis, afin de «rétablir» un certain équilibre dans les rapports entre le Nord et le Sud.

Comme il fallait s'y attendre, les grandes puissances industrielles et les firmes multinationales qui y logent considèrent ces demandes nettement exagérées et semblent peu disposées à y accéder. Un projet de loi autorisant une firme à entreprendre l'exploration et l'exploitation du «patrimoine commun de l'humanité» a déjà été déposé au Congrès américain et pourrait même être adopté cette année.

Si, comme le dit l'auteur, cette question constitue un bon indicateur de l'évolution des relations Nord-Sud, celles-ci peuvent se détériorer et, au bout du compte, «ce sont une fois de plus les pays les plus pauvres qui risquent d'être les perdants».

Délaissant l'analyse de ce conflit, l'auteur souligne, dans la toute dernière partie de son livre, la nécessité pour les États d'amorcer ou de poursuivre une réflexion globale en vue d'en arriver à une véritable politique de la mer dont les principaux objectifs seraient notamment 1) de procéder à l'inventaire de leurs ressources marines, 2) d'empêcher qu'elles ne s'épuisent, 3) de développer l'aquaculture afin d'augmenter le régime alimentaire des océans, de même que celui des hydrocarbures et des nodules polymétalliques et 4) enfin, de lutter contre la pollution des océans, de cesser de s'en servir comme de la «poubelle des nations» en y déversant chaque année près de six millions de tonnes de déchets.

Voilà un ouvrage qui en dit long sur une problématique à laquelle hélas l'opinion publique est encore trop peu sensibilisée, noyée sous le flot de ses problèmes beaucoup plus quotidiens.

Un thuriféraire

Jean Côté, Marcel Chaput, pionnier de l'indépendance, Québécor, 1979.

par Robert Lévesque

UN bouquin de 160 pages que l'on semble avoir écrit à la vapeur, sur commande, pressé par les circonstances, et que le lecteur aura intérêt à ignorer en attendant, s'il est intéressé par la carrière nationaliste de Marcel Chaput, un ouvrage qui saura prendre ses distances face au sujet, le situer dans ses proportions plus réelles, l'analyser plus en profondeur dans le cadre d'une étude du colonialisme canadien-français. Mais le personnage en vaut-il la peine?

Selon Jean Côté, qui s'est fait le thuriféraire de Marcel Chaput, ce pionnier de l'indépendance est «l'une des grandes figures politiques de notre époque». «Si Marcel Chaput était resté dans le fonctionnarisme», ajoute-t-il, «Pierre Bourgault aurait fait son lit à la grosse *Presse*, René Lévesque serait probablement président d'un quelconque organisme et la plupart de ceux qui, aujourd'hui, ont un siège au Parlement dans le gouvernement péquiste, occuperaient des postes anonymes dans leur région respective». Rien de moins!

Il aurait été intéressant que M. Côté élabore un peu cette théorie nouvelle qui semble vouloir que tous les événements politiques s'enfilent comme des perles et que l'absence d'une perle, soudain, modifie tout le collier. Mais son enthousiasme envers un ancien personnage public qu'il veut nous présenter comme quelqu'un sans qui «le Québec ne serait peut-être pas ce qu'il est» lui enlève toute crédibilité. Son livre dessert Marcel Chaput qui a effectivement joué un certain rôle d'éveilleur public à un certain moment, mais qui n'est pas ce «Père de l'Indépendance» que ce petit livre trop obligeant nous présente au son de trompettes qui sonnent faux.

Dimanche.
4h17 du matin.

Les infirmières auxiliaires sont là. La lumière d'appel de la chambre 402 s'allume. C'est une jeune femme qui va accoucher et qui est inquiète. C'est un accidenté qui a besoin d'un calmant pour sa douleur.

Les infirmières auxiliaires sont là. Le jour. La nuit. Les week-ends. Elles sont là tout près, tout près de ceux et de celles qui ont besoin d'elles. Et pourtant...

- Pourtant, leur statut officiel est "sur une tablette" depuis 6 ans.
- Pourtant, elles n'ont toujours pas de statut professionnel et reconnu.
- Pourtant, elles sont bien là. Tout près d'eux. Et d'elles.

Les auxiliaires sont là.

Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

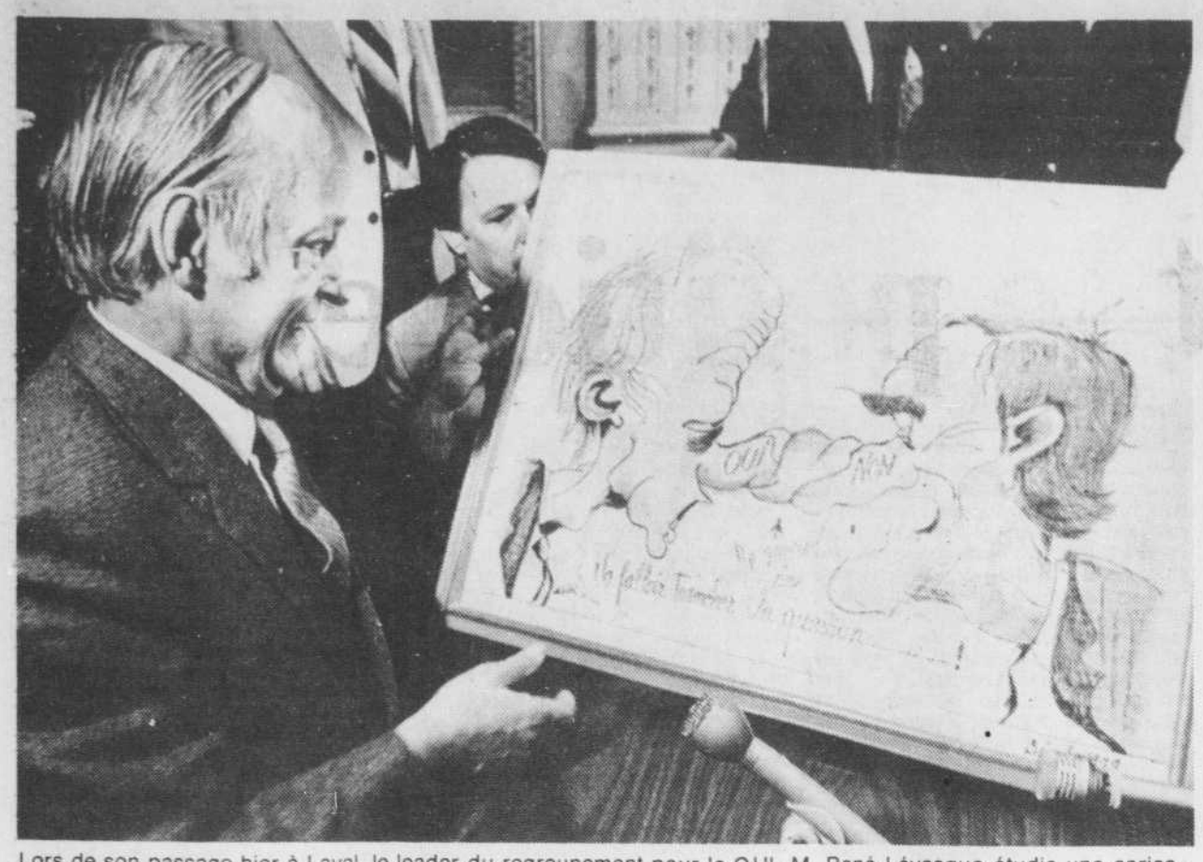

Lors de son passage hier à Laval, le leader du regroupement pour le OUI, M. René Lévesque étudie une caricature qui le montre relié à son adversaire du NON, M. Claude Ryan, par un noeud gordien... qu'il faudra bien trancher. (Photolaser CP)

Ex-député libéral de Dorion

Alfred Bossé condamné pour une «escroquerie caractérisée»

«Nous n'avons aucune hésitation à qualifier d'escroquerie caractérisée la prétendue transaction amorcée et conclue de la façon que la preuve a révélé», a déclaré hier le juge Roger Ouimet, de la Cour supérieure, en condamnant l'ex-député libéral de Dorion à l'Assemblée nationale, M. Alfred Bossé, de même qu'un dénommé Lucien Leblond, sans adresse connue, à rembourser une somme de $10,000 qui avait été soutirée frauduleusement d'un pauvre homme d'entretien, M. Charles Sney, âgé de 55 ans, le 26 janvier 1978.

Le tout avait commencé vers la mi-janvier 1978, alors que M. Sney, sans emploi et ayant fait plusieurs démarches infructueuses, avait téléphoné à M. Bossé, qu'il connaissait pour l'avoir rencontré quelques fois chez un dépanneur où il avait travaillé. M. Sney avait demandé à l'ex-député de Dorion s'il pouvait l'aider à obtenir un poste d'homme d'entretien à l'Office national du film.

Promettant de faire son possible, M. Bossé rappela M. Sney au bout d'une heure pour lui dire qu'il avait parlé à un certain M. Désilets et qu'il serait bon d'aller le voir. Ce que fit M. Sney, mais il devait se faire dire «qu'il ne pouvait s'attendre à du nouveau avant un mois ou deux».

Nouvelle communication avec M. Bossé qui, cette fois, se mit en rapport avec M. Jacques Olivier, député libéral de Longueuil aux Communes et secrétaire parlementaire du ministre du Travail. Le 17 janvier 1978, M. Olivier expédiait une lettre sur du papier portant son entête officielle en guise de présentation et d'une recommandation à qui de droit.

«Il est intéressant de noter, dit le juge Ouimet dans son jugement, que M. Sney, brave homme évidemment naïf et crédule, et légèrement bègue, nous a avoué tout bonnement qu'il s'était promis de récompenser Bossé par un «don» de $2,000, sans mentionner toutefois aucun chiffre. Mais l'ancien député lui avait déclaré, dès leur première communication, on en reparlera.»

Ayant en main la lettre de M. Olivier, M. Sney était retourné voir M. Désilets, le 22 janvier 1978, et fut avisé cette fois que son engagement à l'ONF débuterait le 6 février suivant. C'est ce qui arriva.

Désirant exprimer sa reconnaissance, M. Sney appela M. Bossé mais ce dernier lui répondit qu'il le rappellerait «à propos d'une affaire», parce qu'il avait quelque chose de «bon et de bien» pour lui, vu qu'il s'occupait de vendre des parts de mines qui rapporteraient entre 20 et 22% d'intérêt dans un court délai, à condition qu'on les achète avant la fin de janvier.

Lors d'une rencontre dans un restaurant quelques jours plus tard, M. Bossé vanta à M. Sney les mérites d'un investissement dans la compagnie Les Mines d'étain du Québec Limitée, dont les actions étaient en majorité détenues par l'ex-député et un dénommé Lucien Leblond, sans adresse connue, qui en assumaient le contrôle. M. Sney se dit intéressé et exprima le désir de retourner chez lui pour y chercher ses lunettes. Mais M. Bossé lui déclara: «Laissez faire, je vais vous lire les feuilles.»

Cédant aux pressions, M. Sney acheta d'emblée 20,000 actions privilégiées pour un montant de $10,000. Ayant un compte d'épargne (environ $20,000) dans une caisse populaire à proximité, il s'y rendit, avec M. Bossé, et lui remit un chèque visé de $10,000.

De retour à son domicile inquiet, M. Sney communiqua avec un courtier en valeurs pour apprendre que la compagnie Les mines d'étain du Québec Limitée n'apparaissait dans aucun régistre officiel. D'ailleurs, lors du procès, un porte-parole de la Commission des valeurs mobilières du Québec était venu dire que, contrairement à l'article 16 de la Loi des valeurs mobilières, Les mines d'étain du Québec Limitée n'est pas enregistrée auprès de la Commission à titre de courtier, d'émetteur de valeurs mobilières, ni de vendeur pour un courtier ou un émetteur.

Rappelant M. Bossé le même soir, M. Sney lui déclara qu'il ne voulait plus posséder les actions et lui redemanda son chèque. Ce que M. Bossé promit de faire pour le lendemain, 27 janvier 1978.

Puis, durant plusieurs semaines, ayant appelé M. Bossé à 10 ou 15 reprises, ce dernier lui dit finalement qu'il irait le voir. Entretemps, M. Sney avait également appelé à plusieurs reprises chez Leblond, mais c'était une dame qui répondait à chaque fois. «Il ne put jamais entrer en contact avec ce président sur papier, souligne le juge Ouimet, qui n'a, d'après sa désignation dans les procédures, selon les procès-verbaux d'huissier et son propre affidavit, ni domicile ni résidence connus, mais seulement un bureau d'affaires».

Finalement, une lettre, datée du 21 avril 1978 et signée par M. Bossé, informait M. Sney que, suite à sa demande de remboursement, un chèque lui serait négociable le 26 mai suivant, en rachat de ses actions, le tout «sujet à l'approbation du conseil d'administration». Sur l'invitation de M. Bossé, il se rendit chez ce dernier où une personne qu'il ne connait pas, lui remit un chèque de $10,000 portant la signature de Leblond. A la suite de nombreux autres appels, il réussit à faire contresigner le chèque par M. Bossé.

Le 26 mai, la Banque Toronto-Dominion refusait d'honorer ce chèque «parce que Les Mines d'étain n'avaient pas les provisions nécessaires». M. Sney tenta à nouveau de faire honorer le chèque le 6 octobre suivant, sans succès.

Devant le juge Ouimet, M. Sney a juré qu'il avait toujours pensé que M. Bossé était le «véritable» signataire du chèque de $10,000, n'ayant jamais pu établir contact avec Leblond et la compagnie elle-même.

Le juge Ouimet conclut que M. Bossé a agi dans toute cette affaire contrairement aux dispositions de la Loi des valeurs mobilières, mais toutes les circontances démontrent que lui-même et le président fantôme Leblond ont persisté dans cette fraude, croyant s'en tirer avec la lettre du 21 avril, qu'on a agi de façon à ce que M. Sney n'entre jamais en contact avec Leblond et qu'on a remis un chèque qu'ils savaient ou devaient savoir insusceptible d'être honoré par Les mines d'étain du Québec Limitée.

Pour le juge Ouimet, le chèque remis à M. Sney constitue une lettre de change négociable, à compter du 29 mai 1978, et engage la responsabilité personnelle de ses deux signataires, Bossé et Leblond. Ces derniers sont donc condamnés conjointement et solidairement à payer à M. Sney $10,000, avec les intérêts à compter du 29 mai 1978.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ L'Iran

ment sans influence sur les décisions qui seront prises mardi à Luxembourg.

Pour sa part, le Japon ne suivra pas immédiatement les États-Unis dans une série de nouvelles mesures sanctionnant l'Iran, a annoncé hier le porte-parole du gouvernement, M. Masayoshi Ito, lors d'une conférence de presse.

Le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Saburo Okita, a déclaré, de son côté, que «des pressions sur l'Iran sont nécessaires, dans une certaine mesure», pour assurer la libération des otages américains, ajoutant cependant: «Des pressions excessives pourraient entraîner un effet contraire» à celui qui est recherché.

Selon des sources informées, le Japon examinera avec intérêt les décisions prises par la Communauté européenne, et serait disposé à suivre les Neuf en ce qui concerne d'éventuelles sanctions économiques contre l'Iran.

Entre-temps, les nouvelles mesures de rétorsion américaines contre l'Iran sont passées pratiquement inaperçues à Téhéran. Le seul commentaire officiel est venu du président Abolhassan Banisadr, qui a déclaré hier à l'agence de presse Pars que «ce que le président Jimmy Carter veut faire et peut faire, il le fera. Nous devons nous préparer à résister».

Au cours d'une émission radiodiffusée avant l'annonce des nouvelles sanctions, M. Sadeg Gotbzadeh, ministre iranien des Affaires étrangères avait déclaré que l'éventuelle interdiction de l'exportation américaine de produits alimentaires et médicaux à l'Iran pourrait «causer des problèmes». «Mais nous nous en tiendrons à notre politique de décision», avait-il ajouté.

Dans les milieux politiques, on relève que la décision du président Carter d'interdire toutes les importations de produits iraniens aux États-Unis n'aura qu'un effet minime, étant donné que les États-Unis ont déjà imposé un embargo sur le pétrole iranien.

Quand le président Carter a rompu les relations diplomatiques avec l'Iran le 7 avril, le clergé iranien a organisé des manifestations pour marquer cette occasion. L'ayatollah Khomeiny avait dit que l'initiative américaine était de bon augure.

En prévision de nouvelles sanctions américaines, l'ayatollah Khomeiny avait déclaré jeudi soir que le président Carter «veut être élu pour encore quatre ans et continuer à commettre ses crimes pour encore quatre ans».

L'attention en Iran s'est surtout portée hier sur l'islamisation des universités. Le Conseil de la révolution iranienne a pris une initiative pour tenter d'affaiblir l'opposition de gauche.

Le conseil a imparti à tous les groupements politiques un délai de trois jours, à compter d'aujourd'hui pour cesser toutes leurs activités dans les universités et y supprimer les bureaux d'où ils les dirigent.

«Si ces installations ne sont pas enlevées avant lundi soir, le Conseil de la révolution ainsi que le président et le peuple seront obligés de les enlever», a déclaré M. Hassan Habibi, ministre de l'Enseignement supérieur et porte-parole du Conseil de la révolution.

Cette déclaration fait suite à une vague d'occupations de campus par des groupements extrémistes musulmans proches des étudiants militants occupant l'ambassade des États-Unis à Téhéran.

Les occupants, qui s'intitulent» Étudiants musulmans s'alignant sur la politique de l'imam (Khomeiny)», se sont emparés de sept facultés dans la région de Téhéran pour exiger la fermeture de tous les établissements d'enseignement supérieur en vue d'une purge des «éléments anti-islamiques».

Par ailleurs, au moins trente personnes ont été tuées hier au Kurdistan, dans des affrontements entre l'armée et les forces autonomistes, a-t-on appris de source kurde en fin de soirée à Téhéran.

À Saqqez, où l'armée a pénétré dans la ville dans la nuit de jeudi à vendredi, occupant l'hôpital, le centre de télécommunications et les collines autour de la ville, il y aurait eu 10 Kurdes tués (8 civils et deux combattants) ainsi que 14 soldats de l'armée régulière, indiquait-on de source kurde.

L'armée, précisait-on de même source, aurait perdu deux hélicoptères et deux chars pendant les affrontements. En outre, trois officiers auraient été capturés par les forces autonomistes kurdes.

◆ Claude Ryan

personnes représentant les divers partis politiques intervenir. Cela allonge forcément les assemblées, mais présente par contre, l'avantage d'offrir une expression variée d'opinions, à son avis. Le comité du NON verra à redresser cette situation à condition que les assemblées demeurent vivantes et instructives.

La campagne du NON tourne déjà depuis une semaine officiellement, mais encore bien des choses restent encore à roder, et à définir, a indiqué hier M. Ryan. Il n'était pas facile de mettre en marche une machine d'envergure comme celle du NON tant qu'on ne connaissait pas la date du référendum, selon lui, il était difficile d'être précis et concret avant l'émission des brefs mardi dernier. Si bien que le NON n'a pu se mettre véritablement au travail qu'à ce moment.

M. Ryan parle ainsi indirectement des difficultés rencontrées par son groupe depuis dimanche dernier bien qu'officiellement il se dise pour sa part satisfait du déroulement de cette semaine. À cet égard, il se dit même d'avis que le NON va plus vite que le OUI au chapitre des grandes assemblées.

Il y a cependant un grand nombre de choses sur lesquelles M. Ryan ne peut être encore précis, des choses importantes comme la participation du premier ministre Trudeau, la participation aussi de premiers ministres des autres provinces à sa campagne.

À propos de M. Trudeau, rien ne pourra être déterminé avant trois ou quatre jours et M. Ryan n'entend ne rien précipiter à cet égard même s'il dit comprendre un certain excès de nervosité chez plusieurs qui voudraient que le premier ministre canadien hâte son intervention dans la campagne référendaire.

De la même manière à propos des premiers ministres des autres provinces, M. Ryan ne veut rien précipiter. Un certain nombre lui ont fait connaître leur désir d'intervenir dans le débat référendaire au Québec, lui demandant son opinion à cet égard. Ceux-ci sont libres d'intervenir, a-t-il souligné hier, précisant toutefois qu'il n'est pas en mesure pour l'instant de leur fournir l'avis qu'ils ont requis. Auparavant, M. Ryan veut mesurer soigneusement la situation et il veut attendre à cet égard de voir l'allure que prendra la campagne, laissant entendre que celle-ci n'atteindra son rythme de croisière que la semaine prochaine. Il en sera de même pour d'autres interventions, dont celle de l'ancien premier ministre Jean Lesage.

Convoquée en principe pour faire le point sur la stratégie de la campagne référendaire, la conférence de presse d'hier n'a pas apporté beaucoup de précisions sur ce plan. M. Ryan a souligné qu'on se proposait de faire intervenir davantage certaines personnalités soulignant le cas de l'ancien recteur de l'Université Laval, Larwin Kerwin, celui du général à la retraite Jean-V. Allard. Il a aussi souligné que l'essentiel des énergies des organisateurs porterait sur le porte-à-porte pour les opérations de pointage et ensuite au travail de conviction auprès des indécis. Les assemblées publiques seront de trois types, soit les assemblées régionales, les assemblées de comté et les assemblées locales dans chacune des municipalités si possible.

Invité par ailleurs à commenter la contestation entreprise devant la Cour supérieure des articles de la loi 92 touchant aux dépenses permises, M. Ryan a affirmé qu'il ne pouvait rien à cette contestation. Quant à savoir s'il respectera les prescriptions de cette loi jusqu'au 20 mai même si certaines étaient jugées ultravires, il a simplement dit qu'à son avis que «tout ce qui n'est pas interdit par la loi est permis».

Quant à l'intention exprimée par le député fédéral de Longueuil, Jacques Olivier, de ne pas suivre les prescriptions de la loi sur les dépenses autorisées et de faire lui-même certaines dépenses, M. Ryan a affirmé que toute personne est libre de prendre des initiatives comme celles-là dans la mesure où elles restent sous leur responsabilité. N'ayant pas pour sa part de mandat de surveillance policière, il croit qu'il appartient au directeur du financement des partis politiques d'intervenir en temps utiles.

◆ René Lévesque

convaincu que vous saurez comment voter au prochain référendum.»

Puis ce fut au tour des porte-parole des diverses institutions scolaires des commissions scolaires Les Écores de Chomedey de Laval à présenter à M. Lévesque leur adhésion au OUI, sous forme de pétitions signées par des professeurs, des employés de soutien, d'encadrement du réseau scolaire. Cette cérémonie s'est déroulée dans le décor vieillot de l'ancienne chapelle du Mont-de-La-Salle transformée en une impressionnante bibliothèque et où s'étaient massées quelque 500 personnes. De l'avis de M. Lévesque il s'agissait là de la plus grosse assemblée du OUI en cette 32e journée avant la date du référendum du 20 mai.

En remerciant ses hôtes, le président du Regroupement national pour le OUI a tenu à faire une mise au point qui lui apparait fort importante dans la conjoncture actuelle. Il a donné l'exemple de la polyvalente Vanier de Laval qui affirme «franchement» dans son sondage que sur 139 votes possibles, il y a 99 OUI, (71%), 25 NON (18%) et 15 indécis (11%).

«Il vous reste 32 jours, a-t-il dit, pour convaincre les indécis et les tenants du NON si possible, et c'est auprès d'eux que le travail doit se faire, dans un climat de respect et de dignité cependant.»

La journée de M. Lévesque qui était accompagné de ses collègues, les ministres Guy Joron, député des Mille-Iles, et Bernard Landry, député de Fabre, avait commencé à la Cité de la santé de Laval où il a reçu une pétition de 375 signatures en faveur du OUI. «Ce geste positif, a dit M. Lévesque, prouve la maturité, le modernisme et l'esprit d'avant-garde qui règnent dans le secteur hospitalier.» Il a également rappelé qu'il avait l'honneur d'inaugurer ce centre hospitalier il y a deux ans, soit le 10 avril 1978, et a rendu hommage au directeur général, M. Réal Dubord, une des 194 personnalités du Regroupement national pour le OUI.

M. Lévesque, avec sa suite dont fait partie sa femme, a pris le repas du midi à la cafétéria de l'hôpital avec les employés et Mme Lévesque a visité la pouponnière et le département de maternité.

Puis ce fut au tour d'un groupe de 150 propriétaires et chauffeurs de taxi de Laval — sur un effectif de 215 — à remettre une formule d'adhésion au OUI au premier ministre sur le terrain de la Cité de la santé.

C'est alors que le PM est redevenu journaliste et il a interrogé le porte-parole des pétitionnaires. «Vous qui savez tout et entendez tant de chose, a-t-il demandé, comment cela se présente-t-il?»

Le représentant des chauffeurs de taxi a alors affirmé que, selon lui, 75% de la population est déjà acquise à la thèse de la souveraineté-association. «J'espère, a riposté M. Lévesque, que, dans les 32 jours qui viennent, cette confiance que vous manifestez sera justifiée.»

Partout où il s'est arrêté dans la deuxième plus grande ville française du Québec — après Montréal — M. Lévesque a insisté pour dire que sa campagne sera axée sur des rencontres avec des petits groupes de citoyens dans leur milieu de vie et qu'il n'allait pas remplir la scène de la vapeur d'assemblées monstres où le contact avec les citoyens est beaucoup plus difficile et moins personnel. Un climat qui semble très bien le servir, à en juger par l'accueil des employés d'une usine de meubles de bureau, la compagnie Bonnex-Artopex installée au Québec depuis 23 ans et qui rayonne à l'étranger. Aux 110 pétitionnaires du OUI, soit 80% du personnel, M. Lévesque a parlé de la compétence des travailleurs, garante de l'avenir, un avenir qui ne sera pas fracassé le 21 mai si le OUI l'emporte.

Au contraire, a-t-il rappelé à plusieurs reprises dans ses discours sans jamais attaquer nommément «ceux qui colportent la peur», les pensions de vieillesse, les allocations familiales, les salaires des employés fédéraux qui travaillent au Québec continueront d'être versés. «Pour le reste, ajoute M. Lévesque, tout se discutera entre personnes adultes.»

Une déception attendait les organisateurs de la campagne du OUI. Des parachutistes devaient venir porter une pétition de 500 signataires sur le campus de l'école secondaire Mont-de-La-Salle. Les sauts en parachute ont dû être annulés, en raison de la densité du trafic aérien ce vendredi.

Ces adhésions massives au Regroupement national pour le OUI où, selon M. Lévesque, «c'est le coeur et l'intelligence qui parlent», sont d'un grand réconfort pour le président Galanghak naître d'oeuvre du référendum. Ce dernier se rend aujourd'hui sur la rive sud et à Granby où sont prévues des «petites rencontres» avec des groupes de citoyens.

À midi aujourd'hui, à Montréal, il reçoit le OUI du regroupement des ingénieurs.

◆ Le boycott

Moscou, et une vingtaine d'autres qui s'en seraient confié, officieusement, aux Etats-Unis.

La position des pays non alignés n'est pas connue mais il semble peu probable qu'elle soit unanime contre l'URSS puisque son président actuel est M. Fidel Castro. Toutefois, au cours d'une entrevue la semaine dernière avec LE DEVOIR, le secrétaire d'Etat, M. MacGuigan, affirmait qu'il réussirait dans sa tentative de réunir un consensus... «Peut-être pas complet, mais assez large.»

La pression se fait de plus en plus forte sur le gouvernement canadien, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'opposition conservatrice revient à la charge tous les jours et M. Clark accuse M. Trudeau de mollesse. M. Clark avait fermement pris position en faveur d'un boycott mais il fut défait deux jours avant sa décision finale.

A l'extérieur, les Etats-Unis se plaignent du peu d'empressement de leurs alliés à les soutenir, tant dans l'affaire de Téhéran que dans celle de l'Afghanistan. Mais on rappelle, dans les milieux diplomatiques canadiens, que les Etats-Unis, dans d'autres dossiers, ne sont pas non plus très empressés à faire plaisir au gouvernement canadien. Dans ce contexte d'échanges plutôt aigres-doux, il semble que la visite de M. Cyrus Vance mercredi prochain tombe à point pour relancer l'amitié canado-américaine.

Enfin l'Association olympique canadienne attend une réponse du gouvernement canadien avant la fin de semaine prochaine. Elle se réunit à Montréal et doit réexaminer sa position. Pour l'instant, elle a fait connaître son intention d'envoyer les athlètes à Moscou mais elle a fait savoir à M. Mark MacGuigan qu'elle pourrait réviser sa position à la lumière des décisions du gouvernement.

L'Association a besoin de $1.6 million pour financer le voyage de ses athlètes et il est possible que, devant une position ferme du gouvernement contre l'URSS, elle recule, craignant de ne pas réunir les fonds nécessaires.

Si M. Trudeau demeure sceptique, au moins deux ministres, MM. Mark MacGuigan et M. Gerald Regan, ministre des Sports, semblent favoriser la ligne dure. M. MacGuigan a déjà déclaré qu'il voulait adopter une position «ferme» face à l'Union soviétique, et M. Regan a pour sa part fait état d'un mouvement dans l'opinion publique en faveur d'un boycottage des Jeux.

Mais le chef du gouvernement craint pour sa part que seuls «les pays capitalistes» emboitent le pas aux Etats-Unis contre l'URSS. Plus que la décision du Japon ou de l'Allemagne, c'est sans doute l'attitude des pays non alignés qui convaincra, ou non, M. Trudeau de céder à la pression de l'opinion publique canadienne. Mais il ne cache pas que ce sera, de toute façon, à contrecoeur.

LA MÉTÉO

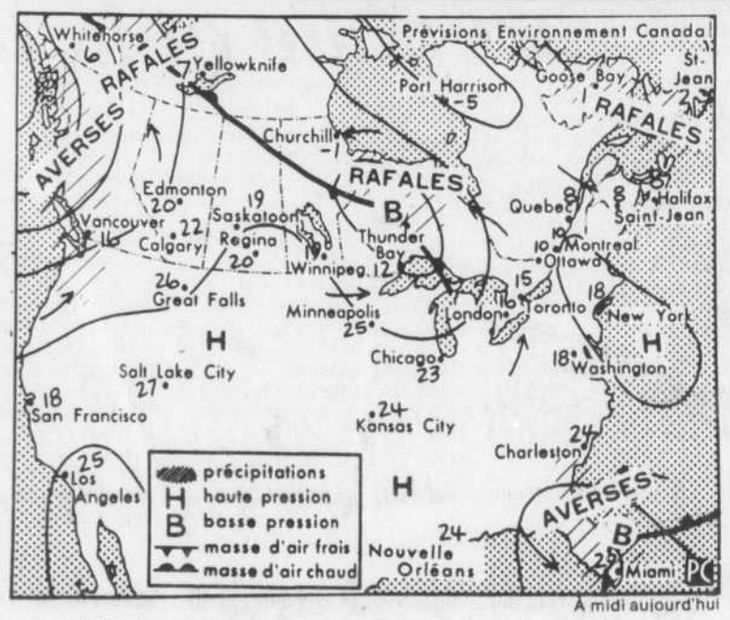

Abitibi-Témiscamingue: ennuagement suivi de quelques averses en soirée. Vent modéré. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: ensoleillé et passages nuageux.

■

Réservoirs Cabonga, Gouin: ensoleillé en matinée suivi d'un dégagement en soirée. Vent modéré. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: dégagement.

■

Pontiac-Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré. Maximum 12. Aperçu pour dimanche: quelques averses.

■

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 14. Aperçu pour dimanche: quelques averses.

■

Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Vent modéré en après-midi. Maximum 12. Aperçu pour dimanche: nuageux et quelques averses.

■

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: ensoleillé et passages nuageux. Maximum 10. Aperçu pour dimanche: pluie ou neige fondue et vent modéré.

■

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: ensoleillé et passages nuageux. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi d'averses ou de neige fondu. Vent modéré.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé et passages nuageux. Maximum 4. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi de neige fondue et venteux.

■

Basse-Côte-Nord, Anticosti: dégagement graduel. Maximum 4. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

■

Rivière-du-Loup, La Malbaie: ensoleillé et passages nuageux. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: pluie ou neige fondue et venteux.

AUJOURD'HUI

À 9 h, mini-sommet sur le milieu rural du Bas-Saint-Laurent, en l'hôtel Normandie de Rimouski. Participation de M. Yves Bérubé, ministre de l'Énergie et des Ressources.

■

À 9 h 30, reprise des travaux du colloque de trois jours sur «les nouveaux Québécois et l'avenir du Québec», au pavillon de Koninck de l'Université Laval, à Québec.

■

De 10 h à 16 h, journée d'information du Mouvement des camps familiaux à la Grande place de l'UQAM, suivie, à 20 h, d'une sauterie à la salle Saint-Louis-de-France, 3767 Berri.

■

À 10 h, cérémonie traditionnelle et religieuse du Nouvel An cambodgien, suivie d'une soirée artistique à 18 h; en l'école Calixa-Lavallée, 4444 Henri-Bourassa est.

■

À 10 h, congrès extraordinaire de la Fédération des travailleurs du Québec sur la question nationale, au Centre municipal des congrès de Québec.

■

À 13 h, exposition universelle «La popul.art» du service de récréation de Montréal-Nord, en l'école Lester B. Pearson, 11,575 rue P.-M. Favier. Reprise demain à 10 h.

■

À 16 h, inauguration officielle de l'Institut maritime du Cégep de Rimouski, en présence de M. Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Éducation.

■

À 17 h, tirage de clôture de la campagne des oeuvres charitables des Chevaliers de Colomb du Québec, au Complexe Desjardins.

■

À 18 h 30, banquet de 75e anniversaire de l'église orthodoxe St. George de Montréal, en l'hôtel Reine Elisabeth.

■

À 19 h, marathon de danse au bénéfice du Café chrétien centre-sud, au sous-sol de l'église Sainte-Marguerite-Marie, coin Bordeaux et Ontario.

■

À 20 h, spectacle annuel du Club de patinage artistique d'Outremont, à la patinoire municipale, 999 McEachran.

19 avril

par la PC et l'AP

1976: Des guérilleros nationalistes font sauter un tronçon de l'unique voie ferrée qui relie directement la Rhodésie à l'Afrique du Sud.

1971: Charles Mason et trois femmes sont condamnés à mort à Los Angeles pour le meurtre de l'actrice Sharon Tate et de six autres personnes.

1964: Un gouvernement de coalition est renversé par un mouvement militaire de droite, au Laos.

1963: Le gouvernement franquiste oppose une fin de non-recevoir aux appels à la clémence en faveur de Julian Grimau, dirigeant du Parti communiste espagnol clandestin, qui sera exécuté le lendemain.

1928: Les Japonais occupent la province chinoise du Chantoung.

1917: Les Turcs, avec le soutien allemand, repoussent les Britanniques dans une seconde bataille de Gaza.

1824: Le poète anglais Byron, qui participe à l'insurrection hellénique, meurt d'une fièvre à Missolonghi.

1783: Le Congrès américain annonce la fin de la guerre d'indépendance.

Mini-Loto

Numéro 786731

Loto 6/36

11 - 20 - 25 - 27 - 29 - 32

Numéro complémentaire: 6

P. Luigi d'Apollonia, S.J.

Le 16 avril 1980, est décédé à Mexico, où il séjournait en raison de son mauvais état de santé, le P. Luigi d'Apollonia, S.J., à l'âge de 67 ans. Né à Vancouver le 5 novembre 1912, il était le fils de Giuseppe d'Apollonia et d'Olga Pozzo. Après ses études classiques au Collège des Jésuites d'Edmonton, il entrait dans la Compagnie de Jésus à Montréal le 7 septembre 1929. Il fut ordonné prêtre le 15 août 1943. Il enseigna les classes de Belles-Lettres puis de rhétorique au Collège d'Edmonton de 1936 à 1940. Il s'occupa activement des mouvements de jeunesse: A.C.J.C., J.I.C., etc., de 1945 à 1949. De 1949 à 1970, il fut rattaché à la Maison Bellarmin comme écrivain, collaborateur à la revue «Relations» et prédicateur de retraites. En 1970-71, il fut animateur spirituel des Frères du Sacré-Coeur à Rome. Depuis 1971, il était chargé de ministère à la Résidence Villeray, ministère qu'il exerçait aussi à Mexico durant les saisons d'hiver. Il eut une part très active dans la fondation de l'hôpital Santa Cabrini, à Montréal. Le défunt laisse dans le deuil outre ses frères en religion, ses frères: MM. Antonio et L.O. d'Apollonia; ses soeurs Mmes Camille Brissette, Inos Alloro, Mme Elio d'Apollonia, ainsi que de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée aux Salons Jean-Paul Marchand, 4228, rue Papineau, à partir de dimanche. Les funérailles auront lieu le mardi 22 avril à 10 heures en l'église de l'Immaculée-Conception. L'inhumation se fera au cimetière de la Communauté à St-Jérôme.

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 19 avril 1980

L'écrivain et le politique

Comment vivez-vous, comme écrivain au Québec en 1980, les rapports du poétique au politique ? Autrement dit, comment vivez-vous votre relation d'écrivain avec la société québécoise actuelle ? Autrement dit, quel est votre rapport d'écrivain avec le politique, ici et maintenant ?

■

Cette question, posée il y a trois siècles et brûlante d'actualité depuis au moins trois décennies, nous l'avons soumise à des écrivains et intellectuels québécois dont les oeuvres, la pensée et l'action ont marqué notre réalité culturelle: Jacques Ferron, Madeleine Ferron, Jacques Godbout, Nicole Brossard, Gérald Godin, Jacques Grand'Maison, Fernande Saint-Martin, Jovette Marchessault et France Théoret ont accepté de répondre à la question pour les lecteurs du DEVOIR. Nous vous proposons ce cahier littéraire spécial, à l'occasion du 9e Salon du livre de Québec.

Jean Royer

L'alias du non et du néant

AUX approches de la soixantaine, j'ai perdu le profit de vivre. Je ne suis plus ce que je serai. Je suis ce que j'ai été, c'est à dire beaucoup moins. À chercher, j'ai trouvé l'impasse et je me tiens devant le mur des ténèbres. Derrière, qu'y a-t-il? Le néant? Avant d'être dans l'impasse, j'étais porté à le croire, mais sans m'en faire un grand souci. Maintenant j'y répugne. Le néant m'apparaît un alias, l'alias suprême, l'alias parfait. Non seulement je me dépouillerais complètement de moi-même, de mon corps, certes, mais aussi de mes enfants et de mon pays, mais encore, je me retrouverais à rien, comme si je n'avais jamais vécu, et cela me paraît insensé. Ce n'est donc pas la mort que je crains, ce serait cette inconséquence décisive et finale, c'est mon reniement. Quoi! après m'être tenu responsable de tout, même si je l'étais si peu, je sais, (mais la responsabilité devait commencer par moi à qui seul je pouvais l'imposer), après m'être conféré une autorité que je n'ai jamais détenu, je le savais, sous l'impression du moins d'exercer quelque pouvoir par l'écriture, un pouvoir usurpé, je l'admets, puisque personne ne m'avait demandé d'écrire, un pouvoir quand même auquel je tenais d'autant plus que je l'avais pris et dont je devais répondre, seul; quoi! tout celà ne serait que vanité!

Il se peut, en effet, il se le pourrait. Je ne suis pas tellement fier de mes livres, je ne l'ai jamais été. Je n'ai jamais pensé au monde entier en les faisant. Il m'aurait semblé incongru d'envoyer un manuscrit en France. Mes livres, je les ai fait pour un pays comme moi, un pays qui était mon pays, un pays inachevé qui aurait bien voulu devenir souverain, comme moi un écrivain accompli, et dont l'incertitude est même devenue mon principal sujet, ce qui m'a forcé à mêler au beau livre dont je rêvais de la rhétorique, un discours politique plus ou moins camouflé. Tout cela assez mal assemblé, avec de l'ambiguïté, de la confusion et même du radotage, comme l'a noté Gérard Bessette qui fut déjà mon ami. En dépit de tout cela, je tiendrais, je tiens, à garder la responsabilité de mes oeuvres et de ma vie, et d'en répondre après ma mort si l'on daigne alors me faire l'honneur d'un procès.

Ah! je sais que les morts n'en mènent pas large, qu'à lutter pour garder leur identité, grugés de toute part, ils vivotent quelque temps et finissent par mourir eux aussi. Mais alors, au lieu de se dissoudre à jamais, sans plus de contour ni de couleur, dans l'immatériel, qu'il fût l'absolu de Dieu ou le vide du néant, ils pourraient le faire plus simplement dans le sein de leur pays, pourvu que ce pays en soit devenu un, non plus un pays de fait, mais un pays de droit, un pays reconnu, un pays qui ait un dedans et un dehors. C'est à ce pays dont on n'aurait plus à discourir à longueur de vie et de génération, où les vivants n'auraient plus à brandir des drapeaux et des proclamations, où les

Suite page suivante

Jacques Ferron

Le parapluie et la bannière

JE ne sais comment les autres écrivains vivent leur articulation au politique depuis un an, mais je suis pour ma part dévoré par l'*actualité*. Tout se passe comme si nous étions sur un palier, indécis. Je ne vois plus autour de moi les signes d'une vie.

C'est peut-être que le jour où le projet de référendum fut annoncé, la société québécoise cessa d'exister. Jusqu'à ce moment précis nous formions un groupe homogène dont les membres se disputaient sur la meilleure façon de réussir à exister en Amérique, mais tous pouvaient affirmer qu'ils entendaient valoriser le Québec, la chicane portait sur les moyens.

Jusqu'à l'annonce du référendum il y avait des libéraux nationalistes et d'autres qui l'étaient moins, des partisans du P.Q. convaincus d'assurer la suite du monde, et d'autres persuadés qu'ils modernisaient notre vieille province. Le roman pouvait naître.

En fait, jusqu'à l'annonce du référendum nous appartenions à une grande famille dont certains membres allaient de droite ou de gauche, mais au moins continuaient à l'occasion de se réunir autour de la même table. Aujourd'hui cela n'est plus possible: les québécois sont divisés entre ceux qui veulent se dire oui, et ceux qui disent non, nous n'existerons jamais. Alors nous ne nous parlons plus; nous nous surveillons; nos discours sont prévisibles.

Le projet de souveraineté-association est né de l'imaginaire, du coeur, de la création. Le livre beige est né de la théorie universitaire et de l'intérêt politique. Mais de toute manière il est trop tard pour nuancer nos propos. Il n'y a plus parmi nous que des bons, des méchants et des «anglais». C'est le triangle québécois.

Jusqu'à ce jour j'écrivais pour une *société*, c'est-à-dire pour mes soeurs et frères, qui vivaient ensemble et tentaient d'améliorer, chacun à leur manière, leurs conditions de vie. J'écrivais pour comprendre ce qui nous arrivait, pour marquer d'une pierre blanche le cheminement d'une culture. Nos romans, nos poèmes, notre théâtre exprimaient, avec nos chansons, la voix d'un peuple en voie de se reconnaître.

Aujourd'hui, quand elle entend chanter Gilles Vigneault, une moitié de ma société croit entendre un discours «péquiste»... ce qui était inscrit dans une démarche vitale de création doit maintenant s'inscrire sous le parapluie du oui ou du non. Dans un C.E.G.E.P. l'on m'a demandé si Galarneau allait voter oui? Bien sûr, comment Galarneau, qui est pour la vie, pourrait-il voter *non*?

Mais en attendant que nos personnages nous soient rendus (dans quel état?), il me semble qu'il faut admettre qu'en période référendaire le politique remplace le poétique, ou qu'à tout le moins, comme pour les champs magnétiques, il y a inversion.

Écrire, c'est faire le silence autour de soi pour entendre la voix de son langage. Aujourd'hui, quand je cherche le silence, je n'entends que le bruit du référendum, comme un pas militaire, gauche, droite, ou, non, sur le pavé.

Je devrais peut-être me boucher les oreilles et plonger en moi. L'avenir du Québec ne pèse pas lourd dans l'aventure humaine! Je pourrais fuir vers l'abstraction. Devenir citoyen du monde. Assumer la lutte contre toutes les dictatures de la terre! On peut bien désespérer de l'Occident, croire que la course aux armements menace toute l'humanité, qu'en vingt secondes nous disparaîtrons un jour, par accident nucléaire ou folie révolutionnaire; mais en attendant, agir sur son milieu, avec ceux qui nous ressemblent, qui connaissent notre voix, dont nous partageons l'histoire et le pain, avec humilité et constance, n'est-ce pas aussi important que de porter à bout de bras une cause universelle?

Une cause d'ici, une cause de là-bas. Les écrivains n'ont pas trois vies. On ne peut se consacrer qu'à quelques labeurs. Inventer un pays. Être un côté de la vie. Ne jamais céder au chantage. Dire la vérité. Avouer que l'on a peur quand on a peur. Avouer que l'on s'est trompé, quand on s'est trompé. Admettre que l'on est en sursis d'écriture, parce que l'on a perdu sa société, le temps d'un référendum.

Jacques Godbout

L'oeuvre collective

LE romancier est un être bizarre, voyeur et obsédé qui observe ses semblables, souvent indiscrètement, les interroge, les écoute et emmagasine ainsi une provision incroyable de données. Lesquelles s'amalgament aux souvenirs qui jalonnent sa vie passée. Il remonte ainsi jusqu'à ses premières impressions, impressions de violence ou de tragédie qui basculent dans le subconscient où s'accumule déjà tout ce qui ne peut être retenu, sans danger, au niveau de la conscience. De tous ces matériaux accumulés, à travers le verre déformant de ses connaissances acquises, de ses croyances irrationnelles, il choisit et prélève les éléments qu'il juge nécessaires à la démonstration de son propos. Il pense. Et demande vaniteusement qu'on imprime la somme de ses réflexions et l'analyse de ses observations.

Ce métier serait d'une prétention inacceptable s'il n'y avait le style «objet de la recherche fondamentale de l'art» comme dit Malraux. Le style est cette façon personnelle, originale, identifiable de moduler la gamme de l'expression selon les impulsions de l'âme. Le choix des mots, raisonné ou spontané, le rythme de leur mouvement, de leur enchaînement relève d'un don naturel, d'une «pensée sauvage» mais surtout d'une patiente et profonde recherche d'authenticité.

Une fois le style acquis comme on le ferait d'une deuxième identité, il reste à s'en servir à la manière d'un creuset pour y couler les réflexions qui ne peuvent être que la fusion de deux reflets: celui de la personnalité de l'auteur et celui de la collectivité dont il fait partie. C'est pour cette raison que l'écrivain le moindrement sensible et attentif ne peut être que socialement engagé donc politique. En percevant la société dans ses réalités, il ne peut pas ne pas porter de jugements ni ne pas avoir une vision personnelle de l'avenir. J'en ai été l'autre jour étonnée. J'écoutais une excellente et jeune comédienne qui sur les quatre pieds carrés de plancher qui lui servait de scène, dramatisait une de mes nouvelles du *Chemin des dames*. L'héroïne, par le talent de la diseuse, s'incarna sous mes yeux, me devint étrangère et je fus étonnée de surprendre, dans son langage quotidien, à travers le récit de son expérience personnelle, mes propres revendications féministes. Ce qui illustre un volet de cette première question qui nous est posée: comment vivez-vous votre relation d'écrivain avec la société québécoise actuelle?

La deuxième interrogation se fait plus insistante et plus précise: notre rapport d'écrivain avec le politique, ici et maintenant? Je dois admettre que cette relation n'est plus tout à fait normale. Devant cet enjeu vital qu'est le référendum, face à cette remise en question de notre avenir collectif, l'exaltation poétique devient franchement politique. Les premières voix qui se sont fait entendre ont pris soudainement de l'ampleur, de l'éclat et acquis une notoriété qui confine au prestige. Ces coryphées sont devenus les symboles du milieu littéraire dont ils incarnent les aspirations et les désirs.

Un groupe n'est jamais monolithique de pensée, me direz-vous. Je vous l'accorde volontiers mais vous avouerez qu'en ces mois historiques il semble l'être puisque les tenants du «NON», gênés sans doute, sont aphones. Les autres, qui ont envahi la scène publique, expriment, en des soli souvent remarquables, mon propre idéal. Je n'ai donc d'autres goûts que celui de devenir choriste de cette oeuvre collective où tout n'est pas que littérature! Je vis cette période comme celle d'une mobilisation générale. Je ne regarde plus le coucher du soleil en me demandant quel mot conviendrait à décrire la nuance de rose qui traine à l'horizon. Je le regarde disparaître en pensant que demain il se lèvera sur un monde nouveau. Mon attitude d'écrivain en rapport avec le politique a une allure soldatesque. Je fignole mes arguments comme on remplissait autrefois une cartouche: pour que le coup porte. Je vis dans le sublime en participant à l'héroïque lutte selon les tâches que l'on m'impose, par les écrits que l'on me demande. Une fois hissé le drapeau de notre autonomie, je me mettrai bien sûr au garde-à-vous pour le saluer avec dignité mais je vous avouerai que je me sens déjà dans les jambes des picotements de retourner en courant poursuivre mon aventure personnelle.

Madeleine Ferron

Les mots citoyens

LA poésie peut-elle changer le monde? La politique peut-elle changer le monde? La poésie peut-elle changer la politique? La politique peut-elle changer la poésie?

On n'écrit pas ce que l'on veut. Ce que l'on écrit, c'est ce qui, en nous, veut devenir de l'écrit.

Le Québécois qui invente, qu'il soit Réjean Ducharme, Jacques Godbout ou Louis Saïa, n'invente pas de la même manière que Julio Cortazar, Witold Gombrowicz ou Ernest Hemingway.

Exemple: en 1973, ou peut-être avant, un jeune écrivain québécois inconnu du nom de Jean-François Bonin écrit un court texte qui s'intitule «La vraie vie d'Henri Bourassa». Une oeuvre de pure imagination. Le troisième paragraphe de ce texte se lit ainsi: «Je travaille au journal «L'Argenté d'Argenteuil», fondé en l'an 1885 par MM. John McDonald et Claude Ryan».

Voilà de l'imagination, de l'intuition, pour ne pas dire du prophétisme québécois. Jean-François Bonin savait, quatre ans avant le fait, que Claude Ryan choisirait Argenteuil comme son comte. Il avait deviné aussi qu'il serait argenté, de par sa caisse électorale. Il avait prévu, pour ne pas dire prédit, que Claude Ryan serait intimement lié à John McDonald, par sa défense acharnée du fédéralisme, dont il est devenu le dernier rempart au Québec. Bonin est-il un poète ou un politique?

Chacun de nous qui écrit, qu'il soit éleveur de moutons comme Rémillard, qu'il soit cinéaste comme Lefebvre, qu'il soit mère de famille comme Michèle Lalonde, qu'il soit chauffeur de taxi comme Soudeyns, qu'il soit médecin comme Bigras, sociologue comme Dumont, écologiste comme Pierre Dansereau, prêtre pratiquant comme Grand'Maison, ou député, n'est pas unidimensionnel. Chacun de nous est lourd de contradictions. Chacun de nous est également une partie d'un tout social qui nous fait, plus que nous le faisons.

Dans ces conditions, le rapport du poétique au politique est une sorte de faux problème. On demanderait à Roland Giguère s'il pensait à la renaissance du peuple québécois, sur les derniers vestiges du colonialisme britannique, (qui aura survécu même à la Rhodésie), quand il écrivait «le défaut des ruines est d'avoir des habitants», et il répondrait non.

On demanderait à Saint-Denys Garneau s'il pensait à la question québécoise, quand il écrivait qu'il «marchait à côté d'une joie, d'une joie qui n'est pas à moi», il répondrait non. Et pourtant, c'est lui qui écrit dans son journal: «Le patriotisme (...) peut être un motif d'action. Un climat pour l'action dans la mesure où il nous rapproche de la réalité (...), où il favorise un contact réel avec la réalité».

Il n'y a donc pas ce qu'on appelle dans les livres ou dans la mythologie de «purs poètes». Lamartine a été député. Et Hugo aussi. Dante a déjà été élu. Alfred de Vigny a même écrit au sujet du Québec, à l'époque du Rapport Durham. Parlant des Canadiens-français, il a dit: «C'est donc de cette nationalité mourante qu'il s'agissait ce soir au Parlement (de Londres). On parlait froidement de lui donner le coup de grâce devant moi, Français inconnu, debout au pied du trône vide de la Reine».

La question n'est pas de savoir ce que les poètes font en politique, mais bien plutôt ce que la politique fait aux poètes. Quant à moi, au coeur d'une mêlée dont je n'imaginais pas la millième partie, je n'ai plus le choix. Je suis dans la politique comme d'autres sont sur la finance. Je ne me possède plus.

Alors qu'on croit déguster la politique, c'est elle qui vous mange. Alors qu'on croit changer le monde, c'est le peuple qui vous met à sa main. Alors que l'on croit s'exprimer, ce sont les citoyens qui écrivent votre partition. Et ne jouez pas faux! sinon vous êtes pas mieux que morts.

L'homme politique croit peut-être qu'il est quelqu'un. Il n'est qu'un piano que le peuple accorde. Là où il croit maîtriser la situation, il n'est que le jouet des événements. L'homme politique ne s'appartient plus. Il est taillable et corvéable à volonté.

Le rapport de la politique à la poésie, dans ce contexte, c'est, dans le moment présent, le rapport du discours en laisse avec le discours qui s'auto-détermine. C'est le rapport du discours-licou au discours-montgolfière. C'est le rapport du discours de commande au discours qui a la bride lousse sur le cou.

Dans le discours politique, il faut toucher, informer, convaincre ou séduire sur-le-champ. Tandis que dans la poésie, le temps n'existe plus, ni l'utilité. Le discours politique, c'est comme les légumes, les oeufs, le beurre et le pain: meilleur avant, best before telle date.

Ce peut être un exercice poétique que de faire pousser des primeurs qui marchent et qui surclassent les autres, mais au plan technique seulement.

Le vrai plaisir, la vraie liberté, le vrai fun, c'est dans le discours qui se joue d'aujourd'hui, qui se fout du rapport émetteur-récepteur, qui s'abandonne à vau-l'eau, comme un fétu sur un rapide.

Ce qui fait qu'on pose la question que l'on pose aujourd'hui et à laquelle je tente ici de répondre, c'est probablement qu'il y a du mystère dans la politique, pour un poète comme Jean Royer. Tout comme il y a du mystère en poésie.

Ce par quoi les deux se ressemblent, en fait, c'est en ce que les mots sont les citoyens de la poésie. Innombrables, imprévisibles, vivants, dynamiques, changeants, intraitables et qui au fond dominent absolument ceux qui croient s'en servir.

Gérald Godin

Fragments d'urgence

«L'ombre de ses ailes (celles de l'ange du foyer) obscurcissait ma page. Dès que je reprenais la plume pour parler d'un roman écrit par un homme célèbre, elle se glissait derrière moi: «ma chère, vous êtes une jeune femme. Vous écrirez à propos d'un livre écrit par un homme. Soyez compréhensive, soyez tendre, trompez, adulez; usez de tous les artifices, de toutes les ruses de votre sexe. Ne laissez jamais deviner que vous avez une idée à vous. Et surtout, soyez pure». Je me tournai vers elle et je la saisis à la gorge... Tuer l'ange du foyer, ça fait partie des tâches de la femme écrivain.»

Virginia Woolf,
Trois Guinées

AINSI, après cinq ans de féminisme actif au Québec, voyons-nous brutalement surgir un aspect de la réalité que nous soupçonnions, mais que nous parvenions mal à cerner et à analyser. Je veux parler ici du rôle important que les femmes ont toujours joué dans la réalité politique des peuples et des collectivités. Ce rôle (qu'il ait été réactionnaire ou révolutionnaire) a rarement été rendu visible — on nous l'a d'ailleurs fait croire inexistant — car tout comme dans l'ordre de la vie privée, les femmes exécutent toujours un rôle qui n'entre pas dans la mémoire historique. Ce rôle est cependant bien inscrit dans la mémoire du grand ordinateur symbolique qui motive, conditionne et renouvelle en grande partie les actes quotidiens que nous posons: gestes de survie, gestes de conquêtes.

Jusqu'ici, nous avions compris, évalué et combattu les manipulations sexuelle, économique et culturelle, car elles étaient manifestes. Mais, jamais encore, dans ma courte existence, je n'avais *de visu* pu mesurer l'usage *politique* que les hommes et les partis font des femmes, et cela bien au-delà du bénévolat.

Bien sûr, je disais «la vie privée est politique» comme une certitude intérieure, mais jamais je n'aurais pu imaginer la rapidité avec laquelle un parti politique professant des valeurs traditionnelle et par voie de fait, flattant les femmes du bord de l'utérus, pouvait s'assurer leur énergie et leur complicité.

■

2.— Voici quelques paroles d'un ingénieur brésilien (qui reconnaissait avoir d'autres intérêts que ceux de sa profession) à propos du Chili. Ces propos sont extraits du livre *Les femmes et leurs maîtres*. (1)

«Une fois que nous avons vu marcher les femmes chiliennes, nous avons su que les jours d'Allende étaient comptés».

«Nous avons appris aux Chiliens à utiliser leurs femmes contre les marxistes».

«Les femmes constituent l'arme la plus efficace en politique... Elles ont du temps (sic); elles sont douées d'une grande capacité émotionnelle et elles se mobilisent rapidement».

■

3.— Partout où il y a de l'utérus à flatter, c'est-à-dire; chaque fois que des femmes peuvent redorer le blason de leur maternité réelle ou potentielle — comme si la maternité était l'unique preuve de leur existence — elles résistent rarement à cette séduction qui légitimise publiquement et politiquement leur «féminité». Non seulement les mères patriarcales ne résistent pas à cette séduction, mais au contraire, elles en tirent *une force* telle qu'elles sont alors, par miracle d'encadrement, capables de *sortir dans la rue*. Au moment même où elles pourraient envahir la rue en leur nom et intérêts, elles disent tout haut leur prière masochiste. Mme Ryan n'a-t-elle pas dit que le Canada méritait qu'on souffre et qu'on peine pour le conserver? Vieux fond de souffrance catholique et voici encore une fois la très sainte mère en train de baiser la main du Très saint Père, de Mussolini, de Franco, de Duplessis, du Frère André et de Claude Ryan. Eros malade, Eros macabre versus Eros multinational/marketing/disco qu'entretenait Pierre Elliott Trudeau, style Trilatérale, (2) à laquelle il ne lui est pas nécessaire d'appartenir mais à laquelle Claude Ryan appartient.

Valeurs de droite et mise en marché aux techniques modernes ont réussi à nous montrer l'iceberg au complet, soit le réservoir et le potentiel réactionnaire sur lequel nous sommes assises et assis. Ce n'est pas parce que depuis vingt ans, nous avons sculpté des formes modernes dans la matière historique du Québec que ce dernier est pour autant exempt de la morbidité exemplaire qui en faisait le Canada-Français.

■

4.— J'avais, bien sûr, reconnu et identifié l'inquiétude du Parti québécois à l'égard d'une possible intervention féministe à l'occasion du référendum. Madeleine de Verchères et les activités les plus récentes de Lise Payette étaient des indices annonciateurs d'une éventuelle récupération de ce qu'aurait pu être une alternative féministe. Le Parti québécois a tenté une première séduction en regroupant des «personnalités féminines». Lise Payette, aussi naïve qu'une féministe qui reconnait en chaque femme autre chose qu'un ange du foyer, a mis le feu aux poudres et nous aura ainsi permis d'évaluer «l'étrange phénomène» qui fait que beaucoup de femmes ressemblent à s'y méprendre à des Yvettes.

■

5.— «Nous prenons pour acquis que les politiciens n'ont aucun sens de l'honneur. Nous essayons de lire entre les lignes de leurs discours et de leurs déclarations. Le scandale, ce n'est pas tant qu'ils mentent, mais qu'ils le fassent avec une telle indifférence, une telle ténacité, et qu'ils s'attendent toujours à ce qu'on les croie. Nous avons l'habitude du mépris inséparable du mensonge politique.»

Adrienne Rich, *Les femmes et le sens de l'honneur*.

6.— De l'actualité politique, je tire deux conclusions: la droite utilise les femmes contre la gauche (au sens large du terme) et contre les féministes; la gauche utilise les femmes contre les féministes. Alors que la droite cultive jusqu'à la caricature la différence entre les sexes, utilisant «la nature» comme argument de preuve afin de maintenir les femmes dans la serviture des hommes, la gauche, elle, tend à nier la différence entre les sexes pour mieux *englober* dans ses projets, l'énergie, l'émotion et l'intelligence des femmes. D'un côté, cela

Suite page suivante

Nicole Brossard

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC
THE QUEBEC INTERNATIONAL BOOK FAIR
SALON INTERNACIONAL DEL LIBRO DE QUÉBEC
INTERNATIONALE QUEBECER BUCHMESSE

Littératures étrangères / Paul Goma

L'impossibilité «d'écrire» en Roumanie

Par Eva Le Grand

Paul Goma: **Garde inverse**, Paris, Gallimard, 1979, 346 p.

PAUL Goma, né en 1935 en Roumanie, arrêté en 56 «Pour la Hongrie»(!), reprend ses études en 65, reçoit un prix littéraire en 66. Puis, en 68, l'année du Printemps tchèque dont les élans arrivaient jusqu'en Roumanie, on publie encore son volume *La chambre d'à côté*. — Ainsi finie la biographie littéraire de Goma en Roumanie...

À l'avenir, ses livres ne verront le jour qu'en Occident. En français, Gallimard publia déjà *La cellule des libérales, Elles étaient quatre, Gherla* et *Dans le cercle*. Aujourd'hui, c'est de la *Garde inverse* qu'on parle. Mais arrêtons nous d'abord sur ce phénomène que de nombreux critiques désignent comme un «Soljénitsyne roumain» ou encore, et cela nous semble être plus approprié dans le cas de la *Garde inverse*, ce que le critique roumain Ion Negoitsescu appelle le phénomène *«passeport Gomma»*. Cette appelation se réfère directement au court texte de Goma «Pourquoi les Roumains quittent-ils la Roumanie», où il souligne que «dans la Roumanie socialiste, le passeport est devenu une obsession à l'échelle nationale, un rêve, un des buts de la vie. En Roumanie, un passeport a infiniment plus de valeur qu'un bon emploi, qu'une auto, qu'un pavillon.» Or ce «phénomène passeport semble être l'enjeu même de la *Garde Inverse*.

Garde inverse est un texte autobiographique. Après un séjour à Paris, l'écrivain contestataire retourne dans sa Roumanie natale. Un tel geste ne peut paraître «normal» qu'à un Occidental. C'est que cette obsession du passeport dont nous venons de parler ne peut que provoquer suspition et méfiance face à celui qui possède cet objet si convoité et qui est revenu malgré cela!... Pourquoi est-il revenu? La question est posée aussi bien par ses amis que par les services de sécurité. Les premiers se méfient de lui, le raillent même pour son geste, les seconds le surveillent et espionnent lors de ses voyages quotidiens entre l'hôpital où se meurt sa mère, et son appartement où l'attend sa femme. Mais le «mouchardage» ne peut atteindre sa volonté de dire la vérité, il ne peut interrompre le va-et-vient de ses pensées partagées entre sa mère mourante, son enfance, son passé de prisonnier et de relégué et le milieu actuel des intellectuels roumains, milieu qui se nourit souvent de petites luttes mesquines et d'un feu d'envie et de jalousie que le régime s'empresse d'attiser.

Soulignons que *Garde inverse* est loin d'être un simple récit relatant des péripéties d'un écrivain contestataire roumain. C'est un livre d'une valeur artistique incontestable. L'écriture de Paul Goma réussit avec brio de cerner cette *impossibilité d'écrire* la vérité — *ses* vérités — contre celle qu'impose le pouvoir univoque du régime bureaucratique: «Ouais... Dans mon bouquin, c'est justement de ça que je veux traiter: de cette liberté qui n'en est pas une! Tout compte fait, j'ai tiré quand même profit de cette rencontre: mon bouquin ne sera pas *sur* Piesti, ce sera le livre de l'impossibilité d'écrire un livre sur Piesti — quelque chose dans ce genre... L'impossibilité de faire parler les survivants».

Ce livre, composé de cinq chapitres dont les trois divisions internes — A,B,C — se répètent et se poursuivent à travers les cinq parties, utilise une double énonciation, afin de s'éloigner encore plus fortement de l'univocité de la narration du Pouvoir. La typographie même marque cette double énonciation par l'emploi des lettres en italique aussi bien que celui des «cases vides» d'une écriture impossible: «Entravé, suspendu à mi-corps par la bandoulière du sac coincé dans la porte. Il pourrait abandonner son sac, que diable! *comme le renard qui abandonne sa — comme le renard qui — je savais que cela arrive* — Brusquement il se sent soulagé — *quand on ne veut pas paraître étonné on dit qu'on le savait bien — tu ne savais rien* ah non, non et non!;» — Grâce à cette méthode, la narration peut passer d'un sujet d'énonciation à un autre — d'un *je* à un *il* — à l'intérieur d'une même phrase, touchant ainsi à la fois le passé et le présent, la pensée intime et la parole: langage du silence comme révélateur des silences du discours! Et le discours contestataire de Paul Goma s'inscrit précisément dans l'espace censuré de cette double énonciation. «Le combat contre la Censure (346)» de Goma puise donc sa force dans une écriture divisée, partagée, impossible... alors, pour écrire/combattre, son écriture demeure dans cet «espace censuré» mais elle change de garde: «Justement. La Censure et le censuré bras dessous, se pleurant sur l'épaule dans une fraternité, dans une roumanité, dans une promiscuité typiquement daco-romaine! Ah non! je ne suis pas daco-romanisé, moi!» /.../ «Et voilà comment, à court de citations, chacun s'en retourna dans sa cellule: moi, à mon travail, toi... Toi dans ta banlieue, pour y acoucher d'un nouveau livre à base de prison, de misère et de mort... — Entendons-nous: j'avais cru comprendre qu'il s'agissait d'Un-garçon-amait-unefille... Ne me dis pas que tu faisais une croix sur la prison! — C'est elle qui m'a fait une croix dessus. Alors je change ma garde (345)».

L'écriture de Goma impose ce changement de garde où le censuré devient à son tour gardien de la Censure. Celle-ci, décontenancée, ne saura plus où surveiller: «De ma fenêtre, je te regarderai me chercher. Et puis, tu me raconteras comment tu ne m'auras pas trouvé (346)»... quelle meilleure raison Paul Goma aurait-il pu avoir, en retournant dans son pays, que celle d'y entreprendre, enfin, cette *garde inverse*...

L'alias du non et du néant

Suite de la première page

morts pourraient reposer en paix, tels qu'ils ont été, en gardant leur identité, c'est à ce pays que je pense et dont je rêve en 1980.

Mes rapports d'écrivain avec la politique sont devenus plus discrets. Aussi longtemps que l'imaginaire occupait toute la place, parce que nous n'avions pas d'homme d'état dans le gouvernement, mais des politiciens craintifs qui frôlaient les murs, ces rapports avaient plus d'importance, trop même, à mon gré, dans mes livres. Je ne les ai pas fait avec la sérénité que j'aurais eue dans un pays ordinaire dont la pérennité m'aurait permis plus de patience, un meilleur métier. Y-avait-il urgence? Je l'ai cru. En passant de la Gaspésie, province de langue verte, à Montréal, ville frontière comme l'avait déjà été Lowell, où deux langues se salissent, où le français se décompose pour mieux être digéré par l'anglais, consterné, je me suis dit: «À quoi bon écrire pour un peuple qui risque de me fausser compagnie?» Et plus encore que la perte du lecteur, j'appréhendais le tarissement de la langue verte, indispensable à l'écrivain. J'avais un sacré respect pour la littérature et rien ne me console autant de ma prose utilitaire, de mon oeuvre mineure, que la prose somptueuse d'un Lévy Beaulieu et le beau livre imperturbable, que j'aurais aimé faire, que mes cadets écriront.

Depuis 1976, ici et maintenant, comme vous dites, des politiciens sérieux, qui connaissent leur métier, que j'admire et que je respecte, ont pris la politique en main. Je n'ai plus qu'à me taire et je me tais. Je me rends compte, aux approches de la soixantaine, que je n'ai plus la verve que j'avais et que décidément, mon beau livre, je ne l'écrirai jamais. Je lis de la littérature pieuse dont l'humilité me plait. Je ne crois pas beaucoup à la prédestination parce que je ne la tourne pas à mon avantage comme le font les protestants, qui ne doutent pas d'être sauvés, et qui par la prédestination acceptent aisément le code génétique, parce qu'il leur permet de se croire supérieurs. Je regrette que le catholicisme ait cessé d'être pour nous une religion nationale. Et il l'était vraiment. Et quand il a décidé de ne l'être plus, à partir de 1945, parce qu'après tout ce n'était pas là sa mission, lui qui était tout, il est tombé à rien parce qu'il avait perdu sa raison d'être. Ces Messieurs de l'Action catholique se sont recyclés dans la politique fédéraliste, par ressentiment. Ils ont trop voulu notre salut; maintenant, avec le froid calcul des sacristies, ils cherchent notre perte. Le pouvoir qu'ils ont perdu, ils le reprennent ailleurs. Des gens aussi avides et vindicatifs n'avaient probablement de la religion que la défroque, comme Monsieur Tartuffe... Je me plais donc dans les humbles livres que leur conversion politique a purgé de toute malice. Je suis peut-être entré déjà au royaume des morts. C'est ainsi que l'idée du néant m'est venue, l'idée qu'il fut un alias, une fraude contre soi-même, un abandon des siens, la perte de tout honneur; qu'il fût le NON majuscule que ces Messieurs, dont je viens de parler, nous demandent si pieusement de tracer en minuscules.

J.F.

Fragments d'urgence

Suite de la première page

donne des femmes «féminines» terrorisées qui n'ouvrent pas la bouche sinon que pour proclamer que c'est la loi de Dieu qui les veut ainsi et qu'elles sont nées pour «un ptit pain»; de l'autre côté, des femmes qui ont «un courage d'homme» et qui ouvrent la bouche au nom d'une révolution qui bien sûr les concerne, mais qui, l'histoire en a fait preuve jusqu'à aujourd'hui, ne tient pas compte de leurs intérêts, de leurs projets, et de leur jouissance.

On comprendra peut-être ici pourquoi le féminisme, qui n'est pas né au 20ième siècle, n'a jamais pu comme les mouvements syndicaliste, socialiste ou nationaliste l'ont fait s'assurer d'une génération à l'autre une continuité historique. On le comprend d'autant mieux que pour que se brise la chaine des servilités, il faut une *bonne raison* que «l'amour» ne saurait raturer. Mystère du grand ordinateur symbolique! Les femmes ont pourtant toute la raison du monde de se transmettre un sens de la dignité.

7.— Entre la droite et la gauche, on pourrait croire au *vide*. Bien au contraire, il y a là quelque chose qui remplit la vie de la plupart des citoyens et des citoyennes (et ce tout particulièrement en Amérique), c'est-à-dire l'inodore veau d'argent qui d'une multinationale à une autre se transforme en parfait bonheur de consommation, de libération sexuelle et de progrès technologiques «libérateurs». Le vide remplit la vie des gens. Qui va remplir le vide qui remplit la vie des hommes qui vident *systématiquement* les femmes de leur énergie? Maybe David Rockfeller, fondateur de la Trilatérale connait-il la réponse.

8.— Donc j'écris.

«Je parle dans la perspective d'un pacte politique avec d'autres femmes. Touchez-moi. La vie privée est politique... Je refuse d'écrire pour expier la bêtise collective.» (L'écrivain dans *La nef des sorcières*, 1976).

Du poétique au politique: un seul et même engagement: cultiver la vie. S'identifier. Regarder le miroir jusqu'à ce qu'il renvoie une image *intégrale*, jusqu'à ce qu'il devienne fenêtre, ouverture sur l'espace du réel et de l'imaginaire. Aussi longtemps que la réalité.

Du poétique au politique: un seul mobile: agrandir l'espace de plaisir jusqu'à s'en faire un hologramme, une histoire, un projet qui dépend de moi collective, d'elles, d'elle, où la jouissance appelle l'intelligence.

Et la pensée veille alors en chaque mouvement du corps pour ne pas épuiser son *genre*, sur la page, à comprendre ce qui vient de se passer, ce qui va encore m'arriver plus loin sur cette même page, qui n'aura de suite que seulement ardente au féminin.

1. Les femmes et leurs maîtres, Maria A. Macciocchi, séminaire Paris VIII, Vincennes, Christian Bourgois, Éditeur, 1979.

2. La démocratie ingouvernable, Pierre Vallières, Québec-Amérique, 1979. Voir aussi le documentaire réalisé par Radio-Canada pour l'émission Télé-Mag.

Prime Vidéo

La galerie parallèle *Prime Vidéo*, un prolongement de Vidéo-Véhicule, présente jusqu'au 26 avril, une sélection de bandes venues du *Video Inn* de Vancouver, qui se propose de faire circuler près de 800 titres, grâce à la *Satellite Video Exchange Society*. La série de bandes des artistes Ross Gentleman, Crista Hankedel, Andy Harvey, Shawn Preus et Nora Hutchison fait partie d'une tentative commune d'intégrer le langage à l'image. Il serait souhaitable que le groupe *Video Inn* nous envoie des bandes plus intéressantes que ces essais infructueux, pour la plupart.

Nordicité canadienne

Louis-Edmond Hamelin

Prix du Gouverneur général en 1976, un ouvrage pionnier à plus d'un titre.

Nouvelle édition complètement remise à jour.

438 pages $19.95

7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2. (514) 364-0323

éditions hurtubise hmh ltée

Importante et sérieuse maison d'édition québécoise

recherche des manuscrits d'auteurs connus ou inconnus. Romans et livres à caractère pratique seront considérés. Poèmes, contes pour enfants, manuels scolaires, livres techniques exclus.

Si intéressé(e), veuillez nous écrire et nous exposer votre projet réalisé ou en cours à:

C.P. 208
Station K
Montréal, Québec
H1N 3L1

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

UNE OEUVRE CAPITALE DE L'AUTEUR DU GONCOURT 1979 (édition spéciale)

Antonine MAILLET

RABELAIS ET LES TRADITIONS POPULAIRES EN ACADIE

Contrairement à ce que pourrait laisser penser le titre de cet ouvrage, il ne s'agit pas d'une étude de l'influence de Rabelais sur les traditions d'Acadie, mais d'une confrontation de deux traditions anciennes et parallèles, remontant à un fonds commun, antérieur à Rabelais ou contemporain de l'illustre conteur. Double sujet donc, fort originalement présenté et menant à des rapprochements saisissants entre la tradition populaire immortalisée par Rabelais au XVIe siècle et celle perpétuée par les rejetons acadiens jusqu'à nos jours. Un livre qu'on ne peut ignorer dans l'oeuvre d'Antonine Maillet.

212 pages, $14.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR:

BON DE COMMANDE Date

Veuillez m'envoyer.....exemplaire(s) de RABELAIS ET LES TRADITIONS POPULAIRES EN ACADIE. L'exemplaire, $14.

☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) $.....

☐ Visa No.....

Master Charge No.....

Date d'expiration de ma carte de crédit.....

SIGNATURE.....

NOM (EN MAJUSCULES)

ADRESSE.....

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

CET OUVRAGE EST EXPOSÉ AU STAND 107 DES P.U.L. AU SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC

RIEN A CRAINDRE
Cet ouvrage, d'un éminent journaliste américain, nous apprend comment apprivoiser nos peurs en nous révélant les différents traitements, leurs pouvoirs et leurs limites.
France-Amérique

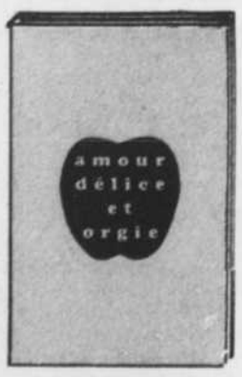

AMOUR DELICE et ORGIE
Un petit recueil de trois nouvelles: une aventure, une solitude soudain effacée, le récit romanesque d'un secrétaire parlementaire aussi dévoué que brillant.
Homeureux

L'ASTROLOGIE
Un livre qui permet de découvrir comment les astres interviennent dans toute destinée, d'établir un horoscope et de rechercher les affinités avec les autres signes.
De Vecchi

GUIDE DESACTIVITES DU TOUT-PETIT
Abondamment illustré de photos et de dessins, ce guide du développement tant physique que psychique de l'enfant, est indispensable à tous les parents.
France-Amérique

LA DANSE DES ETOILES
Un des meilleurs romans de science-fiction des dernières années. Il s'est déjà mérité plusieurs prix entre autres, le **HUGO**, le **NEBULA** et le **LOCUS**.
Calmann-Lévy

L'ELITE SPORTIVE QUEBECOISE
Pour la première fois au Québec un répertoire complet de tous les jeunes athlètes dans toutes les disciplines pratiquées au Québec.
Inst. des Sports/France-Amérique

BON DE COMMANDE

☐ RIEN À CRAINDRE $8.95
☐ AMOUR, DÉLICE ET ORGIE $5.00
☐ L'ASTROLOGIE $13.95
☐ GUIDE DES ACTIVITÉS $11.95
☐ DANSE DES ÉTOILES $15.95
☐ ÉLITE SPORTIVE QUÉBÉCOISE $6.95

FRANCE-AMERIQUE
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐chèque ☐mandat
170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507

en vente dans toutes les librairies

FRANCE-AMÉRIQUE

Écrivains et politique /

Le scandale du gratuit

Jacques Grand'Maison

ON l'a souvent dit et redit: les créateurs culturels d'ici seraient la source principale de la nouvelle conscience québécoise. Une évidence telle que personne ne sent le besoin d'en chercher les raisons profondes. Bien sûr, certains ont voulu départager les mérites au lendemain de la victoire du parti québécois. Mais cette comptabilité est vite apparue un peu mesquine, et même dangereuse. En effet, certains adversaires de la souveraineté avaient déjà noté les avantages de promotion que les créateurs culturels pouvaient tirer d'un Québec français et autonome. D'autres encore plus malins soulignaient le désintérêt politique des «artistes» dès que le processus de changement historique fut enclenché. La «grande affaire dans le sac», on pouvait s'occuper exclusivement des siennes. D'aucuns y perdirent le souffle qui les avait inspiré, l'élan historique dont ils étaient autant, sinon plus, les bénéficiaires que les instigateurs. Voilà un premier tour de piste aussi injuste que rapide. Je voudrais mettre en lumière des aspects plus profonds de ce débat furtif qui refait surface dans le tournant actuel.

Il ne s'agit pas ici d'une réflexion plus ou moins byzantine sur les dangers de la politisation de l'art ou sur ses requêtes d'autonomie radicale, ou encore sur ses inévitables implications politiques. Le débat évoqué plus haut était bien situé dans notre propre contexte historique. Un contexte qui reliait ces deux pôles comme le double foyer d'une même ellipse. Évidemment, la référence politique retenait davantage l'attention dans les circonstances. Mais on l'abordait bien différemment. Quelques-uns pointaient le paradoxe d'un «efficace politique» chez ceux qui ont été les plus gratuits dans l'expression culturelle de leur liberté créatrice. D'autres rétorquaient qu'il a fallu des gestes politiques plus directs, plus explicites pour opérer un déblocage. Par exemple, le *Refus global* de Borduas et la grève d'Asbestos ont marqué une nouvelle convergence historique des «culturels» et des «politiques». Convergence que le plaidoyer de Cité libre: «Pour une politique fonctionnelle» n'a pas su voir. À cette foulée du courant libéral de modernisation nous aurions rattaché trop exclusivement la première percée de la révolution tranquille. Bien d'autres forces étaient à l'oeuvre depuis un bon moment. Forces qui, tour à tour, allaient prendre corps dans le R.I.N., dans un syndicalisme d'inspiration socialiste, dans des mouvements populaires antilibéraux et enfin dans le parti québécois.

Certes, on reconnaissait l'influence très importante de l'extraordinaire renouveau culturel, mais on ne savait pas où le loger dans le cheminement historique et politique du peuple québécois. Par exemple, comment ignorer le fait que le parti québécois ait fait sa trouée dans les zones grises de Montréal qui avaient été éveillées par les mouvements sociaux et non par les créateurs culturels?

Ce diagnostic peut satisfaire ceux qui comme moi ont noué l'écriture et l'engagement à cette aventure politique. Mais, je crains que nous en restions ici à la surface de l'histoire. Il y manque ce je ne sais quoi de pertinence et d'impertinence profondes, qui a agi souterrainement dans la conscience québécoise et dans notre propre itinéraire personnel. Quelque chose qui vient de plus loin au fond de nous, quelque chose qui va au coeur même de notre situation dramatique en Amérique, quelque chose de fou au regard de l'oeil réaliste, quelque chose de gratuit qui défie la fonctionnalité la plus minimale. Nous n'osons l'avoué: ce besoin d'exorciser constamment le «grand risque» cache mal son vertige intime. Alors, nous évoquons la logique irréversible de l'histoire pour rassurer notre désir qui explose dans l'angoisse. Eh quoi, nous ne serions pas assez riches, pas assez forts pour faire notre histoire, notre économie, notre politique! L'argument fonctionnel prend toute la place pour vaincre l'insécurité coloniale qu'un État à nous saura bien surmonter si nous acceptons le saut qualitatif du tournant actuel. Mais à trop se faire raisonnable une telle entreprise peut y perdre son souffle et son âme. Il faut regarder les choses autrement.

Je pense qu'il y a une correspondance profonde entre la gratuité de notre affirmation culturelle et la non fonctionnalité de notre communauté historique francophone sur ce continent unilingue, uniculturel. Cette différence qualitative dans un tel contexte défie toute «raison» politique, même celle de la décolonisation, ou encore celle d'une dissonance à assumer comme telle dans l'harmonie du grand tout américain. Plus que cette différence, c'est notre être le plus profond, inassimilable, non interchangeable que nos créateurs culturels ont bellement exprimé. Nous valons d'abord pour nous-mêmes, au passé, au présent comme au futur. La qualité de cette conscience précède toute redéfinition de l'espace politique. Elle est scandaleuse, subversive à plusieurs titres, fût-ce la déchirure géographique du fragile «mapism» canadien. Il a fallu la liberté gratuite et l'imaginaire «chaud» de l'expression culturelle pour nous délivrer de la grande obsession inhibitrice qui n'a cessé de nous habiter depuis la Conquête, à savoir: comment apprivoiser ceux qui ne savent pas quoi faire de nous! Durrham, plus que les Patriotes eux-mêmes, a rejoint le noeud crucial de ce drame. Sa question est restée sans réponse. Par delà cent ans de compromis fédératif non réussi, les «culturels» d'ici, beaucoup plus que les «politiques», et les «sociaux» ont relevé le défi le plus décisif: cesser de nous voir nous-mêmes en fonction de ceci ou cela, et nous affirmer dans notre identité entière, inassimilable avant toute autre considération. Du coup, ils dégageaient ce qui aurait dû être depuis longtemps la force historique déterminante de notre aventure collective. L'histoire nous enseigne que les grands changements politiques ont souvent pris source ailleurs que dans la sphère politique comme telle.

Je me demande même si l'aventure québécoise contemporaine ne fait pas partie de ce gigantesque renversement de perspective à la mesure de la planète. Un peu partout dans le monde, individus et peuples opposent leur être le plus gratuit aux deux grandes fonctionnalités dominantes, le capitaliste et la communiste, toutes deux bâties sur l'idéologie de production. Cette nouvelle conscience, souvent exprimée par les droits humains, tient un langage d'une vérité aussi explosive que simple:

— «Qu'est-ce que je suis moi dans tous ces jeux politiques, technocratiques, idéologiques du pouvoir, de la finance, de la science, de la technologie?»

— «Qu'est-ce que nous sommes comme peuples dans ces grands blocs politiques qui se battent par petits pays interposés depuis un bon moment?»

Le peuple, même dans les grands pays dominants, commence à réagir, sinon à s'interroger. Cette dépolitisation au nom de l'autonomie personnelle et collective porte peut-être paradoxalement en creux une nouvelle politique. Or, c'est précisément à travers le caractère gratuit, non fonctionnel, non mesurable, non «rationnalisable» de la culture que surgissent, comme des forces de frappe inattendues, l'originalité irréductible des peuples et de leur histoire, et aussi une transcendance inédite de la personne, de l'homme gratuit qui s'affirme comme la seule fin véritable. De Sophocle à Pablo Neruda la dramatique culturelle a préparé ce nouvel âge à l'horizon du tournant historique actuel.

Nos créateurs culturels se situent dans ce sillage. Certains ont résisté tout autant à l'industrialisation de la culture qu'à sa politisation. Eh oui! quand tout est politique, il n'y a plus rien de politique. La culture, particulièrement aujourd'hui, est un des principaux crans d'arrêt au Pouvoir qui, en cette fin de vingtième siècle, a acquis des moyens de domination sans précédent dans l'histoire. La liberté culturelle peut avoir un impact politique inouï en se distançant de la logique du pouvoir. Voilà, pour moi, la règle générale.

Mais il est des moments historiques où le créateur culturel nourri de la sève de son peuple, se doit de prendre une position directement politique face à des enjeux qui engagent l'avenir de ce qui est la substance même de son identité. En pareil cas, la gratuité culturelle et la libération politique doivent se cheviller l'une à l'autre fortement, bellement.

Vient de paraître aux Editions DE TEMPS EN TEMPS
PARTIE REMISE
de ROGER LAPALME
4$ CHEZ CARON, DÉOM, LEMÉAC, AGENCE DU LIVRE FRANÇAIS
c.p. 128, Shawbridge, Québec, J0R 1T0

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Parution Récente

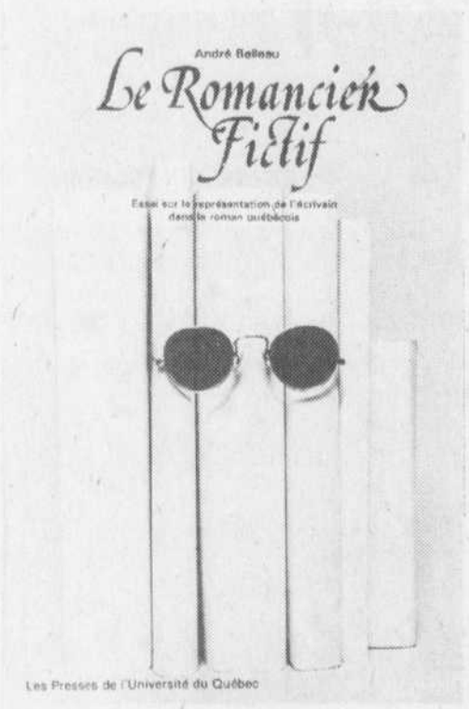

Le héros du roman québécois est un écrivain: ce trait caractérise de façon constante et fréquente les textes des romanciers du Québec. En étudiant ce héros dans les œuvres d'une quinzaine d'auteurs, André Belleau veut ouvrir des perspectives plus larges sur la littérature québécoise. Peut-on grouper les romans? Comment y lire les contraintes sociales sans pour autant faire abstraction de la forme? Quel serait le statut concret de la littérature dans notre société?

Ces questions et diverses autres sont soulevées au cours de commentaires sur les œuvres, notamment celles qui font l'objet d'analyses plus étendues: Gabrielle Roy, Roger Lemelin, Gérard Bessette, Jean Simard, Jacques Godbout...

Membre fondateur de la revue *Liberté*, l'auteur, André Belleau, est professeur au Département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal.

Dans la même collection:

- ☐ LE ROMAN POPULAIRE *Marc Angenot*, $8.95
- ☐ PROBLÈMES DE SÉMIOLOGIE THÉÂTRALE *P. Pavis*, $9.95
- ☐ POUR UNE POÉTIQUE DE LA SCIENCE-FICTION *D. Suvin*, $9.95
- ☐ RHÉTORIQUE DE L'ESSAI LITTÉRAIRE *Jean Terrasse*, $9.95

Bon de commande

LE ROMANCIER FICTIF
André Belleau, $8.50

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
Code postal .....

☐ Paiement ci-joint
☐ Facturez-moi

Apportez ce bon de commande à votre libraire ou postez-le à:
Les Presses de l'Université du Québec
C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1

Les Presses de l'Université du Québec

folio

"J'ai commencé ma vie comme je la finirai sans doute: au milieu des livres."
Jean-Paul Sartre, *Les mots.*

Pour recevoir un catalogue de la collection FOLIO, découpez ce coupon et expédiez-le à l'adresse suivante: OMR Inc., 317 rue Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent, Qué. H4N 1J1
Nom
Adresse

Écrivains et politique /

L'antinomie du politique et du poétique

Fernande Saint-Martin

TOUT est toujours dans la question. Et non dans le problème de l'être ou du non-être. Comme d'autres questions notoires, la question que pose «Le Devoir» à quelques écrivains ne solliciterait vraiment comme réponse que la démonstration que ce n'est pas là une bonne façon de poser une question.

Par son renvoi au niveau autobiographique, cette question invite, depuis Jean-Jacques, à toutes les complaisances narcissiques, masochistes et paranoïaques: «Comment vivez-vous...?» Faut-il répondre: «Pas mal, merci». Ou bien: «Certains soirs, j'ai la larme à l'oeil...» Ou encore: «Je ressens parfois, de l'impatience...»

Ou peut-être faudrait-il plutôt admirer le sophisme du syllogisme, qui d'une ligne à l'autre, voudrait procéder à une identification entre «la société québecoise actuelle» et «le» politique? — Bien sûr, la société québecoise actuelle n'est pas «la même chose» que ce qui s'en exprime dans «le» politique. C'est «tout autre chose», dont on trouve la trace dans la production de ceux qui «s'expriment» en son sein c'est-à-dire qui tentent de rendre compte, ici et maintenant, d'une expérience nécessairement nouvelle, au lieu de la figer dans des idéologies passéistes. Et sans doute, cet effort de prise de conscience de la «société québécoise actuelle» doit être éminemment entrepris par les artistes (écrivains, poètes, peintres, sculpteurs, cinéastes, etc.), en conjonction avec les chercheurs scientifiques, c'est-à-dire par ceux qui chaque jour se confrontent avec la fonction épistémologique et la fonction du langage.

Par définition, le domaine du politique qui est le lieu du pouvoir et non le lieu du discours critique, ne présente qu'une facette de cette société. Et une facette qui ne se constitue que par le maintien soigneux de malentendus sémantiques, sous des formules assez vagues pour produire des unanimités provisoires. Puisant avidement dans la diversité des discours humains, «le» politique n'en retient que les bribes qui peuvent servir à l'affermissement du pouvoir. Il occulte ou réprime le reste, c'est-à-dire ce qui ne paraît pas immédiatement utile à cette fin.

Méfiant envers la contradiction, le discours du politique n'est toujours que réitération du «même», ré-affirmation systématique de la possession d'une «vérité tranquille», réinterprétation toujours convergente sur un «sens» déjà donné. Jamais la notion de «patrie» ne s'y ouvre à celle de «matrie».

Dans toutes les sociétés humaines, «le» politique veut figer le sens de l'histoire dans une dimension évolutive finaliste, qui rétablirait une «illusoire réversibilité» du temps. Il n'a pas le loisir de s'attarder aux observations de l'anthropologie d'un Lévi-Strauss, par exemple, qui a indiqué, dans l'histoire, l'action des facteurs d'érosion qui, de façon continue, démantèlent des «arrangements structuraux». Et de la nécessité qui s'ensuit de percevoir dans cette histoire des structures sociales, plus qu'un mince filet téléologique, et plutôt une complexité toujours fondée sur des besoins contradictoires.

De même, par son accueil soudain à la notion de mythe, le politique voudrait se revêtir d'un «visage plus humain», se hausser au-dessus de son éternel discours pragmatique et positiviste. Mais il vide encore le discours mythique de sa fonction dialectique pour le chosifier en lui-même, dans la matérialité de ses éléments. Le mythe ne s'offre plus alors que comme le terme statique du désir, au lieu de se révéler comme ce lieu de compensation par lequel les peuples tentent d'assimiler et de surmonter «les secousses de la réalité». Le mythe est mis à l'abri du questionnement de son origine, lui qui pourtant, comme le disait encore Lévi-Strauss, n'est jamais un texte original, mais une traduction puisée «dans un autre mythe», provenant d'une population voisine, dans le temps ou dans l'espace. (1)

Ce que la question du «Devoir» appelle le «poétique» ne peut être qu'une mise en question permanente de ce processus de «clôture du sens» et de toutes les instances qui prétendent s'accaparer «le sens», qu'on les appelle le Nom-du-Père, la Loi ou les dogmatismes religieux et politiques. Et cette mise en question ne peut se réaliser qu'à partir du questionnement du langage lui-même, qui est le premier et plus puissant instrument de structuration de la réalité, qu'il s'agisse du langage verbal, du langage plastique ou du langage scientifique. Le «poétique» doit transformer le discours sur le réel, s'il veut conserver une prise sur le réel et une action sur lui.

Les mots, en effet, ne font pas que décrire la réalité; ils la structurent et la transforment. Et celà, non pas parce qu'ils peuvent devenir des instruments rhéthoriques au nom desquels l'action s'infléchit. À un niveau beaucoup plus fondamental, par sa fonction de représentation, le langage structure la notion même de réalité, ou la déstructure ou la re-structure, constituant ainsi cette «réalité» comme le corrélatif dynamique et changeant de l'expérience humaine.

Certes, pour reprendre l'incidence biographique qui a été suggérée, je proposais déjà à la société quebecoise cette fonction critique du langage, dans mon ouvrage sur «La littérature et le non-verbal», au cours des années 50. À cette société québécoise qui m'avait permis, à certains niveaux, de participer à l'expérience de dé-construction idéologique entreprise par le Mouvement automatiste, pour tenter ensuite d'élargir la fonction poétique, comme la fonction plastique, à un questionnement des fondements de la pensée.

Cette problématique était reposée récemment par un chercheur: «En ce cas, la géométrie euclidienne, la physique newtonnienne, la chimie lavoisienne, la logique aristotélicienne, constitueraient *l'idéologie* et, au contraire, le moment scientifique serait la coexistence déployée de tous ces champs axiomatiques nouveaux, ces multitudes d'Autres, venant flanquer le même et se rire de lui...» (2)

À travers quelques ouvrages, j'ai poursuivi ce dialogue avec mon milieu social et plus récemment avec «Les Fondements topologiques de la peinture», qui veut substituer au fixisme de la géométrie euclidienne, des modes de représentation spatiale plus adéquats, dans l'expérience quotidienne comme dans la production artistique. Au cours de toutes ces années, la société québécoise s'est beaucoup transformée, tentant de mieux saisir et de mieux formuler sa complexité et son destin. (3) Les plus jeunes générations surtout semblent ne pas se satisfaire de réponses toutes faites.

Mais comme dans les années 50, «le» politique ne fait que réitérer le discours du Même, bloquant le «sens» dans quelques paramètres que l'on cherche à identifier à la globalité du réel, à la complexité du devenir.

Mais le sens, comme l'espace, n'est jamais un donné; il est toujours à construire, à créer. La question du sens doit toujours être reposée au sein de cette émergence continue à l'être que constitue chaque jour de notre vie. Il résultera de la façon dont, ouvert au flux perpétuel du devenir interne/externe, nous retiendrons et relierons dans un équilibre toujours précaire la dynamique de nos pulsions, de nos désirs, de nos affirmations libidineuses. Le sens doit toujours émerger à neuf dans une mise-en-relation d'éléments hétérogènes, discontinus, le plus souvent contradictoires, qu'il faut accepter de reconnaître comme les constituants de notre expérience concrète de la réalité.

Le sens ne peut être réduit et figé dans le discours unilatéral du politique. Tout sens réifié est un contre-sens. Et c'est certes la responsabilité du «poétique» que de le démasquer, sans cesse. D'un «poétique» qui se définit par cette volonté même de laisser affleurer «les» sens, à partir d'une transformation du langage et d'une nouvelle ouverture à l'expérience. A travers la recherche de l'écrivain ou du peintre, comme à travers celle du savant, le travail du «poétique» sera toujours de reconnaître et d'affirmer la différence, de donner un espace de vie et de représentation à cette contradiction essentielle qui constitue chaque destin individuel. Entre l'écrivain et sa société, c'est la seule relation viable.

Fernande Saint-Martin

(1) C. Lévi-Straus, L'homme nu, p. 516.

(2) J.-M. Benoist, La révolution structurale, Grasset, 1975.

(3) Cf. F. Saint-Martin, «Les Arts plastiques au Québec: une révolution structurelle de l'imaginaire» un «Dossier-Québec», Stock, 1979.

Le prix Duvernay à Michèle Lalonde

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de décerner son grand prix annuel de littérature Duvernay au poète Michèle Lalonde, qui vient de publier, à Paris, aux Éditions Seghers/Laffont, «Défense et Illustration de la langue québécoise» et de terminer la rédaction d'un texte conçu pour partition de musique électro-acoustique et spectacle de rayons lasers; oeuvre entreprise en collaboration avec le compositeur québécois Bernard Bonnier à l'invitation des autorités de la ville de La Rochelle, en vue de la fête en plein air du 14 juillet dans le cadre d'un festival La Rochelle/Québec 1980.

Le prix Duvernay fondé en 1944, est le plus ancien des grands prix annuels de la SSJB-M et comporte une bourse de mille dollars et la médaille «Bene Merenti de Patria». Il a été attribué ces dernières années à Marcel Rioux, Jacques Ferron, Pierre Vadeboncoeur, Gaston Miron et Jacques Brault.

Le jury qui a recommandé Michèle Lalonde au Conseil Général de la SSJB-M était présidé par M. Marcel Henry, président de la Société, et formé de Mme Nicole Deschamps et de MM. Gaston Miron, Pierre Perrault, Jacques Godbout et Reginald Martel.

Surtout connue pour ses écrits sur la question linguistique et nationale québécoise et pour son oeuvre poétique qu'elle présente fréquemment en récital, Michèle Lalonde a publié, à Montréal, «Songe de la fiancée détruite», en 1958, et «Goeles», en 1959; aux Éditions du Jour, «Terre des hommes», récitatif d'une fresque symphonique entreprise en collaboration avec le compositeur André Prévost et entendue en concert lors de l'inauguration de l'exposition Universelle de 1967; aux Éditions de L'hexagone, en 1974, «Speak White», poème-affiche. Diffusé d'abord à haute voix, pendant cinq ans, dans le contexte de la lutte pour l'émancipation du peuple québécois, et accueilli comme un manifeste de la résistance à tous les impérialismes, ce dernier texte attira l'attention au Québec et à l'étranger. Michèle Lalonde a publié depuis «Derniers Recours de Baptiste à Catherine», pièce en cinq tableaux sur les rapports de force entre le clergé, les femmes et le pouvoir colonial, créée au Théâtre D'aujourd'hui en 1977, (Éditions Lemeac-l'Hexagone) et «Portée Disparue», poème en prose, (Édition d'art conçue et réalisée par des moins de vingt ans; Compagnons du Lion Dor, 1979).

Le prix «Duvernay» sera officiellement remis à Michèle Lalonde, le 6 mai prochain, au cours d'une réception en son honneur à la maison Ludger-Duvernay.

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC
THE QUEBEC INTERNATIONAL BOOK FAIR
SALON INTERNACIONAL DEL LIBRO DE QUÉBEC
INTERNATIONALE QUEBECER BUCHMESSE

Les Éditions du Jour

DERNIÈRE PARUTION

Hiérarchie ethnique dans la grande entreprise

par Jean-Marie Rainville

$8.00

Ce livre décrit la place respective des cadres canadiens-français et canadiens-anglais dans la grande entreprise.
L'auteur projette une lumière nouvelle sur le problème du malaise des cadres dont on entend si souvent parler. Il le fait en s'interrogeant sur l'évolution sociale et politique du Québec au sein du Canada actuel.

En vente chez tous les libraires et dépositaires

Les Éditions du Jour Inc.
6765, de Marseille, Montréal H1N 1M4
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaires de ce volume prière de remplir et de nous retourner la formule ci-dessous avec votre chèque ou mandat-poste.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____

☐ Chèque ou mandat ci-joint Hiérarchie ethnique $8.00
BO — 140 d

NE LES RATEZ PAS!

PALOVERDE

de Jacqueline Briskin

Sur deux générations où se poursuivent rêves et amours interdits, un grand roman, avec en contrepoint la prodigieuse naissance des chemins de fer, les débuts de Hollywood, l'éclosion de Los Angeles. PALOVERDE: la passion impossible et tragique et d'un homme pour sa belle-soeur, d'un frère pour sa demi-soeur. Un roman dont on tourne les pages avec fébrilité.

448 pages / $14.95

• • •

DIFFUSION: Édipresse Inc. (514) 381-7226
DISTRIBUTION: Les Messageries Prologue Inc. Montréal 332-5860
Extérieur (sans frais) 1-800-361-5751

belfond

L'OISEAU DE FEU

de Edward Stewart

«On attendait un grand roman sur le monde du ballet contemporain: le voici.» *(NEW YORK TIMES)*
Deux jeunes filles se lancent dans la carrière de la danse. Rivalités, ambitions, dressent les deux amies l'une contre l'autre. La carrière d'une danseuse n'attend pas. La compétition ne laisse place à aucun sentiment. Jusqu'au dénouement, dramatique et imprévu, particulièrement émouvant. L'OISEAU DE FEU possède tous les ingrédients du succès.

509 p./$14.95

• • •

DIFFUSION: Édipresse Inc. (514) 381-7226
DISTRIBUTION: Les Messageries Prologue Inc. Montréal 332-5860
Extérieur (sans frais) 1-800-361-5751

Presses de la Renaissance

Une nouvelle collection de poche chez Payot

De grands classiques à un prix avantageux pour se constituer une véritable bibliothèque historique: biographies d'hommes et de femmes célèbres, récits de conquêtes et de batailles, tableaux de moeurs, portraits de grandes civilisations...

$4.95

Dans la même collection:
H.P. 1 Christophe Colomb
H.P. 2 Civilisation Maya
H.P. 3 Voyage de Marco Polo
H.P. 4 Bertrand du Guesclin
H.P. 6 Bayard
H.P. 7 L'Invincible Armada

en vente dans toutes les librairies

Diffusion Raffin
7870 FLEURICOURT - ST-LÉONARD, QUÉ. H1R 2L3

La Californie gaie: Paradis ou Ghetto?

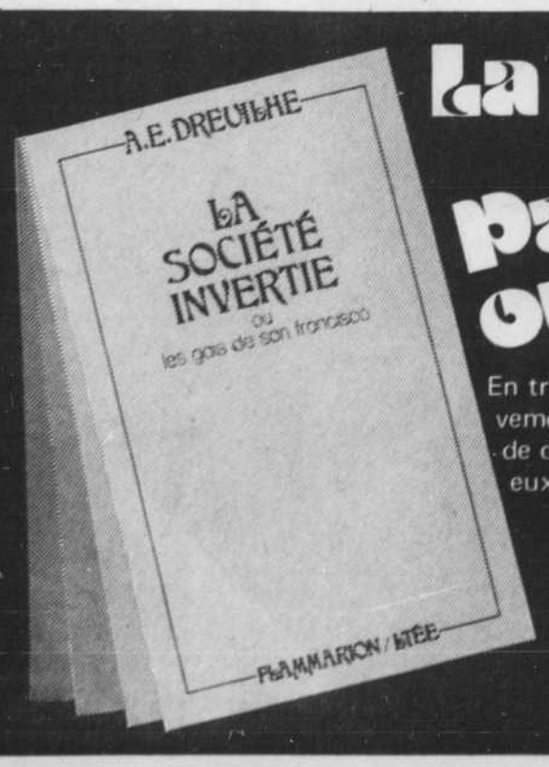

Ce livre fait ressortir la diversité et le dynamisme de la communauté gaie de San Francisco et son effort à banaliser et dédramatiser l'homosexualité.

En traçant un bilan objectif des victoires remportées par le mouvement gai américain, mais aussi de ses insuffisances, cette étude dénonce, notamment, les attitudes discriminatoires des gais eux-mêmes envers certaines minorités.

Les éditions Flammarion ltée 163 est, rue St-Paul, Montréal, Qué. H2Y 1G8
Veuillez me faire parvenir un exemplaire de la SOCIÉTÉ INVERTIE au prix de $13.50, plus $0.75 pour frais de poste et d'emballage, que je vous envoie sous forme de mandat postal ☐ ou de chèque ☐

NOM _____
ADRESSE _____

Écrivains et politique /

Ainsi qu'une pluie cyclonale...

Photo Germaine Beaulieu

Jovette Marchessault

«Mille fois je serais morte
je te le dis
à naviguer ces saisons émondées
mes silences jusqu'à la moëlle
mes pays violés
Je serais morte
au bout de mon cri coulé sous les os
ma vie coupée sous la gorge
je serais morte mille fois
je te le dis
Si je n'avais eu l'amour fiché au coeur
plus loin que la peur» (1)

Julie Stanton

LESBIENNE, féministe, écrivain autodidacte, je suis de celles dont l'écriture est issue de la longue tradition orale des femmes. Je revendique fièrement cet héritage du sang, du coeur, de la mémoire et des oreilles. Sans être «un singe grammairien» ou un perroquet universitaire, j'ai maintenant un langage écrit pour parler de moi-même, de mon rapport au monde. Je peux par ce langage, identifier et stabiliser l'image quotidienne chaotique, méprisante et marchande qu'on montre de moi, de toutes les femmes. Cette image qui se fond avec l'essence d'une société castrante. Cela et bien plus encore...

J'affirme que ce langage est politique: qu'il me permet d'émerger, d'agir consciemment, en connaissance de cause, avec la possibilité de l'engagement total de moi-même. Depuis plusieurs années, il m'apparaît évident que de plus en plus les textes que les femmes écrivent et publient, que se soient des essais, ou de la fiction, ou de la la poésie, ici au Québec et ailleurs sur la terre — ici, je pense en particulier aux femmes noires des États-Unis, au femmes créoles ou métissées des deux Amériques — que ces textes sont des manifestations d'engagement comme on en voit peu: des femmes disent ce qu'elles pensent de la société, sur la façon dont le monde est mené et ce en dehors des catégorisations. Elles le disent dans la multiplicité de leurs langues, de leurs expériences et de ce mot à mot, peu à peu s'extrait un pays où la différenciation est possible.

Et ce que je trouve extraordinaire, c'est que ce langage politique s'écrit dans toutes les énergies de la matière vivante, désamarrant les interdictions, déjouant les bouffées de police des gardiens du discours officiel. Ce qui est vital, c'est que le langage écrit des femmes, ainsi qu'une neige, qu'une pluie cyclonale, grâce à l'insistance de vents favorables, se diffuse de plus en plus, circule par des chemins d'eau, de terre, d'air et de feu, nous mettant en contact, nous branchant sur ce qu'il y a de plus urgent et de plus vivant pour tous les humains, femmes ou hommes. Chacune, chacun absorbe l'autre! Cette absorption, que je qualifie de psychique, de magique, correspond, il me semble, à cette absorption métabolique par laquelle l'être humain grandit, prend des forces, occupe son espace.

J'ai appris très jeune que je n'étais pas sortie de la cuisse de jupiter. Cependant, dans la nuit du 26 au 27 mars 1980, j'ai fait ce rêve: je vis une femme qui marchait sur les nuages. Son vêtement ou était-ce une armure, brillait comme le métal quand il est frappé de lumière. Elle tenait une arme à la main et portait sur la tête un casque de guerrière sur lequel deux serpents entrelacés dessinaient une spirale. Quand j'ai croisé cette femme, j'ai été étonnée de constater que les serpents de son casque guerrier bougeaient, qu'ils étaient vivants. Étonnée? Oui, étonnée, parce que j'avais d'abord pensé que ces deux serpents n'étaient qu'une parure, un espèce de paratonnerre. Les deux serpents s'agitaient, mieux, ils parlaient! Non, je n'ai pas entendu ce qu'ils disaient... Mais en tout cas, je n'ai pas été mordue.

Mes connaissances en mythologie sont succintes mais, néanmoins, en consultant quelques dictionnaires mythologiques, je suis parvenue, je crois bien, à identifier cette femme: Minerve-Athéna, qui née une première fois de sa mère Déméter, déesse de la vie, alla trouver Zeus et lui demanda de devenir sa mère. Zeus accepta et ainsi, Minerve-Athéna naquit deux fois et la deuxième fois, parce qu'elle en avait exprimé le désir, elle naquit toute armée de la tête de Zeus. Cette déesse ne fut jamais violée. Ni enlevée. Ni mariée de force à un dieu mineur ou à quelques héros. En fait, une déesse autonome, célibataire, n'ayant jamais besoin d'être secourue... Au contraire, c'est elle qu'on invoquait, qu'on appelait à l'aide. Minerve-Athéna était loin d'être pacifique: elle eut dispute avec monsieur Neptune, monsieur Tirésias et monsieur Vulcain, mais l'emporta toujours. En choisissant son propre père, Minerve-Athéna, avorteuse, faiseuse d'anges avant la LETTRE, empêchait la famille, interrompait la roue des générations. Autre fait intéressant, dans la fable égyptienne, Minerve-Athéna et Prométhée avaient un autel en commun...

Ce rêve est politique! Je l'ai fait il a à peine quelques lunes, quelques soleils et surtout, je l'ai fait dans la nuit qui suivit une rencontre, des retrouvailles avec des femmes que j'admire, que j'estime. Qui sont importantes dans ma vie, itout dans la collectivité québécoise. Toutes ces femmes sont des femmes qui écrivent, publient, informent, s'interrogent sur la politique, la symbolique. Des femmes qui luttent, s'organisent. Est-ce une coïncidence si j'ai fait ce rêve après cette rencontre? Ce rêve n'est pas innocent! Coïncidence? Hasard? Plutôt manifestation d'énergie.

Ce rêve est politique. Il me concerne au plus loin de ma vie, tant vers le passé que vers le futur. Je n'ai pas inventé Minerve-Athéna: quelque part, dans les profondeurs de ma mémoire, elle vivait, et les serpents étincelants de son casque de guerrière s'adressaient à moi. J'ai écrit, en commençant ce texte, que j'étais autodidacte, issue de la longue tradition orale des femmes. Où je dis tradition orale, d'autres disent analphabétisme. J'ajouterai, des femmes qu'on a analphabétisées! Vers 1951, l'UNESCO s'est employée à mettre l'analphabétisme en chiffres. Conclusion: dans presque tous les pays du monde, il y a plus de femmes analphabètes que d'hommes et souvent dans une proportion double. Dans un deuxième temps, l'UNESCO se risqua à définir l'analphabétisme. Tentative périlleuse, l'analphabète est celle qui ne sait ni lire avec compréhension, ni écrire un bref et simple exposé des faits de sa vie quotidienne. Autre catégorie: la semi-alphabète, celle qui sait lire un texte avec compréhension mais ne sait pas écrire le même exposé. À ce compte, presque toutes les femmes entre dans l'une ou l'autre de ces catégories. Ce n'est pas tout de savoir lire, il faut encore avoir envie de lire ce que messieurs de l'UNESCO nous proposent. Ce n'est pas tout de savoir écrire, il faut encore avoir envie de rédiger ce «bref et simple exposé des faits de sa vie quotidienne...»?

Les femmes, analphabètes ou semi-analphabètes font partie de ce que j'appellerai non le tiers monde, mais le quatrième monde. Un monde d'une oppression spécifique, du rapt, du colonialisme, du décervelage, hommes vs femmes et celui qui l'emporte détermine les institutions, ce que je lirai, ce que j'écrirai.

Voilà pourquoi, pour moi l'acte d'écrire est politique. À cause du milieu social où je suis née, moi et tant d'autres, on nous a interdit l'accès à l'imprimerie. À d'autres femmes ayant un père bien nanti on a permis un semblant d'accès au savoir. Ces femmes se retrouvèrent au bout du compte du muse-lées. Ce n'est pas pour rien qu'elles sont si souvent la muse de quelqu'un. On a toujours voulu faire taire les femmes, soit en les ridiculisant, soit en les estropiant physiquement et psychiquement. Il s'agissait de nous empêcher, par tous les moyens de rendre légitime la parole d'un peuple, celui des femmes!

Il nous reste maintenant, il me semble, à nous enseigner une autre politique, une politique sans séparation de langues, de races, de sexes et à nous définir en dehors de la culture de mort dans laquelle nous baignons.

(1) Extrait de **Je n'ai plus de cendre dans la bouche**, les éditions de la pleine lune.

FRANÇOIS
MAURIAC

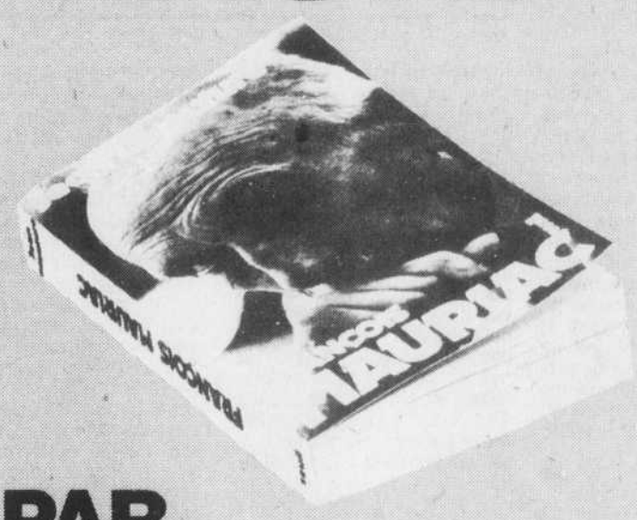

PAR
JEAN LACOUTURE

En Mauriac, on ne saurait distinguer
le romancier du mémorialiste, le politique du conteur,
le moraliste du pamphlétaire
et aucun d'entre eux du chrétien. Jean Lacouture nous convie
cette fois à un magistral portrait dans le temps,
en s'appuyant sur d'innombrables documents originaux.
648 pages, plus 32 pages de photos $19.95

SEUIL

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Parution Récente

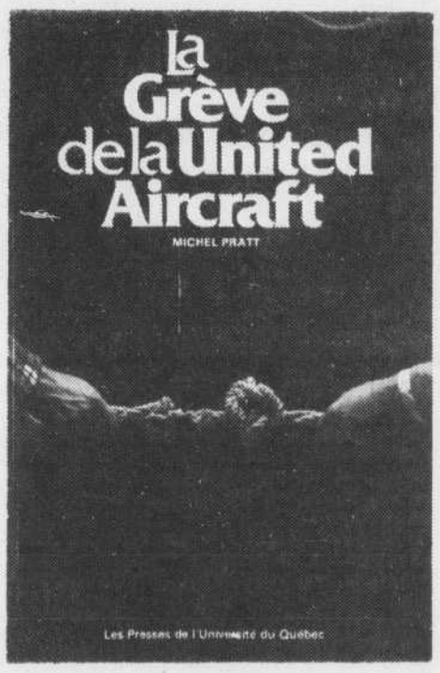

United Aircraft: deux mots qui évoquent l'une des périodes les plus grises de l'histoire sociale du Québec. Les premiers, les travailleurs de cette entreprise se battent pour l'indexation des salaires au coût de la vie.

Cet ouvrage réalisé après cueillette, classement et dépouillement de sources écrites tant syndicales que patronales et des articles de journaux avant, pendant et après la grève, relate l'histoire encore toute brûlante d'actualité de ce conflit majeur.

L'auteur est professeur de science politique au CEGEP de Saint-Hyacinthe et chargé de cours aux départements d'histoire de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université de Montréal.

Dans la même collection:

- ☐ LE MONDE OUVRIER AU QUÉBEC — *A. Leblanc, J.D. Thwaites et collaborateurs,* $7.95
- ☐ LES TRAVAILLEURS QUÉBÉCOIS — 1851-1896 — *Jean Hamelin,* $7.95
- ☐ LES TRAVAILLEURS DU COTON — 1900-1915 — *Jacques Rouillard,* $7.95
- ☐ L'ACTION POLITIQUE DES OUVRIERS QUÉBÉCOIS — *Robert Comeau,* $8.95
- ☐ LES APPRENTIS ARTISANS À QUÉBEC — 1660-1815 — *Jean-Pierre Hardy et David-Thiery Ruddel,* $8.95
- ☐ LE TRAVAIL DE LA FEMME AU QUÉBEC. L'ÉVOLUTION DE 1940 À 1970 — *Francine Barry,* $6.50
- ☐ LE FONDATEUR DU SYNDICALISME CATHOLIQUE AU QUÉBEC: MGR EUGÈNE LAPOINTE — *Robert Parisé,* $6.95

Bon de commande

LA GRÈVE DE LA UNITED AIRCRAFT
Michel Pratt, $8.95

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
Code postal .....

☐ Paiement ci-joint
☐ Facturez-moi

Apportez ce bon de commande à votre libraire ou postez-le à:
Les Presses de l'Université du Québec
C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1

Les Presses de l'Université du Québec

TERRITOIRE DE LA POÉSIE

MICHEL BEAULIEU
DESSEINS
poèmes 1961-1966

L'un des poètes les plus importants de sa génération, l'une des voix les plus originales de la poésie québécoise.

Ce premier tome de la rétrospective de Michel Beaulieu, qui couvre la période 1961-1966, soit de LETTRE DES SAISONS à EQUINOXES RÉFRACTAIRES, regroupant des recueils aujourd'hui introuvables, nous invite à la lecture d'une oeuvre déjà imposante, dont les premières démarches coïncident avec la naissance de la nouvelle écriture.

«Il faudra bien, tôt ou tard, prendre la mesure de cette poésie, ou plutôt nous mesurer à elle, prendre notre mesure à l'étalon qu'elle nous propose (puisque la poésie est précisément faite pour cela:
nous permettre de prendre notre taille»
Robert Melançon

Collection Rétrospectives

ISBN 2-89006-166-3
246 pages- $10.00

GATIEN LAPOINTE
ARBRE-RADAR
poésie

Cet ARBRE-RADAR qui aurait pu tout aussi bien s'appeler CORPS-RADAR ou CORPS-TRANSISTOR, ou CORPS-COMÈTE (qui sont autant de métamorphoses) est une fête de la chair, fête tour à tour violente et douce, tragique aussi.

«Écrit en quelques jours sous le choc d'un profond ébranlement, ARBRE-RADAR, raconte l'auteur, c'est le passage du temps avec ses significations récuperables à l'espace qui fait surgir la noblesse de ses signes; c'est un JE qui abruptement bascule dans le sans rives du ON».

Un recueil transgressif, profondément polyphonique.

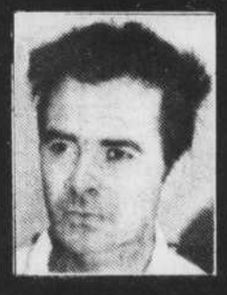

ISBN 2-89006-169-8
139 pages - $6.95

Élégies civiles
et autres poèmes
Dennis Lee

Édition bilingue
Traduit de l'anglais
par Marc Lebel

Poète, critique, éditeur, animateur, Dennis Lee est né à Toronto en 1939. Depuis quinze ans, il est au coeur de la nouvelle littérature canadienne. Ses *Élégies civiles* sont unanimement reconnues comme une oeuvre clef qui marque un renouvellement de l'écriture et exprime les aspirations du nationalisme canadien. Comment définir l'identité? Comment conjuguer en l'homme l'espace privé et l'espace public? Comment *être*, dans ce pays, le Canada? Telles sont quelques-unes des grandes interrogations de cette oeuvre forte, originale, multiple.

Collection En tous lieux

ISBN 2-89006-167-1
110 pages - $9.95

L'HEXAGONE
présent au
Salon du Livre de Québec
stand no 585

En vente dans toutes les librairies, ou directement de l'éditeur, en faisant accompagner votre commande d'un chèque ou d'un mandat-poste à
L'HEXAGONE
C.P. 337, Bureau N, Montréal H2X 3M4

Diffusion exclusive aux librairies
MESSAGERIES LITTÉRAIRES
6595 rue St-Denis, Montréal H2S 2S1
Tél.: (514) 279-8476

Écrivains et politique

/ Kaléidoscope

Photo Kèro

France Théoret

JE suis tentée de dire en citant Marguerite Duras: «Que le monde aille à sa perte, qu'il aille à sa perte, c'est la seule politique.» (*Le Camion*, éd. de Minuit)

Les rapports du «poétique» au politique dites-vous. Des voies parallèles surtout. Des voies opposées quelque part. Le poétique est approximatif. Le langage rate constamment lorsqu'il s'agit de cerner le réel. Ce ratage agit. c'est un excédent. Le poétique signe la prolifération, la multiplication des sens ce dont se méfie encore et constamment le politique.

Je désirerais tant vivre des existences moins séparées.

Quelque chose comme le politique maintient des formes d'expression pour des rôles, pour des lieux. Il fragmente le réel à vivre, ordonne et conditionne.

Ecrire ce n'est pas neutre. C'est un acte politique. Un geste social.

■

Il faudrait écrire posément sur ce sujet. Il faudrait peut-être déplier convenablement ma pensée pour tenter de donner de justes proportions à une vision politique des choses. Je n'ai pas en écrivant de vue d'ensemble de la société québécoise. Cette unité, je la perds lorsque j'écris. Je suis née ici. Tout est venu de l'intérieur et c'est ça que je vois de près. Je suis le contraire d'une porte-parole meme si je me sais traversée par le politique.

■

Comme citoyenne, comme une majorité de gens, je suis sollicitée une fois tous les quatre ans et bientôt pour le référendum. Comme militante, il s'agit d'une autre existence politique mais ici ce n'est pas le propos. Comme écrivain, là où j'insiste pour vivre-écrire des existences moins séparées, en question, le politique de chaque jour, ce qu'on peut brancher sur la vie privée. Les micro-phénomènes. Et c'est avec des femmes que j'ai compris les effets du pouvoir sur les émotions, sur les capacités d'amour et d'expression de soi. C'est avec elles quand elles sont amies et que ça se joue contre tout rôle familial que l'espace privé, intime est devenu l'objet d'investigation. Non pas pour le refermer davantage, pas pour créer de nouvelles tyrannies. Pour ouvrir. Tenter un pas vers l'excentrement. Un désir d'inclure autrui. Pour faire entendre cela, il y a bien eu un ou deux hommes autour. Ceux pour qui du féminin ça insiste.

■

Malaise devant la loi. Malaise devant tout ce qui fait communauté. Et maintenant tous les beaux sentiments ne m'empêcheront pas de désirer briser le voile sur ce qui fait communauté. Malgré tout, je participe aussi de la communauté. Des noeuds. Nécessité de réinventer avec soin ce qui circule de l'imaginaire aux gestes. Par exemple, ce qui ne passe pas d'une génération à une autre. Les empêchements qu'on se transmet de bouger, de sentir, d'aller loin.

Des femmes doivent bien savoir ce qui se passe d'une génération à l'autre car elles perpétuent l'espèce dans le silence et à l'ombre des lois. Si la Femme-Mère se met à bouger et se transmue dans l'*amie*, elle invente une nouvelle façon de marcher qui n'est pas réductible à quelque rôle que ce soit. Devenir ainsi moins manipulable à court et à long terme pour le pouvoir patriarcal qui vise constamment à reprendre du pouvoir. Pour cela, il faut plus d'oreille et moins de regard. Répudier le voyeur. Se faire contre l'ordre pour l'ordre. Et exiger la libre circulation des personnes. Si nous pouvions faire circuler toutes les dimensions des personnes, ça s'entendrait davantage.

■

La question d'ensemble du politique m'a toujours échappé même si je ne lui échappe pas. Ce qui est légal, formel, majoritaire s'autorise d'excès qui nient le vivant. Pour que circulent les sens multiples du poétique, il faut saisir ce qui est vif, le sujet parlant, ce qui est encore mobile. Le processus.

Au ras du quotidien, s'animent des répétitions fondamentales. Être à l'écoute car partout, ça peut penser et circuler et générer autrement. Il y a dans les répétitions des déplacements possibles encore inexplorés. À l'inverse, la communauté s'établit sur des pesanteurs, les générations se reproduisent sur la volonté de permanence. Tu seras mon nom. Après, l'espèce mange ça vif.

■

Le poétique peut accepter de regarder fragment par fragment les gestes, les paroles, les formes quotidiennes et leurs articulations minuscules. Quel politique le pourrait? Je vois le poétique comme un espace de proliférations, une frontière critique radicale du politique. Avoir envie de comprendre ce qui passe par l'oreille, avoir envie de m'éprendre du minuscule là où rejaillissent diffractés et déplacés, les effets de la loi.

Il m'est nécessaire de parler au plus près et pour le faire, de m'exercer avec vigilance et rigueur à sentir. Tenter d'inclure, on a trop fait l'inverse dans mes générations. Toutes les dimensions à la fois. Sentir en dépit de tout et même si au départ, c'est brisé, vu brisé, vie brisée. Pas le choix, sentir et inclure tout de même, composer avec les extrêmes.

Journée de la femme au Salon du livre

Les femmes qui jusqu'à présent laissaient aux hommes le soin d'écrire sur elles et pour elles, ont décidé de prendre la parole, et aussi la plume, pour faire connaître leur vision du monde, leur conception de la société de demain. Elles en feront autant pendant cette journée qui leur est consacrée au 9e Salon internationale du livre de Québec.

En après-midi, sur la scène de la Salle des Congrès, il y aura table ronde sur le thème, «La femme à travers l'écriture». On l'a dit et écrit: le sexisme est pratique courante dans les manuels scolaires. Même la grammaire est sexiste: le masculin l'emporte sur le féminin... vous vous souvenez? Mais le sexisme existe-t-il aussi dans la littérature?

L'une des attractions principales de cette journée consistera en des entretiens avec des auteurs, dont quelques lauréates de prix littéraires. Elles parleront d'elles, de leurs oeuvres, de «La femme et l'écriture», thème de cette activité de début de soirée. Le tout sera diffusé en direct de la grande scène de la Salle des Congrès sur les ondes de CKRL-MF, à Québec.

Enfin, rien de moins qu'un colloque qui, pour thème, reprend les mots d'Aragon: «La femme est l'avenir de l'homme». Le serait-elle aussi de l'édition, de la littérature, des arts, de la communication, de la politique... de la société? Des femmes impliquées dans divers secteurs d'activités y répondront. Le colloque se déroulera dans les salles St-Louis et Kent, de l'Hôtel Hilton, à compter de 20 h 30.

Librairie
Encyclopédique
Librairie Ancienne et Moderne

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

remise générale

20%

• Nouveautés • Canadiana
• Dictionnaires • Livres anciens
• Formats de poche, Sciences humaines etc.;

spéciaux à 50%

1635, rue Saint-Denis, 845-0911
Métro Berri - Sortie Saint-Denis-Maisonneuve

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

ej Les Éditions du Jour

DERNIÈRE PARUTION

Jean-Paul ou Les Hasards de la vie
par Marcel Bellier

Jean-Paul, c'est avant tout l'histoire d'un enfant qui regarde passer la guerre de 14-18 à travers son père qui est au front. Puis **les Hasards de la vie** l'amènent à devenir, à son tour, soldat. Il connait successivement les joies et les douleurs de l'amour, affronte les difficultés de l'après-guerre et finit par immigrer au Canada-français où sa vie suit sa destinée...

$13.00

En vente chez tous les libraires et dépositaires

ej Les Éditions du Jour Inc.
6765, de Marseille, Montréal H1N 1M4
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaires de ce volume prière de remplir et de nous retourner la formule ci-dessous avec votre cheque ou mandat-poste.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____

☐ Cheque ou mandat ci-joint Jean-Paul $13.00

BO — 139 d

Khalil Gibran (l'auteur du "Prophète")

L'ESPRIT REBELLE

collection horizons spirituels

Khalil GIBRAN
l'appel du prophète

Dangles Raffin

Déjà paru, du même auteur:

$10.95

$9.95

1re partie : La liberté d'aimer
2e partie : Le cri des opprimés
3e partie : Khalil, l'hérétique

La publication de L'Esprit Rebelle provoqua au Liban de très vives réactions : le livre fut brûlé sur la place publique de Beyrouth, et son auteur excommunié puis exilé.
Un texte sincère, empreint de sensibilité et d'humanisme.

ÉDITIONS DANGLES/RAFFIN

En vente dans toutes les librairies

Diffusion Raffin

7870 FLEURICOURT - ST-LÉONARD, QUÉ. H1R 2L3

Maintenant disponibles au Québec
les ouvrages d'érudition des

ÉDITIONS UNIVERSITAIRES DE FRIBOURG/SUISSE

J.M. BOCHENSKI
Qu'est-ce que l'autorité ?
Denis COYLE
Aujustine's «De moribus Ecclesiae catholicae »
Yves GIRAUD
Bibliographie du roman épistolaire en France
Doris JAKUBEC
Sylvain Pitt ou les avatars de la liberté
Riccardo LUCCHINI & Charles RIDORE
Culture et société
Marius MICHAUD
La contre-révolution dans le canton de Fribourg
Martin NICOULIN
La Genèse de Nova Friburgo
Jacques SPERISEN
Regard épistémologique sur le concept de déficience mentale
Paul-Henri STEINAUER
La logique au service du droit
Marie-Humbert VICAIRE
Dominique et ses Prêcheurs
Jean-Jacques VON ALLMEN
La Pastorale du Baptême

Kiosque 131 au Salon du Livre de Québec.
Distribution exclusive : Les Presses Coméditex
93, rue St-Pierre,
Québec, G1K 7A1.
Catalogue gratuit sur demande.

LES ÉDITIONS COOPÉRATIVES ALBERT SAINT-MARTIN

Hiver - Printemps 1980

Claude Larivière
ALBERT SAINT-MARTIN, MILITANT D'AVANT-GARDE (1865-1947)
Dès le début du XXe siècle, Albert Saint-Martin s'engage du côté du socialisme et du laïcisme. Cette biographie retrace ses origines, son travail militant et reproduit ses principaux textes. 13 x 21; 200 p; 1979
ISBN-2-89035-006-1 $9.00

En collaboration
NUCLÉOPOLIS
Quel est l'enjeu du débat nucléaire? Quels sont les liens qui existent entre la société industrielle et l'utilisation de la puissance énergétique de l'atome? Car, au-delà du nucléaire, n'est-ce pas une société qui est contestée? 13,5 x 22; 530 p.; en coédition avec les Presses universitaires de Grenoble; 1979 $15.00

Robert Sévigny
LE QUÉBEC EN HÉRITAGE
En étudiant trois couples habitant chacun un quartier différent de Montréal, l'auteur examine les valeurs culturelles et sociales qui sous-tendent les structures des classes sociales. 13 x 21; 200 p.; 1979
ISBN-2-89035-003-7 $9.00

Michel Jamet
LE SPORT ET L'ÉTAT AU QUÉBEC
Sports de masse ou sports d'élite: à qui et à quoi sert la contribution de l'État en matière d'activité sportive. À paraître en avril 1980; 13 x 21; 150 p.

Ginette Lépine
ÉDUQUER AVEC AMOUR
Le récit d'une expérience exceptionnelle en enfance dite inadaptée. 13 x 21; 200 p.; à paraître en avril 1980. ISBN-2-89035-009-6

L'Association canadienne des Sociologues et Anthropologues de langue française (ACSALF)
LA TRANSFORMATION DU POUVOIR AU QUÉBEC
Actes du colloque du printemps 1979
Est-ce encore, depuis les années soixante, le même type de pouvoir et s'applique-t-il de la même façon? Anthropologues et sociologues se posent la question tant dans les domaines de la santé que de la technocratie, des minorités, de la politique, du municipal, etc. 13 x 21; 400 p.; avril 1980. ISBN-2-89035-013-4

Robert Dion
LES CRIMES DE LA POLICE MONTÉE
Heure par heure le récit détaillé des moyens mis en oeuvre par la police politique du Canada pour saboter l'Agence de Presse libre du Québec (Opération Bricole) et voler la liste des membres du Parti québécois (Opération Ham). 13 x 21; 200 p.; 1979
ISBN-2-89035-004-5 $9.00

Jean-Jacques Simard
LA LONGUE MARCHE DES TECHNOCRATES
Le rôle des fonctionnaires dans la «révolution tranquille» ne peut être négligé; la construction de l'État québécois en opposition aux dynamismes régionaux est également examinée par l'auteur; 13 x 21; 200 p.; 1979.

Sous la direction d'Annie Méar
RECHERCHES SUR LA TÉLÉVISION AU QUÉBEC
Cet ouvrage collige des textes présentés lors d'un colloque sur la recherche québécoise sur la télévision qui s'est tenu au Québec, en novembre 1979. Cette mise en commun de l'exploration des chercheurs tend à susciter la découverte de nouvelles pistes de recherche, à provoquer des échanges, à alimenter la réflexion dans ce domaine. Environ 400 pages.

Marc Choko
CRISES DU LOGEMENT À MONTRÉAL (1860-1939)
L'examen historique et théorique des divers aspects de la question du logement en milieu urbain. 17,5 x 21,5; 200 p.; février 1980.

Il y a d'autres titres au catalogue écrivez-nous à:
case postale 68, succ. Vimont, Laval H7M-3N7

SAINT-MARTIN: La petite maison d'édition différente

Libre Expression

En ce temps-là, quand je m'entraînais dans mon survêtement rouge, les gens me harcelaient, les enfants me lançaient des pierres, les chiens me mordaient les talons... C'étai au Québec, dans les années soixante... J'étais «le fou en pyjama»... (Marcel Jobin)

Le cri d'un homme en colère

PAR YVES LÉTOURNEAU

Je ne vais pas y aller par quatre chemins. Je n'ai pas l'intention de me perdre en préambules interminables. Je vais vous le dire tout cru: je viens de terminer un livre qui m'a foutu sur le derrière, qui m'a mis K.O.

Je me sens exactement comme un boxeur qui vient d'en «manger toute une». Je pensais jamais qu'un athlète québécois aurait le culot de nous garrocher enfin nos vérités en pleine face. Vous savez comme ces petites biographies bien apprêtées, sucrées un peu sur les bords, avec des belles petites phrases qu'on s'efforce de bien tourner, mais qui sont d'une gaucherie navrante, vous savez comme ces petits chefs-d'oeuvre d'insipidité peuvent nous tomber sur les nerfs.

Ce que je viens de lire n'a rien de ces minauderies de gars qui n'ont rien à dire.

Je viens de tourner la dernière page du livre de Marcel Jobin, «Le Fou en pyjama» et c'est comme si je venais de recevoir à la fois une grêlée de coups de poings sur la... margoulette et de coups de pied au... postérieur. Jobin y va pas par quatre chemins.

Et, cependant tout ce temps, la rage de Marcel Jobin a eu tout le loisir de croître, de se préciser; il a trouvé les mots juste pour la dire. Et son livre n'est que l'expression, pardon, le cri d'un homme en colère. Cette rage sort à jet continu. Comme un volcan en éruption. Page après page, il n'arrête pas de rappeler à tout un chacun ce traitement indigne que nous lui avons servi.

Et le plus surprenant de toute l'affaire, c'est qu'il m'a été impossible d'interrompre la lecture de ce terrible réquisitoire, contre le traitement ignore que nous servons à nos athlètes amateurs. Et quand je dis nous, je m'inclus dans le groupe. Vraiment. Impossible de faire autrement. Vous aussi, quand vous l'aurez lu, vous vous sentirez concernés; plus même, visés, directement. Vous m'en donnerez des nouvelles.

Ce sapré Jobin m'a brûlé au fer chaud. Je l'avoue. Loin de lui en vouloir, je ne l'admire que plus.

Et dans quel style! J'ai chez moi une assez importante bibliothèque sportive. Mais il me faut le dire: je n'ai jamais lu un livre tout d'une venue comme celui-là. Une longue coulée de larve volcanique. Sans aucune enflure gênante. Direct. Brutal même. Mais d'une rigueur dans la pensée et dans l'expression qui fera rougir plusieurs de nos plumitifs du monde du sport.

Ah! ce maudit Jobin-là, franchement quel bonhomme!

Laissez-moi vous raconter une anecdote, une seule. Je n'ai pas envie de vous procurer des prétextes pour ne pas lire son livre remarquable... Car il est indispensable que vous le lisiez. Je vous dirai pourquoi tout à l'heure. Voici l'anecdote. En 72, au mois de juillet, il reçoit de l'Association canadienne d'athlétisme la confirmation de sa sélection pour Munich. Enfin, il touche presque à son rêve le plus cher. Il demande un congé sans solde de son employeur, la compagnie Alcan. Comme son épouse est terrifieé à l'idée de voyager en avion, il va la reconduire au bateau qui part de New York. Il rentre chez lui pour terminer sa dernière semaine de travail à l'usine.

En rentrant à la maison, un télégramme l'attendait lui disant qu'il venait d'être rayé de l'équipe olympique et qu'il n'allait plus à Munich. Qu'auriez-vous fait vous, je vous le demande? Eh bien, la rage au coeur, Marcel Jobin a quand même pris l'avion pour Munich et avec son épouse il est allé assister aux Jeux olympiques... dans les estrades! Ecoeuré, totalement écoeuré il aurait pu tout lâcher. Il ne l'a pas fait. Moitié à cause de son entêtement, moitié à cause de sa femme, il a continué; il a trouvé la force de continuer. Je viens de faire allusion à sa femme... J'allais oublier de dire que le livre de Marcel est aussi une sorte de roman d'amour. Un amour discret, sobre, mais combien profond, et vrai; comme Jobin, quoi!

Je ne veux nullement charrier. Ça serait gênant. Marcel Jobin n'accepterait pas qu'on se serve de lui pour faire des grandes déclarations de ferveur après qu'on l'ait si longtemps ignoré. Je crois cependant qu'il est nécessaire de dire que le livre de Jobin est un livre essentiel pour aider à comprendre un peu l'âme québécoise.

Je me suis détesté d'avoir été si négligent à son égard depuis que je suis revenu au sport. Ben oui! on laissait le sport amateur à Jo Malléjac. Mais c'est pas une raison. J'aurais dû avant aujourd'hui m'occuper de Marcel Jobin. J'espère qu'il n'est pas trop tard.

Ce que je veux dire, c'est que tout en me détestant d'avoir passé à côté d'un si grand bonhomme (ils sont si rares chez nous), je me suis pris, tardivement je l'avoue, d'une grande admiration pour ce héros; et il en est un! Vous verrez.

Si vous n'avez pas le culot de lire le livre de Marcel, vous ne valez pas grand-chose. Et c'est un livre qu'on devrait mettre entre les mains de tous les étudiants de tous les niveaux scolaires. Pas l'an prochain. Dès maintenant. C'est pas tous les jours qu'il passe un grand souffle de passion dans nos lettres et dans notre vie. «Le Fou en pyjama», c'est une tornade de passion pour le sport amateur; c'est un ouragan de rage contre l'indifférence qui freine ces passionnés du sport et de la vie.

J'essaie encore de regrouper mes esprits.

Jobin m'a secoué comme je ne l'avais pas été depuis longtemps. J'avais besoin de l'être. Un livre de santé. Je ne vous le conseille pas. Je vous... ordonne de le lire!

LA PRESSE

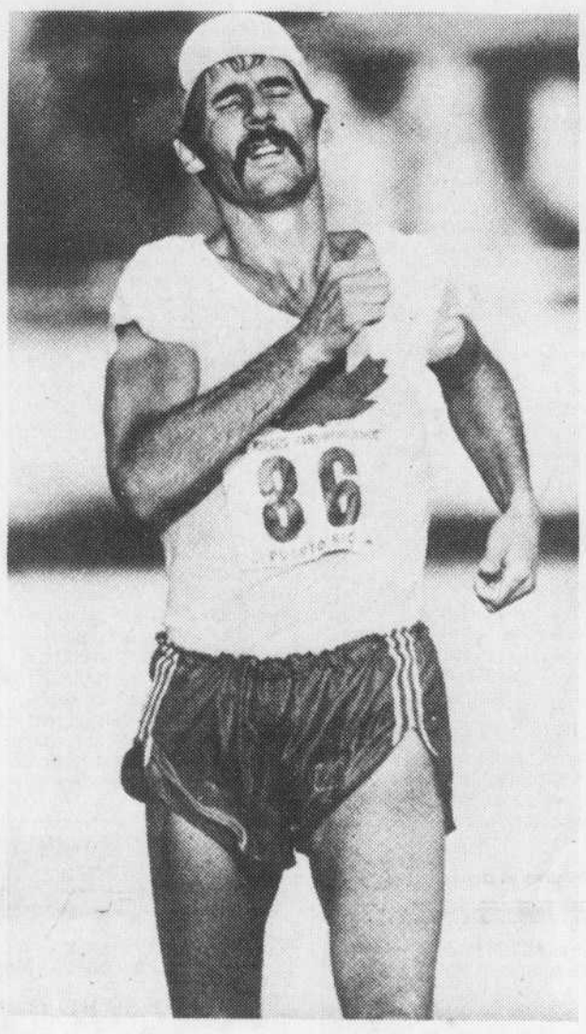

Les 56 leçons du "fou en pyjama"

PAR JEAN ST-HILAIRE

«C'est dur, quand on n'est pas hockeyeur professionnel, d'être un athlète international au Québec!»

Le constat tombe, froid, sec, sans envie. Au bout de 20 ans et 50,000 milles de course et de marche, Marcel Jobin, rebobineur-enveloppeur de câbles à l'usine de l'Alcan, à Shawinigan, témoigne. Son dévouement fanatique à sa discipline et sa longévité compétitive lui donnaient toute autorité morale pour illustrer les espoirs de l'excellence athlétique au Québec.

«Le fou en pyjama», tel est le titre évocateur de l'autobiographie que l'international Marcel Jobin vient de publier aux Éditions Libre Expression. L'ouvrage sort des tripes et du coeur, il suinte les privations, les incertitudes, les déceptions, l'effort surhumain, l'entêtement, les recommencements, la solitude.

La solitude surtout. Le gros de l'ouvrage nous dépeint l'adepte de cet athlétisme claudicant qu'est la marche athlétique dans un oppressant climat de réclusion culturelle et d'incompréhension. L'effort gratuit marginalise Jobin. C'est une radiographie du Québec sportif des années 60 à nos jours que l'athlète de 38 ans projette à travers son expérience. Dans une prose coulante et sans superfluités, l' «ouvrier obscur de l'athlétisme» qu'il est y va d'anecdotes et de considérations mordantes sur la mesquinerie des hommes et de leurs institutions. Marcel Jobin écrit en homme libre. Aux Jeux de Montréal, c'est grâce à un congé sans solde qu'il a pu se désâmer dans le 20 km marche... Ne devant rien à personne, il s'exepte les euphémismes et y va carrément.

Le soliloque est souvent exacerbé, l'aigreur ressort à l'évocation des harcèlements qui, hier encore, étaient le lot de ses sorties quotidiennes sur les chemins de Saint-Boniface, son lieu de résidence mauricien. Jobin ne peut oublier qu'il s'est réalisé envers et contre tous. Il en veut surtout aux envieux et aux fourbes, et à cette technocratie sportive qui, drapée dans sa logique structurelle et normative, reste trop souvent sourde à l'homme qui s'exprime dans l'athlète.

Il s'en trouvera peut-être pour lui reprocher sa hargne. Ceux-là auront tort. Car une société pour qui l'affairisme et les gros sous constituent les évidences les plus probantes de l'excellence sportive a de quoi exaspérer celui qui n'attache d'autre prix au dépassement que celui de son épanouissement. D'autant que c'est en trépignant sur le seuil de pauvreté que le marcheur Jobin poursuit l'excellence athlétique...

En dénonçant notre repli collectif sur une couple de modes d'expression sportive, Marcel Jobin pointe du doigt nos existences mécaniques, conditionnées, procuratives, prévécues. Il nous arrache notre masque d'indifférence pour exposer tantôt l'ignorance, tantôt la suffisance hautaine qu'il recouvre. Il faut lui savoir gré de cette franchise.

Mais Jobin ne broie pas que du noir. On lui découvre une tendresse, une maléabilité de grand sensible devant les manifestations d'approbation. C'est justement cette faculté qu'il a de passer de l'indignation à l'appaisement qui donne de l'élévation à son ouvrage. Comment ne pas frémir avec lui, au terme de ce 20 km olympique, à son retour dans le grand stade? Nous le revoyons vaincu et triomphant sous les vivats, subitement sans amertume, serein et indifférent à la douleur.

Marcel Jobin porte son sacerdoce athlétique comme le clown sa tristesse. Que le spectacle continue! le rire des oubliés est sans prix, l'être se révèle dans l'agir. L'ouvrage se boit comme un vin fruité malgré le sérieux de son propos, il vaut à la fois par sa souplesse narrative et l'éclairage qu'il jette sur une zone obscure de notre culture.

LE SOLEIL

OUI Marcel Jobin

PAR JERRY TRUDEL

Il est des livres dont on ne peut interrompre la lecture avant de l'avoir complétée d'un trait. Non, je ne pas parle pas du Livre beige, mais de «Le fou en pyjama», l'autobiographie de Marcel Jobin (Éditions Libre Expression, $7.95). Et, une fois la dernière page tournée, j'ai éprouvé un sentiment de culpabilité et de remords personnels en même temps qu'une admiration pour cet extraordinaire athlète et un émerveillement devant ses performances.

L'avant-propos cité plus haut est d'une fraîche simplicité. Qui est donc Marcel Jobin? La plupart d'entre nous le connaissent bien aujourd'hui parce que, par un beau jour de juillet 1976, il est entré au stade comme vingt-troisième marcheur de l'épreuve olympique, aux acclamations de 70,000 spectateurs qui l'avaient ignoré ou presque durant dix-huit ans de labeur, de détermination, de sacrifices, de misère, ce qu'aucun autre athlète au Québec, j'en suis sûr, n'a jamais endures avant lui et qu'aucun autre athlète du Québec n'aura plus non plus à subir, grâce en grande partie à la terrible leçon que la carrière de Marcel Jobin a donnée à tout un peuple, à ses dirigeants, et, mea culpa, à ses journalistes.

Le sentiment de culpabilité personnelle m'a tellement saisi qu'il me fallait ici tenter de faire amende honorable, presque de demander pardon pour moi et je l'espère, pour mes confrères... à l'exception d'un héraut consciencieux du sport amateur qui connaît bien l'échelle des valeurs et qui a nom Jo Malléjac.

À 40 ans, Marcel est le seul Canadien à détenir deux records MONDIAUX en athlétisme en plus de tous les records canadiens de marche athlétique. Il a tour à tour réalisé les meilleures marques au pays: en salle, le 1500 m, le mille et le 3 km; à l'extérieur, les 500m, 10 km, 20 km, 25 km, 30 km et 50 km. Il a battu le record mondial en salle du 1500 m et égalé la marque mondiale du mille. Enfin, dans les grandes épreuves de marche athlétique retenues au programme des Jeux olympiques, le 20 km et le 50 km, ses performances l'autorisent à figurer parmi les vingt-cinq meilleurs spécialistes du monde à l'heure actuelle.

On aurait pu croire qu'à son âge et avec l'impressionnant palmarès qu'il a compilé, Marcel Jobin pourrait se permettre de se reposer sur ses lauriers. C'est mal connaître l'homme. Il s'est donné comme mission d'aller à Moscou pour représenter son cher Québec aux Jeux olympiques. Et voilà que moi-même, qui ai fait campagne pour le boycottage des Jeux en raison de l'envahissement de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, je me surprends à remettre mon option en question. Comment en effet pourrait-on priver un athlète de cette trempe, de cette valeur, d'atteindre au sommet de sa carrière après près de vingt ans d'un courage indéfectible? Ce serait lui ravir son prix ultime, la participation, qu'il a pourchassée tout au long de sa vie...

DIMANCHE-MATIN

Un cinquième roman de Jean-Michel Wyl

PAR MICHEL BÉLANGER

Peu après la parution de *L'exil* de Jean-Michel Wyl, Patrick Imbert écrivait dans *Le Droit*:

«Enfin voilà un écrivain qui nous mène hors des sentiers battus! Ceci est d'autant plus vrai que le héros de ce roman est un rameur, seul sur sa petite barque, et qu'il nous entraîne dans son sillage sur l'océan de la vie. **L'Exil** représente donc la somme de toute une expérience accumulée au fil de toute une existence. Et c'est cette expérience que nous raconte le héros narrateur dans une immense fraîcheur, une étonnante simplicité et une fascinante modestie. Tout au long de ce périple, des refrains scandent la modestie de celui qui vient, qui voit, qui est conscient de ses échecs ou de ses succès et qui ne fait pas toute une tragédie ou toute une épopée de ceux-ci.

Ces refrains nous introduisent à l'aspect le plus fondamental de ce roman: la poésie. Elle est présente partout.

Si ce livre très original rappelle un ouvrage littéraire ce serait certes cette somme de poésie que représente **Le petit prince** de Saint-Exupéry...

Une grande simplicité et un profond naturel telle serait l'atmosphère dans laquelle baigne **L'Exil** qui, parfois, atteint même jusqu'à la sérénité...»

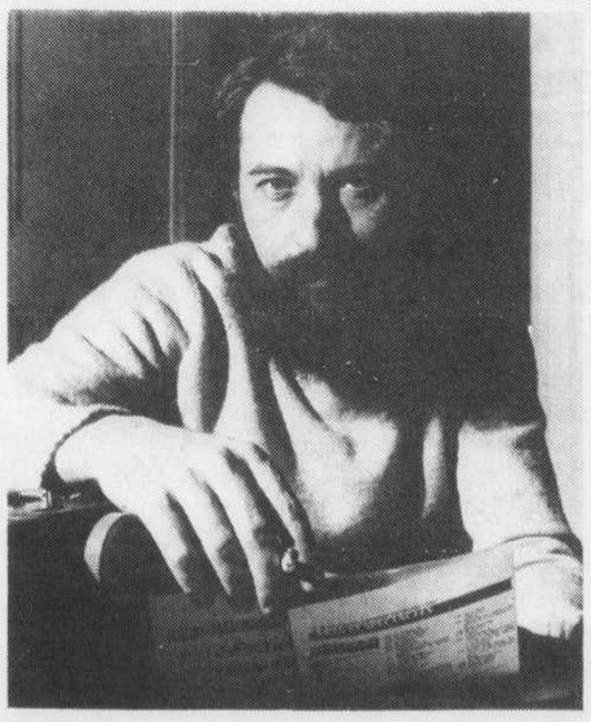

Dans *À l'été des Indiens*, cinquième roman de Jean-Michel Wyl, on retrouve ces mêmes accents.

L'auteur a vécu plusieurs années dans la région de l'Abitibi, et c'est sans doute ce qui nous vaut ce dernier roman. Comme il en est de ses autres ouvrages, **Les Chiens de satan, L'Exil, Québec Banana State, Quand meurent les dauphins**, ce nouveau roman nous charme dès les premières lignes par son style d'une grande beauté qui côtoie à certains moments la poésie. Mais **À l'été des Indiens** nous décrit aussi un pays dur auquel l'on s'attache à cause de sa grandeur et de sa force. L'Abitibi est cette terre que des hommes, à coups de ténacité et de volonté, ont fini par rendre accueillante. Mais le combat de l'homme avec son pays n'est jamais terminé. Le roman de Jean-Michel Wyl nous plonge dans un univers à la fois humble et grandiose où l'homme, dans sa lutte, doit se mesurer d'abord et avant tout à lui-même. En cela, ce roman nous rejoint tous, et il parle à chacun de son Abitibi.

«Un livre calme, dira Jean-Michel Wyl, une sorte de repos, de bas-les-armes. Les Abitibiens parmi lesquels j'ai vécu pendant dix ans m'ont appris des tas de choses essentielles que j'avais failli oublier. De toute façon j'aime les perdants. Ils ont plus de mérite que les autres. Ils sont honnêtes avec eux-mêmes, victimes de l'Histoire moderne et laissés pour compte. Ils ont la franchise d'essayer. Le Québec n'est pas Montréal. Le Québec est ailleurs: Abitibi, Lac St-Jean, Bas du Fleuve. Et j'aime le Québécois parce qu'il est encore beau. Un peu bébé, des fois, mais beau. Il a la franchise d'avouer ses lacunes. C'est déjà pas mal.»

Un nouveau livre s'annonce!

«Sans doute **LE MIGRANT**, nous apprend Jean-Michel Wyl, un livre que j'aime personnellement et que je ne renie pas. J'y ai mis plusieurs mètres de tripes. C'est à prendre ou à laisser.»

Pourquoi j'ai tant aimé Tina Louise

PAR PIERRE CARON

Pierre Caron, l'auteur de *La vraie vie de Tina Louise*, s'explique sur la fascination qu'a exercé sur lui le principal personnage de son premier roman.

Denise Morin de jour est **Tina Louise** de nuit et **Tina Louise** est la résistance solitaire de toute une vie austère. Elle laisse de côté les arguments; elle n'a pas le temps d'y penser, son geste est plus sérieux: elle doit vivre, gagnante.

Et je l'ai tant aimée parce qu'elle n'abandonne jamais. Cette lutte sourde que personne ne voit, ne sait. Parce qu'elle excite les voyeurs, satisfait le corps d'un homme sans coeur et n'a pas choisi la retraite d'un amour déçu, elle est à contre-courant.

En fait, une fois débarassée de toute inutile considération sociale, elle n'a de tort que d'être femme. Et mère célibataire qu'elle n'aurait jamais été si non femme...

La femme Denise est victime dans sa chair de ce que feint de donner **Tina Louise** du haut de sa chaire aux cabarets des soirs de débines: c'est seulement qu'elle a compris qu'il faut traiter la vie sans illusion et qu'elle ne compose pas ses rêveries d'ambitions béates, mais de projets efficaces à sa survie. Pour cela, elle le sait, elle doit persévérer dans son choix de garder pour enfant son bébé qu'on veut lui enlever au nom de saints motifs. Soumise aux poncifs des bien-pensants nimbés de bonnes intentions — comme l'enfer! — que lui reste-t-il que d'être constamment dans une fausse situation: amante déchirée d'abord, fille-mère ensuite, danseuse de nuit plus tard.

Tina Louise est la flagrante dénonciation, déjà maintes fois répétée de l'inégalité des êtres mâles et femelles: là où la femme subit correspond trop exactement à là où l'homme fait subir. Et, complice, la société qui retient comme de bon ton que l'homme regarde la femme qui pèche à se faire regarder.

Qu'est-ce que je fais avec Tina Louise pendant tant de temps à écrire une vie qui n'est pas la mienne: j'assiste à l'injustice et la raconte. Pendant qu'on déraisonne sur son compte, qu'on se laisse à prétendre qu'elle est peu de choses — amoureuse râtée, mère absente, fille de la **Main** — elle, elle prouve qu'à lutter férocement quand on est femme on gagne peu... C'est l'opinion des hommes (ces **autres** à part...) qui vaut jugement et non tous les courages des femmes qui valent victoire.

Petite fille à qui on a fait l'amour sans l'aimer et qui soudain sera femme alors que soudain il est trop tard. La suite donnera bien quelques bons moments, mais le boulet demeure attaché à la patte: l'enfant de l'autre amour se superpose mal à la vie nouvelle, puis à la vie tout court.

Le plus remarquable est que le récit de ce drame est, tout compte fait, la narration d'une vie ordinaire. C'est ce qui en fait une histoire passionnante parce qu'on s'y reconnaît tous plus ou moins dans ce qu'on a de bon ou mauvais.

Auto-portrait

Avant de se définir comme écrivain, Jean-Michel Wyl s'affirme journaliste.

«Quoiqu'en pensent les gens, le journalisme est un boulot honnête. C'est peut-être encore l'un des domaines dans lequel on peut le moins tricher. Écrire un article ou faire un topo — et le signer est un acte de vérité irrémissible. N'importe qui, à n'importe quel moment, peut vous dire que vous êtes dans les patates. Et je n'aime pas les frites. Je suis un homme professionnellement heureux. Mon métier a presque toujours rempli mes espérances depuis que j'étais saute-ruisseaux jusqu'à maintenant. Aujourd'hui je ne me pose plus de questions: je serai certainement toujours journaliste. Le métier ne m'a pas toujours nourri à ma faim mais je l'aime... Quant à la littérature, c'est une autre façon de journalisiser des tonnes d'expériences. Je ne conçois pas que l'on puisse écrire sans avoir vu ou vécu. Aujourd'hui les gens ont des expériences télévisuelles. Moi j'ai toujours préféré le vrai. Ça coûte plus cher mais c'est authentique: quitte à le vivre jusqu'à l'horreur.

«La littérature, chez moi, permettra à l'homme de poursuivre un métier de journaliste encore sensible aux gémissements des humbles. Tout le reste n'est que du vent. Les humbles: ceux à qui on ne permet jamais de murmurer. Ou alors nos micros ne sont plus assez sensibles. Écrire est un acte de croyance. C'est un acte de foi. C'est aussi un acte d'abandon qui doit aller jusqu'au bout de lui-même. Sinon il vaut mieux changer de métier et devenir gardien de prison. Or, je déteste les flics. Et notez qu'on peut être flic sans être policier...»

En bref

CUISINE

101 façons de servir les pâtes alimentaires

Une grande variété de pâtes alimentaires peuvent servir de base à des mets faciles à préparer et très économiques. C'est pourquoi Mi-

relle Beaulieu a eu la bonne idée de réunir **101 façons de servir les pâtes alimentaires**: les habituels spaghetti, macaroni, et lasagnes, mais aussi les bucatini, les fettucines, les linguines, les perciatelli, les tagliatelles, les ditali, les ziti, les boucles, les manicotti, les coquilles, et bien d'autres sortes de pâtes encore que l'on peut servir avec plus de vingt-cinq sauces différentes, ou bien en salades, en soupes, et de plusieurs autres façons aussi.

Grâce aux **101 façons de servir les pâtes alimentaires** vous pourrez varier à l'infini votre menu de tous les jours, économiser votre temps et votre argent, régaler votre famille de même que vos invités avec des plats nouveaux et succulents!

JARDINAGE

Parterre et jardin

Jardinier depuis vingt ans, Albert Tousignant livre tous ses secrets sur l'art d'aménager votre terrain: la plantation et l'entretien du gazon, des arbres, des haies, des fleurs. **Parterre et Jardin** constitue un guide complet du jardinage à la portée de tous.

Vous y apprendrez comment tracer le plan d'aménagement de votre terrain pour les prochaines années tout en économisant vos efforts et votre argent. Vous y trouverez également tout ce qu'il faut savoir sur l'aménagement et l'entretien du gazon, la plantation, la taille, les soins des arbres,

arbres d'ornement, petits arbres, arbustes, rosiers, haies, conifères, arbres fruitiers, arbrisseaux à fruits, fleurs, fleurs annuelles, plantes vivaces, etc.

Parterre et Jardin, un outil de travail précieux, abondamment illustré, qui vous aidera à rehausser la valeur de votre demeure et facilitera tous vos travaux de jardinage. Publié aux Éditions Libre Expression, **Parterre et Jardin** d'Albert Tousignant est en vente partout au prix de: $9.95.

MATERNITÉ

La maternité apprivoisée

Lorsqu'une femme devient enceinte, quels sont les changements physiologiques et psychologiques qui se produisent en elle? Comment vit l'enfant dans son sein, et comment progresse-t-il? Quelle est l'influence de la mère sur l'enfant et vice versa? Comment se déroule un accouchement? Aidan Macfarlane, pédiatre et psychologue, répond à ces questions dans **La maternité apprivoisée.**

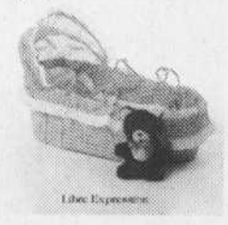

L'auteur traite de la vie de l'enfant avant sa naissance, des sens qui s'éveillent à l'intérieur de l'utérus, des mouvements du bébé, de l'évolution de ses perceptions. Aidan Macfarlane souligne aussi les facteurs psychologiques et sociologiques qui peuvent influencer les émotions et le comportement de l'enfant. L'accouchement lui-même fait l'objet d'un chapitre où l'on se penche sur les façons dont il peut se dérouler, et sur les méthodes de soulagement dont la mère est en mesure de bénéficier. Enfin, Aidan Macfarlane donne des informations sur la croissance de l'enfant jusqu'au premier mois après sa naissance, en tenant compte aussi bien de son évolution physiologique que psychologique.

Écrit dans une langue simple, **La maternité apprivoisée** est un ouvrage de référence utile qui répond aux questions que toute femme et tout homme se posent face à l'événement de la naissance. Publié aux Éditions Libre Expression, **La maternité apprivoisée** d'Aidan Macfarlane, est en vente partout au prix de: $9.95.

Hommages à Jean-Paul Sartre

PARIS (AP) — Un maître à penser vient de disparaître. Telle est la réaction unanime de tous ceux qui, proches du philosophe, hommes politiques, artistes ou écrivains, ont appris dans la nuit de mardi ou en début de journée mercredi la mort de Jean-Paul Sartre, décédé vers 21 h 00 mardi à l'hôpital Broussais, à Paris, des suites d'un oedème pulmonaire.

Le journal libération dont il était le fondateur, a pu sortir mercredi avec une immense photo de l'écrivain en première page. Pour libération, Sartre «occupa le siècle comme Voltaire et Hugo les leurs».

Le philosophe, après avoir parrainé plusieurs journaux d'extrême-gauche au lendemain de mai 1968, avait contribué au lancement de libération dont il avait été un moment directeur.

M. Valery Giscard d'Estaing a lui aussi rendu hommage au philosophe mercredi matin. «Je ressens sa disparition comme celle d'une des grandes lueurs d'intelligence de notre temps», a déclaré le président de la République, «à la perception du devenir tragique de l'être humain trop rendu à sa seule dimension, il répondait par une générosité d'allure dogmatique mais authentique, militante, et en dépit du rejet de toute catégorie, singulièrement française».

Refus des honneurs

Le chef de l'État a ajouté: «Jean-Paul Sartre rejetait tous les honneurs officiels. Il ne convient pas que l'hommage du président de la République paraisse contredire ce choix intime».

Sartre avait en effet refusé d'accepter le prix Nobel de littérature. Pendant une longue période à la suite de la guerre d'Algérie et des événements de mai 68 il avait également refusé d'accorder des interviews aux chaînes de radio et de télévision.

De son côté, M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste français, a surtout voulu saluer «l'homme qui, à l'époque de la guerre froide et des guerres coloniales, a pris des positions courageuses en faveur de la paix et de l'indépendance des peuples... Bien des choses nous séparaient de lui sur le plan théorique et politique. Cela ne nous empêche pas de saluer en Jean-Paul Sartre une figure marquante du mouvement de la pensée contemporaine», a-t-il ajouté.

Saint-Germain-des-Prés

Jean-Paul Sartre avait signé le «Manifeste des 121» pour le droit à l'insoumission en Algérie. Il avait également soutenu les réseaux Jeanson d'aide au F.L.N.

Juliette Gréco, interrogée sur France Inter, s'est attachée à décrire l'homme Jean-Paul Sartre: «Il était extrêmement gai, il prenait la peine de répondre quand on lui posait une question. Nos rapports étaient des rapports de maître à élève, amicaux, affectueux, mais très respectueux». Le philosophe avait contribué, malgré lui, à faire de Saint-Germain-des-Prés l'endroit à la mode au lendemain de la guerre.

Le monde du théâtre a aussi rendu hommage au philosophe existentialiste par la voix de Georges Wilson. «Avec lui disparaît un des derniers fous de justice, a déclaré le comédien. Pour nous, les créateurs de l'avant-guerre, c'est l'exemple type qui nous a permis de continuer».

Outre ses romans, «La nausée», «Le mur», «Les chemins de la liberté», l'oeuvre littéraire de Sartre s'est accompagnée d'une oeuvre théâtrale importante notamment avec des pièces comme «Huis clos», «Le diable et le bon Dieu», «La putain respectueuse».

Grand frère «modéré»

D'autres personnalités du monde des lettres ont rendu hommage à l'écrivain. Claude Mauriac s'est déclaré profondément bouleversé par sa disparition. «Chacun d'entre nous, si modeste fut-il, se situait par rapport à lui. J'ai perdu le grand frère dont j'aurais aimé être digne».

Pour Bernard Pingaud, qui a collaboré à la rédaction des «Temps modernes», la revue littéraire fondée par Sartre, le philosophe était en fait «un modéré». «Il avait la gentillesse d'une intelligence à la fois sûre d'elle-même et complètement dénuée de vanité».

Jean d'Ormesson, de l'Académie française, a souligné quant à lui que Sartre «n'échappait pas aux contradictions et s'en faisait plutôt une arme».

Jean-Paul Sartre s'est éteint mardi soir entouré de ses proches, Simone de Beauvoir, sa fille adoptive, Arlette El Kaim, et Liliane Siegel, auteur d'un des derniers livres sur lui.

Le philosophe aurait eu 75 ans le 21 juin prochain.

Réactions étrangères

Les premières réactions enregistrées à l'étranger après la mort de Jean-Paul Sartre ont souligné l'importance de l'influence philosophique et intellectuelle de l'écrivain français, depuis l'après-guerre. La plupart des journaux de la presse internationale ont annoncé sa disparition à «la une».

Jean-Paul Sartre sur la place publique à Paris avec des travailleurs de Renaud, en 1970. (Photolaser Presse Associée)

Aux Etats-Unis, le Washington Post et le New York Times qui ont publié la nouvelle de la mort de Sartre en première page, lui ont consacré chacun une page intérieure.

Les deux quotidiens ont mis l'accent sur le rayonnement de sa pensée dans les années de l'après-guerre sur la jeunesse occidentale. Le Washington Post et le Washington Star estiment que, malgré la rupture de Jean-Paul Sartre avec le PCF en 1956, l'homme restait un communiste.

A Moscou, la mort de Jean-Paul Sartre a été annoncée sans commentaire par le journal Izvestia qui lui a consacré cinq lignes se limitant à le présenter comme un «écrivain, philosophe et polémiste célèbre».

A Rome, le président de la République italienne, M. Sandro Pertini, a envoyé un message de condoléances à la compagne du philosophe, Simone de Beauvoir. Dans son message, le président italien rappelle l'engagement constant de Jean-Paul Sartre, «une des voix les plus influentes et les plus originales de la conscience française... pour les plus hautes valeurs humaines de liberté et de justice».

Pour l'écrivain brésilien Jorge Amado, Jean-Paul Sartre «fut sans doute l'homme le plus important de l'après-guerre, intellectuellement parlant, celui qui a exercé la plus grande influence sur le monde d'aujourd'hui». Jorge Amado qui reçut Sartre en 1960 lors de l'unique voyage que le philosophe français fit au Brésil, a souligné notamment l'importance de la lutte de Jean-Paul Sartre «pour la liberté de l'être humain».

A Londres, la disparition de Sartre a été qualifiée de grande perte pour la culture française par le philosophe sir Alfred Ayer, ancien professeur à l'université d'Oxford qui estime que Jean-Paul Sartre était «plus important comme écrivain politique et homme de lettres que comme philosophe».

Un géant

À Tokyo, la mort de Jean-Paul Sartre a été ressentie avec émotion. Le philosophe français était considéré par les intellectuels japonais comme le seul maître à penser de l'après-guerre. Tous les journaux du soir ont annoncé la nouvelle de sa mort en première page et de longs articles lui étaient consacrés. «C'est un géant qui vient de mourir», a déclaré le professeur Takeshi Ebisaka de l'Université de Tokyo, qui a traduit plusieurs oeuvres de Sartre.

À Jérusalem, M. Arien Dulczin, président de l'Organisation sioniste mondiale et de l'Agence juive a adressé un télégramme de condoléances à la famille de Jean-Paul Sartre. «L'Organisation sioniste mondiale, écrit-il, ressent profondément la perte d'un homme qui a toujours lutté pour l'universalité de l'amitié des peuples».

Au Caire, la mort de Sartre a été annoncée en première page par les deux plus grands quotidiens, Al Ahram et Al Akhbar.

Un grand choc

Certains pays de l'Est ont souligné également l'influence exercée par Jean-Paul Sartre. La nouvelle de sa mort a provoqué un choc, a écrit mercredi le journal yougoslave Politika dans une correspondance de Paris. Le journal a mis en valeur le militantisme de Sartre contre les guerres et les violences impérialistes. «Son oeuvre philosophique, ses romans et ses pièces de théâtre, poursuivait le quotidien, sont devenus la propriété du monde entier».

En Pologne, M. Jerzy Putrament, membre du comité directeur de l'Association polonaise des écrivains, a déclaré que la mort de Sartre était pour lui «un grand choc», car avec sa disparition le monde de la philosophie a perdu un «grand penseur». Il a mis en exergue «sa facilité de synthèse, la précision de sa pensée, qualités que les marxistes peuvent lui envier». Tous les quotidiens de Varsovie ont annoncé la mort de Sartre «à la une».

À Budapest, la radio a annoncé le décès du philosophe français, soulignant son rôle en tant qu'homme politique et précisant que plusieurs de ses oeuvres avaient été traduites en hongrois.

Le 9e Salon du livre de Québec

Cette année, le Salon international du livre de Québec, neuvième édition, sera celui de la diversité: roman, poésie, science-fiction, bandes dessinées, littérature féminine, livres documentaires, théâtre. Il faut que chaque visiteur reparte avec l'envie de lire «Chacun son livre», slogan dont on a fait le thème de cet événement culturel, le seul du genre en Amérique du Nord, qui se tiendra du 22 au 27 avril prochain au Centre municipal des congrès de Québec.

Plus de 700 éditeurs d'une vingtaine de pays y seront et présenteront au delà de 100,000 volumes dans plus de 300 stands. Une centaine d'auteurs, dont Antonine Maillet, Max Gallo, Michel Tremblay, pour ne nommer que ceux-là, participeront à des séances de signature, à plus de 120 séances, à des conférences, à des colloques. Les auteurs présents seront, à 90 pour cent, Québécois.

C'est le ministre des Affaires culturelles et des Communications, M. Denis Vaugeois, qui ouvrira officiellement le 9e Salon international du livre de Québec.

Dès l'ouverture du Salon, le roman sera à l'honneur. On dévoilera le nom du lauréat du prix Robert Cliche, ultime récompense du concours littéraire «la relève du roman québécois». Les lauréats des deuxième et troisième prix seront également connus.

Le lendemain, mercredi 23 avril, c'est la journée de la femme. Trois activités principales ont été organisées: une table ronde à partir du thème «La femme à travers l'écriture»; des entretiens avec des auteurs, dont quelques lauréates de prix littéraires, sur le thème «La femme et l'écriture»; enfin, un colloque d'envergure ayant pour thème «La femme est l'avenir de l'homme».

Le jeudi, on parlera de roman nouveau et surtout de théâtre. Des acteurs, des auteurs, des metteurs en scène, des directeurs de théâtre dresseront un bilan du théâtre québécois depuis les années 1970.

Le vendredi, c'est au tour de la poésie. On tentera de brosser un tableau de ce genre littéraire au cours des dernières années. En outre, on connaîtra le lauréat du prix Octave-Crémazie, rattaché au concours «La relève de la poésie québécoise». L'activité sera présidée par le grand poète québécois Gaston Miron. Enfin, on assistera, en soirée, à un récital de poésie qui regroupera une pléiade de poètes québécois.

La journée de samedi mettra en évidence la bande dessinée et la science-fiction. Le père de Gaston Lagaffe, Franquin, celui de Lucky Luke, Morris, et plusieurs dessinateurs connus des bandes dessinées française, belge, et québécoise, se retrouveront au Salon et, dans certains cas, s'exécuteront sur scène.

En outre, un congrès d'envergure national «Boréal 80» organisé par le Club de science-fiction (Québec), se tiendra, du 25 au 27 avril, dans le cadre du 9e Salon international du livre de Québec. Plusieurs activités composeront le programme de ce congrès: exposés de la part d'écrivains et d'éditeurs, ateliers sur le dessin et la bande dessinée fantastiques, tables rondes et échanges.

Enfin, le dimanche 27 avril, on parlera, entre autres choses, de l'histoire du Québec avec des historiens, des politicologues et des observateurs.

À nouveau cette année, le gouvernement du Québec y est allé d'une généreuse contribution par le biais du ministère des Affaires culturelles. La ville de Québec, la Communauté urbaine de Québec, et le Conseil des arts du Canada ont aussi apporté leur concours financier au Salon international du livre de Québec.

Depuis maintenant neuf ans, le Salon international du livre de Québec, en faisant la promotion du livre, participe à la diffusion et à la vulgarisation de la lecture. Il entend bien continuer son oeuvre. Et plus que jamais, il veut susciter chez les Québécois le goût de la lecture. Il faut que chaque visiteur reparte du Salon avec l'envie de lire «Chacun son livre».

"Philosophiques"
La revue officielle de la Société de philosophie du Québec
Vol. VII, no 1 avril 1980.
1. Articles
R. TREMBLAY, L'auto-méditation phénoménologique pour une communauté des philosophes.
M. GAGNON, La critique piagétienne de l'apriorisme attaque-t-elle le criticisme kantien?
L.-P. Luc, La théorie hégélienne du savoir.
2. Études critiques
B. ROY, Claude Gagnon, de la cabale des philosophes à la littérature des cabalistes.
J. BOULAD-AYOUB, De l'idéologie dominée, par Bernard Labrousse.
R. HÉBERT, Histoire et philosophie au Québec, Anarchéologie du savoir historique, par Roland Houde.
3. Intervention
G.A. LEGAULT, La rhétorique des discours sur l'indépendance: l'argumentation historique.
Revue officielle de la société philosophie du Québec
Publication semestrielle.
Abonnement annuel: Institution: $13.00 Individu: $10.00 Étudiant: $6.00 Le numéro: $7.00
Les éditions Bellarmin, 8100 boul. St-Laurent, Montréal H2P 2L9

QUÉBEC SCIENCE
VOUS INVITE À PROFITER DU SOLEIL
Le numéro d'avril 1980 du magazine QUÉBEC SCIENCE est exceptionnel: en plus de son contenu habituel aisément accessible et d'une grande actualité, QUÉBEC SCIENCE vous offre 40 pages de textes et d'illustrations sur l'usage de l'énergie solaire au Québec et ailleurs. Après *un bien étrange hiver* de Marcel Arteau et *la voie douce de l'alimentation* de Michel Gauquelin, le SPÉCIAL SOLAIRE de QUÉBEC SCIENCE vous présente le menu suivant:
UNE QUESTION DE PRIORITÉ par Hélène Lajambe
BÂTIR AVEC LE SOLEIL par Pierre Guité
LES OUTILS DE L'HOMME SOLAIRE par François Beaulieu
LA SERRE QUI VENAIT DU FROID par André Delisle
UN TOUR DU MONDE par Jacques Larue-Langlois
PROFITER DU SOLEIL...
et abonnez-vous à QUÉBEC SCIENCE
Abonnement spécial (2 ans / 24 numéros): $30.00
(1 an / 12 numéros): $17.00
☐ Ci-joint mon paiement au montant de $ .....
☐ Veuillez me facturer pour la somme de $ .....
Nom .....
Adresse .....
Code postal .....
Le magazine Québec Science
Case postale 250, Sillery, Québec G1T 2R1
Les Presses de l'Université du Québec

Les Éditions du Jour
DERNIÈRE PARUTION
Hiérarchie ethnique dans la grande entreprise
par Jean-Marie Rainville
$8.00
Ce livre décrit la place respective des cadres canadiens-français et canadiens-anglais dans la grande entreprise.
L'auteur projette une lumière nouvelle sur le problème du malaise des cadres dont on entend si souvent parler. Il le fait en s'interrogeant sur l'évolution sociale et politique du Québec au sein du Canada actuel.
En vente chez tous les libraires et dépositaires
Les Éditions du Jour Inc.
6765, de Marseille, Montréal H1N 1M4
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaires de ce volume prière de remplir et de nous retourner la formule ci-dessous avec votre chèque ou mandat-poste
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
☐ Chèque ou mandat ci-joint Hiérarchie ethnique $8.00

ÉCHÉANCE : 1er JUIN 1980
PRIX DE LA REVUE *ÉTUDES FRANÇAISES* 1980
Créé en 1966 par les imprimeurs Thérien Frères (1960) Limitée, ce Prix encourage la création d'œuvres littéraires écrites en français, mais représentant des domaines culturels autres que celui de la France. Ouvert à tous les genres littéraires, ce Prix veut souligner le renouvellement des formes littéraires et de la langue dans la communauté francophone mondiale. Les manuscrits doivent être entièrement originaux et inédits; ils doivent être mis à la poste avant le 1er juin. D'une valeur de $2 000, le Prix sera décerné à l'automne et la publication est assurée par les Presses de l'Université de Montréal.
Renseignements et formulaires: Secrétaire du Prix de la revue *Études françaises*, Les Presses de l'Université de Montréal, C.P. 6128, succ. «A», Montréal, Qué., Canada H3C 3J7 Tél.: (514) 343-6931
Lauréats: A. Kourouma (1968), G. Miron (1970), J. Garcia (1971), M. Beaulieu (1973), F. Ouellette (1974), J.-Y. Soucy (1976).
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. «A»
Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél.: 343-6321/6325

"Une femme écrit, attentive à l'écriture en spirale des amazones contemporaines."
nicole brossard
le sens apparent
textes - flammarion
NICOLE BROSSARD
publie
«Le sens apparent»
aux Éditions Flammarion ltée
EN VENTE DANS TOUTE BONNE LIBRAIRIE

les carnets de Jean Éthier-Blais

Note liminaire

SÉRÉNA et moi avions déjà concocté la conversation qui suit lorsque j'ai appris la mort de Jean-Paul Sartre. Ce matin, à la radio. Musique, pendant laquelle je laisse cheminer en moi cette nouvelle. Aveugle, malade, à ses côtés une vieille Antigone, atteint de cette sclérose si particulière aux athées qui sentent venir la fin et qui s'appelle la nostalgie d'une éternité spirituelle, Sartre laisse une oeuvre écrite considérable. Il est vain d'essayer de situer ce qui en elle relève du fatras et ce qui a des chances (ou la mauvaise chance) de durer. Il laisse surtout une figure, celle de l'intellectuel qui pense sur la place publique. On peut donc démonter, fait unique dans l'histoire, le mécanisme de l'utilisation qu'il fit de son intelligence et de ses rapports avec sa sensibilité. Slogans et vocabulaire mythique ont fini par remplacer l'idée. Il suffit d'analyser le sort fait au mot «existentialisme» ou aux palinodies de Sartre pour situer ce phénomène. Tout devient du ressort du «paraître».

L'homme, dans sa vie privée, était, dit-on, simple et bon. La générosité est partout présente dans sa vie. Nombreux sont les écrivains qui ont eu droit à ses largesses. Il aimait la musique et jouait du piano, talent naturel chez un parent d'Albert Schweitzer. Son goût était sûr, ce qui est souvent le cas chez les écrivains de style quelconque. Il vénérait Flaubert et Baudelaire à qui il enviait le génie et la vie obscure. En un mot, homme d'une vaste culture emporté par les flots éternellement renouvelés de ces mots dont notre époque a un besoin insatiable. Normalien, universitaire avant tout, avec l'esprit du canular et la grosse caisse de l'humour sentimental qui se déguise en philosophe et en pédant.

■

Séréna: Pourquoi y être allé, puisque vous n'aimez pas Sartre. Que de fois m'avez-vous dit: «Ah! ce Jean-Paul Sartre, pontifiant écrivain; quelle influence néfaste n'a-t-il pas eue sur le déroulement de la littérature et de la pensée françaises depuis la guerre.» Et voilà que vous allez voir **Huis-Clos**. Vous n'êtes pas conséquent avec vous-même.

Moi: Nostalie, peut-être? Il est vrai que Sartre m'a longtemps déplu. Mais aujourd'hui, il m'indiffère. Sa rage d'être un chef l'a rendu, avec le temps, inoffensif. Souvenez-vous de la lettre que lui écrivit De Gaulle, qui l'appelait «Cher Maitre» et le rembarrait en le traitant avec beaucoup d'égards. C'était une façon polie de lui faire comprendre que les arcanes de la haute politique lui seraient à jamais interdites. Publiciste et folliculaire (mais folliculaire à briques), oui; politique, non. Rappelez-vous aussi l'éclosion de ce qu'on a appelé à tort l'existentialisme, dont ses propagandistes avaient fait de Sartre leur dieu; du Café de Flore que Simone de Beauvoir et sa bande avaient subtilisé à Maurras et la sienne. Le jeu des clans dans la littérature française est toujours divertissant pour l'ethnologue culturel. Quand on songe que Maurras et Sartre ont écrit leurs oeuvres à la même table! Les historiens des prochains millénaires les confondront peut-être, comme on confond aujourd'hui les innombrables Homère en un seul vieillard majestueux. Ils se demanderont comment Maurras a pu faire jouer ses pièces de théâtre devant des auditoires allemands dans Paris occupée sans se rendre compte qu'il s'agit de l'autre moitié, qui avait nom Sartre. Peut-être l'un d'eux, plus subtil, fera-t-il la remarque que cet écrivain double a deux styles bien différents l'un de l'autre; que celui qui vient du Midi écrit admirablement et que celui qui vient d'ailleurs, de Paris et d'Alsace, après des études à Berlin, écrit lourdement. On se gaussera de sa naïveté. Eh oui! c'est là la véritable condamnation du subtil lettré que fut Maurras. Un jour, on le confondra peut-être avec l'auteur de **Huis-Clos**.

Séréna: Et il dira lamentablement: «Mon enfer, c'est Sartre!»

Moi: Mais vous, chère amie, n'avez-vous donc jamais vu cette pièce?

Séréna: Oui, au cinéma. Je ne me souviens que de l'atmosphère de repli sur soi dans laquelle baignaient les propos. Du texte j'ai oublié l'essentiel. Était-il nécessaire de nous apprendre que nous aimions nous torturer les uns les autres? Marguerite Moréno y jouait le rôle de la concierge. Assie à une table, avec son sourire ambigu et son regard de nymphomane, glauque et déjà de connivence avec la mort, elle caressait un chat langoureux en décrivant l'enfer sartrien. Le père de Phèdre n'est-il pas, lui aussi, le gardien des Enfers? Et Phèdre ne tremble-t-elle pas à la pensée que son père l'y recevra dans sa majesté et sa rigueur?

Moi: Sartre a été marqué par la mythologie et il revient souvent vers elle. C'était la mode avant 1940; Giraudoux, Claudel, Gide, Valéry avec sa Perséphone, tout ce monde éolectique donnait dans les dieux et les demi-dieux. En réalité, Sartre n'a pas quitté cette troupe d'écrivains immenses dont il garde la nostalgie. Encore aujourd'hui, c'est pour eux qu'il écrit. Gide et Valéry lui rendent une réponse muette. Il n'a cure de notre mutation, à laquelle il entend du reste peu de chose. Comment voulez-vous qu'un homme né au début du siècle puisse saisir la musique du verbe comme un homme de vingt ans? De vingt ans d'aujourd'hui avec une vision marquée par le fracas des décibels, un univers architectural à la Chirico et l'esprit rendu spongieux par la novovision. Une autre civilisation se construit sous nos yeux et nous ne nous en rendrons compte que le jour où nous basculerons dans l'inconnu. On a parfois l'impression que

Suite à la page 30

blues clair «la mort dans l'âme»

Un témoignage de Patrick Straram le Bison ravi

C'EST à partir de lui qu'a commencé vivre mes **«chemins de la liberté»**...

Je viens de finir de relire mon écriture pour «Place aux poètes» demain. Mardi 15 avril 1980. 16 heures 30: Danièle Blain me téléphone du «Journal de Montréal»: elle vient d'apprendre par télex la mort de Jean-Paul Satre. Vendredi dernier il y a trois ans c'était Jacques Prévert...

Je téléphone à Madeleine Gagnon et à Thérèse Desjardins.

Je vais Place-Ville-Marie chez Bertrand acheter le disque sur lequel sont réunis le **«Concerto pour violoncelle et orchestre»** de Witold Lutoslawski (entendu à la Place des Arts, concert de l'Orchestre Symphonique de Montréal le mardi précédent) et **«Tout un monde lointain...»**, concerto pour violoncelle et orchestre de Henri Dutilleux, Mstislav Rostropovitch au violoncelle, avec l'Orchestre de Paris, au pupitre le compositeur pour l'exécution de la première oeuvre et pour celle de la seconde Serge Baudo.

À 20 heures à l'Université du Québec à Montréal un spectacle Boris Vian, un travail de fin de session par des étudiants — une Vesna Dell'Olio que je connais pas m'a téléphoné avant-hier soir: j'aimerais peut-être le voir... Je vais prévenir que je manquerai le début, et leur dis la mort de Sartre — la nouvelle assomme ces jeunes de 20 ans et moins...

Dans **«L'écume des jours»** Boris Vian l'appelait Jean-Sol Partre... (Boris Vian qui écrivait dans «Les temps modernes» en même temps que dans «Jazz-hot»...)

«Tout un monde lointain...» L'écrivant, dans les années soixante, Henri Dutilleux était habité par Baudelaire qu'il relisait avec passion... Baudelaire... Sartre...

Je n'ai jamais cessé de dire et jamais ne cesserai comme m'est vital l'homme de paroles si décisives quant à Paul Nizan, Aimé Césaire, Frantz Fanon, Jean Genêt... Parlant d'eux, de ceux-ci, il se parlait, me parlait...

Me traversent des images qu'il avait magnifiquement dites, André Masson, Alberto Giacometti...

Je pense à Simone de Beauvoir. Lui crier du coeur comme j'ai mal et mon estime.

Appeler Paule Baillargeon: il y a 48 heures je lui racontais que mon émotion en voyant **«La cuisine rouge»** (le film sublime de Paule et Frédérique Collin) m'avait rappelé l'émotion éprouvée à Paris en voyant la première fois **«Huis clos»**... Appeler Robert Daudelin: que pourrait montrer la Cinémathèque québécoise à propos de l'auteur de cet auto-

Suite à la page 30

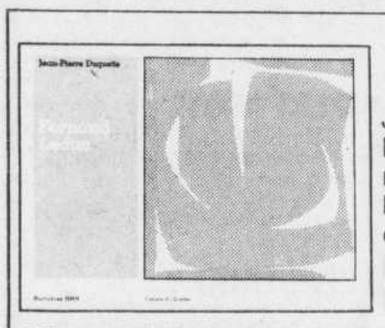

Jean-Pierre Duquette nous propose la découverte de l'oeuvre de **Fernand Leduc**

148 pages dont 16 en couleurs **$18.95**

7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, (514) 364-0323
éditions hurtubise hmh ltée

MAINTENANT EN LIBRAIRIES

LE LANGAGE SECRET DE VOTRE ENFANT
de David Lewis
Les enfants s'expriment avant même de savoir parler. Il est important d'être très attentif à toutes les formes de réactions du bébé, pour pouvoir y répondre de façon appropriée. Il faut apprendre à décoder regards, sourires, postures, gestes, vocalisations: en se combinant, ils constituent des messages qui renseignent l'adulte.
348 pages
abondamment illustrées
$23.50
• • •
DIFFUSION: Édipresse Inc. (514) 381-7226
DISTRIBUTION: Les Messageries Prologue Inc.
Montréal 332 5860
Extérieur (sans frais) 1 800 361 5751
belfond

LEADERS EFFICACES
Dr Thomas Gordon
On ne naît pas LEADER, on le devient. Ce nouveau livre du Docteur Gordon s'adresse à tous ceux qui occupent des postes de direction et, plus généralement, à tous ceux qui travaillent au sein d'une équipe et y assument des responsabilités. Appliquant au milieu de travail l'approche «sans perdant», Gordon nous invite à devenir des LEADERS EFFICACES.
Par l'auteur de
PARENTS EFFICACES
300 pages / $12.95
• • •
DIFFUSION: Édipresse Inc. (514) 381-7226
DISTRIBUTION: Les Messageries Prologue Inc.
Montréal 332 5860
Extérieur (sans frais) 1 800 361 5751
belfond

L'AFFAIRE FRANKENHEIM
Une banque juive, une des plus importantes d'Allemagne, put au plus noir de la nuit nazie poursuivre ses activités. Alors que les chambres à gaz exterminaient les Juifs, les dirigeants de cette banque ne furent jamais inquiétés. Au contraire, leur affaire était plus prospère que jamais: les biens dont les Juifs étaient dépossédés à travers tout le Reich venaient grossir leur capital.
Un document de Laszlo Deutsh
254 pages / $18.50
• • •
DIFFUSION: Édipresse Inc. (514) 381-7226
DISTRIBUTION: Les Messageries Prologue Inc.
Montréal 332 5860
Extérieur (sans frais) 1 800 361 5751
belfond

LE DANSEUR DE MANHATTAN
de Andrew Holleran
Avec Sutherland, la «folle» la plus excentrique de New York, Malone découvre la jungle homo, univers étrange et cruel où se côtoient esthètes fortunés et serveurs portoricains. De la discothèque à la mode aux bains publics, tous sont à la recherche d'un absolu. Et pour un temps, cet absolu ce sera Malone, le Danseur de Manhattan.
Roman de Andrew Holleran
262 pages / $18.95
• • •
DIFFUSION: Édipresse Inc. (514) 381-7226
DISTRIBUTION: Les Messageries Prologue Inc.
Montréal 332 5860
Extérieur (sans frais) 1 800 361 5751
Presses de la Renaissance

LA RÉVOLUTION COSMIQUE
Apprendre à vivre dans l'espace
Le face à face avec l'espace est pour demain, et dès aujourd'hui il faut nous y préparer. Les projets de migration spatiale sont déjà à l'étude à la NASA. L'homme de l'espace connaîtra à coup sûr d'autres formes de pensée et de culture. Le livre de Timothy Leary constitue l'indispensable manuel de préparation psychologique à la vie dans le cosmos.
Un livre de Timothy Leary
252 pages / $16.50
• • •
DIFFUSION: Édipresse Inc. (514) 381-7226
DISTRIBUTION: Les Messageries Prologue Inc.
Montréal 332 5860
Extérieur (sans frais) 1 800 361 5751
Presses de la Renaissance

ENFIN DISPONIBLES AU QUÉBEC
Les prestigieuses collections

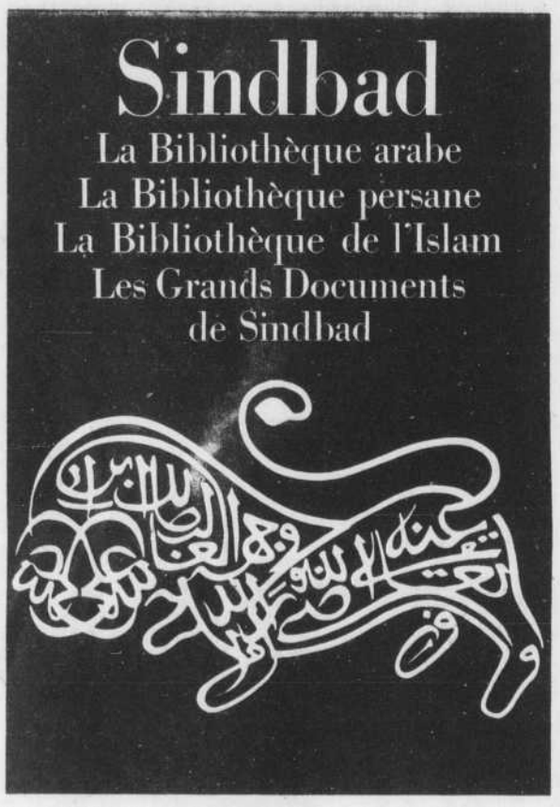

AU SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC
kiosque 131
PRESSES COMÉDITEX
Agent exclusif

Catalogue gratuit sur demande :
93, St-Pierre
Québec, P.Q. G1K 7A1

N.B. : Quantités limitées pendant la durée du salon.

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC•LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC•LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC•LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Des livres et des revues qui instruisent!

Sciences

LES TRACES DU PASSÉ *François Picard,* $9.50
DEMAIN LA SANTÉ *Yanick Villedieu,* $8.50
FACE AU NUCLÉAIRE *Collectif,* $9.50
Télécommunications:
DES MACHINES ET DES HOMMES *Louis Brunel,* $7.50
ÉCOLOGIE NUMÉRIQUE *Louis Legendre, Pierre Legendre,* Tome I: $22.00 Tome II: $25.00
PHYTOMATHÉMATIQUE *Roger Jean,* $12.50

Sciences humaines

L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE *Sous la direction de Rodrigue Tremblay,* $14.95
LE CONTRÔLE FINANCIER DU CAPITALISME CANADIEN *Jorge E. Niosi,* $12.50
ÉCONOMIE DU QUÉBEC ET CHOIX POLITIQUES *Collectif,* $15.95
LE CONSOMMATEUR *Georges-Maurice Hénault,* $7.95
LE MANAGEMENT *Maxime Crener,* $7.95
LE MANAGEMENT PUBLIC *Maurice Poncelet,* $7.95
L'ÉCONOMISTE ET LA CHOSE PUBLIQUE *Jean-Luc Migué,* $9.50
RÉCITS DE FORESTIERS *Robert-Lionel Séguin,* $8.50
TRAVAIL DU CHAUME DANS LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE *Robert-Lionel Séguin,* $8.50
LE TRAVAIL DE LA FEMME AU QUÉBEC (L'évolution de 1940 à 1970) *Francine Barry,* $6.50
LA GRÈVE DE LA UNITED AIRCRAFT *Michel Pratt,* $8.50
LA JEUNESSE DORÉE *François Gendron,* $28.50
LE ROMANCIER FICTIF *André Belleau,* $8.50
LA POLITIQUE AU CANADA ET AU QUÉBEC *André Bernard,* $14.95
LA PRÉSIDENCE MODERNE AUX ÉTATS-UNIS *Edmond Orban,* $8.95
EXERCICES PRATIQUES DE FRANÇAIS *Jacqueline Bossé-Andrieu,* $9.95
LE FRANÇAIS AU COLLÈGE *Sébastien Joachim,* $14.95
GUIDE DE LA TRADUCTION APPLIQUÉE (Tome I) *Robert Larose, Michel Sparer, Geoffrey Vitale,* $19.95
LA PLANIFICATION *Robert Prost, Laval Rioux,* $7.95

LES TROUBLES D'APPRENTISSAGE (2e édition) *Frances Schoning,* $10.95
SEXOLOGIE: PERSPECTIVES ACTUELLES *André Bergeron, Jean-Pierre Trempe,* $14.95
LA SEXUALITÉ HUMAINE *Joseph J. Levy, Crépault,* $7.95
LES CLASSES SOCIALES AU QUÉBEC *Anne Légaré,* $8.95
LA CONVICTION IDÉOLOGIQUE *Colette Moreux,* $9.50
SPORTS DE BALLE ET APPRENTISSAGE *H.T.A. Whiting,* $8.50
BQAL — Bilan qualitatif de l'apprentissage de la lecture *Francine Campeau-Filion, Gaston Gauthier*
Cahier de l'examinateur $8.95
Cahier de l'élève (paquet de 30) $29.95
PERPE secondaire *Paul Pierre*
Guide de l'utilisateur $4.95
Questionnaire $9.95
Feuilles de réponses (paquet de 35) $3.50
(paquet de 500) $30.00
GUIDE DE PRÉSENTATION D'UN TRAVAIL DE RECHERCHE *Benoît Bernier,* $5.95
GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE *Robert J. Gravel,* $5.00

Périodiques

VOIX ET IMAGES
l'unité: $4.95
l'abonnement (3 numéros): $12.00
LOISIR ET SOCIÉTÉ
l'unité: $7.50
l'abonnement (2 numéros): $14.00
QUÉBEC SCIENCE
l'unité: $2.00
l'abonnement (12 numéros): $17.00

Bon de commande

Veuillez me faire parvenir les volumes ou périodiques suivants:

Titre — Auteur — Prix

_____ _____ _____
_____ _____ _____
_____ _____ _____
Total _____

Nom ..... **Prénom** .....
Adresse .....
..... **Code postal** .....

Paiement ci-joint ☐ Facturez-moi ☐

Apportez ce bon de commande à votre libraire ou postez-le à:
Les Presses de l'Université du Québec C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1

COURRIER / La Nuit de la poésie 80 (suite)

Contre la Nuit

D'aucuns diront que ma gourme vient du fait que, pour avoir publié déjà deux recueils aux Herbes Rouges, je n'ai pas été invité à lire de mes textes pendant cette répétition historique et pré-référendaire de la Nuit de la poésie de 1970.

Du côté des spectateurs de la Nuit de la poésie de cette année, je ne suis pas resté bien longtemps en fin de compte. La chaleur et l'atmosphère étaient étouffantes sur la grande place du pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM. Nous étions nombreux, des milliers, à ne pas avoir été admis dans la salle Marie-Gérin-Lajoie qui offrait 700 sièges où, selon la rumeur qui courait et qui s'est confirmé, seules 80 personnes du «public» ont pu s'introduire parce que le lieu était déjà rempli des officiels de l'événement: poètes, cinéastes, journalistes, premier ministre et leurs amis...

De tous les poètes que j'ai pu entendre — avec difficulté, il faut accuser la sono... - seul Michel Van Schendel a pris une position telle que le méritait cette soirée en proclamant qu'il n'y a pas de poésie gratuite, il n'y a que des poèmes de circonstances. La poésie, ce soir-là, servait à un événement historique: Miron embrassant Anne Hébert (caméra pas loin), discours du premier ministre du plus «culturel» de nos gouvernements, et on a du en voir d'autre au fil de la Nuit. La fabrication d'archives a été bien polie par l'ONF, car il ne faut pas oublier que le but avoué des organisateurs de cet événement est de mettre sur pellicule pour la postérité — c'est-à-dire les écoles secondaires et les cegeps où beaucoup d'entre nous ont subis la projection du film de la première Nuit de la poésie — les visages et les paroles des poètes de ce temps.

D'ailleurs, le public de la grande place était bien celui de ces secondaires et de ces cegeps dont la culture poétique est consituée de morceaux choisis et de documentaires audio-visuels. Les poètes les plus applaudis, avant même de commencer à faire leurs preuves en lisant leurs textes, étaient les monuments de ces deux machines scolaires. Curieusement, pour la poésie qui est, effectivement, pour reprendre le vocabulaire de boules à mites de la critique journalistique, une complexe expérience des limites de la prise de parole, pour beaucoup de récitants, la partie était gagnée d'avance, avant même d'avoir ouvert la bouche et de tâter de cette «expérience» en public. Quand quelqu'un n'a plus besoin de faire ses preuves, il est bon pour passer inappercu, mais c'est à partir de ce moment-là que le public des Nuits de la poésie l'apprécie le plus.

Partout sur la grande place où s'accumulait la fumée, régnait une forte odeur de référendum: même que le premier ministre y est allé de sa voie éraillé devant les «groupies» de la salle Marie-Gérin-Lajoie. Pendant que son discours était diffusé sur les moniteurs dispersés sur les étages qui nous transmettaient en direct ce qui nous était rendu avec une heure de retard sur la place publique, les étudiants des modules en grève de l'UQAM prenaient la parole pour une allocation, certe naïve, mais qui ne méritait pas les huées des imbéciles qui criaient: «On veut Miron!». Il y a quelques chose de paradoxal dans cet événement quand on se rapelle que Miron fut l'un des premiers poètes québécois avouant un engagement social.

Les étudiants de l'UQAM ont été les seuls poètes à prendre la parole ce soir-là, les seuls à tenir compte de la circonstance de l'entreprise de constitution d'archives de l'ONF dans une université où, actuellement, les problèmes sociaux et économiques (raidissement de l'attitude de l'administration par une politique d'inscription coercitive, par le fermeture des modules les plus combatifs, etc.) mettent en veilleuse le grand leurre du débat référendaire. Par la suite, aucun poète n'a pris en charge cet évènement: c'était la Nuit de la poésie, n'est-ce-pas, où il n'est pas question de politique, mais de littérature avec quelque touches de référendum pour agrémenter la sauce. C'est à croire que l'idée de Maïakovski qui nous dit de n'utiliser l'arme des vers que lorsqu'il n'y a pas d'autre moyens possibles est tout à fait d'actualité. Dans le débat référendaire, la parole est, effectivement, la seule arme puisqu'on est en train de jouer un avenir sur les mots. Quand il s'agit de problèmes concrets — les questions de conditions de travail des étudiants ou le fond économique et politique du débat référendaire — le débat n'a pas actuellement de voix poétique parce que le terrain de lutte est celui des moyens de pression effectifs: grève, boycott, etc.

La Nuit de la poésie n'a aucun sens: c'est une sorte de *pays sans bon sens* dont toute l'efficacité possible a été noyée dans une organisation qui avait le double défaut d'être incohérente et très officielle. La prise de la parole doit se faire sur d'autre place publique que celle-là si on ne veut pas continuer à ne rien dire d'efficace.

Pierre MONETTE

Liberté première

Des poètes vivent en exil, sans le pays nécessaire comme le pain, sans racines, sans cours d'eau, sans accueil. En exil. Pour que la vérité n'éclate pas sur les places publiques, comme une pastèque de malheur, comme une tache d'huile indélébile, comme un autre soleil défiant toute nuit où se faufilent des cliques de bourreaux. C'est la parole qu'on exile. Et chaque fois, des hommes des femmes se sentent combien menacés. Menacés dans leur soleil même!

Nous du Québec, refusons-nous parfois ce droit de parole à nos poètes? J'avais cette impression, en assistant à la nuit de poésie 80. N'ayant pas été invité... comme si je n'avais rien à dire, comme si je n'étais pas du nombre (de tous ceux qui en vivent et meurent de cette poésie), comme si tout poète (si petit soit-il) n'avait pas le droit de parole. Je ne voudrais pas monter en épingle cet oubli peut-être justifiable. Mais cette nuit de la poésie, je crois que tout poète y a droit, même s'il a peu à dire; pour la simple justification de cette liberté essentielle et si souvent mise en danger de nos jours. Si nous n'invitons que certains de nos poètes et non pas tous, il y a accroc à cette liberté première de tout poésie.

Pour la liberté, il n'y a pas de choix, pas de tri sur le volet, pas de laisser-passer, pas de passe-droit, nulle préférence, nul mot d'ordre, nulle directive, nulle soumission. Sinon, il n'y a ni liberté ni vérité. Pour la liberté, il n'y a que des hommes, que des femmes, pas plus les uns que les autres, capables en tout temps de défendre cette liberté. Nous ne serons jamais assez pour la défendre cette liberté. «L'on demande des poètes...», comme nous l'a si bien dit notre grand Pierre Perrault en cette magnifique nuit de la poésie. Encore faut-il vouloir de nous...

Luc PERRIER

Pour Janou Saint-Denis

(Lettre en réponse à un article de Jean Royer)

Dans votre chronique sur la Nuit de la poésie, publiée le samedi 5 avril, vous reprochez à Janou Saint-Denis d'y avoir transporté sa «Place aux poètes» pendant une heure et d'avoir empêché par cette «séance de petite école» des poètes reconnus de présenter leurs textes.

Cela est faux et injuste. Nous étions onze (11) avec Janou. Nous devions nous produire à 1h,30, nous l'avons fait vers 4h. Quand nous l'avons fait, nous n'avons pris que le temps qui nous était aloué. Si tout le monde au cours de la nuit avait pris le même temps que nous en moyenne, personne n'aurait été empêché de dire ses textes.

Soit dit en passant, la plupart des poètes qu'avait regroupés Janou ont déjà publié, même s'ils n'ont pas eu l'honneur d'être lus et critiqués par vous. Ils avaient préparé une intervention avec raccords musicaux, projection de diapositives, effets scéniques, parce qu'ils se souciaient du public. Cela faisait-il plus «séance» que les longues lectures recto-tono de certaines célébrités littéraires? Je ne porte évidemment pas de jugement sur nos textes, ne voulant pas tomber dans une prétention semblable à la vôtre, lorsque vous vous consacrez à vous-même un long paragraphe de votre chronique.

Vous soupiriez: «La poésie fout l'camp...» en contemplant le spectacle désolant des bouteilles de bière qui jonchaient le sol. Vous déplorez que cette nuit n'ait pas été consacrée uniquement à des poètes reconnus. Je crois que, justement, c'est quand on confine la poésie à des éditions de luxe, qu'on la livre à petite dose dans des enceintes interdites aux sans laisser-passer, qu'on la fixe religieusement sur pellicule, c'est dans toute cette mort que la poésie étouffe et fout l'camp. Il aurait fallu demander: Qui a barré les portes de la petite salle, la laissant à moitié vide pendant des heures? Qui a fait évacuer la grande salle? Dans quelles conditions?

J'ai été choqué par le déroulement de la Nuit de la poésie. Mais pas pour les mêmes raisons que vous. Vous déplorez avoir dû lire vos poèmes devant un «agora devenu une vaste poubelle», avec pour seuls spectateurs une caméra et quelques «individus ivres-morts''. J'ai été choqué, moi, que quelque trois mille personnes aient été parquées dans une enceinte où rien n'était prévu pour elles; j'ai été choqué de la création de deux classes de spectateurs: les priviligiés de la petite salle et les citoyens de «l'agora-poubelle».

La poésie a besoin d'être dite et même criée au grand jour et au grand air pour respirer, pour vivre. Ce qui aurait pu être une grande fête de la parole libre et libératrice n'aura été qu'une mise en conserve de paroles distillées dans une salle cloîtrée.

Je suis d'accord avec Foglia de La Presse qui suggère aux poètes de s'en organiser des nuits au lieu de s'en remettre «aux gars des vues». Mais, pour ce faire, il faudrait que les poètes sortent de leurs chapelles et de leurs revues-écoles. Qu'ils abandonnent leurs cliques, mettent leurs claques et s'ouvrent la trappe!

C'est ce que propose tous les mercredis soirs Janou Saint-Denis, dont la Place aux poètes est non sectaire, est ouverte à tous, quelles que soient leur tendance et leurs croyances littéraires. Ceux qui y participent savent que la poésie ne fout pas l'camp.

André LECLERC

Une contre-nuit

Quand Jean-Claude Labrecque a répondu vendredi le 28 à 1h. p.m. à un poète lors de la réunion plénière: «oui c'est un film pour les archives».

C'est alors que j'aurais dû sortir, au lieu de faire éclater la machine mégalomane.

Qu'est-ce que cette caméra à cadrage fixe devant le piédestal de tous ces «ego» trois fois plus longs que prévus? (parfois romancière, comédiennes, chansonniers), (et les oublié(e)s?)

Labrecque ne nous avait-il pas prévenus: «Dix minutes chacun. Au bout de dix minutes, on éteint les lumières.» Il a eu peur de respecter son entente n'écoutant que son montage à organisation d'olympiques?

La poésie a créé une émeute ce soir-là dans le bunker où elle a effectivement explosée, parce qu'aseptisée, pinkertonisée, «framée».

Mais une émeute pour qu'éclabousse la vérité. Merci aux étudiants, passants amis pour leur sympathie, leur non-naïveté. Boycottons le film **non-représentatif** de l'O.N.F., qui s'est moqué des Individus.

Paul Chamberland, Jacques Renaud ne veulent pas être associés à ce complot; qui d'autre aura la pureté de se désister de cette gloriole morte et scolaire? Non, nous ne sommes pas des archives.

Pour ce, une contre-nuit, vivante, intime, mobile, sans prétention sera filmée fin avril et présentée en juin.

On donné leur acord jusqu'ici: Bernard Pozier, Yves Boisvert, Louis Jacob, Gatien Lapointe, Mario Campo, Denis Vanier, Pierrot Léger, Josée Yvon, Renaud Longchamps, Michel Bujold, Jean-Paul Martineau, Yvan O'Reilly.

et l'invité-surprise ne sera pas René Lévesque.

Josée Yvon

Les carnets

Suite de la page 29

ces transformations radicales se font à notre insu. Le premier principe de la décadence ne serait-il pas l'indifférence à tout ce qui change?

Séréna: Vous croyez donc que Sartre est un agent de décadence parce qu'il continue, à la fin du vingtième siècle, à nous servir, à la sauce heideggerienne, les cuissots marxistes? Il faut dire qu'il a peu évolué; sans doute la tendance de son esprit le porte-t-elle vers le manichéisme. Mais il n'a pas ni cruauté ni bonne conscience.

Moi: Sans doute n'a-t-il pas eu l'occasion d'exercer ses talents dans l'action véritable. Je ne fais pas confiance aux doctrinaires, de quelque côté du lit qu'ils dorment. Il n'y a, pour eux, qu'un seul lit. À leur horizon pointent toujours des miradors. J'aime les chefs souriants, spirituels, cyniques, qui aiment le pouvoir, l'argent et les femmes, les beuveries et les manipulations. De préférence sans doctrine sinon qu'il faut que les choses marchent et que les hommes soient contents. Pas heureux, contents. Les mains dans la pâte et le sens du compromis.

Séréna: Nous sommes loin de **Huis-Clos.** Le destin de chacun y est fixé; sinon je me souviendrais des nuances. Un homme, un lâche (drame de Sartre, n'avoir jamais pu être un héros) et deux femmes, la lesbienne tragique (car pendant la guerre et en France, toute lesbienne se devait d'être tragique) et l'infanticide boulotte, sensuelle et chatte.

Moi: C'est bien ça. Et la haine que chacun porte en soi, qui se déverse en toute liberté sur les autres. L'Enfer, s'écrie Garcin, c'est les autres. Pourtant, il refuse, avec ses compagnes d'éternité, de quitter cellule et cachot. C'est donc que le bonheur suprême réside dans cette intimité diabolique. Sartre va ici à l'encontre de toute la tradition encyclopédique, qui veut que l'homme ne recherche que le bonheur. La pièce est faite d'une série d'aphorismes empruntés aux philosophes tragiques allemands du dix-neuvième siècle et de monologues réalistes. J'y ajouterai une atmosphère grand-guignolesque, des gestes de haut désespoir, des attitudes sinistres de suppliciés intérieurs. Il faut, pour que la pièce porte, que les propos soient ininterrompus, que le spectateur ne puisse jamais se ressaisir, se dire: «Mais tout cela, c'est du mélo.» On écoute, on réagit, emporté par le débit et la concentration des comédiens. Pourquoi le destin du lâche Garcin m'intéresse-t-il? Parce qu'il s'impose à moi et me prend à la gorge, auditeur sans défense. Le défaut principal de la pièce est le suivant: Garcin et Inès sont nés lui lâche et elle lesbienne. Ils ont suivi la pente naturelle de l'être. Estelle est devenue infanticide, par égoïsme, par vanité, par amour de l'argent. Elle n'est pas de taille à lutter. Elle sera la victime totale, à côté de ces deux pur-sangs.

blues clair...

Suite de la page 29

portrait en devenir sans cesse qu'est «**Les mots**»?...

Quand j'avais 15 ans, des touristes américains me payaient un sandwich et du vin rouge pour que je leur explique l'existentialisme et Jean-Paul Sartre. Qu'expliquer? Mais j'apprenais à sentir ce qui n'avait rien à voir avec Satre, et je n'ai plus cessé de n'avoir rien à voir avec ce qui n'a rien à voir avec Sartre...

Six voix surtout me parlent quel vivre vivre. Friedrich Nietzsche, Bertolt Brecht, Henri Lefebvre, Jean-Paul Sartre, Roland Barthes, Marguerite Duras. Quand Brecht est mort je ne l'avais pas encore lu. La même année de mes 46 ans, juste avant et après à Montréal une sinistre Nuit de la Poésie 80 aberrante (j'y pensais «**Critique de la raison dialectique**» et «**On a raison de se révolter**»), meurent Roland Barthes («Nul pouvoir, un peu de savoir, un peu de sagesse, et le plus de saveur possible.») et Jean-Paul Sartre...

Je ne m'imagine pas sans Sartre...

Je vis ces heures du soir du 15 avril comme si j'étais en train encore une fois de lire «**Situations**». L'écrire... («**Situations**»: certainement le lieu où a le plus pris corps mon écriture, et pour moi la somme la plus considérable qui vise à l'approfondissement d'une réflexion ayant la personne pour sujet, la personne qui se parle, entre Montaigne et Nietzsche puis Jean-Luc Godard...)

Sont miens depuis très longtemps et aujourd'hui ici plus que jamais ces mots de cellui qui écrivit «**L'être et le néant**»: «La seule façon d'apprendre, c'est de contester. C'est aussi la seule façon de devenir un homme. (...) Un intellectuel, pour moi, c'est cela: quelqu'un qui est fidèle à un ensemble politique et social mais qui ne cesse de le contester.»

À 6 heures du matin, avant de me coucher, j'écouterai Juliette Greco chanter «**La rue des Blancs Manteaux**» et Django Reinhardt jouer notre «**Blues clair**»...

Il est bien que je sois entièrement seul quand j'apprends des morts qui me font décider plus radicalement que jamais quel vivre vivre.

Salut Sartre

15-16/4/80, Montréal, Québec

Patrick Straram le Bison ravi

Semaine Culturelle à Rosemont

Le Département de Français vous invite à participer aux débats suivants:

Lundi 21 avril.

LA CULTURE C'EST QUOI?

Invités: Danièle Letocha (9 h 30), Gaston Miron (11 h 00) Johanne Labbé (13 h 30), Lucien Francoeur (15 h 00).
Animatrice: **Claudine Bertrand**

Mardi 22 avril.

LA CULTURE POPULAIRE

Invités: Gilbert David et le Théâtre de Quartier (9 h 30), Lysiane Gagnon (11 h 00), Robert Laplante (13 h 30), Benoit Lacroix (15 h 00).

Animateur: **Jacques Vigneault**

Jeudi 24 avril.

LES FILLES DE VIRGINIA WOOLF

Invitées: Yolande Villemaire (9 h 30), Micheline Cornellier (11 h 00), Anne-Claire Poirier (13 h 30), Monique Bosco (15 h 00).

Animatrice: **Louise Bouchard**

Vendredi 25 avril à 12 h 30.

UN APRÈS-MIDI DE POÉSIE 80

«Un événement important»

15 poètes de la modernité (Claude Beausoleil, Paul Chamberland, Lucien Francoeur, Jacques Renaud, Yolande Villemaire, Pauline Harvey, et autres)

Responsables: **Claudine Bertrand, Louise Bouchard, Aline Robitaille.**

Collège de Rosemont
6400 - 16e Avenue, Montréal
Téléphone: 376-1620 (poste 283)

«CAHIERS DU CENTRE DE RECHERCHE EN CIVILISATION CANADIENNE-FRANÇAISE»

N° 14: **Mélanges d'histoire du Canada français offerts au professeur Marcel Trudel.** 1978. 17,5 x 25 cm., 252 pages. **Prix: $9,00**
Une vingtaine d'historiens canadiens renommés étudient divers aspects de l'histoire du Canada français. Pierre Savard, Jean-Charles Falardeau, Lucien Campeau, Micheline D'Allaire, Gabriel Debien, Pierre Deffontaines, Serge Gagnon, Claude Galarneau, Pierre George, Julian Gwyn, Louis-Edmond Hamelin, John E. Hare, André Lachance, Claude Lessard, Fernand Ouellet, Philippe Sylvain, Nive Voisine, Paul Wyczynski. ISBN-0-7766-4094-1

N° 18: **Le texte et la scène. Études de pièces québécoises et autres, dans le cadre de la saison théâtrale 1977-78 à Montréal,** par André Fortier. 1979.
15 x 22,5 cm., 256 pages, 60 illustrations. **Prix: $8,25**
Les vingt-six analyses de ce recueil portent strictement sur les pièces francophones de la saison 1977-78 à Montréal. Les pièces ont d'abord été appréciées à la représentation, puis, pour le plus grand nombre, une analyse conjointe a été faite du texte et de la représentation; parfois, l'auteur remonte au roman dont elles ont été tirées.
ISBN-2-7603-4098-8

N° 19: **Structure de l'imaginaire dans Courtepointes de Miron,** par Eugène Roberto. 1979.
15 x 22,5 cm., 192 pages. **Prix: $6,00**
La sédimentation d'un ensemble de poèmes et en particulier les divers états d'un même poème en formation présentent des expressions et des constructions de l'imaginaire qui sont d'un grand secours pour l'analyse du texte définitif de **Courtepointes.** ISBN-2-7603-4099-6

En vente chez votre libraire et aux Éditions de l'Université d'Ottawa.

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5
Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de
☐ **Mélanges d'Histoire**
☐ **Le Texte et la scène**
☐ **Structures de l'imaginaire**
Nom .....
Adresse .....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

pour une pédagogie scientifique du français

hélène romian

puf l'éducateur

Collection «L'Éducateur»
POUR UNE PÉDAGOGIE SCIENTIFIQUE DU FRANÇAIS
par Hélène ROMIAN

Les enjeux de ce livre? Les libertés pédagogiques. La démocratisation. Une autre formation des maitres.

La pédagogie est à définir, en tant que pratique sociale et théorie spécifique. Au-delà de la multiplicité du quotidien, la pédagogie du français peut se définir, se décrire, s'évaluer en référence aux options fondamentales qui sous-entendent (explicitement ou non) les objectifs et les pratiques des maitres.

C'est au niveau de ces options, de ces «variables pédagogiques», que la recherche en pédagogie et la formation des maitres ont à travailler, en étroite relation. Afin que chaque équipe d'enseignants puisse décider de ses choix pédagogiques. Librement. En connaissance de cause.

Prix de l'ouvrage $25.20

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE

La marche aux enfants
préfacée par le Cardinal Paul-Émile Léger

Edmond Kaiser fondateur de Terre des hommes expose les souffrances et les sauvetages de milliers d'enfants secourus à travers le monde.

580 pages **$19.95**

éditions hurtubise hmh ltée

Aux Éditions Bellarmin

Jésus aujourd'hui

historiens et exégètes à Radio-Canada

3 volumes - $6.95 chacun

Avec la collaboration de Radio-Canada, Bellarmin présente les textes d'entrevues des meilleurs spécialistes du monde.

Très documentés, ces textes s'adressent cependant au grand public, comme les 39 émissions dont ils sont tirés.

Jamais Radio-Canada n'avait reçu autant de demandes pour les textes de ses émissions.

Un ouvrage nouveau, mais qui a déjà fait sa marque chez les auditeurs de Radio-Canada FM.

Les Éditions Bellarmin
8100, boul. Saint-Laurent
Montréal H2P 2L9
Tél.: (514) 387-2541

Une nouvelle collection de romans qui s'envole sur les ailes de l'imagination!

L'ETINCELLE littérature

La Cohorte fictive

un premier roman finaliste pour le Grand Prix littéraire de Montréal.

Quand la critique est à ce point abondante, généreuse et unanimement séduite par un jeune écrivain, on a raison de partager le plaisir de l'événement littéraire.

«Voici le premier roman réussi d'une écrivain sur qui il faudra compter désormais...une oeuvre que tout le monde voudrait lire...ce roman fascinant, envoûtant n'est ni hermétique, ni démagogique.»
Jean Royer, *Le Devoir*

Monique Larue

«...un texte fort intéressant de Monique Larue...quelque part entre le journal d'une femme qui a eu, qui aura un enfant, et le roman que cette femme entend écrire, n'écrit pas, vit peut-être, l'enfant et le roman tenant lieu de liens (symboliques?) entre le corps et les mots. L'enfant est tout à fait réussi...»
Réginald Martel, *La Presse*

«Ici, tout est question d'écriture et de style...le plaisir certain d'une lecture qui n'est jamais banale...bourrée de notations précises, d'aperçus étonnants, de réflexions inattendues qui vont souvent au fond des choses.»
Raymond Laprès, *Nos Livres*

Récit et écriture parallèles et semblables à une grossesse, un accouchement: faire un bébé, «faire un livre», accorder le corps et les mots.»
Des Femmes en Mouvement

«Rien ne ressemble autant à l'euphorie de la grossesse et de l'accouchement qu'écrire un roman...Monique Larue crée un précédent en en faisant la substance d'un premier roman très réussi.»
Madeleine Ouellette-Michalska, *Châtelaine*

Margaret Atwood est sans contredit l'une des plus grandes romancières du Canada. Née à Ottawa en 1939, elle passa le plus clair de sa jeunesse au nord de l'Ontario, son père y travaillant comme entomologiste pour le Ministère des terres et forêts. La carrière littéraire de Ms Atwood commença à l'âge de six ans: elle racontait alors la vie des animaux, car selon l'auteur, *«je connaissais mieux ce milieu que celui des humains»*. Le premier de ses romans à paraître en français, *Faire Surface*(l'Étincelle/Grasset), connut un grand succès et vient d'être porté à l'écran par Claude Jutra.

Margaret Atwood

Lady Oracle

Ce roman est une cavale littéraire absolument irrésistible. L'héroïne s'appelle Joan Delacourt Foster, et Joan Delacourt Foster est une jeune femme singulière pour notre époque: elle n'est résolument pas en quête de son identité. Le drame, c'est plutôt qu'elle en a de trop. Plusieurs vies, plusieurs femmes, jamais les mêmes...mais toujours la même: une romancière célèbre sous un nom de plume, mariée à un redoutable «homme de gauche» et qui se fait coincer par les cercles concentriques de ses multiples vies secrètes. En désespoir de cause, incapable de rendre harmonieuses ses existences contradictoires, elle organise sa propre disparution— un merveilleux suicide fictif dont la mise en scène tourne rapidement du boulevard au drame.Des rives du Lac Ontario jusqu'en Italie, à travers la vie et les fantasmes d'une femme dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle ne manque pas d'imagination ni de culot, Margaret Atwood nous livre un beau miroir de notre époque.
Après tout, qui n'a pas, quelque part, son jardin secret?

Les Éditions l'Étincelle—une longue tradition d'excellence et des livres qui vous informent sur une gamme de thèmes aussi vaste que sont variés les goûts de lecture des Québécois.

Surréalisme et littérature au Québec. ***André-G. Bourassa.*** Prix France-Canada. L'ouvrage-clé de référence sur l'histoire littéraire du Québec, la liant comme il se doit avec l'histoire de l'art et des idées.Généreusement illustrée. $8.00

Lettres sur le Canada. ***Arthur Buies.*** L'un des écrits les plus importants du 19e siècle. Buies est l'un des personnages les plus fascinants de notre histoire. $5.00

Capital et Travail. ***Victor Levant.*** Retrace l'histoire et la théorie du syndicalisme au Québec et en Amérique du Nord. Une mine de renseignements. $9.95

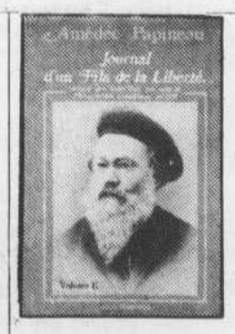

Journal d'un fils de la Liberté. ***Amédée Papineau.*** Le journal intime des années de la Rébellion par le fils de Louis-Joseph Papineau.
Vol. I—$2.50
Vol. II—$6.95

Histoire de l'agriculture au Québec. Colette Chatillon. Un solide travail d'historien, un sens de la synthèse, voilà deux éléments qui font de ce livre une source d'information fiable sur notre agriculture. $5.95

La Capitulation tranquille ***Karl Levitt.*** Préfacé par Jacques Parizeau, cette analyse du pouvoir des multinationales au Canada demeure l'ouvrage de référence en ce domaine. $6.95

Albert Memmi. ***Entretien avec Robert Davies.*** L'auteur du *Portrait du Colonisé* actualise sa pensée au sujet de la décolonisation, le tiers-monde et la spécificité des luttes. Suivi d'une bibliographie. $2.00

Le Chercheur de trésors. ***Ph. Aubert de Gaspé(fils)*** Le premier roman publié au Québec date de 1837, un roman historique, un roman d'alchimie, une vision déroutante mais néanmoins vrai de nos racines. Une vrai trouvaille. $4.95

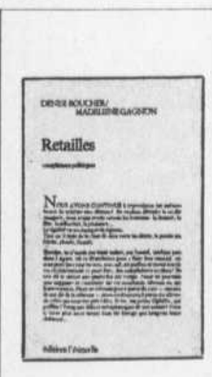

Retailles. ***Denise Boucher et Madeleine Gagnon.*** Un des plus beaux textes à provenir du mouvement des femmes.Une triomphe de la critique international qui fait l'éloge des grandeurs et désespoirs des luttes de conscientisation des femmes. $6.00

Jardinage sans terre. ***Georges Raby.*** Un livre pratique écrit avec sagesse et humour. Abondamment illustré, cet ouvrage vous renseigne avec soin et intelligence sur la technique de l'hydroponique. $5.95

L'Ordinateur individuel. ***Yves Leclerc.*** Un manuel d'initiation en prévision du jour où chacun aura chez soi un ordinateur. Un important ouvrage de vulgarisation.Bien illustré. $9.95

Vous trouverez tous ces livres chez votre libraire.
TOUTEFOIS, VOUS POUVEZ EGALEMENT LES COMMANDER CHEZ L'EDITEUR EN NOUS RENVOYANT CE BON:
Editions l'Etincelle, 3449 rue Saint-Denis, Montréal H2X 3L1.

Veuillez me faire parvenir les livres indiqués ci-dessous et/ou ☐ votre catalogue.
Ci-joint $_____ en chèque ou mandat(ajoutez 50¢ par titre pour frais de port).

NOM _____ TITRES _____
ADRESSE _____
VILLE _____

Le charme discret des films ordinaires

par Richard Gay

AH les films ordinaires! Ceux qui ne nous emballent pas, mais que nous ne regrettons quand même pas d'avoir vus. Même si ces films sont plus nombreux que les chefs-d'oeuvre du septième art, ils restent par ailleurs beaucoup moins fréquents que les navets qui, plus souvent qu'autrement, occupent nos écrans. Ils ont des défauts, mais ceux-ci sont contrebalancés par des qualités de réalisation, d'interprétation ou de scénario qui sauvent l'ensemble et lui conservent un intérêt indéniable. Je soulignerai donc aujourd'hui les qualités qui font le charme discret de quelques films moyens présentement à l'affiche.

Mais où et donc ornicar? Vous vous souvenez peut-être de cette formule qu'on vous enseignait lorsque, plus jeune, vous faisiez l'apprentissage de la grammaire? C'est aujourd'hui le titre d'un film français — il va sans dire — de Bertrand Van Effenterre. Film féministe? Peut-être; en fait, je ne sais plus très bien ce que cette étiquette signifie. Film sur le couple? Plus sûrement, le tout axé sur deux femmes interprétées par Brigitte Fossey et Géraldine Chaplin. La première est mariée et assure, malgré tout et tous, la direction d'un garage, tâche habituellement réservée aux hommes. La deuxième vit seule, certains soirs à deux, et s'occupent d'enquêtes sociologiques. Le film va de l'une à l'autre et progressivement, dans un mouvement qui va des apparences au vécu le plus intérieur, cerne leur désarroi. Les deux principaux rôles sont rendus avec justesse et sensibilité, une sensibilité qui sait non seulement émouvoir, mais aussi faire réfléchir. Et cette réflexion est soutenue du début à la fin par une réalisation qui réussit à donner à une fiction pertinente l'impact d'un documentaire troublant. **(Au cinéma du Complexe Desjardins).**

■

Confidences pour Confidences est signé Pascal thomas qui, on s'en souviendra peut-être, nous a déjà donné *Les Zozos*, *Le Chaud Lapin* et *Pleure pas la bouche pleine*. Son film est une chronique de famille mais aussi une chronique de la vie française des quinze dernières années, tout cela centré sur Brigitte, la benjamine de la famille. C'est d'ailleurs elle qui par ses nombreuses confidences établit les principaux jalons de cette chronique qui nous met en présence d'un père calme mais démuni, une mère inquiète et trois soeurs fort différentes l'une de l'autre: la première se marie et multiplie les enfants, la deuxième rate mariage et carrière, la troisième, Brigitte, refuse les conventions pour tenter de trouver son équilibre personnel. Ce qui plaît chez Pascal Thomas c'est son humour franc, cru, naturaliste et la souplesse décontractée avec laquelle il enchaîne les situations et fait intervenir ses nombreux personnages. Parmi les interprètes, il faut souligner le talent nuancé de la nouvelle venue Anne Caudry, le jeu réservé mais combien efficace de Daniel Ceccaldi et la participation amusante de Michel Galabru, Jacques Villeret et Claude Lelouch. **(Au cinéma Élysée).**

Annie Girardot et Jean-Pierre Marielle dans le film de Molinaro.

■

Cause toujours tu m'intéresses, la dernière comédie d'Édouard Molinaro, nous met en présence de deux personnages solitaires qui connaissent une histoire d'amour à la fois drôle et attendrissante. Pour secouer sa solitude, un journaliste nouvellement divorcé compose un soir, au hasard, un numéro de téléphone. Une pharmacienne célibataire répond et la conversation qui prend place donne naissance à une véritable liaison téléphonique. Mais le journaliste s'invente un personnage, car il veut à tout prix impressionner. Tout va bien... jusqu'au moment où du téléphone on passe au face à face. Ce scénario est parmi les meilleurs qu'ait signés Francis Weber. Son comique s'y révèle sensible aux êtres, à leur besoin d'affection surtout, et fait comprendre sans trop d'insistance et avec une tendre légèreté que rien ne sert de porter un masque, il suffit d'être soi-même. La réalisation de Molinaro a su soutenir le marivaudage inhérent à cette comédie romantique et créer entre les protagonistes et les spectateurs une complicité qui rend le tout fort sympathique. Et cela d'autant plus que Jean-Pierre Marielle et Annie Girardot n'abusent pas trop de leurs tics habituels. **(Au cinéma Crémazie).**

■

Du côté américain, le film *Serial* offre aussi le charme discret des films moyens. Réalisé par Bill Persky, ce long métrage met en vedette des acteurs qui sans être des interprètes de premier plan composent une distribution à laquelle il est difficile de résister: Martin Mull, Tuesday Weld, Sally Kellerman, Christopher Lee, Bill Macey et Tom Smothers sont en effet les principaux protagonistes de cette comédie irrévérencieuse et satirique qui tourne en dérision les modes qui tour à tour colorent le comportement des individus dans notre société moderne: expressions populaires vides de sens, retour à la nature, thérapies de toutes sortes, féminisme, mariages ouverts, psychiatres, groupes religieux d'inspiration orientale, libération sexuelle, communes, curés au goût du jour, tout y passe! Le meilleur et le pire! Le pire surtout puisque cette comédie dénonce avec une verve gaillarde les excès ridicules dans lesquels nous sombrons sans trop nous en rendre compte. Les auteurs de *Serial* ne mâchent ni leurs mots, ni leurs idées. Leur choix est sain. Notre rire l'est tout autant. **(Au cinéma Westmount Square).**

« West Indies... »

L'Histoire par la comédie musicale

par Francine Laurendeau

QU'UN film du Tiers-Monde sur des problèmes du Tiers-Monde réussisse à franchir le mur de la distribution commerciale, voilà un événement qui mérite le détour. Surtout quand il s'agit d'un film original et captivant sur des thèmes qui nous intéressent tous, Blancs que nous sommes, et sur lesquels nous n'avons peut-être pas beaucoup réfléchi. Réalisé à Paris par le réalisateur mauritanien Med Hondo avec des participants africains et antillais, *West Indies... Les Nègres marrons de la liberté* est inspiré de la pièce *Les négriers* de l'auteur martiniquais Daniel Boukman (aux éditions L'Harmattan). Le thème de cette pièce est la nouvelle traite des nègres. «Autrefois, écrit Daniel Boukman, les nègres ont été arrachés à l'Afrique pour aller fertiliser les champs américains et engraisser le capitalisme occidental. Voilà qu'on assiste aujourd'hui à un voyage dans l'autre sens! On prend des nègres aux Antilles et on les envoie en France pour exécuter les travaux dont les Français ne veulent pas. La manoeuvre a un double effet: elle «détend le marché du travail français», comme disent les économistes capitalistes, et elle vide les Antilles de ses forces vives. C'est à une véritable entreprise de dislocation d'un peuple qu'on assiste actuellement.» Voilà pour le point de départ.

Après un préambule symbolique et cocasse sur les buts du Plan capitaliste, la caméra décrit une large trajectoire dans ce qui ressemble à un gigantesque hangar désaffecté, inquiétant paysage moderne, pour se poser sur un bateau.

Un bateau négrier construit grandeur nature pour le film et où se déroulera l'action, où les mêmes comédiens vont venir nous interpréter l'histoire des Antilles en textes parlés, chantés et dansés. Saviez-vous que c'est le sieur Jean Aubert qui, en 1640, introduisit aux îles la culture de la canne à sucre? Mais cette culture demandait une main d'oeuvre nombreuse et résistante que ni les indigènes (pratiquement exterminés) ni les Français, incapables de s'acclimater à des conditions de vie aussi dures, ne pouvaient fournir. On imita donc les Espagnols et c'est ainsi que les Français se lancèrent à leur tour dans la traite des noirs d'Afrique.

Aboli par la Révolution, en 1789, mais aussitôt rétabli par Napoléon, cet esclavage dans les Antilles aura enrichi l'Europe pendant trois siècles.

Non, la liberté n'est pas un beau fruit tombé de l'arbre républicain. Il faut l'arracher à ceux qui vous exploitent. Mais ce n'est pas terminé, nous disent les acteurs de Med Hondo. Comme aujourd'hui les Antilles sont surpeuplées, on attire vers la France Martiniquais et Guadeloupéens qui y deviendront une main-d'oeuvre bon marché et s'entasseront dans de nouveaux ghettos. La Tour Eiffel, le métro, la Joconde, «J'ai deux amours, mon pays et Paris», la neige même, sont autant de mirages de la Métropole qui font rêver les noirs des îles.

Et défilent les choeurs des assimilés, des légalistes. Devant le regard critique des Nègres marrons. J'ignorais ce sens de marron qu'on retrouve pourtant dans tous les dictionnaires. «Marron: se dit du nègre qui s'est enfui dans les bois pour y vivre en liberté.» Le Nègre marron préférera toujours la mort à l'esclavage, celui d'hier comme celui d'aujourd'hui.

Voilà, grossièrement résumé, le message de *West Indies*. J'en vois quelques uns ticquer au mot «message». Rassurez-vous. Il s'agit d'un film vivant, coloré, trépidant, souvent drôle. Car le discours politique devient ici danse et chanson. Tam-tams et mélopées créoles. Rythmes endiablés. Le créole n'est pas seulement une langue et une culture populaire. C'est également le refus de s'assimiler. Pour le plus grand plaisir de nos oreilles, de nombreux passages seront donc parlés et chantés en créole. Si certaines chorégraphies sont banales, si le réquisitoire théorique est parfois lassant, ces quelques faiblesses se dissolvent très vite dans une oeuvre passionnante et originale. C'est peut-être la première comédie musicale didactique de l'histoire du cinéma... À voir absolument et le plus tôt possible car n'oubliez pas que les distributeurs ne sont pas des mécènes et retirent sans pitié de l'affiche les produits qui ne rapportent pas dès la première semaine. Il ne faudrait pas laisser à nos seuls compatriotes noirs le mérite de défendre ce film. Eux, ils savent déjà. À la Cité.

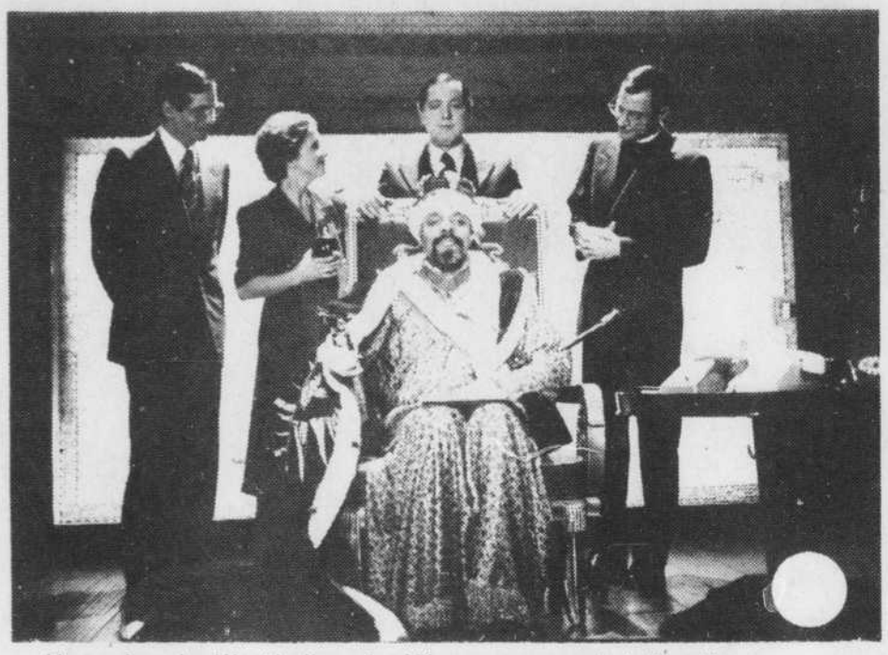
— Une scène de «West Indies... les Nègres marrons de la liberté».

■

En terminant, un rectificatif. Une malencontreuse erreur typographique s'est glissée dans mon article de la semaine dernière sur *Le Tambour*, me faisant attribuer *L'honneur perdu de Katharina Blum* à Marguerite Yourcenar... J'avais en réalité écrit: «Il (Volker Schlöndorff) a réalisé depuis une dizaine de longs métrages dont *L'honneur perdu de Katharina Blum* (d'après un roman de Heinrich Böll) et *Le coup de grâce* (d'après un roman de Marguerite Yourcenar).» Mais qui lit jamais les rectificatifs!...

Le Festival d'été

QUÉBEC — Le printemps approchant, les organisateurs des Fêtes du 24 juin et du Festival d'été de Québec sont déjà sur les dents!

Privilégiant toujours ses objectifs de décentralisation, de démocratisation et de participation populaire, les organisateurs du conseil d'administration de la Fête nationale à Québec se sont donné comme mandat de voir à ce que se constituent dans chaque zone des organisations permettant d'établir la promotion, l'évaluation des projets et la définition de l'aide nécessaire. Toujours avec les gens du milieu, selon leur degré de développement social, culturel et économique. Les groupes ou individus qui ont l'intention d'organiser une fête dans leur milieu peuvent communiquer avec la Corporation des Fêtes du 24 juin, 116 rue St-Pierre, ou au C.P. 37 Station B G1K 7A1. Tél: 692-3032. Les festivités peuvent être de toutes sortes et les réponses aux demandes d'aide financière et technique seront données à partir de la mi-mai.

■

Quant au XIIIème Festival d'été, il se déroulera cette année du 3 au 13 juillet sous le signe de «C'est au tour du monde».

Tout en conservant son cachet purement québécois, il est déjà acquis que le Festival accueillera des délégations de différents pays, même de différents continents. Conscients des problèmes encourus l'an dernier au chapitre du financement, les organisateurs songent à une formule qui permettrait d'impliquer la population et de tout mettre en oeuvre pour que le Festival ne s'en remette pas uniquement à la générosité de l'aide gouvernementale. La directrice du Festival est madame Danielle Bouchard, membre du Conseil d'administration de la Rencontre des Peuples francophones.

J.S.

ÉCHOS

Pour son dernier concert de la saison, le Studio de musique ancienne de Montréal convie le public à un concert de musique d'Allemagne du Nord pour choeur et orchestre. Sous la direction de Christopher Jackson et Réjean Poirier, le Studio fera entendre des cantates pour solistes, choeur et orchestre de Tunder, Bruhns et Bach ainsi que des oeuvres instrumentales de Buxtehude et Telemann. Ce concert sera donné le dimanche 20 avril à 20 h 30 au studio-théâtre Alfred Laliberté de l'Université du Québec à Montréal, 1455 rue Saint-Denis.

■

À «L'objectif», dimanche (19 h 30 à Radio-Québec) la chaîne québécoise diffuse un documentaire de la télévision suisse-romande: «Les milliards de la drogue». L'équipe d'enquêteurs décrit le réseau de trafiquants prenant racines en Colombie.

Depuis l'ajournement de la session, à Québec, Radio-Québec met à l'affiche la série USA 200, sur les grands hommes et les grands courants de pensée qui ont marqué les États-Unis d'Amérique.

Livres reçus

REVUES

Minuit 37 - Beckett un soir.
Critique - l'année politico-philosophique, Janvier 1980 no. 392.
Les techniciens de la mort, Ady Brille, Le livre de poche.
Recettes à la mijoteuse, Héritage.
Comment affronter la crise monétaire, Serge Martin, Héritage.
Jardin de légumes, Muchel Caron, Hachette.
2001 trucs ménagers, Lucielle Godin, Les éditions de l'homme.
Le Nouvel observateur, no hors série 1979 Faits & chiffres
Le Nouvel observateur, no hors série 1979, Atlaseco

FICTION

Diane Lanster, Jean-Didier Wolfromm, Le livre de poche
La terre ne tourne pas autour du soleil, Françis Couprry, Gallimard nrf
La conquête de Zanzibar, Jean Cau, Gallimard nrf
Nouvelles du paradis, Jean Cau, Gallimard nrf
Michel Deguy, Max Loreau, Gallimard nrf
L'ineffaçable l'inaperçu, Edmond Jabès, Gallimard nrf
L'île Lazaret, Jacques Doyon, Encre écritures

et la tendresse?... bordel!
BIENTÔT À L'AFFICHE

DES CASCADES DE RIRE avec LA plus drôle des inspecteurs de police!
POUR TOUS
ANNIE GIRARDOT
PHILIPPE NOIRET

ON A VOLÉ LA CUISSE DE JUPITER
Film de PHILIPPE de BROCA — Dialogue MICHEL AUDIARD
2e film au LAVAL & VERSAILLES
LAVAL: SAM. DIM.: 12:50, 4:15, 7:45. SEM.: 6:00, 7:45. PARISIEN: 12:15, 2:05, 3:55, 5:45, 7:35, 9:20. SAM. DERNIER PROGRAMME 11:10. VERSAILLES: SAM. DIM.: 12:10, 3:50, 7:30. SEM.: 7:30.
4e semaine — Le PARISIEN 3 — 486 STE CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

CINEMA CONCORDIA
AVRIL 24, 25, 26
BEAUX-ARTS
8:00 P.M. Présentation de fin d'année de films étudiants de 1979-80
Hall Building: 1455 de Maisonneuve O. Entrée libre

LES CINÉMAS FRANCE FILM
GÉRALDINE CHAPLIN appelle la caresse...
BRIGITTE FOSSEY merveilleuse de fragile maturité...
mais où et donc ornicar
La situation du couple n'est plus ce qu'elle était... mais pas encore ce qu'elle devrait être!!!
3e sem.
A la femme sa part de virilité
A l'homme sa part de féminité
POUR TOUS
UN FILM DE BERTRAND VAN EFFENTAIRE

12:35 - 14:45 - 16:55 - 19:05 - 21:15
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

les Bons Débarras
LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT
14 ANS
8e sem.
un film de FRANCIS MANKIEWICZ
scénario et dialogues de REJEAN DUCHARME
desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141
12:45 - 14:55 - 17:00 - 19:10 - 21:20

cinq soeurs... cinq femmes...
elles aiment toutes le même homme
les demoiselles de Wilko
POUR TOUS

desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141
12:30 14:40 16:50 - 19:00 - 21:10

Harold et Maude
Une satire irrévocable sur le militarisme les psychiatres la programmation sur ordinateurs et beaucoup plus
POUR TOUS
3e sem.
RUTH GORDON BUD CORT
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

2IÈME SEMAINE
AVOIR 16 ANS
POUR TOUS
Un film de Jean-Pierre Lefebvre
Musique de Paul Piché, Alain Lamontagne, Gilles Bellemare
« témoignage chaleureux et émouvant qui retrace douze mois de la vie d'un adolescent en butte à l'ordre scolaire établi. » (Gérard Vaugeois, Humanité Dimanche)
8H. LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI SEULEMENT
PLACE LAURIER 1371 EST, RUE LAURIER
526-4423/524-1179
GRATUIT CHAQUE JEUNE AVEC POLICIER OU AUTRE ADULTE
LAURIER

Dernière Semaine
18 ANS Adultes
PLUSIEURS TOMBENT en AMOUR
un film de Guy Simoneau
"Le milieu de la prostitution dans toute sa complexité à la fois savoureuse et inquiétante"
Richard Gay, Le Devoir
Sem.: 7.00-9.00
Sam., dim.: 1.00-3.00-5.00 7.00-9.00
DISTRIBUTION LES FILMS DU CRÉPUSCULE Tél.: 849-2477

Ouimetoscope
1204 est, rue Ste-Catherine. tel.: 525-8600
BEAUDRY

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Un film de Pierre Perrault sur les tablettes de l'ONF

«Gens d'Abitibi» ou Menaud «Maître-Laboureur»

HAURIS Lalancette, patriote de la terre d'Abitibi, n'aura pas voix au chapitre référendaire: son discours sur le royaume à conquérir restera caché sur les tablettes de l'Office National du Film du Canada. En effet, «Gens d'Abitibi», le dernier film de Pierre Perrault, n'a pas reçu son imprimatur de l'ONF avant que ne débute la période référendaire. Or, il y a une directive à l'ONF: aucun film de moindre saveur politique ne peut être distribué par l'organisme fédéral en période électorale ou référendaire. La seule chance pour qui veut voir «Gens d'Abitibi» serait de réussir à obtenir une des rares copies qui seront cependant en disponibilité. À l'ONF, on répond qu'une copie devrait être prête la semaine prochaine.

Pourtant, ce film de Perrault, tourné lors de la campagne électorale de 1973 et monté récemment, avait franchi les diverses étapes administratives de l'ONF. «Jusqu'à ce que ça bloque en haut. L'infinie lenteur de l'appareil administratif de l'ONF a réussi à laisser venir la période référendaire sans donner le oui final pour la distribution du film», dit Pierre Perrault. Mais qui peut-on accuser? D'ailleurs, le film n'est pas interdit de circuler! Allez voir sur les tablettes!

Cette «lenteur» de l'ONF n'a cependant pas empêché quelques personnes de voir cette admirable épopée de Hauris Lalancette, candidat péquiste d'Abitibi aux élections de 1973 remportées par les libéraux.

Hauris Lalancette est un de ces forts personnages du pays tels que sait les reconnaître Pierre Perrault.

Inventeur d'un cinéma-vérité, Perrault a suivi son héros en campagne électorale et s'est fait le témoin de ses méditations sur sa terre. Ce patriote de la terre, ce fier orateur pour un royaume à reconquérir, s'adresse aux jeunes et aux vieux d'Abitibi dans des discours irrésistibles: séduisants, intelligents, percutants, émouvants. Hauris Lalancette, c'est la fierté qui parle, c'est l'amour d'un pays à bâtir en travaillant, c'est aussi l'amour de la terre comme d'une femme. Toute une épopée de la confiance en soi. «J'avais un message à dire. Le message que je dis, c'est le mien. Parce que je sais ce que j'ai vécu».

Hauris Lalancette part en guerre contre les monopoles étrangers qui ont volé le royaume de la forêt, de la terre, de la ville même: «On voit les étrangers prendre possession de ce pays-là! La grand' rue vous appartient pas! Nous autres, y nous ont maudit dans l'trou (de la mine)!»

Les grands discours du candidat Lalancette, prononcés à La Sarre, à Rochebeaucourt, à Guyenne, à Vassan, à Roquemaure sont des morceaux d'éloquence dignes des plus grands moments de l'histoire politique du Québec. Et l'émotion monte de voir et d'entendre ce patriote de la terre porter sa conviction sur la place publique. Grande aussi, l'émotion de ce Menaud Maître-Laboureur au milieu de sa terre et de son troupeau pour cet extraordinaire discours de Nonomme dont je ne vous parle pas au cas où vous pourriez voir le film...

Des moments de ce film seront inoubliables: la tristesse devant l'absurde chemin refermé de Vilbois à la Baie James. La réjouissante tirade des «Oranges d'Israël» contre les patates du Nouveau-Brunswick. La présence de Lalancette parmi les autres candidats du Parti Québécois au Forum en 1973, «où les agriculteurs ont volé la vedette», explique Lalancette chez lui ensuite: «Ils étaient là, 20,000 personnes qui ont accepté qu'il y avait réellement des patriotes de la terre encore au XXe siècle qui ont décidé de se présenter dans un parti pour faire valoir les droits les plus humains qui étaient de labourer la terre pour se récolter son propre pain.»

Lalancette croit aux ressources du pays et aux jeunes. Il leur remonte d'ailleurs lui-même le moral après la déconfiture de 1973. Lalancette croit au travail mais non à la bière. Il reproche aux jeunes de ne pas aimer la terre, bien sûr. Mais il leur fera confiance pour bâtir le pays, ajoutant: «On a beau être les plus grands buveurs de bière de l'Amérique du Nord, un peuple qui brasse même pas sa bière, j'ai mon voyage!»

La grande leçon de ce personnage découvert par Pierre Perrault sera celle de l'orgueil du pays. On est loin de la nostalgie des Tremblay de l'Ile-aux-Coudres. Mais c'est la même histoire. Du poème au politique. Et c'est un autre grand film de Pierre Perrault, dont l'oeuvre incarne, dans des héros exemplaires et vrais autant qu'épiques, l'histoire d'un Québec vivant.

Jean Royer

Les radios communautaires

La jeune Association des radios communautaires du Québec (ARCQ), née en octobre 1979, tient ce week-end à Lévis une réunion visant à faire avancer le dossier de coordination entre les six antennes déjà regroupées, dont la plus ancienne n'a que cinq ans d'existence: Radio Centre-Ville (Montréal). À ce peloton vient s'ajouter, le 26 avril, CIBL-FM — sur le cadran MF, 104,5 — dont le public potentiel couvre les quartiers Rosemont, Centre-Sud et Hochelaga - Maisonneuve. CIBL-FM prévoit 70 heures de programmes par semaine.

À la permanence de l'ARCQ, Claude Masse et Marie-Thérèse Forest rappelaient il y a quelques jours les priorités de cet organisme qui, pour l'instant, doit se dépenser surtout en pressions auprès des ministères (fédéral et québécois) des Communications et du CRTC. L'ARCQ a dans ses cartons une politique de «services» dont l'amorce consiste dans la coordination des achats d'équipement, où l'OPDQ a son mot à dire; elle encourage aussi la mise sur pied d'une banque de programmes à échanger, déjà, CIRC-FM, de Rouyn-Noranda, a pu profiter de bandes transmises par CINQ-FM, de Montréal: récital et entrevue à l'artiste Mercedes Soza, et quelques autres points dossiers.

L'outil le plus concret, en vue d'une interaction de ces voix (voies) originales, sera le Centre de documentation, sous la responsabilité de Michel Delorme (ex-coordonateur à CIRC-FM) et de Reynald Fecteau dont le travail de maîtrise portait précisément sur les radios communautaires.

Si les citoyens déjà engagés dans les divers groupes ayant mené à la création de radios communautaires parvenaient à démystifier auprès de leurs concitoyens l'utilisation de la radio, disent Claude Masse et Marie-Thérèse Forget, un grand pas serait franchi vers un impact plus grand de ces antennes. Rien ne contrarie autant les militants de ces radios que de se voir accoler le vocable de «marginaux». Au contraire, rétorquent-ils, nous nous efforçons de combler les lacunes des médias traditionnels, de nous situer à la fine pointe des préoccupations locales.

Qu'a donc à voir un Rimouskois ou un Chicoutimien avec les affres de la circulation sur le Boulevard Métropolitain? Comment allècher un Hullois avec une programmation où le pôle dominant est Montréal, lui qui souhaite être davantage mis au courant des enjeux sociaux dans sa région et s'exprimer sur les activités qui le touchent?

Aux sept radios communautaires répertoriées à ce jour viendront se greffer d'ici peu six, peut-être 12 autres radios, toutes visant, à moyen terme, l'autofinancement.

Le débat a toujours cours sur le sens à donner à «radio éducative», sur le support idéal d'une telle réalité. À l'ARCQ, on incline à penser que, peut-être, les autorités québécoises favorisent une radio privée ou commerciale «bonifiée»; d'où l'importance, pour les radios communautaires, de faire valoir la solution alternative (un document est en préparation, pour mieux étayer la thèse de l'ARC').

Une politique (québécoise) de développement des médias communautaires a été dévoilée en juin 1979, qui prévoyait un seul jury pour l'examen des projets à subventionner. Depuis, l'idée semble avoir été acceptée de constituer trois sortes de jury (médias communautaires, écrits, parlés et télévisés) et autant de budgets, ce qui semble avalisé par tous les intéressés.

C.T.

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC
THE QUEBEC INTERNATIONAL BOOK FAIR
SALON INTERNACIONAL DEL LIBRO DE QUEBEC
INTERNATIONALE QUEBECER BUCHMESSE

LE GRAND GAGNANT!
Oscar du Meilleur Film Etranger
Palme d'Or - Festival de Cannes
"LE TAMBOUR"
Le jour de ses trois ans, Oscar reçoit en cadeau un tambour.
Ce jour même, il décide de ne jamais plus grandir!
Mais, il connaîtra l'amitié, l'amour et même la volupté!
14 ANS
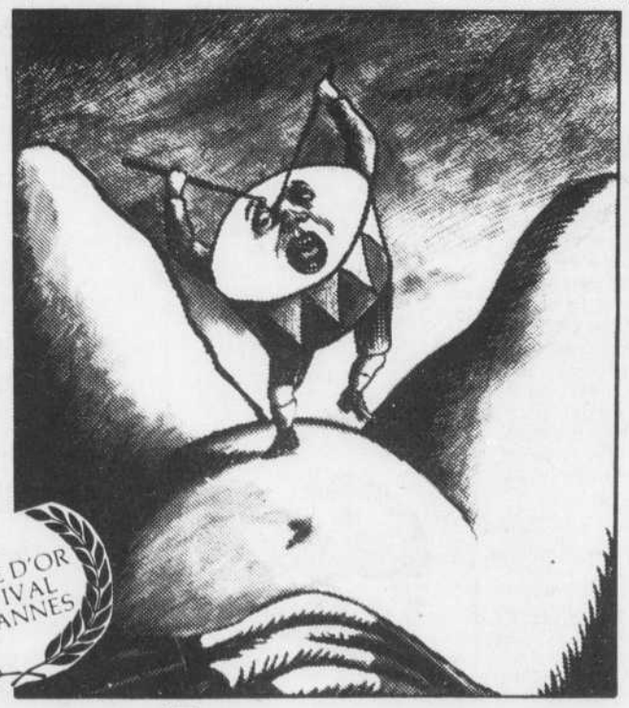
PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES
le Tambour
un film de Volker Schlondorff d'après le roman de Gunter Grass
À L'AFFICHE Le PARISIEN 1 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
1:00, 3:30, 6:15, 9:00. SAM. DERNIER PROGRAMME: 11:40
Lisez le roman en vente dans toutes les librairies

• Une mise en scène efficace assure la solidité de l'ensemble, et Miou-Miou impose son personnage — FICHE DU CINEMA
• Le nouveau film de Boisset est excellent, excellent par ses dénonciations. C'est intelligent, bien filmé et aussi un très bon spectacle. — D. DECOIN V.S.D
• Le meilleur film de Boisset — TELERAMA
14 ANS
Dénonce la forme de criminalité la plus odieuse;
LA PROSTITUTION ENFANTINE

la femme flic
MIOU-MIOU dans un film de YVES BOISSET
LA FEMME-FLIC Sem: 7:30 - 9:30, Sam: 5:30 - 7:30 - 9:30, Dim: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
elysée 1
35 MILTON 842-6053 (Angle rue Sherbrooke & rue St-Laurent)

les grands enfants
un film de paul tana
avec gilbert sicotte et julie vincent
robert gravel jean mathieu marielle bernard
musique bernard buisson
production a.c.p.a.v.
distribution cinéma libre
À partir du 25 avril
Ouimetoscope
1204, EST SAINTE CATHERINE, 525-8600

Si vous avez aimé West Side Story . . . vous aimerez WEST INDIES !
- 1er Prix du Festival de Dakar.
- Aigle d'Or du Premier Festival International de la francophonie.
- Sélection officielle de la Biennale de Venise
- et sélection en compétition officielle du Festival des films du monde — Montréal

"Un film à grand spectacle de ballets, musiques et chants qui raconte trois siècles de l'histoire des Antillais et de leurs ancêtres africains.
La critique est unanime. Ce film est un évènement cinématographique"
TELERAMA — Une fête pour l'oreille et les yeux, autant qu'une réflexion politique. Jean WAGNER
LE MONDE — Une comédie musicale permanente. Les Français ont intérêt à découvrir ce film ambitieux et généreux. Louis MARCORELLES
LIBÉRATION — Fête antillaise à l'ombre de Toussaint Louverture. C'est un spectacle cruel, exaltant et superbe. Gilbert ROCHU
LE POINT — Une comédie musicale étourdissante de rythme, sur des chansons qui en disent encore plus que bien des discours. Choquant pour les nostalgiques de l'Oncle Tom. Martin EVEN
KAMEL RAHMOUNI présente
WEST INDIES
LES NÈGRES MARRONS DE LA LIBERTÉ
POUR TOUS

un film de MED HONDO
avec ROBERT LIENSOL - ROLAND BERTIN - HELENE VINCENT - PHILIPPE CLEVENOT - JEAN-PAUL DENIZON - TI EMILE - ELLIOT ROY - TOTO BISSAINTHE
décor JACQUES SAULNIER — ballets LINDA DINGWALL — musique GEORGES RABOL — images FRANÇOIS CATONNE — chants FRANK VALMONT — son ANTOINE BONFANTI — montage YOUSSEF TOBNI
Une co-production RTA - IPC - YANEK SERVICES - SOLEIL O. - ONEM - distribué par HOGGART FILMS
À L'AFFICHE LaCité 1 3575, AV. DU PARC 844-2829
SAM. DIM.: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00, SEM.: 7:00, 9:00.

EN FORMANT TENANT!
La bonne forme, c'est au moins à tous les deux jours.
PARTICIPACTION ®
Le mouvement canadien du bien-être physique.

DU CINÉMA À VIF (COMME PEUT L'ÊTRE UNE PLAIE) QUI CINGLE ET QUI DÉRANGE."
-ÉCRAN
14 ANS
LA SEULE CHOSE QUE JE REGRETTE, C'EST D'AVOIR UN ENFANT.

LA FEMME QUI PLEURE
DOMINIQUE LAFFIN et HAYDEE POLITOFF
Un film écrit et réalisé par JACQUES DOILLON
4e sem.
PLEURE Sem: 7:30 - 9:30, Sam: 5:30 - 7:30 - 9:30, Dim: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
elysée 2

14 ANS

L'HISTOIRE D'UN VIOL
J'aurai peur j'aurai peur de mourir dans un truck au fond d'une ruelle.
JULIE VINCENT GERMAIN HOUDE
MOURIR A TUE-TETE
réalisé par ANNE-CLAIRE POIRIER
2e FILM
CLAIR DE FEMME
YVES MONTAND ROMY SCHNEIDER
CLAIR Sem: 7:30, Sam: 7:30, Dim: 3:45 - 7:30. MOURIR Sem: 9:30, Sam: 5:45 - 9:30, Dim: 2:00 - 5:45 - 9:30
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BELANGER

Dumouchel, Leroux-Guillaume, Tousignant

Trois générations de graveurs québécois

par René Viau

LA scène montréalaise des arts visuels connaît une activité intense actuellement. Les amateurs d'art ont le choix. Les bonnes expositions sont légions. Trois d'entre elles que je recommande d'inclure dans toute tournée des galeries, sont placées sous le signe de la gravure. Ce sont Paul Lussier qui, se servant de papiers pliés et de vieilles gravures recyclées, les siennes, s'interroge sur le «métier» qu'implique cette pratique à l'Aquatinte et au Centre d'art du Mont-Royal: *Dumouchel, Leroux-Guillaume, Tousignant. Trois générations de graveurs québécois.* Pour ces deux expositions, il faut se hâter puisqu'elles se terminent très bientôt. Ces manifestations constituent une avant-première pour cette forme d'expression qui sera soulignée avec éclat à partir du 24, lors de la Semaine de la gravure. Une Semaine de la gravure où les musées montréalais ont emboîté le pas. C'est jeudi que s'ouvrira ainsi un bilan de la production graphique des dix dernières années au Québec. *L'estampe au Québec 1970-1980* réunira plus de 130 oeuvres réalisées par une cinquantaine d'artistes. Outre la gravure, mentionnons, dans les galeries, les grands éclats de Richard Mill chez Yajima, les «jardins emportés» de Robert Savoie dans ses dessins et aquarelles à la galerie Treize, les photographies hyperréalistes de Robert Walker à la galerie Gilles Gheerbrant, un «constat» rassemblant cinq sculpteurs au Musée d'art vivant Véhicule et enfin la présentation fouillée du Musée McCord portant *sur La sculpture architecturale à Montréal de 1840 à 1940.*

■

Dumouche, Leroux-Guillaume, Tousignant. À partir du «père» de la gravure au Québec et deux artistes de générations successives qui ont été ses élèves — le plus jeune Serge Tousignant a moins de quarante ans — Pierre Desjardins, historien d'art et conservateur de la collection d'estampes de la Banque Nationale a rassemblé cette exposition d'un noyeau d'oeuvres, variées, provenant de la collection qu'il dirige, il a réuni des oeuvres de provenances diverses.

Pourquoi ces artistes sauf bien sûr Dumouchel? «Janine Leroux-Guillaume, de dire Pierre Desjardins, fait partie de la génération qui suit immédiatement Dumouchel. Celui que ses élèves appelait «le bon Dieu» de la gravure. C'est une autre voie de la gravure. Son imagerie, d'une certaine façon, est plus intérieure, tranchant sur celle d'Albert Dumouchel. C'est aussi une technicienne hors-pair. Tousignant, lui, a été aussi un élève de Dumouchel. On voit dans les oeuvres du début qui sont présentées à l'exposition un rapport très net avec les gravures de Dumouchel. En même temps, c'est celui qui fera presque éclater la gravure. Son point d'arrivée est à la limite de la gravure. On ne peut presque plus parler d'estampes dans son cas, d'expliquer Pierre Desjardins. Son travail débouche sur le multiple, sur l'oeuvre photographique. Avec lui, la définition de l'estampe devient très large». Le thème de l'exposition, on le voit, illustre les aspects de tradition et de renouveau d'un art particulièrement vivace au Québec depuis les années quarante.

L'horrible chat des neiges, 1969, bois gravé d'Albert Dumouchel. Collection de la Banque Nationale du Canada.

Les oeuvres de l'exposition sont particulièrement bien choisies. Si, on voit souvent des présentations dans les galeries de travaux d'Albert Dumouchel, tout l'oeuvre gravé est rarement résumé en jalons aussi pertinents comme ici et ce malgré sa diversité et l'abondance de thème que l'on y trouve. Le visiteur sera sensible à l'atmosphère «fantasmatique» que l'on trouve chez Janine Leroux-Guillaume ainsi qu'aux raffinements techniques surprenants, comme dans ces manières noires à la texture feutrée ou ces opulents bois gravés. Il est rare, également, de pouvoir voir en un seul et long coup d'oeil l'évolution d'une démarche presqu'exemplaire comme celle d'un Serge Tousignant. À partir des premières oeuvres «expressionnistes» du début des années soixante, Tousignant en arrivera aux papiers pliés, à de surprenants monotypes et à ces travaux photographiques actuels. Il s'y sert du constat photographique pour obtenir un résultat plastique qu'évoquent curieusement les oeuvres du début. Une démarche d'une grande continuité et ce malgré le passage de moyens traditionnels à un processus de création très inventif.

Lieu très fréquenté, — le dimanche de 500 à 1,000 personnes peuvent y défiler —, le Centre d'Art du Mont-Royal met à la disposition des visiteurs qui en font la demande, des animateurs compétents, jeunes artistes ou étudiants finissants, ayant reçu une formation visuelle solide. Malgré bien des problèmes dû à un budget dérisoire et au manque d'intérêt des autorités municipales, le Centre d'Art s'affirme avec une telle exposition. Pour l'occasion on a repeint les murs en blanc. Il était temps!

Présentée l'hiver dernier au Centre Culturel Canadien de Paris, l'exposition fut bien accueillie là-bas. «Nous avons eu droit à un article dans *Les Nouvelles de l'Estampe,* se réjouit Pierre Desjardins. Du reste, poursuit-il, certaines banques françaises et d'autres milieux dont des représentants de l'U.N.E.S.C.O. alors penchés sur le travail qui se fait à la Banque Nationale avec notre collection. C'est un exemple de mécénat utile à un grand public qui, là-bas, n'existe pas».

La collection de gravures de la Banque Nationale, dont les débuts remontent à juin 1971, compte maintenant plus de 500 oeuvres d'une centaine d'artistes canadiens pour la plupart québécois. À la collection mère se rattachent des oeuvres des mêmes artistes, distribuées dans les succursales bancaires. **L'exposition se termine le 20 avril.**

Louis Gosselin et autres céramistes

L'art de la terre

AVEC Louis Gosselin, la terre, maniée d'une façon intuitive et presque spontanée se retrouve sous des formes vivantes: ailes somptueuses en grès, enveloppes plissées et brillantes, raffinées, en porcelaine. Sculpteur utilisant la terre, Louis Gosselin est un des cinq créateurs qui participent à une exposition à la galerie Gilles Corbeil réunissant des oeuvres en céramique. «Je voulais faire quelque chose de différent. Je me suis dit: pourquoi pas la céramique. J'ai ainsi réuni quatre artistes, quatre tempéraments différents, quatre mondes visuels», d'expliquer le propriétaire de la galeire, M. Gilles Corbeil qui a eu l'heureuse idée de cette exposition.

On y verra des pièces hors du commun de Pierre Landry et de Jean-Yves Leblanc. Ils travaillent ensemble. Ensemble, ils créent des boites de céramique montées sur un support de bois à l'aide de cordes entourant ces formes à la texture si particulière. Sur une plus petite échelle, ces boites, dégagées de leur support se regroupent à des éclats et des fragments, incorporant des brisures qui nous font voir l'intérieur de ces petits cubes rassemblés en de fascinantes «boîtes de réduction».

Avec les objets en raku de Monique Ferron, la terre, dans sa nouvelle forme respire la solidité tranquille. En feuilles pliées, grisées jusqu'au noir, elle nous livre des vases francs, sans artifices inutiles. Ailleurs, ses «livres ouverts», feuilles de terre posées à l'horizontale où la modulation colorée rejoint des tonalités neuves, sont une innovation. Les porcelaines fines d'Énid Legros, translucides et tendres, tiennent presque du bijou. Malheureusement la présentation en est «tassée».

Quatre travaux. Quatre façons de voir la terre. Ici, la céramique, cette merveilleuse alchimie qui est tributaires des éléments: le feu, la terre, l'eau, se fait tantôt solide, tantôt délicate et subtile. Ces deux qualités qui se côtoient, paradoxalement dans l'oeuvre de Louis Gosselin.

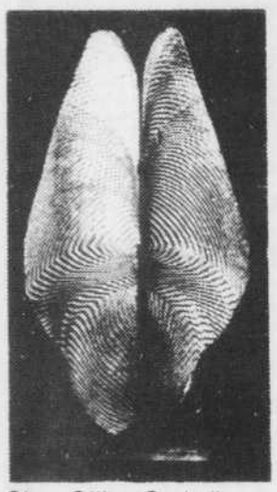

Chez Gilles Corbeil, une sculpture de grès de Louis Gosselin.

Coquilles, formes en valves, formes pliées, animées d'un mouvement ondulatoire, de coloris translucides, ce sont les porcelaines toutes récentes de Louis Gosselin où ici l'aspect subtil et délicat de son travail prédomine. L'autre volet, pas si différent à l'oeil attentif, ce sont les disques, les grès aux rythmes circulaires. Formes en grès qui s'enrichissent par le jeu des signes, des traces, des écritures en entrelacs sur des surfaces où quelquefois la courbe, souvent l'organique, la «coquille» importent. Les tons sont métalliques, aux reflets cuivrés. Dans ces rythmes concentriques mais surtout dans les porcelaines récentes, on retrouve des affinités quasi aquatiques.

«Pas étonnant, j'ai fait beaucoup de plongée. J'ai été scaphandrier aussi pour gagner ma vie, d'expliquer Louis Gosselin». Il a fait aussi du théâtre, en France où il vit depuis longtemps mais surtout de la céramique, beaucoup de céramique. «C'est pour moi quelque chose de presque sacré, d'alchimique». On connaît bien peu hélas, ce créateur au Québec qui a abouti à la sculpture après avoir exercé tous les métiers et a roulé sa bonne un peu partout. Une grande exposition au Centre Culturel Canadien révélait au public parisien ses *Livres,* ses *Coquilles-Anges,* ses *Oraisons solaires.* Une exposition très bien reçue là-bas et qui confirmait son emprise. D'autres expositions, en France, en Suisse en Angleterre furent accueillie en partie dans l'atelier de céramique de la fondation Maeght à Saint-Paul de Vence où son oeuvre fut présentée, et ce grâce à l'amitié de Riopelle.

«Après quinze ans de grès, j'ai décidé d'aborder la porcelaine. Tout a été différent. J'ai eu l'impression que je n'avais jamais travaillé la terre. C'est une matière coupée, non façonnée et cela a changé ma manière de travailler «C'est à l'invitation du directeur de la prestigieuse Manufacture nationale des porcelaines de Sèvres en France que Louis Gosselin fut appelé à travailler dans ce cadre baigné de traditions qui lui apporta un souffle nouveau. «Il m'a fallu un certain temps pour pouvoir utiliser par le cadre et la tradition». Cette tradition utilisée, une fois familiarisée avec la technique nouvelle de la porcelaine, il en résulte ses pièces de l'exposition où l'on reconnaîtra par endroits le fameux bleu de Sèvres. «Un bleu très intense, très dense, presque du cobalt pur», de dire Louis Gosselin.

L'initiative de la galerie Gilles Corbeil est heureuse. Cette exposition est à voir. Elle donnera au grand public une occasion de voir du bon travail en céramique. Pour les tenants de cette pratique, c'est aussi un événement stimulant qui jette un peu de lumière sur une technique qui, on le voit par exemple avec le travail de Louis Gosselin, sait être aussi du grand art. À noter qu'une autre exposition, cette année, a su montrer des possibilités d'expression excessivement valables utilisant «l'art de la terre». Il s'agit de la récente exposition d'Yvette Mintzberg en mars dernier au Centre des arts visuels. On n'en a pas beaucoup parlé.

R.V.

BOURASSA
exposition de peintures
du 15 avril au 2 mai
lundi au vendredi de 12 h à 20 h
Salle Papineau, Radio-Canada
1400 Dorchester est

EXPOSITION
PUCK KASMA
Collection printemps-été de vêtements tissés.
Du 3 au 26 avril
LA GALERIE DE LA CENTRALE
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 ST-DENIS (849-9415)
Métro: Berri-Démontigny

exposition

tapisseries	jeanne auclair
dessins	nicole gauvin
estampes et reliefs	paul livernois
dessins	jacques payette
batik	christine rolland
sculptures	ruba
peintures	christiane sylvestre
peintures	nicole tremblay

jusqu'au 27 avril
galerie **ARS NOVA**
304 est, rue Notre-Dame Tél. 861-5315
Mar. merc. ven. de 10 h 30 à 17 h 30 jeu. de 10 h 30 à 21 h, sam. de 10 h 30 à 17 h dim. de 13 h à 17 h.

EXPOSITION
RENÉ GAGNON
Le peintre du Saguenay
Oeuvres récentes
Du 23 au 27 avril 1980
Vernissage: mercredi, le 23 avril à 20:00 hres
BOUVIER
GALERIE D'ART
15 rue de l'Église - Ste-Thérèse
Sortie 23 de l'autoroute 15 (Laurentides)
Tél.: (514) 435-6531
Heures d'ouverture: Mercredi - 12 à 17 hres
Jeudi & vendredi - 12 à 21 hres. Samedi 13 à 18 hres
Dimanche 12 à 17 hres.

EXPOSITION
GUY LEGARÉ
jusqu'au 5 mai 1980
Centre culturel de Verdun
5955, av. Bannantyne
Lun. au jeu. de 9h à 17h et de 19 à 21h
Ven. de 9h à 17h. Dim. de 14h à 17h fermé le sam.

Galerie d'Art Les Deux B
ÉDOUARD LACHAPELLE
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

EXPOSITION
JEAN-MARC BLIER
jusqu'au 26 avril
Mar., mer. de 9h30 à 17h30; jeu., ven. de 9h30 à 21h; sam. de 9h30 à 17h; dim. de 13h à 17h; fermé le lundi
GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest Rue Sherbrooke. Tél: (514) 844-2593

«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756
GRAVURES ORIGINALES
de
DALI
et
LEONOR FINI
Un choix de 35 gravures de Leonor Fini est exposé jusqu'au 23 avril
À l'Atelier Galerie Fontaine
56 rue Saint-Pierre Québec
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

La Petite **Galerie**
296 ouest, Saint-Paul Vieux-Montréal Tél.: 845-3000 Salle I
Oeuvres récentes de
PIERRE TABOUILLET
jusqu'au 25 avril
Ouvert le dimanche de 12 h à 17 h
du mardi au vendredi de 11 h à 17 h

Exposition
ILIO PICCIOLI
Peintre
Vernissage le 20 avril à 14h
du 20 avril au 5 mai
galerie d'art martin
805 rue Tellier, St-Hyacinthe. Tél.: 774-6764
(ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14 à 17 hres; le vendredi jusqu'à 22 hres.)

GALERIE KANESATAKE
Gravures canadiennes originales par
DAVID BLACKWOOD RITA LETENDRE
ED BARTRAM JO MANNING MARC SYLVAIN
Ouvert sur rendez-vous
258 MAIN ROAD COMO QUÉBEC J0P 1A0 (514) 737 1382

GALERIE **L'AQUATINTE**
Pastels récents
PAUL LUSSIER
jusqu'au 23 avril
1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584
du mar. au vend. de 12 h à 18 h, le sam. de 10 h à 17 et sur rendez-vous

RHÊME
amélioré
ATELIER DE POTERIE SESSIONS D'ÉTÉ
SESSIONS DE DEUX SEMAINES POUR POTIERS DÉBUTANTS ET AVANCÉS
SUPERVISION INDIVIDUALISÉE
NOURITURE ET LOGEMENT EXCELLENT
POTERIE ROZYNSKA
WAY'S MILLS, RR1 AYER'S CLIFF, QUE. TEL. 819 838-4321
Soie et argent
du 17 avril au 18 mai
Galerie des Artisans du meuble québécois
88 est, St-Paul, Vieux Montréal 866-1836

VENTE D'ATELIER
Je déménage et je liquide mes dessins et mes peintures de 1974 à 1979.
Denyse Gérin
Vend. 18 avril 1980 de 16 hres à 22 hres. Sam. dim. 19 et 20 avril de 12 hres à 22 hres.
389 rue St-Paul, O. (coin McGill)
suite 107
Vieux-Montréal

Oeuvres récentes
LAURÉAT MAROIS
Vernissage le 22 avril à 20 h
galerie l'art français
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal.
Téléphone: (514) 277-2179

Tapisseries sculpturales
PIERRETTE MONDOU
du 6 avril au 4 mai
Musée d'Art de Joliette
Tél: 756-0311

LOUISE-HÉLÈNE AYOTTE
"VARECKA"
jusqu'au 30 avril
mercredi, jeudi et vendredi, de 12 hres à 18 hres et le samedi de 13 hres à 17 hres.
Galerie LA TURÉE
839, rue Sherbrooke est
Montréal, Qué. H2L 1K6
Téléphone: 525-2675

Michel Leclair

L'art de la réalité

par René Viau

Photo Jacques Grenier

JE suis «tanné» de me faire dire: Michel Leclair, l'artiste du quotidien. Avec Michel Leclair, l'art est dans la rue. Cela fait trop longtemps. Je ne trouve plus cela vrai». Avec son exposition au Musée d'art contemporain l'an dernier, Michel Leclair terminait de démonter son image de «Michel Tremblay de la sérigraphie». Fini le monde visuel de l'Est, celui des tavernes, des vitrines de delicatessens où trônaient une jungle de pots de cornichons et de piments. Finies les vitrines où le verre du cadre avait été gravé par un vrai lettreur de vitrines. Tranquillement, il abandonnera le côté criard et pourtant beau de la déformation sérigraphique, le monde des dépanneurs et des ruelles pour l'exploration des phénomènes formels présents à l'intérieur de paysage urbain. L'an dernier, lors de l'exposition du Musée d'art contemporain, c'étaient les formes ainsi privilégiées qui avaient acquises une plus grande importance. Du reste, certaines images, grossies, recadrées, retravaillées provenaient de la campagne. Du réalisme, il s'est dirigé jusque vers l'abstrait. De la ville à la campagne.

«Il faut dire qu'entre temps, je me suis acheté un «char», explique Michel Leclair, mi-blageur, mi-sérieux. «Je ne veux pas me limiter. Surtout à la seule sérigraphie. On met une étiquette sur toi. C'est cela et plus rien d'autres après. J'ai le goût de faire d'autre chose. La sérigraphie exige beaucoup techniquement. Au bout d'une vingtaine de passages, cela devient répétitif. Sans laisser tomber l'impression sérigraphique, j'aimerais faire de la peinture en grand format mais toujours en me servant de l'image photographique».

Sérigraphe «tanné», Michel Leclair l'est peut-être. Il est pourtant satisfait de son exposition actuelle. Une quinzaine de sérigraphies rassemblées à la galerie A (680 Sherbrooke ouest). Avec la photo, il retient dans ces oeuvres la réalité, isolant des éléments plastiques: traces, signes, graffitis charbonnés, animations expressionnistes. La photographie où a été puisée ce choix visuel a été juxtaposée. On a donc, ensemble, le point de départ et en dessous des éléments traités, grossis, modifiés. Deux images donc ou trois. Une photographie qui reprise devient presqu'abstraite.

Dans une autre veine, au fil de cette exposition, l'artiste s'est contenté de souligner, grâce aux effets visuels presque électriques de l'image sérigraphiée, le traitement d'une image que l'on retrouve à côté, sur la même oeuvre en noir et blanc. Toujours avec la répétition d'une même image, ce seront ailleurs des paradoxes visuels qu'il exploitera par le montage photographique. Ainsi, le ciel, noir et blanc, se prolonge en couleur azurée sur un panneau publicitaire. On songe à Magritte. Il y a aussi le panneau publicitaire qui, à la campagne dépeint la ville et à la ville dépeint la campagne. La même campagne que représentée au-dessus. Paysage de ville et de campagne l'un en dessous de l'autre avec, chacun, un panneau publicitaire où les rôles sont inversés. L'exposition actuelle de cet artiste né en 1948 a pour dénominateur commun: l'observation.

«À l'exposition du Musée, j'utilisais des vraies photographies à côté des sérigraphies. Ici, elles sont adaptées à l'impression. Ce sont en fait des images imprimées». Sur l'une d'elles, on voit des inscriptions, des grafittis sur le bord de la route que Leclair a isolé dans un second temps et coloré. Leurs transcriptions se rapprochent de la peinture gestuelle. «Je suis allé chercher là-dedans ce que je considère être l'oeuvre d'art». Une sérigraphie représente un wagon de chemin de fer où sont aussi présentes en gros plans des traces. «Il y en a plusieurs comme cela. Je vais chercher un détail que je transforme, appliquant moi-même les couleurs». Une autre photo représentant une scène d'hiver en bordure de la route qui devient presqu'une composition abstraite en noir et blanc évoquant Motherwell, Soulages, Borduas. «À l'époque où j'étais à l'Ecole des Beaux-Arts durant les années soixante, nous étions beaucoup marqués par le courant gestuel. Ces références sont importantes pour moi, de souligner Michel Leclair. C'est l'histoire de l'art qui nous a été montrée. S'il n'y avait que l'image transformée, cela serait ridicule. Pour moi ce qui compte, c'est la juxtaposition des deux images et de montrer le point de départ. La réalité accessible à tous et chacun». D'autres sérigraphies représentent un camion parsemé de graffitis. Une grange dont le détail agrandi fait apparaître la trame et la texture formée par la couleur des planches qui s'assemblent, créant d'intéressants jeux formels.

La belle au bois dormant. C'est le titre d'une composition en deux images. L'une en noir et blanc représente un boisé le long d'une route des Laurentides. L'autre met l'accent sur les détails de la première image, accentués où les couleurs ont été détournées. La neige devient verte, métallique, les arbres oranges, noirs. «Cela fait fauviste», de commenter Leclair.

Montage au mont Orford en été est une série de trois images. La première, la photographie de départ est en noir et blanc. Au-dessous, Leclair introduit des traces à l'encre grasse, définissant progressivement la ligne des montagnes. Elles se retrouvent entièrement noircies dans un troisième temps tout en gardant un lien visuel rythmé, basé sur le déroulement séquentiel avec les autres images composant l'ensemble. Une voie nouvelle pour l'artiste. C'est la meilleure oeuvre de l'exposition. «J'aimerais travailler dans ce sens pour mes futures peintures. Je m'en vais plus vers cela que simplement prendre par la caméra ce qui est en haut et l'agrandissement en bas. Il n'y a pas d'agrandissement ici. Simplement un montage de la même image qui se transforme.

L'exposition se termine avec une composition intitulée *Hommage à Serge Tousignant*. Est-ce un hasard? «Avant de me faire dire que cela ressemblait au travail de Tousignant, j'ai préféré le dire au départ, affirme Leclair en riant. Il s'agit de photos différentes d'arc-en-ciel que j'ai prises de mon toit et dont j'ai fait coïncidé les rayons de l'arc-en-ciel de façon à obtenir un cercle parfait. Je ne pouvais pas ne pas le faire même si je savais que cela rejoint les préoccupations de Serge Tousignant. J'aime beaucoup son travail. C'est un travail intelligent.» L'exposition finit le 26 avril.

Le cinéma de Vincent Grenier

par Claire Gravel

LES 23, 24 et 25 avril prochain, le cinéma Parallèle nous offre une vue d'ensemble de l'oeuvre du jeune cinéaste expérimental québécois Vincent Grenier. La présentation de son oeuvre, il y a deux ans, au Musée d'Art Contemporain avait suscité des commentaires divers, dont le plus approfondi reste celui de Serge Bérard (1). Les oeuvres nous seront présentées les unes à la suite des autres, sans titre ni notice d'aucune sorte. Il s'agira d'*Intérieur* (1978, 15 min.), *Le monde au focus* (1976, 20 min.), *La toile* (1975, 16 min.), *Le puits de lumière* (1975, 15 min.) et *X* (1976, 9 min.). Le spectateur sera donc sans aucun référent, plongé dans l'inconnu et le silence: voici peut-être un vêtement projeté dans l'air, prêt à être enfilé; l'ombre de ces gestes suit ces gestes, elle les dédouble. Une main tire une corde, la caméra monte et descend lentement le long de cette corde, celle-ci devient déchirure, elle s'ouvre, bée, devient une porte: une personne y pénètre, puis l'entr'aperçu, le flou, se referme. Ce jeu sur les ouvertures vagues et sans nom fait appel à l'érotisme voulu de l'*Étoile de mer* (1929) de Man Ray, et les noirs et blancs possèdent déjà l'aspect vieillôt du film surréaliste. Cependant, un point fait problème dans l'oeuvre de Grenier. Ses films demandent à être vus plusieurs fois pour en tirer du sens, c'est-à-dire, que, comme chez Brakhage, il faut presque les «mémoriser». Vincent Grenier fut d'abord peintre, puis il fit une maîtrise en cinéma. Son propos, qui transparaît des nombreux écrits qui jalonnent sa production cinématographique, se veut moderniste. Son film, *X*, en est en quelque sorte le modèle. La démarche de Vincent Grenier reprend les expérimentations d'une certaine peinture américaine des années 50s, et la délicatesse de ses jeux d'ombres peuvent égaler la maîtrise minimaliste d'un Louis Comtois. Les films de Grenier pourraient se donner comme l'antithèse de ceux de Ken Jacobs: au lieu de rechercher la suggestion de la tri-dimensionnalité, il considère le cinéma uniquement comme un jeu de surfaces planes, se mouvant entre elles. *La toile* est un poème à l'extrême lenteur du mouvement. «L'oeil de la caméra est fixe» se plaît-il à dire (2), et ici, par un jeu de surexpositions et de sous-expositions de la pelllicule, d'étranglement du diaphragme, il parvient à une dissolution complète de l'image, de ce «store» qui bat sur un angle de fenêtre, de ce qui est «représenté». *Le monde au focus* n'est que fils verticaux, comme ceux d'un métier à tisser, dont on se plaît à imaginer que l'ombre bleue qui passe parfois est celle du tisserand... puis ce sont les pages d'un atlas que l'on feuillette, pleines de cartes, d'hiéroglyphes égyptiens, de céramique bleue, comme si ces fragments de symboliques anciennes se voulaient être le lieu où la narrativité se perd. Vincent Grenier écrit: «Les symboles sont des conventions inventées et utilisées par des gens de différentes civilisations du monde afin de se comprendre entre eux. Etant donné que ces symboles ont été créés à différents moments dans l'histoire de l'homme, dans des buts et avec des données tout aussi différentes que contradictoires, il est évident que ceux-ci ne peuvent avoir qu'une valeur de référence, et que tout art se légitimant uniquement sur le symbole ne peut être que du «toc». Essayer de discerner la présence et la signification du «toc» ou du faux, ou même, sur un autre niveau, du symbole, par rapport à l'intégrité de sa propre réalité est une attitude essentielle à la survie du genre humain...» (2).

L'art a été, de tout temps, une activité symbolique, et ses produits, les fruits de l'apprentissage de rituels chez l'humain afin de contrer ses pulsions de mort. Le refus de la couleur, le refus de l'image-signe a acculé Grenier à une impasse, d'où il est sorti avec *Le monde au focus* et *La toile*, qui embrouillent les couleurs et les choses filmées: peut-être Grenier a-t-il trouvé, dans sa recherche de «l'intégrité de sa propre réalité» une symbolique personnelle qui nous donne à voir ces deux très beaux films.

1 — Serge Bérard, «Vincent Grenier», **Parachute**, no.: 10.
2 — Vincent Grenier, «Statement», in Arheim, **Film as Art**.

Galerie Saint-Paul
3, rue Principale Sutton
tél. 538-3540 - 538-2962
Huiles et pastels
Jean-Paul Lapointe
Vernissage samedi le 19 avril à 17 h
ouvert samedi et dimanche de 14 h à 17 h
du 19 au 28 avril

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

ENCADREMENT SUR MESURE
"exclusif et original"
SOLDE ANNUELLE
20%
1024 ouest, ave Laurier, 279-2188
705 ouest, rue Ste-Catherine 849-8243
(station McGill Niveau Métro)
atelier

exposition
Rolland Montpetit
du mardi au vendredi de 9h. à 17h.30
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
Baie St-Paul samedi de 9h. à 17h. fermé dimanche et lundi
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Galerie ART-ANNEXE-1
3700 St-Denis, Montréal H2X 3L7
Tél.: 849-6097/6098
EXPOSITION
Gilles Boisvert, Kittie Bruneau, Claire Cloutier, René Derouin, Dany Dupont, Monique Dussault, Marcelle Ferron, Marc-Aurèle Fortin, Pierre Gendron, Michel Guilbeault, Jacques Huet, Michael La Chance, Richard Lacroix, Denis Malo, Jacques Payette, Armand Picard, Robert Roussil, Tobie Steinhouse, Michèle Théoret, Jozette Trépanier, Thérèse Vachon, Germain Perron
jusqu'au 20 avril
Ouvert mardi, mercredi de 11h. à 18h. jeudi, vendredi de 11h. à 21h. samedi de 11h. à 17h.
André Larocque - Administrateur Laurent Tremblay - Directeur

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Exposition
Galerie Permanente
23 avril au 17 mai
La liste des artistes canadiens comprend:
Gordon Pfeiffer, Jean-Marc Blier, Viateur Lapierre, Marcel Favreau, Fernand Lorion, Powell Trudeau, Vivian Walker, Aline Lalancette, Jocelyne Lortie, George M. Rae, Avrum Rosenthal, Ron Simpkins, R.S. Leduc, Eve Rell, H.V. Pundleider.
EATON

LA GUILDE GRAPHIQUE
À L'OCCASION DE LA SEMAINE DE LA GRAVURE
LA GUILDE GRAPHIQUE
présente ses nouveautés et ouvre ses portes d'Atelier.
Venez voir comment se fait la gravure. De 13h. à 17h. du 24 avril au 4 mai.
Lundi au samedi 10h à 18h - Dimanche 13h à 17h
9, rue Saint-Paul ouest, Vieux Montréal - 844-3438

GALERIE FRANÇOIS LEMAI
Gravures internationales et canadiennes
HUNDERTWASSER
FOLON - AVATI
CHAGALL - MIRO - BRUNO BRUNI - COIGNARD - DALI - FINI - MASSON - CARCAN CLAVE - et des dizaines d'autres.
Pellan - Riopelle - Cornet - Bougie - Pelletier - Nair - Lau - d'Autanne - Dufour - Dupont - Bergeron - Tétreault - Belley - Bruneau, etc.
Semaine de la gravure
Exposition EVELYNE DUFOUR
du 24 avril au 4 mai
Spéciaux sur encadrement métal montage musée avec achat de gravure
LA GRAVURE INTERNATIONALE EST SANS CONTREDIT LA FAÇON LA PLUS SÛRE, ET LA PLUS AGRÉABLE D'INVESTIR SON ARGENT
ENCADREMENT FEUILLE D'OR EXCLUSIF
1437 Stanley, Mtl. 842-3639 Près du métro Peel

galerie jolliet
24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308
louise robert
tableaux et dessins récents
jusqu'au 3 mai 1980
avec catalogue illustré et commenté par rené payant
à venir
dans le cadre de la semaine de la gravure, la galerie jolliet présentera les dernières eaux-fortes de david bolduc
du 26 avril au 3 mai 1980
raymonde april du 7 mai au 31 mai rétrospective 1979-80 du 4 juin au 21 juin
du mercredi au samedi de 11 h 00 à 18 h 00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h 00
et sur rendez-vous
nos artistes ailleurs
louis comtois
tableaux 1974-1979
art gallery of ontario, toronto
jusqu'au 27 avril 1980

EXPOSITION

VERNISSAGE DES OEUVRES DE
LUIGI TIENGO
AQUARELLISTE
le MERCREDI
23 avril, à 19 h 00
L'exposition se poursuivra jusqu'au 4 mai inclusivement
mercredi, jeudi, vendredi de 10 à 18h, samedi de 10h à 17h; dimanche de 13h à 17h
GALERIE colbert LTÉE
1396 ouest, rue Sherbrooke, tél.: 843-8777 (En face du Musée des beaux-arts de Montréal)

Timothy Leary ou l'éloge de la fuite

VENDREDI soir dernier, un petit club de la rue Drummond où l'on se spécialise dans l'humour à l'américaine fut le siège d'un curieux spectacle. Aux environs de minuit, un homme aux cheveux blancs, à l'allure sportive et à l'élocution erratique fit son entrée sur scène dans un immense éclat de rire passablement névrosé: «L'humour est la clé de toute évolution» déclara Timothy Leary, pape de la contre-culture et du psychédélisme des années 60, visionnaire et grand adepte du LSD dont il fut le principal publicitaire. Aujourd'hui en probation après avoir fait 44 mois pour possession de stupéfiants dans une prison dont il s'évada avec l'aide d'un groupe de gauche (Weathermen) qui le désavoua quelques mois plus tard, l'accusant de trahison et de rapports suspects avec le FBI, Leary n'en est pas à sa première controverse. De passage dans la métropole dans le cadre d'une tournée qui le conduit pour quelques milliers de dollars par mois à travers les boîtes de nuit de l'Amérique en déroute, Leary n'était pas venu nous parler de ses déboires avec la droite ou la gauche. Conscient de cette image de gourou que les media lui ont renvoyée pendant plus d'une décennie et qu'il s'acharne à réfuter, le philosophe mystique dont le slogan «tune-in-turn - on-drop-out» est passé à l'histoire, était venu nous livrer les fruits de sa réflexion sur la révolution non plus culturelle, mais cosmique. Pour ceux qui ne seraient pas au courant, la révolution cosmique est d'abord le titre de son dernier livre ainsi que le thème de sa plus récente vision qui imagine pour nous le scénario futuriste de l'histoire de l'humanité. Vingt ans plus tard, Leary au seuil de la soixantaine se voit encore comme un «pusher d'espoir» (a hope dealer) tentant en vain de trouver une solution à la crise sans cesse renouvelée de notre vie spirituelle en chômage.

Mais Leary avait mal choisi son heure. Vendredi soir sur la rue Drummond, devant une salle à moitié pleine de jeunes «Westislanders» éméchés, venus voir de près la bête de cirque, Leary ne semblait pas tout à fait à sa place. Le malaise était d'autant plus pénible qu'il soulignait clairement l'ironie de la situation. En effet qu'un philosophe recyclé soit obligé pour se faire écouter de se vendre dans les clubs entre Steve Martin et Mort Saul, qu'il tente de se réapproprier une tribune perdue dans le traffic des générations en faisant du porte-à-porte culturel, est un triste bilan pour un homme de son intelligence. Leary prétend que la situation ne le gêne pas. «Il y a quelques semaines, j'ai donné une conférence sur Darwin à Kansas devant 500 cowboys à moitié saouls, il fallait le faire. Il s'agit pour moi d'un défi, d'une aventure et qui dit aventure, dit évolution. Je veux communiquer aux jeunes l'énergie et l'enthousiasme qui nous habitaient tous pendant les années 60. Je donne encore la moitié de mes conférences dans les universités mais je trouve cela ennuyeux et dépassé parce qu'on y rencontre toujours le même type de monde. Dans les salles enfumées c'est presque de la démocratie athénienne, il y a de tout, des professeurs mais aussi des nostalgiques des années 60 et des jeunes qui ne connaissent même pas John et Yoko. De plus j'aime bien rire, le rire est la clé de l'intelligence. Quand Dieu a créé le monde, elle voulait nous faire rire».

Le problème c'est que l'homme n'est pas toujours drôle. Dans ses petits yeux allumés, il y a la trépidation angoissée d'un homme trop conscient que la moitié de sa vie est terminée. Un homme aux prises avec les limites de son oeuvre, condamné à maquiller ses propres clichés et à les apprêter à la mode du jour. Un homme qui essaye de se prouver qu'il peut encore intervenir dans le processus des choses et agir sur les circuits neuro-politiques de la société mais qui a le désavantage d'incarner pour beaucoup l'échec grandiloquent d'une génération.

Parlant à deux-cent milles à l'heure de la culture cosmique et de la migration spatiale, se définissant comme le publicitaire du mouvement spatial

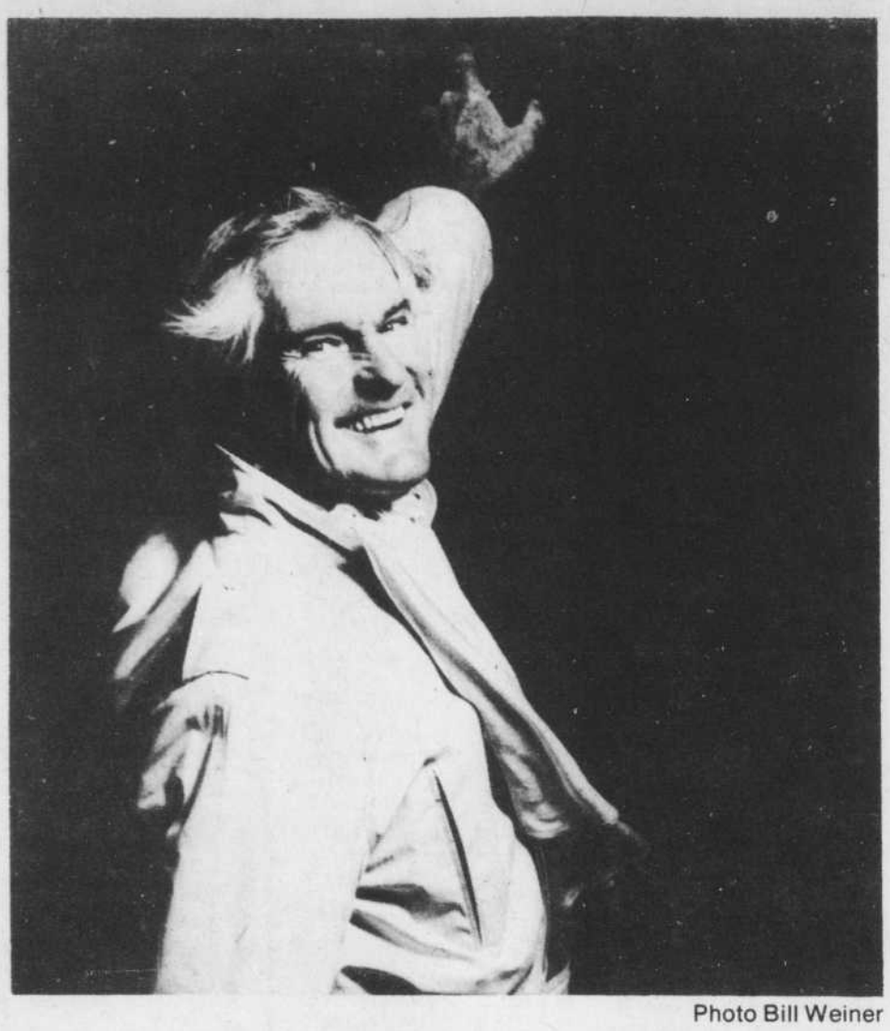

Photo Bill Weiner

tout en contestant certaines idées préconçues sur la génétique macho, Leary continue à être un touche-à-tout psychédélique qui connaît trop bien les rouages des media pour ne pas savoir les récupérer. Attendri quand il parle de la nécessité de retrouver en nous la pureté et l'enthousiasme des pionniers de la Nouvelle frontière alors que nous larguerons nos vaisseaux interplanétaires, Leary en profite néanmoins pour cautionner l'hégémonie américaine: «L'Est c'est le passé et moi je pense au futur. Je me vois comme un prophète de l'An 2000. C'est bien de connaître le passé pour ne pas répéter les mêmes erreurs mais il faut en sortir. Que les jeunes aillent à l'Est observer les Swamie assis sur les berges du Ghandi pollué. Ils vont en tirer une leçon et ils vont revenir bien vite aux Etats-Unis parce que c'est là que se bâtit l'avenir. J'ai fait un voyage obligatoire et nécessaire en Orient. J'ai étudié, observé, j'y ai rencontré des imposteurs habiles et intelligents, mais ils ne m'ont rien appris. J'ai fait mon trip, j'ai passé mon diplôme en hindouisme A:1. Je ne renie pas l'expérience. La culture orientale était intéressante 600 ans avant J.C. Mais si Boudha vivait aujourd'hui, elle serait une micro-biologiste ou un astronaute. Elle ne serait certainement pas assise sur son derrière à radoter sur le passé.»

Le passé n'a plus de charme pour Leary qui pourtant articule sa pensée selon des schèmas empruntés au passé. Malgré ses idées apocalyptiques sur la colonisation de l'espace et la suprématie de la culture électronique, Leary n'a pas succombé au cynisme désabusé des années 70 et endosse encore le concept passablement éculé de l'espoir. Après la série de traumatismes politiques et écologiques qui depuis le Watergate jusqu'à Three Mile Island ont érodé la conscience américaine, Leary oublie que son espoir n'a plus de poids. «Pendant les années 60, nous étions tous en réaction contre le plastique et l'abrutissement devant la télévision, nous sommes partis à la découverte de nos corps, de nos âmes, à la découverte de la terre et du pays, il fallait à ce moment-là retourner aux sources écologiques, recommencer à neuf. Nous nous sommes vite rendus compte que même si nous voulions vivre dans des cavernes, c'était impossible. Même dans les tee-pee, on avait tous des stéréo pour écouter Sergeant Pepper. Tout cela faisait partie d'un processus naturel de maturation. Les années 70 ont marqué la «me generation» les années 80 marqueront la «media generation». Il va falloir que notre cerveau s'adapte et se développe, qu'il déménage vers d'autres frontières sans cela l'aliénation va être terminale».

À l'aube de l'An 2000, celui qui jadis distribuait des prescriptions thérapeutiques au LSD donne aujourd'hui des conseils d'ordre pratique sur l'aménagement des condominiums de l'espace: «La seule façon de développer son intelligence c'est de voyager parce que pour s'adapter aux nouveaux paramètres, on est obligé d'inventer de nouvelles technologies. La migration est le stimulus le plus important pour l'intelligence et l'imagination. La meilleure façon d'être un imbécile c'est de toujours rester à la même place. La terre est notre prison mais il faut inventer des façons de s'évader. À la question, comment allons-nous coloniser l'espace, il faut se demander comment nous avons colonisé l'Amérique du Nord. Nous n'avons rien apporté sinon notre connaissance, notre intelligence et notre vision des choses. La première génération de l'espace habitera probablement un camp de sardine du genre de Skylab mais elle aura la jeunesse et l'enthousiasme des pionniers et c'est ça qui est important».

Selon Leary, ces vaillants pionniers ne seront pas au-dessus de tous soupçons puisqu'ils délaisseront le LSD pour des drogues mille fois plus puissantes et mille fois plus précises. Au chapitre de l'hallucination, Leary qui fut pendant trois ans directeur des recherches psychologiques à la Fondation Kaiser d'Oakland et qui expérimenta avec tous les hallucinogènes qui lui tombèrent sous la main, continue à avoir les mêmes convictions: «Je n'ai jamais préconisé l'utilisation aveugle du LSD. Le LSD est un puissant carburant à fusée destiné aux systèmes nerveux qui veulent voler vite et loin. Ceci ne veut pas dire qu'il faut sauter dans la fusée à tout bout de champ sans discernement. En 60, je courais partout pour dire aux gens de faire bien attention. Trouvez-vous un guide, informez-vous. Les statistiques démontrent aujourd'hui que les gens utilisent beaucoup plus de drogues mais qu'ils le font mieux. Ils savent ce qu'ils font et ils ont rarement des accidents. C'est le propre de toute forme de technologie. Je n'aurais jamais accepté de mettre le pied dans le premier avion. Les années 60 furent des années d'exploration. Les drogues des années 80 seront précises et stimuleront les compartiments spécifiques de notre cerveau. En attendant je persiste à croire que le LSD n'est pas une drogue dangereuse.»

En attendant, Timothy Leary continue à faire l'éloge de la fuite comme s'il se sauvait de quelque chose de troublant, prêt à recommencer ailleurs ce qu'il a été incapable d'accomplir ou de terminer ici. Leary ne se laisse pas abattre par ceux qui lui reprochent sa lâcheté et trouve tous les arguments nécessaires pour se justifier: «La cause des souffrances de l'humanité et de la pénurie qui actuellement la menace n'est pas matérielle, écrit-il. Elle est neuro-politique. Le malaise qui afflige aujourd'hui les pays riches ne démontre-t-il pas à l'évidence que le bien-être matériel ne suffit pas pour «être bien». On a qualifié de spirituelle, de psychologique, de philosophique la crise actuelle de l'humanité. En fait, il faut parler d'une crise d'orientation. L'humanité a perdu ses cartes et sa boussole; elle a oublié la science de la navigation. Quand on est au fond, il n'y a qu'un seul chemin pour s'en sortir: monter. Les hommes et les femmes qui savent d'où viennent et où ils vont et dont la vision transcende les clochers de ce monde, sauront apprendre vite, agir efficacement, croître avec naturel, se donner une société d'amour et accomplir avec grâce les prochains pas de l'évolution».

En lisant ceci on ne peut que constater avec inquiétude l'impasse de la conscience américaine qui à force de forger des mythes et d'enfanter des prophètes et des éclaireurs s'est fait piéger par des utopies qui aujourd'hui la dominent complètement. Quand on est au fond, le seule chemin pour s'en sortir c'est peut-être d'accepter et de reconnaître ce qui ne va pas. Mais Timothy Leary est déjà parti trop loin dans ses rêveries pour comprendre cela.

N.P.

LA MANUFACTURE
présente
CE SOIR 20h et 22h
La Quête du pays
ou le pays existe quand le pays au-dedans de soi ressemble au pays autour de soi
avec la participation de :
Raymond Bouchard, Daniel Gadouas, Jean-Denis Leduc, Yves Neveu, Claude Pelletier, Christiane Raymond, Anouk Simard, Dominique Tremblay, Réal Tremblay et Françoise Turcotte
du 15 avril au 10 mai
Salle Fred-Barry 4353 est, rue Sainte-Catherine
(514) 253 8974

VERNISSAGE ET CONCERT DES OEUVRES DE OTTO JOACHIM À L'OCCASION DE SON
70ème ANNIVERSAIRE
dimanche, le 27 avril 1980, salle Pollack, Université McGill, 555 ouest rue Sherbrooke, Montréal.
vernissage à partir de 19 hres
concert à 20:15 hres.
avec la participation du Quintette à vent du Québec et du Duo Classique de Montréal.
Billets en vente au Centre de Musique Canadienne, 1259 rue Berri, bureau 300, Montréal et aux guichets de la salle Pollack, le 27 avril à partir de 19:15 hres.

Musée des beaux-arts de Montréal
1379 ouest, rue Sherbrooke
285-1600

Le cas rare de Carat
Pièce de théâtre pour enfants de Louise Bombardier par la compagnie Le Gyroscope
les 5, 6, 12, 19 et 26 avril 1980
14 h 30
Auditorium du Musée
Enfants, $1, adultes, $2

La Régie de la Place des Arts présente
Les concerts Grand Marnier
Recital Dietrich Fischer-Dieskau baryton

Au piano Jörg Demus
Programme Lieder de Robert Schumann
Le lundi 5 mai 1980 20h30
Carte ACCÈS acceptée
Billets: $6, $8, $10, $12
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

en spectacle
JEANGINUS ET NICOLETTE
POUR LES PETITS ET LES GRANDS
DEMAIN (DIMANCHE) 20 AVRIL à 1h00 et 3h00
Moins de 14 ans: $1.50
Adultes: $2.25
Deux fantastiques jongleurs-acrobates-mimes-musiciens!
1248 ouest, Bernard 277-4145, 277-2001 OUTREMONT

La Régie de la Place des Arts présente
Les concerts Grand Marnier
The Cleveland Orchestra

Chef d'orchestre: Lorin Maazel
Programme: Benvenuto Cellini, ouverture H. Berlioz
Symphonie no 7 en ré mineur, opus 70 A. Dvorák
Concerto pour orchestre, 1943 B. Bartók
Le lundi 28 avril 1980 20h30
Carte ACCÈS acceptée
Billets: $6, $10, $12.50, $15
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE QUÉBEC
CONCOURS D'ADMISSION pour l'année scolaire 1980-1981
DATE LIMITE D'INSCRIPTION Le mercredi, 30 avril 1980
Le Conservatoire dispense un enseignement gratuit aux élèves désireux de devenir comédien ou décorateur de théâtre.
CONDITION D'ADMISSION Diplôme d'études collégiales
POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS Conservatoire d'art dramatique de Québec 30, avenue Saint-Denis Québec G1R 4B6 Téléphone: (418) 643-2139
Ministère des Affaires culturelles
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Le Théâtre du Nouveau Monde a lancé sa Saison 1980-1981 au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue la semaine dernière. Jovette Marchessault, l'auteur de la **SAGA DES POULES MOUILLÉES** discute avec une des comédiennes de cette création québécoise, Monique Mercure. Au T.N.M., en 80-81, une éblouissante saison en perspective.
(publicité)

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Saison 1980-81
THÉÂTRE MAISONNEUVE
LE LUNDI SOIR 20 h 30
ALEXANDER BROTT Chef d'Orchestre
8 CONCERTS DE CONNAISSEURS
29 septembre — GARY KARR, contrebasse — PETER ZAZOFSKY, violon — Rameau-Leclair Dittersdorf-Bottesini
20 octobre — HEINZ HOLLINGER, hautbois — Rossini - Vivaldi - Telemann - Bach
17 novembre — LEONARD ROSE, violoncelle — Handel - Boccherini Bach - Schonberg
8 décembre — RICHARD STOLTZMAN, clarinette — Mozart - Wagner - Stravinsky
26 janvier — CONCERT BACH — Solistes: Julius Baker, Jeanne Baxtresser, flûtes Yaëla Hertz, violon Scott Ross, clavecin Suites, Concertos Brandebourgeois
16 mars — LILI KRAUS, piano — "Mostly MOZART"
27 avril — LIONA BOYD, guitare — Albinoni - Marcello - Bloch Bartok
18 mai — CANADIAN BRASS — Vivaldi - Britten - Dvorak
ABONNEZ-VOUS MAINTENANT
Les places de nos abonnés retenues jusqu'au 1ER MAI
Renseignements 935-4955
Abonnements pour 8 concerts $60.00
Nombre limité d'abonnements (étudiants) $30.00
Nom .....
Adresse .....
Tél .....
Photocopie de carte d'étudiant (jusqu'à 25 ans)
Prière d'inclure une enveloppe-retour adressée et affranchie.
Orchestre de Chambre McGill, 1745, avenue Cedar, Montréal H3G 1A7 (Téléphone 935-4955)

Le Théâtre de Piccolo

Un théâtre permanent pour les enfants

par Jacques Larue-Langlois

Le Piccolo que tout le monde connaît, créé à la télévision par Paul Buissonneau, il y a plus de vingt ans. (Photo André LeLoz)

AU Théâtre de Quat'Sous, où il est maître avant Dieu, Paul Buissonneau reçoit bien. En cette fin de journée, pour marquer «la visite du journaliste», il se fait barman et offre l'apéro à tout le monde: «Profitez-en, c'est pas tous les jours fête», qu'il lance en manipulant les bouteilles avec toute l'élégance d'un authentique barman et en me présentant celui qui est à l'origine du nouveau Théâtre de Piccolo, Daniel Matte. On ne peut pas dire que les employés, qui sont encore au travail à 5 heures et demie, se précipitent, mais chacun semble bien content de prendre un petit verre à la santé du patron.

Ses tâches d'hôte ne l'empêchant aucunement de parler, Buissonneau hâble sans arrêt tout en remplissant les verres: «C'est avec Yvon Dufour que j'avais d'abord échangé l'idée d'un théâtre permanent pour enfants, histoire de meubler les après-midis de son théâtre d'été au Manoir du Lac Delage, près de Québec. D'une chose à l'autre, Dufour se promenant un peu partout, ça n'a pas fonctionné.

«Alors on a fait l'expérience ici avec le Théâtre Côté cour, en février de l'an dernier, avec *Fabi au Far west*, de Patrick Mainville. Ça a marché au delà de nos espérances: assistance à 97 pour cent. On a même songé à greffer à tout ça un centre culturel pour enfants. Et puis, Daniel (Matte) était là; il n'avait rien à faire ...ou si peu... et il a accepté de s'en occuper. Alors, à la suggestion de notre mécène-maison, on a décidé de fonder le Théâtre de Piccolo.»

Celui que Buissonneau appelle son «mécène-maison» c'est Benoît Mailloux, aujourd'hui patron d'une usine de meubles qu'il a rachetée à Nicolet et ex-conseiller en administration pour une maison d'affaires envers laquelle le Théâtre de Quat'Sous était endetté pour une valeur de $90 000 en 1968. «Quand je l'ai vu arriver ici à cette époque, raconte Paul, je me suis dit «Ça y est: y vient chercher son fric». Eh bien ce fou-là, qui aime le théâtre, a pris en main l'administration du Quat'Sous et, en dix jours, il a mis sur pied notre premier conseil d'administration. Nous étions sauvés.

«Depuis ce temps-là, il est toujours resté dans le paysage. On a convenu de travailler avec peu de moyens et, progressivement, on s'est sorti du trou, grâce à lui. C'était l'époque des décors pas chers construits avec des bouts de tuyaux, celle de *Aux yeux des hommes* et de *A toi pour toujours, ta Marie-Lou*. Depuis douze ans, sans salaire aucun, il nous pilote financièrement et c'est sûrement grâce à lui si nous sommes aujourd'hui une compagnie de théâtre sans dette.

«Avec Les Productions Paul Buissonneau, à la Places des Arts, il y a quelques années, nous avons essayé de jouer ailleurs, d'étendre nos activités, mais c'est ici, dans cette ancienne synagogue que j'ai achetée en 1963 et convertie en un théâtre de 159 places, qu'on est vraiment à l'aise. Dans l'esprit de notre conseil d'administration, notre première mission est de provoquer du travail pour les artisans du théâtre. Et voilà comment nous débouchons sur cette nouvelle vocation de théâtre pour enfants.»

Du théâtre pour les élèves du primaire

Le Théâtre de Piccolo offrira aux élèves des écoles primaires de la région métropolitaine, du lundi au vendredi, à 14 heures, un spectacle d'une heure dont l'objectif premier est d'amener l'enfant au théâtre pour qu'il découvre la magie de la scène et sente naître en lui une vocation de spectateur de théâtre. Sa mission précède en quelque sorte celle de la Nouvelle Compagnie Théâtrale en ce sens qu'elle s'adresse aux élèves du niveau primaire. Le premier spectacle, qui doit débuter le 12 mai et se poursuivre jusqu'au 6 juin — éventuellement peut-être même jusqu'au 24 juin — permettra aux jeunes spectateurs de faire connaissance avec Piccolo, Colombine, le Docteur, et Pantalon, dans deux sketches comiques, *Le cirque de Pantalon* et *Le crocodile s'est échappé*.

Piccolo, on le sait partout au Québec où la télévision nous l'a révélé, c'est une espèce d'Arlequin de la Commedia dell'arte, créé il y a plus de vingt ans par Paul Buissonneau pour le plus grand plaisir des jeunes téléspectateurs. Le personnage est d'ailleurs tellement connu chez nous et jouit d'un tel prestige que, même si les représentations de ce nouveau théâtre ne doivent débuter que le 12 mai, déjà six salles étaient vendues à la mi-mars. Ce n'est cependant pas Buissonneau qui jouera le rôle dans son théâtre. Directeur artistique du Théâtre de Piccolo, Daniel Matte a choisi de confier ce rôle important, ce rôle-défi dans les circonstances, à un jeune comédien de sa propre promotion au Conservatoire, Bernard Meney. Paul a cependant été engagé par Matte pour assumer la mise en scène des spectacles au Théâtre de Picolo.

«Le Quat' Sous, lance Matte avec enthousiasme, c'est un des seuls endroits à Montréal où on peut partir des choses. L'entente que me fait Paul me permet d'être ici quelques jours par semaine et de faire fonctionner cette nouvelle entreprise. C'est un autre théâtre parallèle dans la maison, un peu comme le Quat' Sous Bar, toujours à la recherche de comédiens producteurs et dont la direction artistique est assurée par Francisco Olaechea.

«Depuis des semaines, j'ai fouillé les vieux textes de Piccolo, écrits pour la télévision et en ai sélectionné un certain nombre que Paul a consenti à réécrire en partie. Certains avaient été écrits en collaboration avec Michel Cailloux ou Marc F. Gélinas et on a repris tout ça pour en tirer de bons sketches de scène. C'est une entreprise folle qui emballe tout le monde ici. Les écoles de théâtre nous apprennent à jouer du Molière mais non à créer. C'est le défi auquel nous avons présentement à faire face. Ainsi, Bernard Meney, un grand comique naturel, est animé d'une hâte presque fébrile de jouer Piccolo sous la direction de Paul.»

Seront aussi de la distribution, la jeune comédienne Lucie Saint-Cyr, Jacques Tremblay, Mario Lirette et Jacques Thériault. Les maquettes des costumes sont de Jacinthe Vézina, une élève de François Barbeau. Pour tous, la véritable assurance, pour ne pas dire le confort, c'est de pouvoir jouer dans une mise en scène de Buissonneau, un des meilleurs metteurs en scène de théâtre chez nous, cela ne fait aucun doute.

Paul, pour sa part, si l'idée de faire revivre Piccolo sur scène lui plaît énormément, dit simplement: «La mise en scène? Oh! je les laisse faire, je les regarde jouer puis, petit à petit, je m'insère dans la production. C'est une question de dosage avant tout: savoir quoi amener de nouveau, quoi prendre, quoi laisser de côté... et surtout stimuler, inciter, provoquer. J'ai l'impression qu'on va créer un théâtre pour enfants qui va être politisé sans l'être bêtement et directement dans un contexte précis. Fatalement, tout est politique dès qu'on parle de l'organisation des rapports humains: Piccolo et Colombine représentent la jeunesse, les jeunes face au monde des adultes de Pantalon et du Docteur. Ils sont la fraîcheur, la nouveauté, la remise en question parce qu'un théâtre où il n'y a pas d'antagonisme, c'est un théâtre où il ne se passe rien. Ce qui compte ici, c'est de développer chez les enfants une forte imagination sans laquelle rien ne peut se produire.»

La base même du fonctionnement du Théâtre de Piccolo repose sur la location de salles entières à des écoles. «Evidemment, si, dans certains cas, il reste des places, on va admettre le grand public mais il est difficile de prévoir ces circonstances, rapporte Daniel Matte. Éventuellement, peut-être en viendrons-nous à jouer le samedi pour tout le monde.»

Pour en revenir aux personnages du Théâtre de Piccolo, ceux de la Commedia dell'arte, ils sont tous facilement identifiables par les plus jeunes enfants grâce à leurs costumes et à leurs masques et jouent de façon très sylisée, avec un jeu corporel voisin de l'acrobatie. Ils tendent à traduire d'une manière visuelle les grandes passions qui conduisent les humains dans leurs actions: amour, désir, ambition. Le tout se fait bien entendu dans un contexte axé sur la fantaisie et le comique de situation.

Saturés de télévision et de cinéma, les jeunes enfants ont tout à découvrir au théâtre dont ils savent si peu que, rapporte Buissonneau, «la moitié de ceux qui viennent dans nos théâtres nous demandent à un moment donné: «C'est quand le film commence?»»

Le Valençay Inc.
STUDIO DE DECORATION INTERIEURE
932-8131
Gilles-André Vaillancourt s.d.e.q.

À partir du 11 avril.
84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
tnm
L'impromptu d'Outremont
de Michel Tremblay
mise en scène: André Brassard
décors et costumes: François Laplante
éclairages: François Bédard
avec
Monique Mercure
Rita Lafontaine
Denise Morelle
Ève Gagnier
Réservations: 861-0563
cip La Compagnie Internationale de Papier du Canada est heureuse de s'associer à ce spectacle

la liqueur Créole Clément

A l'heure du digestif, offrez-vous la liqueur de l'impératrice Joséphine, la liqueur Créole Clément, ancêtre de toutes les liqueurs à l'orange.
910-D Prix: $12.45 la bouteille

Tournée 1980
La Compagnie de Théâtre du Centre national des Arts
présente
Notre petite ville
de Thornton Wilder
Prix Pulitzer 1938
Au tournant du siècle...
une pièce tendre et attachante.
Les Femmes savantes
La célèbre comédie de Molière

Deux mises en scène de **Jean Herbiet,** directeur artistique du Théâtre français du CNA.

SHAWINIGAN samedi 19 avril Auditorium du CEGEP 20:30
Les Femmes savantes seulement
NICOLET dimanche 20 avril Auditorium de la Polyvalente 20:30
Les Femmes savantes seulement
VILLE ST-LAURENT mardi 22 avril Salle Émile Legault 20:00
Notre petite ville seulement
JOLIETTE mercredi 23 avril Auditorium du CEGEP 20:30
Notre petite ville
jeudi 24 avril **Les Femmes savantes** 20:30

MAHLER

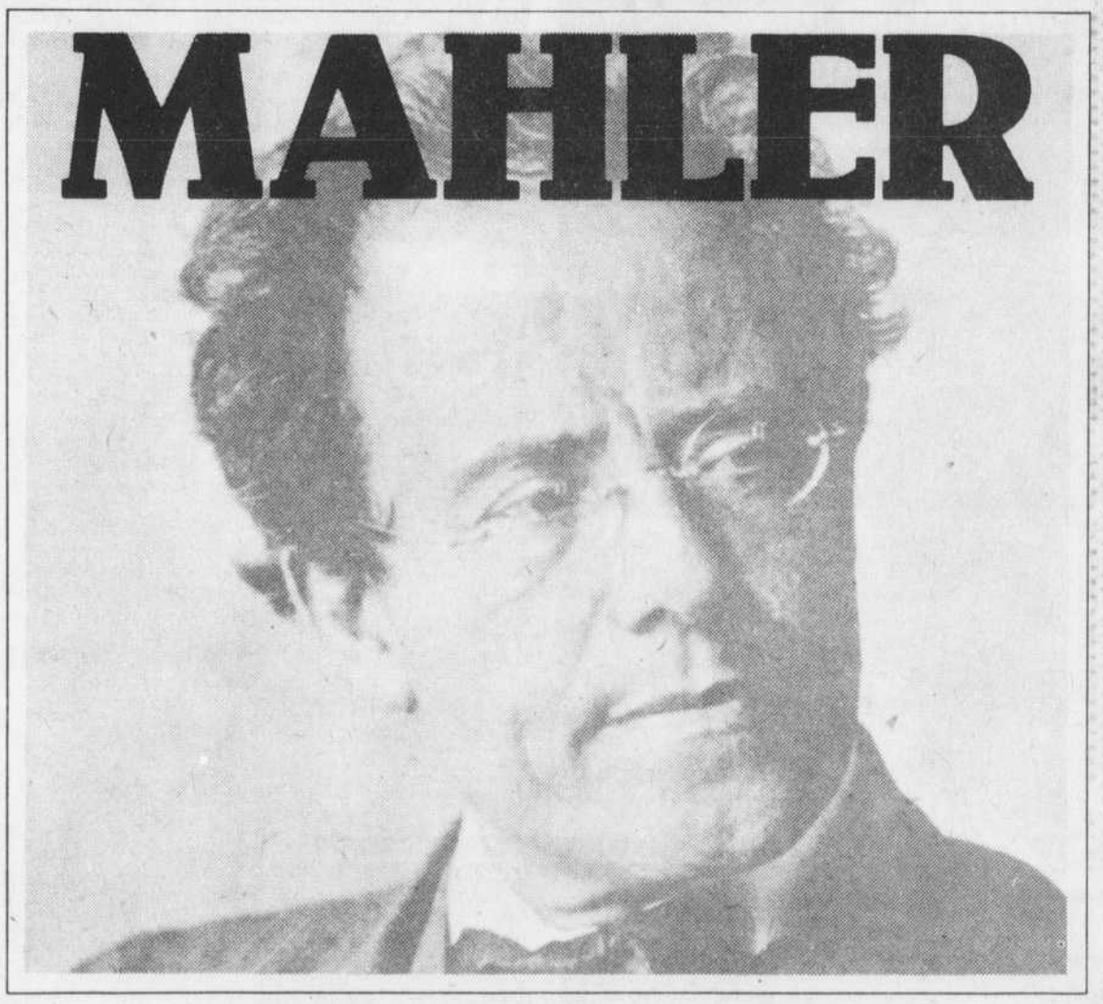

La Symphonie no 8
La symphonie des mille
Une première canadienne avec l'OSM
Sous la direction de Charles Dutoit
Avec la participation de l'Orchestre des Jeunes du Québec

Plus de 500 choristes, 160 musiciens et 8 solistes: Nicole Lorange, Clarice Carson, Lois Marsh, Gabrielle Lavigne, Jennifer Jones, Dennis Bailey, Victor Braun, Raimund Herincx.

Lundi 19 mai à 20h30 dans le cadre des fêtes du Centenaire de l'Hôpital Notre-Dame. Mardi 20 mai à 20h30. Mercredi 21 mai à 20h30.
À la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

Billets en vente à la Place des Arts dès maintenant

Parterre AA-T; Corbeille	$12.50
Parterre U-Z; Mezzanine	$10.25
Balcon A-D	$ 6.75
Balcon E-G	$ 5.25
Loges Corbeille	$20.50
Loges Mezzanine	$16.00
Loges Balcon	$10.50

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit
directeur artistique

Otto Joachim: un doyen actif

par Gilles Potvin

L'ON hésite quelque peu à dire d'Otto Joachim qu'il est le doyen des compositeurs du Québec même s'il a pleinement droit à ce titre du fait qu'il atteindra bientôt ses 70 ans et qu'il n'a aucune intention de prendre sa retraite. Au Canada, seuls Jean Coulthard de Vancouver et Murray Adaskin de Victoria le devancent de quelques années en âge.

Le mot doyen implique naturellement l'idée que nous serions en présence d'un musicien et compositeur non seulement assez avancé en âge mais traditionnel d'esprit, conservateur dans ses oeuvres, aimable et gentil mais aussi pontifiant à l'occasion et enclin à dénigrer ce que font les plus jeunes que lui, ceux qui n'ont pas le bonheur d'appartenir à sa génération.

Or Otto Joachim est tout à fait l'opposé du personnage que nous venons de décrire. Au plan physique, il faut d'abord souligner qu'il faut une certaine imagination pour lui concéder l'âge respectable qu'il est sur le point d'atteindre. Mais c'est surtout dans le coeur et l'esprit qu'Otto Joachim est resté jeune, plus jeune que certains qui ont la moitié de son âge. Fixé au Québec depuis plus de 30 ans, Joachim y a oeuvré avec acharnement dans une multitude de domaines. Longtemps actif comme soliste, instrumentiste d'orchestre et d'ensembles de musique de chambre, professeur et compositeur, il s'est aussi intéressé à des domaines aussi différents que l'électronique, la musique et les instruments anciens, les mathémathiques, l'orgue et sa facture. Depuis un an ou deux, c'est la peinture qui est devenue chez lui une priorité.

Au cours de trois décennies, cet homme remarquable s'est fait une foule d'amis au Québec. Afin de lui rendre hommage, le Centre de musique canadienne a mis sur pied un concert entièrement consacré à ses oeuvres, lequel sera présenté à la salle Pollack dimanche, 27 avril, à 20 h 15. Ce concert a été rendu possible grâce à la participation du ministère des Affaires culturelles, du Conseil des Arts du Canada, de la Société des droits d'exécution et de la Société Radio-Canada. Le programme offrira quelques oeuvres marquantes du musicien, écrites entre 1954 et 1978. On entendra successivement *Douze pièces à douze sons pour enfants* (1959) et *L'Éclosion* (1954) pour piano; *Night Music* (1978) pour flûte, flûte alto et guitare; *Dialogue* (1963) pour alto et piano; *Divertimento* (1962) pour quintette à vent; *Katimavik* (1966-67) pour bande magnétique en piste quadraphonique et *Nonet* (1959-60) pour instruments à cordes et à vent et piano.

Sans constituer vraiment une rétrospective, ce choix offre un éventail intéressant de la production d'Otto Joachim qui souligne avec fierté et satisfaction que toutes ces oeuvres ont été terminées au Québec. À l'exception d'un poème symphonique, *Asia*, entrepris en 1928 et terminé 11 ans plus tard, toute la production de Joachim date en effet de ses années québécoises.

Né à Düsseldorf, il y reçut l'essentiel de sa formation d'exécutant ainsi qu'à Cologne. Avec son frère Walter, l'excellent violoncelliste aussi établi à Montréal depuis, il séjourne ensuite en Extrême-Orient durant une quinzaine d'années. Durant cette période, il vit à Singapour puis à Shanghai où il est actif comme interprète et professeur. Il vint à Montréal en 1949 au cours d'un voyage dont la destination ultime devait être le Brésil. Mais il décida plutôt de s'établir à Montréal, trouvant ici un milieu pleinement satisfaisant pour lui.

Tout en jouant à l'Orchestre symphonique de Montréal et au Quatuor de Montréal qu'il contribua à fonder, Otto Joachim enseigna au Conservatoire et consacra à la composition plus de temps qu'il n'en avait jamais donné auparavant. Les premières oeuvres qui attirèrent l'attention furent la *Sonate pour violoncelle et piano* (1954) et le

Quatuor no 1 (1955). Joachim adopte l'écriture sérielle mais son dodécaphonisme tout en étant passablement rigoureux laisse une importance à la qualité mélodique. Le compositeur conserve dans ces oeuvres un certain lyrisme même si l'écriture, très recherchée, est soumise à des calculs mathématiques.

Joachim en viendra bientôt à l'aléatoire et on lui attribue la première composition au Canada à utiliser cette technique. Il s'agit de *Nonet*, créé à Stratford en 1960 lors d'une conférence internationale de compositeurs à laquelle assistaient notamment Luciano Berio, Ernst Krenek et Edgard Varèse. Cette oeuvre importante de Joachim sera exécutée pour la première fois à Montréal au concert du 27 avril. L'oeuvre compte trois mouvements et, dans le mouvement central, chacun des participants est appelé à déterminer lui-même ce qu'il jouera et à quel moment. Ce mouvement est encadré d'un premier «Variations» et d'un troisième, «Rétrogressions» qui est note pour note semblable au premier, sauf qu'il est joué à rebours.

C'est un autre tournant que prendra son style avec *Illumination I* (1965) qui sera suivie d'*Illumination II* (1969), deux oeuvres «multimédia» dans lesquels le jeu des instrumentistes est réglé au moyen de projecteurs qui s'allument, diminuent d'intensité ou s'éteignent selon la volonté du compositeur qui est aussi le maître d'oeuvres. Des années 1960 date aussi une oeuvre importante pour grand orchestre, *Contrastes*, créée par l'Orchestre symphonique de Toronto mais qui a aussi été exécutée fréquemment aux États-Unis. En 1967, il créa la trame sonore du pavillon canadien d'Expo et c'est justement ce *Katimavik* que l'on entendra le 27, cette fois dans une version avec une danseuse.

Otto Joachim a aussi beaucoup écrit pour la guitare, seule ou avec flûte, surtout à l'intention de son fils Davis qui participera au concret de la salle Pollack. La musique électronique continue à l'intéresser mais il est retourné ces derniers temps aux instruments traditionnels. Il travaille présentement à un trio pour violon, alto et violoncelle mais ne saurait dire quand il sera terminé. C'est que la peinture occupe presque tout son temps. Joachim tiendra d'ailleurs sa première exposition solo dans le foyer attenant de la salle Pollack où il montrera 36 tableaux.

C'est pour souligner l'apport exceptionnel d'Otto Joachim à la création musicale au Québec que ses jeunes collègues ont mis au point le programme extrêmement difficile qu'ils présenteront. Ce sont les pianistes Tristan Lauber Van Nguyen et Suzanne Blondin, le flûtiste Eric Wilner et le guitariste Davis Joachim, l'altiste Sylvie Laville ainsi que le Quintette à vent du Québec composé de Jean Morin, flûte; Jean Laurendeau, clarinette, Bernard Jean, hautbois, Jean-Louis Gagnon, cor et René Bernard, basson. A eux se joindront la violoniste Eva Lupas, la violoncelliste Sylvie Lambert et le contrebassiste Jacques Beaudoin pour l'exécution du *Nonet*. La danseuse Michèle France Cloutier présentera *Katimavik* dans sa propre chorégraphie.

À l'occasion de ce concert, le Centre de musique canadienne lancera un autre de ses fascicules de la série Compositeurs au Québec. Il sera naturellement consacré à Otto Joachim dont Micheline Coulombe Saint-Marcoux, dans l'introduction, écrit avec pertinence et justesse qu'il «fait partie de ces êtres dont le potentiel musical et intellectuel est considérable et qui savent exploiter leurs dons dans toute leur plénitude».

Le Nouvel An cambodgien

LES communautés asiatiques fêtent leur Nouvel An aujourd'hui: Chinois, Cambodgiens, Vietnamiens, etc. Il s'agit de fêtes reliées au calendrier oriental basé sur l'astrologie lunaire et solaire et qui ont des significations tant religieuses que civiles.

L'Association des Cambodgiens au Canada a préparé une grande fête traditionnelle à laquelle sont invités tous les Québécois et Cambodgiens de la région de Montréal. Cette fête débutera à 10 h le matin par une cérémonie religieuse et se poursuivra en soirée par une dégustation de mets cambodgiens et une présentation de chants, musique et danses folklorique khmères et modernes. En l'absence d'une pagode — qui espèrent pourra être construite prochainement avec une aide du gouvernement québécois — les Cambodgiens se réuniront à l'école Calixa-Lavallée, 4444 rue Henri-Bourassa est (métro Henri-Bourassa, autobus 69).

Grâce au comité de parrainage d'une famille cambodgienne adoptée par le Devoir, nous avons pu nous mettre en contact de façon beaucoup plus étroite avec des Cambodgiens nouvellement arrivés au Québec ou de souche plus ancienne qui nous ont expliqué quelque peu la signification de leurs coutumes et qui désirent les partager avec leurs hôtes québécois.

La fête religieuse est bouddhiste et composée de prières, d'offrandes et de processions. Les Cambodgiens de la métropole ont invité un bonze de Washington qui dirigera la cérémonie en attendant de pouvoir faire venir d'un camp de réfugiés en Thaïlande un bonze cambodgien qui demeurera à Montréal.

Les cérémonies religieuses comprennent notamment l'offrande de nourriture, encens, tissu safran au bonze qui ne vit que de l'aumône et la construction d'un petit «mont» de grains de riz ou de sable, représentation symbolique des grandes montagnes de la cosmologie hindoue, avec, en son centre, le Mont Méru, axe du monde. Une légende populaire veut que chaque grain de sable déposé par un fidèle délivre d'une faute. La forme des temples khmères ressemble également à des monticules (Angkor Vat par exemple). On appelle ce type de temple répandu partout où l'hindouisme a émigré dans le Sud-est asiatique — Indochine, Java, Bali, etc — des *stupas*.

On fera au cours de la cérémonie religieuse une prière aux ancêtres et aux parents plus âgés pour qu'ils pardonnent aux jeunes leurs erreurs. Cette prière, aux cours des cérémonies qui se déroulent pendant plusieurs jours au Cambodge, sont accompagnés d'ablutions ou de bains dans les rivières en guise de purifications. On se souhaite enfin des voeux de bonheur, longue vie, force, santé, prospérité en échangeant des fleurs, parfums, encens, bougies, habits, etc.

À compter de 18 h, tous sont invités à une dégustation de mets cambodgiens qui, comme toute la cuisine orientale, est à base de riz ou de vermicelle de riz. Les Cambodgiens mangent beaucoup de poisson, de porc ou de boeuf assaisonnés d'ail, de citronnelle, de menthe, de gingembre, etc. Les desserts sont à base d'oeufs et de lait de coco.

Cette dégustation sera suivie d'un spectacle mettant en vedette le groupe «Krom Robam Prepyni Khmer» — corps de danses traditionnelles khmères — composé de 24 danseurs et danseuses et sept musiciens. Dirigé par Mme Viritha Kang qui a reçu une formation artistique à l'école du Ballet royal khmer de Phnom Penh, le groupe interprétera des danses de la tradition classique qui est vieille de mille ans. C'est pour préserver cet héritage culturel menacé par l'éclatement de leur pays qu'un groupe de réfugiés, sous la direction de Mme Kang ont mis sur pied une école de danse et de musique à Longueuil en septembre dernier. Cette école est ouverte à tous ceux qui désirent apprendre ces danses et les Québécois sont bienvenus. Les danses du folklore classique sont enseignées par Mme Kang tandis que les danses populaires sont communiquées par M. Phoury Phan. Vêtus de *sampot* de soie (le vêtement traditionnel) sorte de jupe enroulée autour de la taille, les danseurs et danseuses exécuteront une douzaine de numéros classiques et populaires, accompagnés des musiciens de l'ensemble. Ceux-ci jouent des violons cambodgiens, flûte de bambou, banjo, tambour et cymbales.

Composée d'environ 800 personnes dont la moyenne d'âge varie entre 20 et 30 ans, la communauté cambodgienne du Québec profite de ces réjouissances pour témoigner sa reconnaissance envers les Québécois qui l'ont accueillie avec une telle générosité depuis plusieurs mois. Tous ceux qui voudront se joindre à la danse populaire qui clôturera la soirée sont invités à danser le ramvong et la saravan. Bon Nouvel an!

L'exode Vietnamien

Patrice Franceschi, **L'Exode vietnamien**, Librairie Arthaud, Paris, 1979, 238 pages.

Pulau Bidong? Le nom, déjà, n'éveille plus que de lointaines réminiscences. L'actualité a de ces caprices...

Pourtant, sur cette île minuscule au large de la Malaisie, des milliers de réfugiés vietnamiens croupissent encore aujourd'hui dans l'attente d'une nouvelle patrie. Le sort des «boat-people», dont la planète tout entière s'est émue pendant quelques mois l'an dernier, s'est sans doute amélioré depuis. Mais le problème ne s'est pas complètement volatilisé avec le départ des dernières caméras de télévision. La souffrance, physique et morale, demeure immense là-bas.

Le jeune journaliste français Patrice Franceschi, qui a visité Pulau Bidong l'an dernier, décrit dans l'*Exode vietnamien* la vie — ou plutôt la survie — des habitants de ce camp de misère où se côtoient sans cesse la détresse et l'espoir. À travers une série de témoignages vécus — et malgré des descriptions aux allures parfois un peu trop romanesques — il donne une idée de l'ampleur et de la profondeur du drame effroyable des réfugiés de la mer, encore d'actualité, hélas.

ATELIER DE PEINTURES À L'HUILE

- Broyage de la couleur
- Étude du dessin
- Technique de la peinture
- Exposition collective

Début des ateliers: le 21 avril 1980

Pour renseignements: de 13h à 20h

725-1728

théâtre du rideau vert
4664, rue St-Denis
direction: yvette brind'amour mercedes palomino

ALÉOLA

création de Gaëtan Charlebois
adaptée de l'anglais par Jean Daigle
mise en scène: Roland Laroche
Gisèle Schmidt
Guy Provost

Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford Tél. 844 1793

mardi et mercredi à l'OSM

Raymond Leppard

22, 23 avril
Grands Concerts
Raymond Leppard
Ce concert est commandité par la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
Raymond Leppard, chef d'orchestre
Handel, Concerto a due cori, en si bémol
Beethoven, Concerto pour piano no 2
Walton, Symphonie no 1
$5.25 à $12.50

Salvatore Accardo

29, 30 avril
LES VIRTUOSES
Concerts du Maurier
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Salvatore Accardo, violoniste
Gary Karr, contrebassiste
Enesco, Rhapsodie roumaine no 2/
Paganini, 1 Palpiti/Paganini, Moïse, variations/
Sarasate, Fantaisie sur des airs de Carmen/Wieniawski, Polonaise no 1 en ré majeur/
Bottesini, Grand duo concertante/Enesco, Rhapsodie roumaine no 1
$4.00 à $10.75

Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardi et mercredi à 20h30. Salle Wilfrid-Pelletier. Renseignements Place des Arts: 842-2141. Si disponibles à 19:00 hres 100 billets de dernière heure à $2.50
Le mercredi à 10h30, les Matinées destinées aux niveaux primaires et secondaires. Commanditées par le journal "The Gazette".

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

Faculté de musique de l'université de Montréal
Société de musique contemporaine du Québec
Goethe Institut Montreal

MUSIALOGUE ERNST KRENEK

ANNULÉ

interview publique par le professeur MARYVONNE KENDERGI

mercredi 23 avril 1980 / 20 h 00
Salle 1020
Faculté de musique (U. de M.)
2375, Côte Ste-Catherine
Montréal

ENTRÉE LIBRE

FORUM FORUM FORUM FORUM
EN VENTE MAINTENANT
Le plus fameux spectacle ÉQUESTRE au MONDE
Les Incomparables
ÉTALONS BLANCS de VIENNE

UN QUI SAURA ENCHANTER TOUTE LA FAMILLE!
LES ÉTALONS ROYAUX LIPIZZAN
et leurs fameux "AIRS AU-DESSUS du SOL"
UN SOIR SEULEMENT
DEMAIN SOIR à 8 h.
Billets: $4.50 6.00 7.50
En vente au FORUM et à tous les comptoirs TRS
FORUM FORUM FORUM FORUM

ERNST KRENEK
(Vienne, 1900-)

— Drei Gesänge (Goethe), op. 57 (1927)
— Sonate No 2 pour piano, op. 59 (1928)
— Gesange des späten Jahres, op. 71 (1931)
— Quatuor à cordes No 6, op. 78 (1936)

MICHAEL INGHAM, ténor
CAROLINE HORN, piano
QUATUOR À CORDES DE KREUZBERG

jeudi 24 avril 1980, 20 h 15
Salle Pollack
555 ouest, Sherbrooke
billets: $6 / étudiants: $3
renseignements & réservations: 739-5329

collaboration
GOETHE INSTITUT MONTRÉAL et
SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

Renseignements et Billets (613)446-5770

festival de l'ail des bois
rockland, ontario

Renseignements et Billets (613)446-5770

purlaine
richard a. séguin
jean-marc dalpé
robert paquette

rêve du diable
jeunesse
denis losier
michel vallières

jean-pierre ferland
claude dubois
offenbach-vic vogel
pauline julien
keith butler

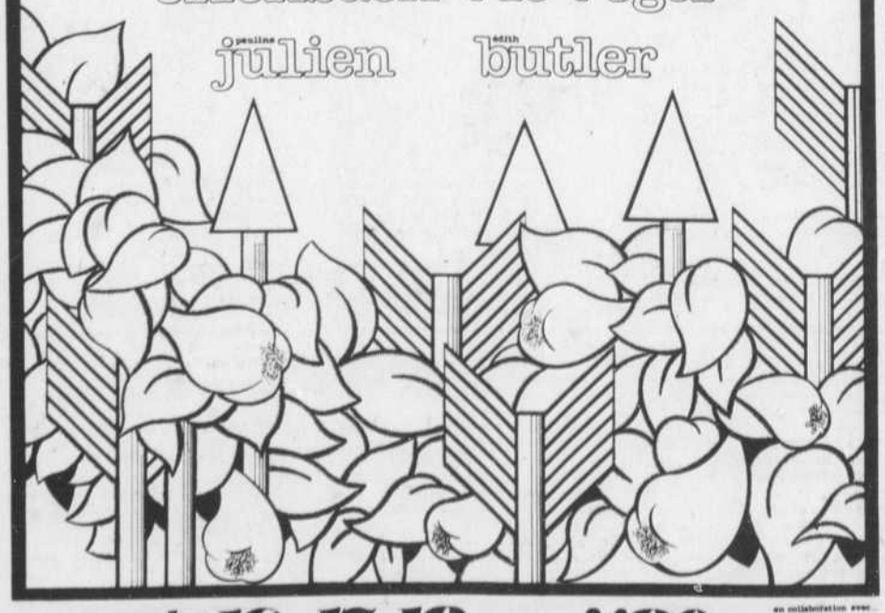

les 16, 17, 18 mai '80

en collaboration avec CKCH-TV CHOT-TV

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Le secret du trésor des templiers" avec François Montiel, jusqu'au 24 avril. Sam.: 19 h 00, 21 h 30. Dim.: 14 h 30, 20 h 30. Sem.: 20 h 30. "Les Kalash de l'Himalaya" avec Daniel Bertolino, du 25 avril au 2 mai. Ven.: 19 h 00, 21 h 30.

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Kramer vs Kramer": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15. Sem.: 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Death ship": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Coal miner's daugher": Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Simon": Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Expose me lovely": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Altar of lust": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Ben": 14 h 45, 18 h 20, 21 h 50. "Le démon": 13 h 00, 16 h 25, 20 h 00.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Rose et Line" 12 h 25, 15 h 00, 17 h 40, 20 h 20. "Deux suédoises à Paris": 13 h 45, 16 h 25, 19 h 00, 21 h 40.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The changeling": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BONAVENTURE II, "Little miss Marker": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Ben": Sam. dim.: 14 h 20, 17 h 50, 21 h 25. Sem.: 21 h 25. "Le démon": Sam. dim.: 12 h 35, 16 h 00, 19 h 35.

BROSSARD II, "Elle": Sem.: 19 h 35. Sam. dim.: 12 h 45, 17 h 10, 21 h 35. Sem.: 21 h 35. "Les chaînes du sang": Sam. dim.: 14 h 50, 19 h 15.

BROSSARD III, "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

CHAMPLAIN II, "Justice pour tous": Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 45, 21 h 30. Sem.: 20 h 00. "Obsessions": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45. Sem.: 18 h 15, 22 h 00.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Justine": 14 h 40, 18 h 05, 21 h 30. "Séquestrée des S.S.": 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50.

CHÂTEAU II, "La proie de l'auto-stop": 15 h 00, 18 h 20, 21 h 40. "Section de choc": 13 h 10, 16 h 30, 19 h 50.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Les fous du volant": 13 h 00, 18 h 20. "Flic ou voyou": 14 h 50, 20 h 10. "Le gendarme et les extras-terrestres": 16 h 45, 22 h 00. Samedi et dimanche seulement.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Clair de femme": Sam. sem.: 19 h 30. Dim.: 15 h 45, 19 h 30. "Mourir à tue-tête": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 45, 21 h 30. Dim.: 14 h 00, 17 h 45, 21 h 30.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "Gyuri": Sam.: 19 h 30. "Do not lean out of the window": Sam.: 21 h 30. Rétrospective des films de Michel Brault, du 23 avril au 10 mai.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "A bigger splash" (La peinture et le cinéma), sam.: 19 h 00. "The arrangement" (Rétrospective Elia Kazan, sam.: 21 h 00. Sélection de dessins animés pour enfants, dim.: 15 h 00. "Pirosmani" (La peinture au cinéma), dim.: 19 h 00. "La kermesse héroïque", dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Little darlings": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Mais où et donc Ornicar": 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS II, "Les bons débarras": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Deux suédoises à Paris": 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20. "Cavale érotique": 13 h 30, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "Les demoiselles de Wilko": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The changelling": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES II, "Coal miner's daughter": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Moonraker": sam.: 18 h 00, 22 h 00. Dim.: 13 h 10, 17 h 10, 21 h 05. Sem.: 21 h 05. "Morts suspectes": Sam.: 20 h 05. Dim.: 15 h 15, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Cause toujours tu m'intéresses": Sam. dim.: 13 h 25, 15 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 19 h 25, 21 h 25.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Cordélia": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.

DAUPHIN II, "Le maraige de Maria Braun": Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Little darlings": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00. Sem.: 19 h 05, 21 h 00.

DORVAL II, "Apocalypse now": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 40, 18 h 20, 21 h 00. Sem.: 18 h 20, 21 h 00.

DORVAL III, "Foxes": Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Death ship": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE II, "Kramer vs Kramer": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "La femme flic": Sem. 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ÉLYSÉE II, "La femme qui pleure": Sem.: 19 h 30, 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "La proie de l'auto-stop": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 30. "Section de choc": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 15, 19 h 40. Sem.: 18 h 10, 19 h 40.

GREENFIELD II, "Justine": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 05, 21 h 25. Sem.: "La séquestrée des S.S.": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 45. Sem.: 18 h 05, 19 h 45.

GREENFIELD III, "Gabrielle": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 25, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 35. Sem.: 18 h 00, 19 h 50.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Reflections": 12 h 20, 15 h 00, 17 h 40, 20 h 20. "The affairs of Janice": 13 h 40, 16 h 20, 19 h 00, 21 h 40.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Elle": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 50, 21 h 50. Sem.: 21 h 30. "Les naufragés de l'île perdue": Sam. dim.: 12 h 00, 16 h 00, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

KENT, 6100 ouest Sherbrooke (489-9707) — "The tin drum": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 55, 18 h 30, 21 h 05. Sem.: 18 h 30, 21 h 05.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "West Indies les nègres marons de la liberté": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LA CITÉ II, "The serial": Sam. dim.: 12 h 50, 14 h 30, 16 h 10, 17 h 50, 19 h 30, 21 h 15. Sem.: 19 h 30, 21 h 15.

LA CITÉ III, "The rose": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45. Sem.: 18 h 15, 20 h 45.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Norma Rae": Sam. dim.: 12 h 00, 16 h 00, 20 h 00. Sem.: 21 h 00. "Le tournant de la vie": Sam. dim.: 14 h 00, 18 h 00, 22 h 00. Sem.: 19 h 00.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "On a volé la cuisse de Jupiter": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 25. "A plein gaz": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 15, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 19 h 45.

LAVAL II, "Gabrielle": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LAVAL III, "La proie de l'auto-stop": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25. Sem.: "Section de choc": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35. Sem.: 18 h 00, 19 h 35.

LAVAL IV, "Emilienne": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LAVAL V, "Justine": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 15, 21 h 40. Sem.: "La séquestrée des S.S.": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 35, 20 h 00. Sem.: 18 h 15, 20 h 00.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 13 h 15, h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LAVAL-ODÉON II, "Elle": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 40, 21 h 00. Sem.: 21 h 00. "Les chaînes du sang": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 55. Sem.: 19 h 00.

L'IMPRÉVU, 446 place Jacques-Cartier (878-9395) — "On achève bien les chevaux" de Sidney Pollack, sam. dim.: 18 h 00. "La dentellière" de Claude Goretta, lun. mar.: 18 h 30. "Une femme à sa fenêtre" de Pierre Granier Deferre, mer. jeu.: 18 h 00. "Chauffeur de taxi" de Martin Scorsese, ven.: 18 h 00. Cinéma-rock: "Monterey Pop Festival, du 20 au 24 avril 20 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Apocalypse now": 13 h 00, 15 h 40, 18 h 25, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

LOEW'S II, "Foxes": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S III, "When time ran out": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S IV, "Rid hide in plain sight": 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S V, "Mad Max": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "L'homme à tout faire": Sam. dim.: 18 h 10, 21 h 45. Sem.: 21 h 15. "S.O.S. Uranium": Sam. dim.: 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, "La cage aux folles": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 20, 21 h 30. Sem.: 21 h 30. "Morts suspectes": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Ben": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 20 h 00. Sem.: 20 h 00. "Le démon": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 50. Sem.: 18 h 15, 21 h 50.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Normae Rae": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.

MONTENACH II, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Hôtel de la plage": 19 h 15 sauf lundi. Matinée sam. dim.: 13 h 15. "Gabrielle": 21 h 15 sauf lundi. Matinée sam. dim.: 15 h 15. Ciné-Club, "Brèves vacances": Lun.: 20 h 00.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Hair": Sam. dim.: 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, "Plusieurs tombent en amour" de Guy Simoneau, jusqu'au 24 avril. Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00. "Les grands enfants" de Paul Tana, à compter de vendredi.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "The Who: the kids are allright": Sem.: 19 h 00. "Le grand embouteillage": Dim.: 19 h 00. "Collège américain": Dim.: 21 h 30.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Beneath the valley of ultra vixen": 13 h 35, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 15.

PLACE LAURIER, 1371 est Laurier — "Avoir seize ans" de Jean-Pierre Lefebvre, du lun. au jeu.: 20 h 00. Jusqu'au 8 mai.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Normae Rae": Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 40, 21 h 50. Sem.: 21 h 20. "Le tournant de la vie": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 45. Sem.: 19 h 15.

PARADIS II, "Le ciel peut attendre": Sam. dim.: 18 h 10, 22 h 20. Sem.: 21 h 40. "Mort sur le Nil": Sam. dim.: 20 h 00. Sem.: 19 h 10.

PARADIS III, "L'express de minuit": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 10, 22 h 00. Sem.: 21 h 10. "Chauffeur de taxi": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 20, 20 h 10. Sem.: 19 h 15.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Attica" de Cinda Firestone, sam.: 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 15 h 00. Films pour enfants, dim.: 13 h 30. "Vanier" de Charles Binamé, lun. mar.: 19 h 30. "Le langage des gestes" de C. Binamé, lun. mar.: 21 h 00. Rétrospective Vincent Grenier, mer. jeu. ven.: 19 h 30, 21 h 00: "Intérieur", "La toile", "Le monde au focus", "Le puits de lumière", "X".

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Le tambour": 13 h 00, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN II, "Cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN III, "On a volé la cuisse de Jupiter": 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

PARISIEN IV, "Gabrielle": 12 h 40, 14 h 30, 16 h 20, 18 h 10, 20 h 00, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN V, "Emilienne": 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "All that jazz": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (868-2644) — "Being there": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II, "Nijinski": 13 h 15, 15 h 35, 18 h 00, 20 h 20.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Reflections": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The abduction of Lorelei": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 50.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Emilienne": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 25.

RIVOLI II, "La bande des quatre": 13 h 30, 17 h 35, 21 h 30. "Julia": 15 h 25, 19 h 30.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacles sur scène: Plume Latreverse, sam.: 20 h 30. Bob Dylan, mar. mer, jeu.: 20 h 30.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) "Parfum d'amour": 12 h 15, 15 h 55, 19 h 35. "L'homme d'Hollywood": 13 h 55, 17 h 35, 21 h 15.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Harold et Maude": 12 h 40, 14 h 20, 16 h 00, 17 h 40, 19 h 20, 21 h 00.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Apocalypse now": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 35, 18 h 15, 21 h 00. Sem.: 18 h 15, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "The Lady & the tramp": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 13 h 45, 17 h 35, 21 h 30. Sem.: 19 h 40. "L'amour sur béquilles": Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 40. Sem.: 21 h 30.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Gabrielle": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VERSAILLES II, "On a volé la cuisse de Jupiter": Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 40, 21 h 20. "Canard à l'orange": Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 50, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

VERSAILLES III — "Justine": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 05, 21 h 25. "La séquestrée des S.S.": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Sem.: 18 h 05, 19 h 50.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Le professeur et les candres": Sam. 19 h 30. Dim.: 15 h 20, 19 h 00. Lun. à jeu.: 19 h 30. "L'homme d'Hollywood": Sam.: 21 h 15. Dim.: 13 h 30, 17 h 10, 20 h 50. Lun. à jeu.: 21 h 15.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Elle": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 20. Sem.: 21 h 00. "Les chemins du sang": Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 20. Sem.: 19 h 00.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "The Serial": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "The black stallion": 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Trans-Canadienne, sortie 95 (655-5515) — "Ben": "Le démon" (dès 19 h 15).

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, "Rocky 2, la revanche"; "La malédiction de la panthère rose" (dès 19 h 15).

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY, Châteauguay (691-1310) — "Kramer contre Kramer". "Guerre et passion". (dès 19 h 15).

CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Foxes"; "Who will stop the rain" (dès 18 h 30).

CINÉ-PARC DOLLARD II, "Norma rae"; "Avalanche express" (dès 18 h 30)

CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Capricorne"; "Elle".

CINÉ-PARC LAVAL II, "Rocky 2, la revanche"; "La malédiction de la panthère rose"

CINÉPARC LAVAL III, "Justice pour tous"; "Morsures"

CINÉ-PARC LAVAL IV, "Ben"; "Le démon" (dès 19 h 15)

CINÉ-PARC ODÉON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (523-9751) — "Elle", "Capricorne I".

CINÉ-PARC ODÉON II, "Kramer contre Kramer". "Le privé de ces dames" (dès 19 h 15)

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME, Autoroute des Laurentides, sortie 44 Ouest (861-0659) — "Justice pour tous"; "Morsures" (dès 19 h 15).

CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15, vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "Justice pour tous"; "Morsures" (dès 19 h 15)

CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne, vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Ben"; "Démon" (dès 19 h 15)

CINÉ-PARC VAUDREUIL II, "Death ship"; "The fog" (dès 19 h 15).

sur scène

AUDITORIUM DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS, 1379 Ouest, Sherbrooke — Pièce de théâtre pour enfants intitulée: "Le cas rare de Carat" de Louise Bombardier, mise en scène par Lorraine Pintal. Tous les samedis d'avril, 14 h 30.

ATELIER THÉÂTRE LES MAINS, 371 est, rue Roy (842-7371) — Pour enfants: "Le vieil arbre", spectacle avec masques et marionnettes (4 à 12 ans) Sam. dim.: 14 h 00.

ATELIER CONTINU, 1200 est, Laurier — "En plein ventre" écrit et interprété par Céline Beaudoin et Louise Ladouceur. Mise en scène: Nicole Lecavalier. Jusqu'au 20 avril. 20 h 30. Rés.: 272-2655. Pour enfants: "Le petit Prince" de St-Antoine de Saint-Exupéry, par le théâtre de marionnettes l'Illusion, dim.: 14 h 00.

CAFÉ DE LA PLACE' Place des Arts — "Huis clos" de Jean-Paul Sarte avec Yvette Brind'Amour, Yvon Bouchard, François Cartier, Louise Turcot. Mise en scène: Danièle Suissa. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven., sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. jusqu'au 26 avril.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Mine de rien" spectacle de Reynald Bouchard, du 9 au 28 avril. Du mer. au lun.: 20 h 30.

CAFÉ CAMPUS, 3315 Reine Marie (735-1259) — Le groupe Répercussion, lun.: 21 h 30

CAFÉ NELLIGAN, 550 est Dorchester (288-9535) — "Guillaume Tel Quel" de François Camirand avec Johanne Beauchamp, Claude Desrosiers et François Camirand. Du 9 avril au 4 mai (relâche lun. mar.) 20 h 30

CHAPELLE LOYOLA, 7141 ouest, Sherbrooke (482-0320, poste 614) — Donna Fownes, soprano; Paul Keenan, piano; Bathoolemew Crago, guitariste, en récital jeu.: 20 h 30. Oeuvres de R. Strauss, A. Schoenberg, Ravel, Villa-Lobos, Britten, Gershwin, A. Copland.

CAFÉ NOOSPHÈRE, 816 est, Ontario (524-4911) — Soirée de musique avec le groupe "Dagda", sam.: 21 h 00. "Le soleil a pas d'chance" film de R. Favreau, lundi. Réjean Lamoureux, chansonnier, mar.: 21 h 00. Poésie: Jean A. Richard présente son récital "J'veux mon $50,000", mer.: 21 h 00. Le groupe Mache Mallo, New Wave, jeu. ven.: 21 h 00. Pour enfants: le Théâtre du Petit Monde présente ses légendes différentes, sam.: 14 h 00, jusqu'à la fin avril. Activités socio-culturelles pour les enfants, tous les sam.: de 10 h 00 à 12 h 00.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Circus Gothic" écrit et joué par Jan Kudelka. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00 jusqu'au 18 mai.

COLLÈGE DE ROSEMONT, 6400, 16e Avenue Rosemont (721-3616) — "Le gâteau ensorcelé", spectacle de danse et d'expression corporelle pour enfants, sam.: 13 h 30.

CITADELLE, 2085 Drummond — Musica Camerata Montréal, sam.: 17 h 00. R. Grinhauz piano; L. Grinhauz, violon; E. Turovsky, violon; R. Verebes, alto; Y. Turovsky, violoncelle. Programme: Beethoven, Paderewski, Shumann. Entrée libre.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 Avenue Union (288-6421) — Récital de pièces pour instruments à vent, sam.: 17 h 00. Oeuvres de Mozart, Franz Danzi, Jacques Ibert.

CEDA, 2515 Delisle, St-Henri — Pour enfants: Le Théâtre de Quartier présente «Un jeu d'enfants», mar.: 19 h 30. (6 ans et plus) Rens.: 845-3338.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame (873-4031) — Salle Gabriel Cusson: Dominique Perron, hautbois, lun.: 12 h 00. Oeuvres de Telemann, Dutilleux, Ranki. Musique de chambre, classe de Yuli Turovsky, lun.: 20 h 00. Oeuvre de Schumann, Shostakovitch, Mozart, Haendel. André Cossette, trombone et Rémi Bouchard, trompette, mar.: 12 h 00. Programme: John Stanley, Malcolm Arnold, Georges Enesco, Kazimierz Sercocki, J. Ed Barat, Solange Lefebvre, pianiste, mer.: 12 h 00. Programme: Bach, Mozart, Chopin, Liszt, Scriabine, Gershwin. Marc-André Bernier, flûte, jeu.: 12 h 00. Oeuvres de CP. E. Bach, Khachaturian, Shumann, Jolivet. Christine Secco et Alain d'Amour, pianistes ven.: 12 h 00. Oeuvres de Shubert, Debussy, Mozart, Chopin. Salle Germaine Malepart: récital de la classe d'alto, jeu.: 20 h 30. Programme: K.D. Von Dittersdorf, J.S. Bach, Hoffmeister, Stravinski, Hindemith, Brahms. Entrée libre.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Les Pichous présentent "Fais-moi mal juste un peu" d'Elizabeth Bourget avec Nathalie Gascon, Mireille Lachance, Martine Rousseau, Jacques Rossi, Christian St-Denis, Richard Lalancette. Sem. dim.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche lun. jusqu'au 4 mai

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Les trois petits cochons" (pour enfants). Jusqu'au 27 avril. "Musique en douc'heure", Sylvie Prud'homme et Monique Rousseau (piano, flûte traversière, guitare, voix), sam.: 21 h 00. Oeuvres de Bach, Haendel, Satie, Bolling, Bartok, Brahms, Dela, Léveillée, Ferland, Dubois. Entrée libre.

ÉGLISE NOTRE-DAME DE GRÂCE, (angle Décarie et N.D.G.) — Récital de clavecin avec Isolde Lagacé, dim.: 16 h 00. Oeuvres de Byrd, Louis et François Couperin, J.S. Bach, D. Scarlatti. Rens.: 486-8809.

ÉGLISE DE LA RÉSURRECTION, 34, 34ème avenue, Lachine — L'Orchestre des Jeunes du Québec, dim.: 15 h 00, dir.: Otto-Werner Mueller. Rens.: 637-4411 poste 47

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Guy Tréapnier, du 15 au 20 avril. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven., sam.: 22 h 30, 1 h 00. Entrée libre. Breton Cyr, du 22 au 27 avril.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) La danse espagnole et le Flamenco, dansée par Sonia Delrio, sam. dim.: 21 h 00. Camille Frederick, piano, ven.: 21 h 00. Pièces de Schumann, Chopin, Beethoven.

LA CHAMBRE BLANCHE, 226 est, Christophe-Colomb, Québec (529-2715) — Deux spectacles sam.: 20 h 00. "Peindre ou ne pas peindre en sept tableaux" par Serge Murphy et Michèle Waquant. "Sylvye a peur à la Chambre Blanche" par Franceline Carbonneau, Jean Tourangeau, Sylvie Tourangeau.

L'ESKABEL, 2334 rue Centre (Près du métro Charlevois) — "Plein-Chant", mise en scène: Jacques Crête. Du mer. au dim.: 21 h 00. Rens.: 931-0695 ou 931-8401. Du 23 avril au 30 mai.

LE PONT TOURNANT, 940 Sir Wilfrid-Laurier, Vieux-Beloeil (467-4504) — Pour enfants: Le Théâtre l'Arrière-Scène présente "Mon ami s'appelle Tranquille" jusqu'au 27 avril, tous les sam. dim.: (6 à 13 ans). 14 h 30 "Damnée Manon, sacrée Sandra" de Michel Tremblay avec André Doucet et Sylvie Germain. Tous les ven. sam.: d'avril à 21 h 00.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Bob Cunningham trio et Sayyd Abdul Al-Khabbyyr, jusqu'à dimanche. Milt Jackson, vibraphoniste, du 22 au 27 avril. 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 1 h 00. Relâche lundi.

LE TRITORIUM, Cegep du Vieux-Montréal, 255 est, Ontario (284-7356) — Film japonais: "La vie de Chikuzan" joueur de Shamisen Tsugaru, sam.: 20 h 00. Le groupe de danse Louise Lapierre, jeu. ven.: 20 h 30.

OUTREMONT, 1284 ouest, av. Bernard (277-4145) Barde, sam.: 21 h 30. Pour enfants: Jeanginus et Nicolette, dim.: 13 h 00, 15 h 00. Shawn Phillips, ven.: 21 h 30.

SALLE CLAUDE CHAMPAGNE, 220 chemin Vincent d'Indy — Concert de l'orchestre de la faculté de musique de l'U. de Montréal, dir.: Serge Garant, ven.: 20 h 30. Oeuvres de Beethoven, Brahms, Grieg, Varèse, Gougeon.

SALLE POLLACK, 555 ouest, rue Sherbrooke (392-8224) — L'Atelier d'opéra McGill, dim.: 20 h 00. Programme: extraits de scènes d'opéras. Concerts des compositeurs étudiants, mer.: 20 h 30. Oeuvres de Ahad, Charbonneau, Eagle, Esseguilan, Ferris, Genge, Williams. Heather Toews, piano, ven.: 20 h 30. Oeuvres de Hadyn, Chopin, Liszt, Bartok, Ravel. Entrée libre. L'Ensemble vocal Tudor et Le Vancouver Chamber Choir, lun.: 20 h 30. Programme: J.S. Bach, Freedman, Elgar, Ruth Watson, Duruflé, Ned Rorem. Le Quatuor à cordes de Kreuzberg, Michael Ingham, ténor; Caroline Horn, piano, jeu.: 20 h 15. Programme: Ernst Krenek.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Ginette Reno, sam. dim.: 20 h 30. Jeu. ven. 20 h 30. L'OSM, Raymond Leppard, chef invité; Martha Argerich, pianiste, mar. mer.: 20 h 30. Oeuvres de Handel, Walton, Beethoven. Matinées symph

souriez au printemps

avec les éditions AURORE/UNIVERS

nouveautés d'avril

COSMETIQUES NATURELS
Rachel Desrochers

Créez vous-même les produits nécessaires à la bonne santé de votre épiderme. Cet ouvrage vous offre des formules de toques, de shampooings, de dentiques, de shampoings, de dentifrices, de parfums, etc. Tout ce qu'il faut pour fabriquer, chez soi, des produits de soins.

Prix: $7.50, 136 pages.

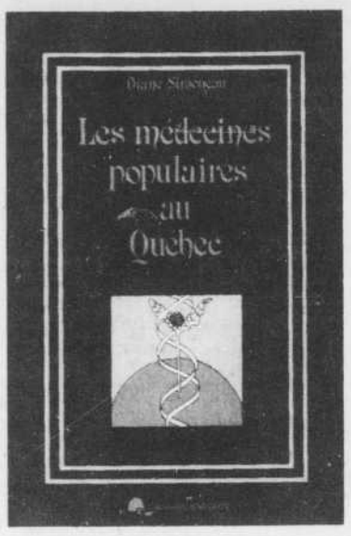

LES MEDECINES POPULAIRES AU QUEBEC
Diane Simoneau

De la couenne de lard à l'huile de foie de doré, de la gomme de cèdre à la moulée de vers de bois, de la tisane de savoyane à l'infusion de salsepareille, l'auteur nous invite à parcourir le sentier magique et familier d'un savoir populaire en nous présentant un échantillonnage significatif de remèdes inédits, issus de onze régions du Québec.

Prix: $7.50, 144 pages.

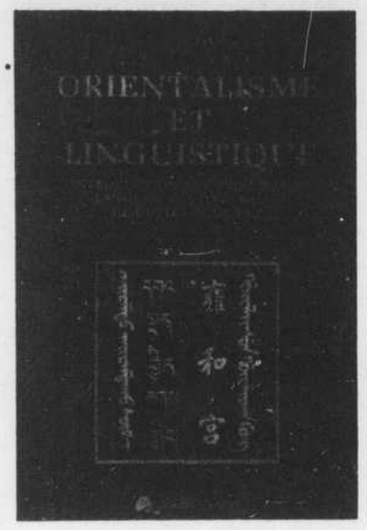

ORIENTALISME ET LINGUISTIQUE
Louis Armantier

Cet ouvrage présente une synthèse de l'histoire linguistique de l'Orient et dresse un remarquable tableau d'un des éléments majeurs des civilisations de l'Extrême-Orient. L'auteur se livre également à une analyse linguistique détaillée des langues appartenant aux familles sino-tibétaines et tibéto-birmanes: le viêtnamien, les langues thaïes, le tibétain et le birman.

Prix: $14.95, 224 pages.

parutions de mai

LE DROIT D'ETRE
Jean Lafontaine

Une expérience peu commune de rééducation de déficients mentaux profonds en dehors du milieu institutionnel, en l'occurrence, l'hôpital psychiatrique. L'ouvrage relate le vécu à "Terre des Jeunes", ferme éducative et centre de vie, où les jeunes redécouvrent la signification des mots confiance et affection.

Prix: $9.95, 144 pages.

L'ORGASME AU MASCULIN
Bruno Boutot

Ce livre révèle une sensualité et un érotisme masculins non centrés sur le pénis et ouvre la porte à une nouvelle sexualité masculine. L'impuissance, l'éjaculation précoce, l'importance de la qualité de la relation y sont traitées et sont corroborées de récits individuels, témoignages de la diversité des vécus quotidiens.

Prix: $6.95, 144 pages.

SUBJECTIVITE, INFORMATION, SYSTEME
Guy Jumarie

L'auteur présente une théorie unitaire particulièrement adaptée aux sciences humaines et dont les diverses branches conduisent, entre autres, à de nouvelles approches de la théorie de l'information, du calcul des probabilités, de la linguistique, de la biologie et de la psychologie, le tout dans un contexte subjectiviste qui conduit à la théorie des catastrophes de Thom.

Prix: $14.95, 280 pages.

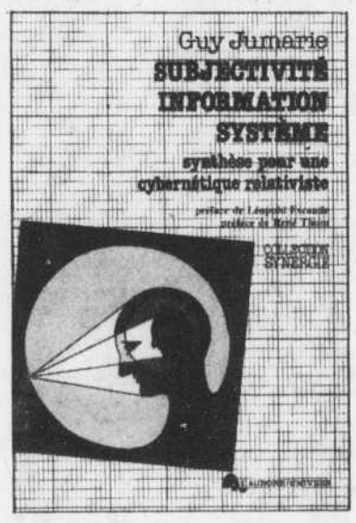

Nous serons présents au Salon du livre de Québec, du 22 au 27 avril (kiosque 110).

TOUJOURS POPULAIRES:

LA CUISINE AU TOFU
Christian Allègre
Découvrez les différents procédés utilisés pour faire des plats au tofu délicieux et nourrissants.
Prix: $8.95, 192 pages.

LES MEILLEURES RECETTES DE LA MERE MICHEL
Une cuisine simple, directe, économique et végétarienne.
Prix: $8.95, 160 pages.

CUISINE VEGETARIENNE POUR GOURMETS
La famille Aubergine
Découvrez les délices de la cuisine végétarienne préparée pour satisfaire les palais les plus difficiles.
Prix: $6.95, 224 pages.

CUISINONS NOS PLANTES SAUVAGES
Denise Allaire
Comment préparer les plantes sauvages en plats délicieux.
Prix: $9.95, 184 pages.

LE JARDIN NATUREL
La Mère Michel
Comment reconnaître, cultiver, utiliser les herbes et plantes du Québec.
Prix: $9.95, 312 pages.

LE JARDIN APPRIVOISE
La Mère Michel
Comment faire de sa maison un jardin merveilleux et couvrir sa table de fruits, légumes et champignons sauvages.
Prix: $11.95, 344 pages.

LA TEINTURE NATURELLE AU QUEBEC
Paulette-Marie Sauvé
Tout sur les techniques de teinture.
Prix: $8.95, 144 pages.

LA MAISON DE BOIS CORDE
Jack Henstridge et François Tanguay
Comment construire sa propre maison au quart de ce qu'il en coûte ordinairement.
Prix: $6.95, 128 pages.

LE LIVRE DU COLON
Comment s'installer sur une terre pour presque rien.
Prix: $5.95, 104 pages.

LE LIVRE DU TRAPPEUR QUEBECOIS
Paul Malouin
Un manuel pratique qui permet à l'amateur de se familiariser avec les techniques du trappage.
Prix: $9.95, 216 pages.

L'ORGASME AU FEMININ
Sous la direction de Christine L'Heureux
Comment découvrir sa propre jouissance.
Prix: $6.95, 108 pages.

RAOUL DUGUAY
Le poète à la voix d'ô.
Prix: $9.95, 256 pages.

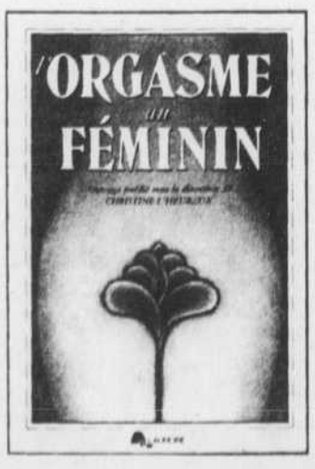

COMMANDES:

Vous pouvez vous procurer tous les titres annoncés ci-dessus chez votre libraire ou en nous faisant parvenir la liste de votre choix, accompagnée de vos nom et adresse, ainsi que d'un chèque ou mandat-poste à l'ordre des Editions Univers, 1651 rue Saint-Denis, Montréal H2X 3K4.